Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8370603
Centre d'intérêt: 260

Baillargeon, Raymond.

Programme d'enseignement professionnel pour les élèves en difficulté grave d'adaptation et d'apprentissage / chercheur, Raymond Baillargeon. -- [La Prairie] : Commission scolaire régionale Lignery, secteur de l'adaptation scolaire ; [Québec] : Ministère de l'éducation, 1981. 218, [130] f. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: Projet-pilote TA #18, recherche-action 1980-1981. Bibliogr. à la fin du v.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Enfant inadapté *Trouble d'apprentissage *Trouble du comportement *Formation professionnelle *Programme de formation *Elaboration de programmes *Enseignement individualisé *Adéquation études-emploi *Secondaire (Niveau)

Les programmes offerts au niveau du secteur professionnel pour les élèves en difficulté grave d'apprentissage et d'adaptation sont rares et de beaucoup trop spécialisés. Ils ne respectent pas le rythme des individus et visent une certification généralement impossible à atteindre. C'est dans ce contexte qu'il faut situer les efforts de la commission scolaire régionale Lignery pour répondre aux orientations du ministère de l'Education en ce qui concerne le développement graduel de ressources adaptées aux besoins des élèves en difficulté. A cet effet, la commission scolaire songe à créer un programme individualisé dont la présente étude, avant implantation, tente de vérifier l'adéquation à la clientèle visée et aux objectifs poursuivis.

L'approche retenue consiste à instaurer un programme de formation professionnelle individualisée qui, suivi de stages en industrie, permettra aux élèves en difficulté grave une intégration plus harmonieuse au marché du travail, même sans certification. Pour cela, la commission scolaire propose une approche pédagogique et des programmes d'enseignement individualisé permettant à l'élève d'acquérir des fonctions simples de travail indispensables. L'étude se divise en quatre chapitres: 1. l'analyse de la situation actuelle; 2. la description de la clintèle (portrait-robot); 3. les fonctions de travail à développer; 4. les programmes individuels à créer.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 062
Financement: Bénéficiaire - Commission scolaire Lignery
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote
Auteur de l'analyse: ar

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LIGNERY

SERVICES EDUCATIFS

SECTEUR ADAPTATION SCOLAIRE

RECHERCHE-ACTION

ANNEE SCOLAIRE 1980-81

REALISEE EN COLLABORATION
AVEC LE MINISTERE DE
L'EDUCATION

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LIGNERY

SERVICES EDUCATIFS

SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL POUR LES ELEVES EN DIFFICULTE GRAVE D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE

CHERCHEUR : RAYMOND BAILLARGEON

ASSISTANTS: MMES CECILE BRIERE
JOHANNE BARNET
MM. MARC MIREAULT
LUCIEN MAHEU
MARCEL TESSIER

- JUIN 1981 -

REMERCIEMENTS

A tous les professeurs qui, par amour pour les plus démunis de notre clientèle de niveau secondaire, ont décidé d'y consacrer leur vie professionnelle. Ensemble, avec la société, nous en ferons des HOMMES à part entière.

Raymond Baillargeon

INTRODUCTION

Les orientations proposées dans "l'énoncé de politique et le plan d'action en adaptation scolaire" du Ministère de l'Education obligent les commissions scolaires à développer graduellement dans leur milieu des ressources adaptées (services et programmes) aux élèves en difficulté grave d'adaptation et d'apprentissage.

D'une part, l'expérience nous démontre que les programmes actuellement offerts au niveau du secteur professionnel pour les élèves en difficulté grave d'adaptation et d'apprentissage sont presque inexistants ou de beaucoup trop spécialisés, ne respectant pas le rythme des individus, et visant une certification impossible à atteindre; d'autre part, nous constatons que jusqu'aujourd'hui il y a très peu d'efforts concrets pour créer des programmes adéquats et appropriés à cette clientèle spéciale.

C'est pourquoi la Commission scolaire régionale Lignery a pensé pouvoir répondre aux orientations du Ministère et pallier aux difficultés actuelles par l'instauration d'un programme de formation professionnelle individualisée qui, suivi de stages industriels, permettra aux élèves en difficulté grave d'adaptation et d'apprentissage une intégration plus harmonieuse au monde du travail, même sans certification. Pour cela, la Commission scolaire régionale Lignery proposera une approche pédagogique et des programmes d'enseignement individualisés permettant à l'élève d'acquérir des fonctions simples de travail indispensables. Le choix des fonctions simples permettra à l'élève de se tailler une place acceptable sur le marché du travail, c'est-à-dire être assez autonome pour devenir un citoyen à part entière, tel que proposé par le M.E.Q. dans "l'Ecole québécoise, énoncé de politique et plan d'action...". Avant de créer un tel programme et pour qu'il soit adapté et efficace, il faudra donc d'abord définir dans son ensemble

le type de clientèle (caractéristiques) à laquelle il s'adressera, ainsi que les objectifs (fonctions de travail) à poursuivre. C'est alors seulement que, à partir de la situation présente et de celle qui est souhaitée, que des programmes adéquats pourront être mis sur pied.

Notre recherche se divisera en quatre chapitres, à savoir:

- l'analyse de la situation actuelle
- la description de la clientèle (portrait-robot)
- les fonctions de travail à développer
- les programmes individuels à créer

TABLE DES MATIERES

PAGE

CHAPITRE I - ANALYSE DE LA SITUATION

Introduction 2

1. L'éducation en adaptation scolaire

1.1 Finalités de l'éducation au Québec 3

1.2 Buts du secteur adaptation scolaire 5

1.3 Règlements et lois du M.E.Q. concernant l'adaptation scolaire 8

1.4 Règlements et lois du ministère des Affaires sociales concernant l'adaptation scolaire 11

1.5 Réponse de la Commission scolaire régionale Lignery aux demandes du M.E.Q. et du M.A.S.

1.5.1 Les droits des enfants 12

1.5.2 Les débuts des services face aux droits des enfants 13

1.5.3 L'évolution des services face aux droits des enfants 13

1.5.4 Services offerts mais donnés par d'autres organismes 15

1.6 Services offerts à l'école polyvalente La Magdeleine

1.6.1 Philosophies des services offerts 16

1.6.2 Régime pédagogique 17

1.6.3 Programmes 18

Objectifs visés 18

Qualités de base recherchées 19

Habitudes, attitudes, habiletés et connaissance de travail 19

Activités retrouvées à l'intérieur des ateliers 20

Conclusion 22

PAGE

CHAPITRE II - PORTRAIT DE LA CLIENTELE

Introduction 24

1. Les élèves en difficulté grave d'adaptation et d'apprentissage scolaire 25

1.1 Définition de la déficience intellectuelle légère 26

1.2 Définition de l'enfant en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (T.G.A.) 28

2. Caractéristiques observées 29

2.1 Les déficients intellectuels légers

2.1.1 Généralités 29

2.1.1.1 Aspect physique 29

2.1.1.2 Aspect intellecutel 30

2.1.1.3 Du point de vue du caractère 32

2.1.2 Autres caractéristiques 33

2.1.2.1 Aspect psychologique 34

2.1.2.2 Aspect affectif 34

2.1.2.3 Aspect cognitif et apprentissage 35

2.1.2.4 Aspect social 35

2.1.2.5 Aspect familial 35

2.2 Les troubles graves d'adaptation et d'apprentissage .. 36

2.2.1 Dyslexie 37

2.2.2 Dysorthographie 39

2.2.3 Dyscalculie 39

2.2.4 Retard pédagogique simple (ou récupération) ... 40

Conclusion 41

PAGE

CHAPITRE III - LES PROFESSIONS DU PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL POUR LES ELEVES EN DIFFICULTE GRAVE D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE

Introduction 44

1. La classification

1.1 Généralités 45

1.2 Caractères généraux de la classification 45

1.3 Caractéristiques de la Classification canadienne des professions

1.3.1 Description du cadre général de la classification 46

1.3.1.1 Les grands groupes 46

1.3.1.2 Sous-groupes 47

1.3.1.3 Groupes de base 47

1.3.1.4 Professions 47

1.3.1.5 Famille 48

1.3.1.6 Groupes de base spéciaux 48

1.3.1.7 Groupes résiduels 48

1.3.1.7.1 Grands groupes 48

1.3.1.7.2 Sous-groupes résiduels 49

1.3.1.7.3 Groupes de base résiduels . 49

1.3.1.7.4 Groupes spéciaux n.c.a. ... 49

1.3.1.7.5 Groupes résiduels à sept chiffres 50

1.4 Autres procédés 50

Conclusion liminaire 50

2. Les profils de qualification

2.1 Présentation des données 51

2.2 Catégories de données 51

Facteurs d'aptitudes et définitions 52

PAGE

Intelligence 52

Aptitude verbale 52

Aptitude numérique 52

Perception spatiale 53

Perception des formes 53

Perception des écritures 53

Coordination de la vue, des mains et des doigts. 53

Dextérité digitale 54

Coordination de la vue, des mains et des pieds . 54

Discrimination des couleurs 54

Cotes du test d'aptitudes 54

Interprétation des cotes d'aptitudes 55

Aptitudes significatives 55

Cotes multiples pour les facteurs d'aptitudes .. 55

Gradation des cotes 56

Analyse des ensembles multiples 56

Relation entre les niveaux et les points 57

Activités physiques et conditions d'ambiance ... 58

Interprétation des codes AP et CA 58

Formation générale et préparation professionnelle spécifique 59

Interprétation des cotes 59

Tableau de la formation générale 60

Tableau de la préparation professionnelle spécifique 60

Enumération et définition des facteurs d'intérêt 60

PAGE

Enumération et définition des indices de tempérament 61

Interprétation des codes d'intérêts et des indices de tempérament 62

Aptitudes et compétence

Agencement des données 64

Traitement spécial du facteur d'aptitude C - Discrimination des couleurs 66

Conclusion liminaire 67

3. La sélection des professions

3.1 Présentation 68

Conclusion liminaire 69

4. Synthèse des qualifications nécessaires

4.1 Présentation 70

Conclusion liminaire 78

5. Attitudes recherchées par les employeurs chez tout employé

5.1 Généralités 79

Conclusion 80

CHAPITRE IV - LES OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT DU PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Introduction 82

1. La psychomotricité 84

1.1 Le bilan moteur

1.1.1 Les composantes 84

1.1.2 La définition de la psychomotricité 85

Schéma corporel 85

Latéralité 85

Rythme 85

PAGE

Temps 86

Discrimination 86

Mémoire 87

Motricité globale 87

Motricité fine 87

Equilibre 87

Détente 87

Concentration 88

Coordination 88

Habiletés manuelles 88

Habiletés non manuelles 88

1.1.3 Les objectifs généraux et spécifiques 89

1.1.3.1 Shéma corporel

Objectif général 89

Objectifs spécifiques 89

1.1.3.2 Latéralité

Objectif général 89

Objectifs spécifiques 89

1.1.3.3 Rythme

Objectif général 90

Objectif spécifique 90

1.1.3.4 Temps

Objectif général 90

Objectifs spécifiques 90

1.1.3.5 Espace

Objectif général 90

Objectifs spécifiques 90

PAGE

1.1.3.6 Discrimination

Objectif général 91

Objectifs spécifiques 91

1.1.3.7 Mémoire visuelle et auditive

Objectifs généraux 91

Objectifs spécifiques 92

1.1.3.8 Motricité globale

Objectif général 92

Objectifs spécifiques 92

1.1.3.9 Motricité fine

Objectif général 92

Objectifs spécifiques 93

1.1.3.10 Equilibre

Objectif général 93

Objectifs spécifiques 93

1.1.3.11 Détente

Objectif général 93

Objectifs spécifiques 93

1.1.3.12 Concentration

Objectif général 94

Objectifs spécifiques 94

1.1.3.13 Coordination

Objectif général 94

Objectifs spécifiques 94

1.1.3.14 Habileté manuelle

Objectif général 95

Objectifs spécifiques 95

PAGE

1.1.3.15 Habileté non manuelle

Objectif général 95

Objectifs spécifiques 95

1.2 La motricité suivant la CCDP

1.2.1 Les composantes 96

1.2.2 Les objectifs généraux et spécifiques 96

1.2.2.1 Perception spatiale

Objectif général 96

Objectifs spécifiques 96

1.2.2.2 Perception des formes

Objectif général 98

Objectifs spécifiques 99

1.2.2.3 Dextérité manuelle

Objectif général 100

Objectifs spécifiques 100

1.2.2.4 Coordination de la vue, des mains et des pieds

Objectif général 101

Objectifs spécifiques 101

1.2.2.5 Coordination de la vue, des mains et des doigts

Objectif général 103

Objectifs spécifiques 103

1.2.2.6 Dextérité digitale

Objectif général 104

Objectifs spécifiques 104

1.2.2.7 Discrimination des couleurs

Objectif général 105

Objectifs spécifiques 105

PAGE

2. Les activités physiques, les conditions d'ambiance, les aptitudes numériques

2.1 Les activités physiques

2.1.1 Objectifs généraux et spécifiques

2.1.1.1 Force

2.1.1.1.1 Travail sédentaire

Objectif général 106

Objectifs spécifiques 106

2.1.1.1.2 Travail léger

Objectif général 107

Objectifs spécifiques 107

2.1.1.1.3 Travail moyen (facultatif)

Objectif général 108

Objectifs spécifiques 108

2.1.1.1.4 Travail lourd (facultatif

Objectif général 108

Objectifs spécifiques 108

2.1.1.1.5 Travail très lourd (facultatif)

Objectif général 109

Objectifs spécifiques 109

2.1.1.2 Equilibre

Objectif général 109

Objectifs spécifiques 109

2.1.1.3 Grimper

Objectif général 111

Objectifs spécifiques 111

PAGE

2.1.1.4 Se pencher

Objectif général 114

Objectifs spécifiques 114

2.1.1.4.1 S'agenouiller

Objectif général 115

Objectifs spécifiques 115

2.1.1.4.2 S'accroupir

Objectif général 115

Objectifs spécifiques 115

2.1.1.4.3 Ramper

Objectif général 116

Objectifs spécifiques 116

2.1.1.5 Tendre les bras

Objectif général 117

Objectifs spécifiques 117

2.1.1.5.1 Manipuler

Objectif général 118

Objectifs spécifiques 118

2.1.1.5.2 Tâter

Objectif général 119

Objectifs spécifiques 119

2.1.1.6 Parler

Objectif général 119

Objectifs spécifiques 119

2.1.1.6.1 Entendre

Objectif général 120

Objectifs spécifiques 120

PAGE

2.1.1.6.2 Voir

Objectif général 120

Objectifs spécifiques 120

2.2 Les conditions d'ambiance

2.2.1 Objectifs généraux et spécifiques

2.2.1.1 Lieu de travail

Objectif général 122

Objectifs spécifiques 122

2.2.1.2 Humidité

Objectif général 123

Objectifs spécifiques 123

2.2.1.3 Température

Objectif général 123

Objectifs spécifiques 123

2.2.1.4 Bruits et vibrations

Objectif général 124

Objectifs spécifiques 124

2.2.1.5 Santé et sécurité au travail

2.2.1.5.1 Santé

Objectif général 124

Objectifs spécifiques 124

2.2.1.5.2 Sécurité

Objectif général 125

Objectifs spécifiques 125

2.2.1.6 Atmosphère ambiante

Objectif général 125

Objectifs spécifiques 125

PAGE

2.3 Les aptitudes numériques 126

2.3.1 Objectifs généraux et spécifiques

Objectif général 126

Objectifs spécifiques 126

3. La préparation professionnelle spécifique 128

3.1 Définition des éléments

3.1.1 Comportement 128

3.1.2 Connaissances 129

3.1.3 Habiletés 129

3.1.4 Attitudes 129

3.1.5 Aptitudes 129

3.2 Définition des verbes utilisés

3.2.1 Nature du travail 130

3.2.2 Fonctions du travailleur 133

3.2.3 Activités professionnelles 140

3.3 Les relations des professions en égard aux données, personnes, choses 153

3.3.1 Grille par chapitre des professions 154

4. Les attitudes recherchées par tout employeur 187

4.1 Nomenclature des éléments 187

4.2 Objectifs généraux et spécifiques de ces éléments 188

4.2.1 Propreté 188

4.2.2 Intérêt 188

4.2.3 Politesse 189

4.2.4 Débrouillardise 190

4.2.5 Productivité 190

4.2.6 Ponctualité 190

PAGE

4.2.7 Efficacité 191

4.2.8 Persévérance 191

4.2.9 Initiative 191

4.2.10 Sécurité 192

4.2.11 Assiduité 193

4.2.12 Ordre 193

4.2.13 Compréhension des consignes 194

4.2.14 Sociabilité 194

4.2.15 Tolérance 195

Conclusion 196

CONCLUSION GENERALE 197

ANNEXES

Annexe I - Les besoins primordiaux des débiles légers en vue de leur formation

A) Besoins physiques 201

B) Besoins sociaux, économiques et culturels 202

C) Besoins intellectuels 203

D) Besoins affectifs 204

E) Besoins moraux 205

F) Besoins éducatifs spéciaux demandant rééducation 206

Annexe II - Classification appliquée par le ministère de l'éducation des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

I. Les déviations intellectuelles 208

II. Les déviations physiques 208

III. Les déficiences sensorielles 209

IV. Les déviations socio-affectives 210

PAGE

V. Les déviations au niveau des apprentissages 210

VI. Les déviations multiples 212

Annexe III - Lexique du plan de développement en adaptation scolaire

Elèves en difficulté 214

Déficience mentale 214

Handicapé physique 215

Handicap sensoriel 215

Déficit auditif 215

Déficit visuel 216

Difficulté d'adaptation 216

Difficulté d'apprentissage 216

Déviation multiple 216

Intégration 217

Education 218

Rééducation 218

Réadaptation 218

Scolarisation 218

Annexe IV - Ensemble des professions retenues pour la formation de la clientèle analysée 219

REFERENCES

BUDGET

IDENTIFICATION

CHAPITRE 1

ANALYSE DE LA SITUATION

INTRODUCTION

Le but de ce chapitre est de faire ressortir la situation présente au niveau des obligations de la Commission scolaire régionale Lignery quant à ses clientèles en adaptation scolaire.

Dans un deuxième temps, les orientations prises par ladite commission jusqu'à ce jour pour répondre aux besoins de la clientèle, seront relevées.

1. L'EDUCATION EN ADAPTATION SCOLAIRE

1.1 FINALITES DE L'EDUCATION AU QUEBEC

Selon "l'Ecole québécoise, énoncé de politique et plan d'action..." (1978, pp. 26-29), l'éducation au Québec vise à développer la personne dans toutes ses dimensions. En effet, la personne est corps, intelligence, affectivité, en plus de posséder une dimension sociale... L'éducation au Québec veut donc favoriser, par la création d'un milieu éducatif équilibré, l'épanouissement d'une personnalité créatrice; elle entend de plus assurer le développement d'une personne qui aspire à l'autonomie, à la liberté et au bonheur, une personne qui a besoin d'aimer et d'être aimée, "ouverte à la transcendance", selon les termes de l'énoncé. L'éducation au Québec considère la personne comme un être social en rapport étroit avec une collectivité et des groupes enracinés dans une histoire comme dans une culture particulière.

Cette éducation se veut accessible à tous: selon l'esprit même de la charte québécoise des droits et libertés de la personne et de la déclaration des droits de l'enfant, l'école québécoise entend respecter la dignité et l'égalité des personnes en rendant l'éducation toujours plus accessible et en favorisant à tous la chance d'atteindre leur plein épanouissement. A cet effet, le préambule de la loi du Ministère de l'Education s'ouvre par deux énoncés soulignant ces droits:

- "Attendu que tout enfant a le droit de bénéficier d'un système d'éducation qui favorise le plein épanouissement de sa personnalité" (loi du M.E.Q., 1964, chap. 233).

- "Attendu que les parents ont le droit de choisir les institutions qui, selon leur conviction, assurent le mieux le respect des droits de leurs enfants..."(loi du M.E.Q., 1964, chap. 233).

Le principe selon lequel l'école constitue une réponse aux droits de l'enfant nous incite à rappeler les termes de la déclaration des droits de l'enfant:

"Il doit bénéficier d'une éducation qui contribue à sa culture générale et lui permettre, dans des conditions d'égalité de chances, de développer ses facultés, son jugement personnel et son sens des responsabilités morales et sociales, et de devenir un membre utile de la société (Déclaration des droits de l'enfant, Beyrouth, 1959, principe 7).

Quant au rôle de l'école, appelée à servir les droits de l'enfant, celle-ci est un cadre, un instrument qui doit exercer sa fonction éducative en aidant à la formation de l'individu et du citoyen dans la plus grande égalité des chances possibles. Cette égalité des chances est assurée lorsque la possibilité est offerte à l'individu de se former de diverses manières en divers lieux tout au long de sa vie. De par ses fonctions et ses rôles traditionnels, l'école agit cependant comme un complément de la famille, laquelle demeure le premier lieu de l'éducation. L'école prolonge la famille comme lieu d'enseignement et d'instruction, comme lieu d'éducation et d'insertion sociale. Ainsi, tour à tour, l'école fournit ce cadre indispensable où l'on apprend des connaissances, où l'on apprend à devenir une personne autonome et enfin où l'on apprend à être un citoyen responsable.

1.2 BUTS DU SECTEUR ADAPTATION SCOLAIRE

Ainsi donc, compte tenu des finalités de l'éducation, on peut dire que de façon générale, l'école permet aux enfants et aux adolescents de se développer selon leurs talents particuliers et leurs ressources personnelles, de s'épanouir comme personnes autonomes et créatrices, et de se préparer à leur rôle de citoyen.

Transposée au niveau secondaire, puisque cette orientation doit être précisée séparément au pré-scolaire, primaire et secondaire, l'école permet à l'adolescent de poursuivre sa formation générale et de s'orienter dans la vie en se situant comme individu qui fait partie d'une collectivité. L'école secondaire veut pour une large part préparer à la vie professionnelle et sociale, en tenant compte du trait fondamental de l'adolescence. C'est pourquoi, en vertu de l'article 572, du projet de loi no 9 qui assure l'exercice des droits des personnes handicapées (3 juin 1978, art. 572, p. 23, projet de loi no 9), toute commission scolaire doit prendre les mesures nécessaires pour que soit admise aux cours reconnus et appropriés dont elle a besoin, toute personne handicapée. Ces cours consistent en un complément de formation générale et professionnelle et sociale, et ce, depuis la fin de l'année scolaire au cours de laquelle elle a atteint l'âge de 16 ans jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle elle a atteint l'âge de 21 ans (M.A.S. et M.E.Q.).

Ainsi, pris dans le sens le plus large, le but de l'adaptation scolaire consiste à intégrer, soit à travers un enseignement spécial dans un groupe approprié du fait qu'elle ne peut profiter de l'enseignement régulier, soit à travers des services particuliers tout en profitant de l'enseignement régulier dans un groupe régulier, toute personne fréquentant une école primaire ou secondaire affectée par un handicap physique ou sensoriel, une déficience mentale, une mésadaptation socio-affective ou des troubles marqués d'apprentissage. Bref, il s'agit non seulement d'assurer l'accès à une éducation de qualité, mais aussi à une

éducation donnée dans le cadre le plus normal possible. Par "cadre le plus normal possible" le législateur entend "maintien de l'enfant dans son milieu familial, intégration scolaire comme moyen d'intégration sociale...". Dans tous les cas, l'enfant doit participer aux activités de l'école. De plus, cette politique de normalisation doit favoriser le plein épanouissement de la personnalité de chaque enfant en difficulté d'adaptation et d'apprentissage en vue de favoriser son intégration sociale permanente; cette politique partant du principe que la marginalisation à l'école est souvent le point de départ d'une marginalisation permanente. "Tout enfant a le droit de bénéficier d'une éducation qui favorise le plein épanouissement de sa personnalité."

Ainsi, d'une part, pour éviter de marginaliser l'enfant en l'isolant, et, d'autre part, pour répondre à l'exigence de la loi du M.E.Q., il faudra lui offrir les services d'éducation auxquels il a droit, des services allant de la disparition des barrières architecturales à l'aide personnelle, ou en petits groupes, au moyen de mesures d'évaluation, de conseils personnels et d'enseignement correctif. C'est dans un tel cadre que le but effectivement poursuivi par cette politique aura été atteint, à savoir: l'intégration sociale et la diminution du nombre des marginaux chroniques et des dépendants perpétuels.

En résumé, les buts poursuivis par cette politique de normalisation de services seront donc:

- une éducation de qualité pouvant favoriser un développement humain complet, c'est-à-dire intégral;
- une éducation appropriée aux besoins de chacun, visant à développer les capacités de tous, appropriée aux besoins parciculiers de chacun;
- la nécessité de services de prévention, d'éducation spéciale, de rééducation et de réadaptation, et la possibilité d'une fréquentation scolaire prolongée;

- un cadre scolaire aussi normal que possible afin de favoriser l'intég.ation scolaire, moyen privilégié d'une intégration sociale.

1.3 REGLEMENTS ET LOIS DU M.E.Q. CONCERNANT L'ADAPTATION SCOLAIRE

Le développement des services éducatifs à l'intention des élèves en difficulté constitue un phénomène relativement récent dans l'école publique québécoise. Avant 1960, seules quelques commissions scolaires ont organisé des classes spéciales pour des jeunes handicapés (mentaux ou physiques). La société québécoise n'assurait pas encore de services aux enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. En 1978, des mesures d'éducation spéciale de rééducation et de réadaptation, en place depuis une quinzaine d'années étaient offertes à 8,2% de toute la population scolaire des écoles publiques du Québec, alors qu'en 1961, à peine ½% de la population du secteur public bénéficiait de mesures particulières.

Depuis la réforme du système québécois d'éducation (1964), le système scolaire prend en charge, de façon organisée, l'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Cette réforme consacrait la reconnaissance du droit de tout enfant de bénéficier d'un système d'éducation qui favorise le plein épanouissement de sa personnalité. En consacrant le principe de l'accessibilité à l'école, la réforme (1964) ouvrait les portes aux mesures spéciales d'éducation afin de répondre aux besoins éducatifs de cette catégorie d'élèves marginalisée par la société.

A partir de 1968, les ententes collectives relatives aux enseignants ont aussi favorisé le développement des services éducatifs aux enfants en difficulté en prévoyant des rapports maître/élèves spécifiques.

Dès 1969, un comité interministériel était formé par tous les ministères concernés par l'enfance en difficulté: éducation, famille et Bien-être social, santé, justice et travail, qui ont tracé "l'orientation pour une politique de l'enfance inadaptée".

Par la suite, le M.A.S. (famille et Bien-être social et santé) indiquait en 1973 les orientations générales retenues pour le développement des services de réadaptation à l'intention des enfants handicapés moteurs et sensoriels, mésadaptés sociaux ou déficients mentaux. En 1975, le

M.A.S. recevait 12,000 enfants dans les centres d'accueil et centres hospitaliers, concrétisant ainsi les recommandations de 1973.

Toutefois, jusqu'en 1976, le rapport COPEX constata qu'il y avait absence d'une politique claire en matière d'éducation de l'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, malgré la reconnaissance du droit à l'éducation, l'un des droits fondamentaux sur lequel est fondé le système scolaire (ce droit implique le droit à l'école publique, c'est-à-dire à un système public d'éducation, la disparition des barrières architecturales,...).

Jusqu'à cette date, l'organisation systématique des mesures d'aide aux élèves en difficulté s'est effectuée en l'absence d'une politique officielle de l'enfance en difficulté, puisque l'orientation des services se fondait sur des documents d'ordre réglementaires et administratifs. Cette absence d'une politique claire, note le rapport COPEX, a multiplié les interventions visant à diagnostiquer et à corriger des déviances plutôt qu'à rechercher le développement intégral des enfants.

C'est ainsi que par la suite le projet de loi no 9 du 23 juin 1978 posait des fondements indispensables à assurer aux personnes handicapées la reconnaissance et l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés reconnus à tous les citoyens. De plus, le projet de loi devait ouvrir les possibilités de formation professionnelle pour cette clientèle longtemps négligée puisqu'elle obligeait tout employeur ayant un personnel de cinquante salariés ou plus de soumettre un plan d'embauche des personnes handicapées.

Enfin, l'article 572 du projet de loi définissait encore plus clairement la politique du Ministère de l'Education en matière d'adaptation scolaire en insistant sur une formation scolaire, professionnelle et sociale la plus homogène et la plus complète possible, en confiant cette mission aux commissions scolaires.

"Toute commission scolaire doit prendre les mesures nécessaires pour que soit admise aux cours reconnus et appropriés dont elle a besoin, une personne handicapée au sens de la loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et qui a besoin d'un complément de formation générale et professionnelle et sociale, et ce, depuis la fin de l'année scolaire au cours de laquelle elle a atteint l'âge de 16 ans jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle elle a atteint l'âge de 21 ans (art. 572, p. 33)."

De cette façon, la loi mettait fin à l'orientation première des règlements administratifs du M.E.Q. qui étaient en place avant, dont l'orientation avait concouru à créer et à maintenir ce qu'il était convenu d'appeler "le secteur de l'enfance inadaptée", véritable système d'enseignement parallèle.

1.4 REGLEMENTS ET LOIS DU M.A.S. CONCERNANT L'ADAPTATION SCOLAIRE

A partir de "l'énoncé de l'orientation pour une politique de l'enfance inadaptée" du comité interministériel formé en 1969, le Ministère des Affaires sociales, en collaboration avec le M.E.Q. n'a cessé d'offrir des services professionnels à l'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Cette aide va de l'encadrement de cette clientèle dans des centres d'accueil et des centres hospitaliers par des spécialistes (psychologues et médecins spécialisés), au développement des services de réadaptation à l'intention des enfants handicapés moteurs. et sensoriels, aux mésadaptés sociaux ou aux déficients mentaux, et à l'obligation des commissions scolaires à maintenir la scolarisation de la clientèle jusqu'à 21 ans.

1.5 REPONSE DE LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LIGNERY AUX DEMANDES DU M.E.Q. ET DU M.A.S.

1.5.1 Les droits des enfants

"L'énoncé de politique et le plan d'action pour les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage du M.E.Q. reconnaît le droit de l'enfant en difficulté à recevoir de l'école publique une éducation de qualité appropriée à ses besoins spécifiques et dispensée dans le cadre scolaire le plus normal possible. L'énoncé spécifie qu'il incombe aux commissions scolaires la responsabilité première d'offrir des services éducatifs appropriés à tous les enfants d'âge scolaire de leur territoire, y compris ceux qui sont reçus dans les établissements du M.A.S. Dans toute la mesure du possible, elles doivent assurer directement ces services en facilitant à des enfants gravement handicapés l'accès à l'école publique sans les priver trop longtemps de leur milieu familial.

A l'égard de ces orientations, la commission scolaire reconnaît qu'il est de sa responsabilité de prendre en charge les élèves handicapés physiques et sensoriels de niveau secondaire actuellement inscrits dans la région de Montréal ou dans les commissions scolaires environnantes, de même que les élèves nécessitant une scolarisation prolongée.

C'est pourquoi, dans l'élaboration de son plan de développement de services aux élèves en difficulté grave, elle entrevoit les intégrer progressivement (à partir de septembre 1981), et leur offrir les programmes habituels de scolarisation.

Cependant, elle est consciente que pour plusieurs de ces élèves, compte tenu des difficultés qui les affectent, une certification (formation générale ou professionnelle) ne peut être possible selon le régime scolaire actuel en vigueur. C'est ce qui a motivé la recherche présente, qui consiste dans l'élaboration d'un programme de formation professionnelle individualisé permettant l'acquisition d'habiletés, d'habitudes, d'attitudes ou de connaissances de travail recherchées par tous les employeurs.

1.5.2 Les débuts des services face aux droits des enfants

L'organisation du secteur adaptation scolaire est basée sur la reconnaissance du droit de tout enfant à recevoir à l'école publique une éducation de qualité, appropriée à ses besoins et dispensée dans le cadre scolaire le plus normal possible. La commission scolaire avait déjà commencé dès 1964 à implanter sur le territoire de sa régionale les premières ressources en adaptation scolaire, dans des conditions pénibles et précaires (locaux inadéquats, peu de matériel pédagogique, inexistance de ressources professionnelles, etc...). Au cours des années soixante-dix, graduellement, elle développa des services de plus en plus adaptés se rapprochant de la situation de normalisation préconisée par le rapport COPEX et l'école québécoise.

1.5.3 L'évolution des services face aux droits des enfants

C'est pourquoi, avant même la publication du projet de loi no 9, loi qui assurait l'exercice des droits des personnes handicapées, la Commission scolaire régionale Lignery adopta une nouvelle approche (telle que proposée par le M.E.Q.) qui consistait à l'éducation des élèves en difficulté d'abord centrée sur le processus d'apprentissage plutôt que sur les facteurs endogènes pouvant influencer l'apprentissage de l'enfant. C'est ainsi que l'accent fut mis sur l'approche pédagogique, voulant que l'on s'adapte au rythme d'acquisition de chaque enfant en difficulté, tenant compte des différentes façons d'apprendre et diversifiant les approches et les instruments pédagogiques. Il s'est donc réalisé graduellement un cheminement de plus en plus positif: engagement de personnels qualifiés, mise sur pied de services professionnels, diversité des ressources spécialisées, intégration dans les écoles par un meilleur encadrement, etc... De plus, du point de vue pédagogique, en plus des cours généraux et professionnels (pratiques), la commission parvint à mettre sur pied une série de stages industriels destinés à intégrer la clientèle sur le marché du travail.

Le but principal du secteur "adaptation scolaire" est de favoriser la capacité d'adaptation de l'élève à différentes fonctions de travail, en l'habituant à une dépendance personnelle, en le préparant à occuper une fonction dans le monde du travail, l'implication de la Commission scolaire régionale Lignery se répartit donc sur quatre niveaux d'intervention, suite à un plan de service (1973):

a) Ressources pédagogiques spécifiques dans les écoles de la Commission scolaire régionale Lignery à l'intérieur desquelles on trouve principalement: une classe d'adaptation scolaire, une classe pour élèves ayant un retard pédagogique généralisé; un cours professionnel allégé; des cours de rééducation; un soutien scolaire qui consiste dans un encadrement spécialisé, ainsi que l'ouverture de nouveaux services spécifiques.

b) Accessibilité des ressources très spécialisées situées hors du territoire de la Commission scolaire régionale Lignery. L'entente conclue avec d'autres commissions scolaires; contribution de la commission scolaire aux frais de scolarité; contribution de la commission scolaire aux frais de transport.

c) Aide particulière: contribution de la commission scolaire aux frais de pension; démarches de la commission scolaire en vue de l'obtention de bourses pour des cours privés.

d) Stages industriels permettant de situer et d'intégrer l'élève sur le marché du travail.

Cependant, il y a encore place pour maintes améliorations: aux niveaux de la sensibilisation et du perfectionnement de tous les personnels d'éducation, du changement d'attitude et de mentalité, de la participation et de l'implication des parents et de la conception de la pédagogie régulière et des programmes au niveau d'une plus grande intégration des services, etc...

1.5.4 Services offerts mais donnés par d'autres organismes

- Le M.E.Q. est le principal organisme impliqué dans la réalisation de la politique de l'adaptation scolaire puisqu'il subventionne non seulement les services offerts par la commission scolaire, mais qu'il offre des services d'aide, d'évaluation et d'expertise dans le domaine de l'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

- Les universités ont de plus depuis quelques années impliqué leurs ressources humaines dans la recherche et dans la formation en vue de répondre adéquatement à la problématique de l'enfance en difficulté.

- Le Ministère des Affaires sociales participe à son tour à la sélection des projets pilotes et à l'intervention clinique et médicale des services à l'enfance en difficulté: service de consultation et de dépistage, selon les besoins des commissions scolaires dans les écoles, les centres hospitaliers, les centres d'accueil et intervention des travailleurs sociaux.

- Parallèlement, c'est par le Ministère des Affaires intergouvernementales que le service de l'adaptation soumet des projets de collaboration avec d'autres pays (comme la France et la Belgique) dans le domaine des interventions aux débiles mentaux et aux élèves présentant des troubles graves d'apprentissage.

- En outre, la commission scolaire bénéficie des ententes entre le Ministère du Travail et de la Main d'Oeuvre et le Ministère de l'Education, dans la formation professionnelle des adultes. Il s'agit de chercher, conjointement, à adapter la formation professionnelle aux réalités de l'économie, du développement social et du monde du travail. Le monde du travail (employeurs, travailleurs, syndicats) doit collaborer à l'information professionnelle, à la validation des programmes de formation, aux stages des formateurs et des étudiants et participer à l'évaluation des résultats du processus de formation.

1.6 SERVICES OFFERTS A L'ECOLE POLYVALENTE LA MAGDELEINE

1.6.1 Philosophie des services offerts

D'une part, les orientations proposées dans "l'énoncé de politique et le plan d'action" en adaptation scolaire du M.E.Q. obligent les commissions scolaires à développer graduellement dans leur milieu des ressources adaptées (services et programmes) aux élèves en difficulté grave d'adaptation et d'apprentissage. D'autre part, l'expérience nous démontre que les programmes actuellement utilisés au niveau du secteur professionnel pour les élèves en difficulté grave d'adaptation et d'apprentissage sont incomplets ou de beaucoup trop spécialisés, ne respectant pas le rythme des individus et visant une certification impossible à atteindre. C'est en même temps pour corriger de telles lacunes et pour répondre aux recommandations du M.E.Q. (énoncé de politique...) que l'école La Magdeleine a mis sur pied un programme d'aide et de formation pour mieux réintégrer la clientèle visée.

Parmi les élèves de l'école, certains (ici notre étude ne distingue pas les débiles légers des troubles graves d'adaptation et d'apprentissage) ont plus de difficultés que les autres dans leur apprentissage scolaire et se retrouvent dans un cours intitulé "cours professionnel allégé". Toutefois, en ce qui concerne les services couramment offerts à la clientèle scolaire, aux niveaux de l'encadrement, de l'aide pédagogique, des services spécialisés de support psychologique et éducatif, l'école offre à toute sa clientèle (sans distinction de niveau) les mêmes services, réalisant ainsi une intégration totale des élèves débiles légers et ceux présentant des troubles graves d'adaptation et d'apprentissage, avec les élèves dits "normaux".

1.6.2 Régime pédagogique

Le régime pédagogique qui leur est offert, depuis quelques années, comporte d'une part un aspect purement théorique, à savoir un enseignement des matières académiques et l'encadrement par des professeurs spécialisés, et, d'autre part, un aspect pratique qui se concrétise par un enseignement des divers métiers par des spécialistes du secteur professionnel. Toujours dans le souci de mieux intégrer l'action éducative de ces deux groupes d'enseignants (académique et métier) dont la philosophie est fort différente et engendre des problèmes ayant souvent des répercussions sur la préparation au marché du travail chez les élèves de ce secteur, l'école La Magdeleine instaura, pour l'année scolaire 1978-79 des ateliers multidisciplinaires. Ces ateliers avaient pour but de faire le lien entre la formation générale et les activités manuelles préparatoires au marché du travail en favorisant le développement des habiletés psycho-motrices, la mise en application des notions théoriques, l'expression des habiletés et attitudes individuelles, l'évolution de chacun des élèves vers une autonomie et une sociabilité nécessaires à leur vie d'adulte. Il fallait réaliser la synthèse entre la formation académique et les activités manuelles préparatoires au (marché) monde du travail.

Cette formation est en outre complétée par une série de stages industriels mis sur pied et organisés conjointement par l'école et par le monde du travail.

1.6.3 Programmes

Les programmes à La Magdeleine (groupés en ateliers multidisciplinaires) furent le moyen privilégié d'assurer à chacun des élèves une formation continue et appropriée, en offrant ce que l'école actuellement de par son régime pédagogique rigide ne peut leur donner (secteurs cloisonnés et choix de métiers sans certification). Ces programmes devaient obligatoirement assurer la rentabilité des interventions des enseignants concernés.

OBJECTIFS VISES

Les ateliers multidisciplinaires, comme l'indique l'expression, visent des objectifs et des qualités de base multiples, en offrant aux élèves du cours professionnel allégé la possibilité de développer différentes habiletés, habitudes, attitudes ou connaissances de travail recherchées par tous les employeurs.

D'une durée de quatre ans, les activités proposées (motricité, bricolage, arts plastiques, initiation aux sciences familiales, etc...) se situent dans l'optique d'un atelier général, c'est-à-dire que les élèves peuvent recevoir différentes notions dans un même local. Ces objectifs sont:

- assurer la formation des élèves à tous les niveaux: affectif, cognitif, social...

- appliquer la même philosophie d'éducation tant au niveau académique qu'au niveau habiletés manuelles

- développer différentes habiletés manuelles de base à la vie quotidienne

- permettre la rééducation motrice

- réaliser des interventions éducatives planifiées avec l'ensemble des enseignants

- favoriser la continuité d'action en termes d'encadrement et de suivi de l'élève

- inciter l'élève à l'expression personnelle et à la créativité

- faire acquérir chez les élèves une autonomie et une sociabilité nécessaires au monde du travail

QUALITES DE BASE RECHERCHEES (à développer)

- la conscience professionnelle

- la compétence

- le rendement

- le sens des responsabilités

- la sociabilité et les bonnes relations

HABITUDES, ATTITUDES, HABILETES ET CONNAISSANCES DE TRAVAIL

- propreté

- bonne apparence personnelle

- harmonie (s'entendre avec les autres)

- obéissance (suivre les ordres et directives)

- empressement, promptitude

- laborieux

- tenace

- vérifie et corrige son travail

- précision (travail précis et bien fait)

- vitesse

- travail propre

- acceptation des critiques

- bonne conduite

- coopération

- méthodique

- entretien et soin des outils, équipements, matériaux et fournitures

- usage convenable des outils et de l'outillage

- économie dans l'utilisation du matériel et des fournitures

- méthodes de travail efficaces

- sécurité et hygiène

ACTIVITES RETROUVEES A L'INTERIEUR DES ATELIERS

Le but poursuivi par les activités est la connaissance nécessaire préparatoire au monde du travail. Il faut non seulement rendre l'élève capable d'identifier tous les outils manuels pour la fabrication d'un projet quelconque, mais il faut surtout le rendre capable d'en arriver à obtenir une certaine dextérité manuelle. Le plan général couramment suivi se répartit sur quatre ans:

1ère - 2e année: connaissance et initiation aux outils manuels.

3e année : approfondissement de l'utilisation des outils manuels de base et initiation aux outils électriques.

4e année : approfondissement de l'utilisation des outils manuels, électrique et initiation à la machinerie.

Cette formation préparatoire au monde du travail veut compenser la non-certification que plusieurs élèves ne peuvent obtenir de par la formation générale ou professionnelle, compte tenu de leur situation particulière et est complétée par différents stages industriels. Nous retrouvons à l'intérieur des ateliers multidisciplinaires les activités suivantes:

- bois, bricolage et connaissance d'outils
- réparation et entretien: appareils électriques, à gazoline et autres
- décorations: intérieure et extérieure, peinture, tapisserie, arbustes, jardins...
- réparation domestiques: plomberie, électricité, meuble, revêtement, porte, fenêtre...
- activités ménagères: cuisine, couture, etc...
- développement personnel: puériculture, soin de beauté, arts plastiques
- sports et loisirs: bicyclette, tente, accessoires de pêche, etc...
- etc...

CONCLUSION

Ce chapitre nous a permis de faire le point sur les exigences nouvelles imposées par les Ministères de l'Education et des Affaires sociales en matière d'éducation des élèves en adaptation scolaire.

Les services mis en place actuellement par la commission scolaire à la polyvalente La Magdeleine, pour répondre aux besoins de la clientèle, ont été analysés.

Il ressort à l'analyse un problème majeur : l'absence de programme d'enseignement professionnel adapté aux élèves. C'est cet écart que cette recherche-action veut combler.

CHAPITRE II

PORTRAIT DE LA CLIENTELE

INTRODUCTION

Dans la démarche poursuivie, à savoir l'implantation d'un programme individualisé d'enseignement professionnel, il nous est apparu essentiel de faire le point sur la clientèle desservie à la polyvalente La Magdeleine.

C'est ce que ce chapitre poursuivra, soit l'explication d'un ensemble de variables permettant de mieux cerner la clientèle pour qui le futur programme est élaboré.

1. LES ELEVES EN DIFFICULTE GRAVE D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE SCOLAIRE

Les termes d'enfance inadaptée ou de troubles d'apprentissage ont été largement utilisés dans la littérature médicale, psychologique et éducationnelle depuis le début des années 1960. Il serait pertinent de noter que, à l'heure actuelle, aucune définition universelle n'est acceptée, ou tout au moins une définition qui pourrait l'être à la fois pour les éducateurs et pour les médecins[1]. Les définitions médicales ont tendance à accentuer les déficiences médicales (maladies) associées à des déviations dans le fonctionnement du système nerveux central, alors que les définitions éducationnelles tendaient à accentuer différents aspects de troubles d'apprentissage, spécialement ceux liés à un retard spécifique ou à un désordre au niveau d'un ou de plusieurs composantes du discours, du langage, de la perception, du comportement, de la lecture, de l'écriture, etc...[2] Toutefois, la plupart des définitions s'accordent pour affirmer qu'il existe une marge entre le développement actuel et ce qui devrait être attendu sur la base d'estimation de la capacité ou de l'habileté mentale, et que ce manque d'habileté dans l'apprentissage tel que défini n'est pas secondaire (étrangère) à un retard généralisé au niveau mental, culturel, sensoriel ou à des troubles graves au niveau émotionnel.

Toutefois, du point de vue humain et éducatif, l'enfant en difficulté est d'abord un être humain, un individu authentique qu'il faut considérer comme tel. En faire la description revient à le considérer dans sa totalité, non seulement sous l'angle de ses difficultés ou de ses déficiences, mais également en regard de ses forces vives et positives. Pour nous permettre de découvrir qui est cet enfant, nous l'avons identifié par ses qualificatifs d'aspect physique, psychologique, affectif, cognitif et apprentissage, social et familial auxquels nous ajouterons des termes ou des expressions descriptifs.

---

1 The Quebec Association for children with learning disabilities, Learning disabilities Handbook and Directory of ressources 1975, for parents and professionnals.

2 Ibidem, p. 5, Joan Dougherty, 1975.

1.1 DEFINITION DE LA DEFICIENCE INTELLECTUELLE LEGERE

En général, selon le M.E.Q.[3], la déficience intellectuelle légère est définie comme étant le lot d'un enfant de 0 à 18 ans dont le développement s'écarte de la norme sur les plans physiques, intellectuels, psychologiques ou sociaux et qui ne peut atteindre son rendement maximum à moins de bénéficier de mesures ou services spéciaux.

La débilité mentale se définit: "le retard mental se réfère à un fonctionnement intellectuel significativement inférieur à la moyenne, qui se manifeste au cours de la période de développement et se caractérise par un comportement adaptatif inadéquat (Houde, 6., Lavigne, R. 1973, pp. 3-6)".

La nature de cet affaiblissement peut varier avec l'âge de l'individu. Ainsi, avant l'âge scolaire, selon les recherches de Kidd, J.W. ("Mental retardation", 2, p. 209, 1964), ce serait dans la locomotion, l'alimentation et les habiletés de communication que ce retard se manifesterait; à l'école, il s'agit d'une incapacité d'apprendre, tandis qu'au niveau adulte, l'inhabileté à demeurer indépendant ou à rencontrer les exigences d'un emploi. Ainsi, considérés sous cet angle comme individus, les retardés n'entrent nettement sous aucune classification établie par les recherches sur la débilité mentale. Ils varient beaucoup quant au degré du déficit intellectuel de l'adaptabilité sociale. Certains ont parallèlement des handicaps physiques et des problèmes émotionnels alors que d'autres ont d'autres types d'handicaps ou que tout simplement ils n'en ont pas. Certains requièrent des soins de protection, alors que d'autres réussissent un degré notable d'indépendance. Il y en a qui demeurent reconnus comme retardés alors que d'autres réintègrent la population générale sans plus occasionner aucun souci. Ainsi, (ou) en termes de potentiel intellectuel, l'enfant qui souffre de déficience intellectuelle

---

3. M.E.Q. L'enfant physiquement handicapé a-t-il sa place à l'école? Novembre 1980, pp. 2-8.

légère se situe généralement à l'intérieur d'un quotient intellectuel qui varie de 55 à 75 alors que celui qui souffre de déficience intellectuelle majeure verra son quotient intellectuel varier entre 30 et 50 seulement.

Ainsi énoncée, une telle description de retard mental se limite donc aux symptômes puisqu'il n'y est pas fait mention de sources possibles ou probables de symptômes ou de leur étiologie[4]. Cependant, ladite description ne laisse pas de doute que le retard mental varie grandement dans la gravité de symptômes, et doit donc aussi varier dans le degré d'implication de la source de symptômes. Comme un enfant mentalement retardé peut aussi être atteint de paralysie cérébrale, d'attaques épileptiques, d'aberrations dans son comportement ou n'être que "peu brillant" ou tout simplement lent à apprendre les choses qu'on s'attend d'ordinaire à retrouver chez les enfants de cet âge, il sera très difficile pour l'éducateur de différencier le déficient intellectuel léger de l'enfant en difficulté grave d'adaptation et d'apprentissage puisque les deux clientèles présentent souvent les mêmes symptômes et les mêmes déficiences apparentes. A ce sujet, il suffit de consulter les différentes descriptions que le M.E.Q. en fait pour constater que les termes pour désigner le déficient intellectuel léger et l'enfant en difficultés graves d'adaptation et d'apprentissage peuvent différer même s'ils se complètent souvent avec les définitions et les vues des autres organismes sur la question (voir annexes II et III).

---

4. Encyclopedia of Educational Research, Mentally retarder children, 1966, pp. 828-832.

1.2 DEFINITION DE L'ENFANT EN DIFFICULTE D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE (T.G.A.)

L'enfant en difficulté grave d'adaptation et d'apprentissage appelé "inadapté" ou "exceptionnel" selon le M.E.Q. est défini comme ceci par le projet du M.E.Q. en adaptation scolaire:

"Enfance en difficulté comme les handicapés physiques, les handicapés sensoriels, les déficients mentaux, les mésadaptés socio-affectifs et ceux qui possèdent des troubles d'apprentissage".

Selon le M.E.Q. (énoncé de politique pp. 212-214) l'enfant en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et par le fait même présentant des troubles graves d'apprentissage (T.G.A.) se définit comme étant toute personne fréquentant une école primaire ou secondaire, affectée par un handicap physique ou sensoriel, une déficience mentale, une mésadaptation socio-affective cu des troubles marqués d'apprentissage et qui est soumise soit à un enseignement spécial dans un groupe approprié du fait qu'elle ne peut profiter de l'enseignement régulier, soit à des services particuliers tout en profitant de l'enseignement régulier dans un groupe régulier. Un enfant handicapé physiquement présentera soit un handicap moteur (restriction plus ou moins durable de la motricité volontaire entraînant des incapacités musculaires ou perceptivo-motrices plus ou moins importantes et plus ou moins générales, cette atteinte pouvant être d'origine nerveuse, c'est-à-dire cérébrale ou médullaire, musculaire ou ostéo-articulaire (M.E.Q., l'enfant physiquement handicapé, document de sensibilisation, Novembre 1980, pp. 13-15), soit un handicap organique (troubles congénitaux ou acquis des principales fonctions vitales: fonctionnement respiratoire, circulatoire, digestive, nerveuse, endocrinienne... entraînant une incapacité fonctionnelle permanente). Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'une affection somatique chronique (c'est-à-dire une maladie physique qui évolue lentement et qui dure longtemps), dont les répercussions viennent entraver le développement naturel.

2. CARACTERISTIQUES OBSERVEES [5]

2.1 LES DEFICIENTS INTELLECTUELS LEGERS

2.1.1 Généralités

Un déficient intellectuel éducable est défini par Normand Giroux dans son document inédit "Définition opératoire et descriptive des types d'inadaptation rencontrés en milieu scolaire et pris en charge par les services d'enseignement aux inadaptés à la Commission scolaire Maisonneuve" (op. cit.) "la déficience mentale légère est ce niveau d'intelligence générale correspondant à un Q.I. entre 50 et 80 tel qu'établi par l'examen psychométrique individuel".

L'enfant sera donc dit déficient intellectuel léger lorsque, à une épreuve d'habileté intellectuelle valide, administrée par une personne qualifiée et selon les prescriptions scientifiques, aura un quotien intellectuel qui se situe entre 55 et 75, alors que l'enfant déficient intellectuel moyen aura, dans les mêmes conditions, un quotien intellectuel qui se situe entre 25 et 55. Un écart variable de plus 5 ou moins 5 est considéré comme normal.

2.1.1.1 Aspect physique

L'aspect physique du déficient léger se distingue de celui de l'enfant normal même si, dans certains cas, il est fort difficile de distinguer une démarcation nette entre ces deux individus (selon les études du M.E.Q. et de l'"Encyclopedia of Educational research" déjà citées plus haut).

---

5. Nous avons principalement utilisé les études du M.E.Q., de la "Quebec Association for children with learning disabilities", les synthèses de Normand Giroux, ainsi que l'"Encyclopedia of Educational Research", déjà citées.

Par l'observation, on distingue le déficient intellectuel léger du normal par son état médical individuel, son état psycho-moteur, son état nerveux: nonchalance, fatigabilité, troubles du langage, etc. Généralement, il est plus petit de taille, moins robuste, présentant souvent des signes de dégénérescence. Son rythme de développement est très lent.

Il présente des défauts sensoriels (vision et audition) et des défauts de l'appareil moteur: moins fort aux tests psychologiques et dans l'exécution des travaux pratiques, moins fort, moins résistants, moins précis, moins rapides, etc...

2.1.1.2 Aspect intellectuel

Généralement, le déficient léger présente une infériorité marquée de son intelligence par rapport aux enfants normaux de son âge.

- Du point de vue des sensations: les sens sont absolument nécessaires au bon fonctionnement de l'intelligence et, sans l'intelligence, on ne peut développer les sens. C'est pourquoi, souvent, les déficients mentaux présentent des défauts sensoriels plus fréquents que les normaux.

- De plus, les processus mentaux supérieurs sont des conséquences de la déficience sur la perception, le jugement, le raisonnement...

- Du point de vue de l'attention: celle-ci est la condition essentielle au travail intellectuel. A cause de leur condition physique ou de certains défauts sensoriels, les déficients sont même handicapés pour l'attention spontanée: ils deviennent indifférents et sont plus facilement distraits.

- Quant à la mémoire, celle-ci est un instrument très utile au travail intellectuel. Or, leur mémoire logique est pauvre puisqu'elle doit reposer sur la capacité d'attention, l'habileté à comparer, à associer, sur le degré d'intérêt, de motivation...

- Du point de vue de l'imagination qui doit alimenter l'intelligence et la développer, on note un manque généralisé d'imagination créatrice qui se traduit par les répétitions qui caractérisent les déficients mentaux. A cela s'ajoutent le manque de logique ainsi que d'autres déficiences au niveau des facultés de l'intelligence et de l'apprentissage.

- Du point de vue intellectuel en général, voici quelques symptômes habituels qui caractérisent la déficience intellectuelle légère, selon Normand Giroux (op. cit. pp. 4-20):

  . faiblesse de l'intelligence verbale
  . difficulté dans les tâches du raisonnement
  . troubles de conceptualisation
  . acquis culturel général subnormal
  . curiosité intellectuelle absente
  . jugement pratique limité
  . troubles de l'attention, de la concentration et de la mémorisation
  . capacité d'analyse-synthèse limitée
  . intelligence des situations sociales affaiblie
  . capacité d'adaptation à une tâche nouvelle ralentie
  . vocabulaire limité
  . troubles de l'articulation
  . insécurité
  . troubles de la motivation
  . besoin d'activité physique
  . hypersensibilité (sensibilité excessive)
  . troubles psycho-moteurs (orientation spatiale et temporelle, coordination, motricité globale, etc...)

- anamnèse indiquant un retard dans l'acquisition des contrôles sphinctériens, de la marche, du langage, etc...
- motivation de l'apprentissage académique qui devient très limitée après 12 ans

Le langage est l'un des meilleurs critères d'évaluation du niveau mental d'un individu. Le langage dépend de l'ouïe, du milieu, de la santé physique... Son vocabulaire impressif et expressif sera d'autant plus pauvre et défectueux. Il va conserver plus longtemps le langage enfantin, aura des difficultés de prononciation et de structuration de la phrase.

2.1.1.3 Du point de vue du caractère

L'état de déficience mentale influence non seulement le fonctionnement des processus mentaux, mais il marque aussi la richesse des émotions et la structure du caractère. Même au niveau des instincts, certains déficients mentaux profonds sont handicapés.

Au plan des émotions, tout acte de l'homme s'accompagne d'un état émotif de plaisir ou de déplaisir. Selon des études récentes (W. Cruickshank et G. Johnson, "Education of exceptional children and youth", T.E. Jordan, "The mentally retarded"), plus la personne est intelligente, plus les émotions peuvent devenir complexes et nuancées. Les émotions des déficients sont massives, c'est-à-dire qu'il réagit en bloc et toujours démesurément; il passe facilement d'une joie folle à une grande peine; il manque de contrôle. Alors que la personne intelligente contrôle ses émotions, le déficient intellectuel est impulsif, il explose à la première occasion. De plus, il est très influencable, très dépendant, il se laisse plus facilement entraîner et manque de sens critique. Il est à noter cependant que toutes ces caractéristiques observées chez le déficient mental sont plus ou moins importantes selon le degré de déficience et selon l'individu.

La déficience se reconnaît surtout après l'entrée de l'enfant à l'école et peu avant. Toutefois, l'intelligence étant une mosaïque de facteurs différents, un déficient intellectuel léger particulier ne présente pas nécessairement une atteinte dans tous ces secteurs à la fois. De plus, toutes ces pathologies qui accompagnent la description du déficient léger n'impliquent pas nécessairement la déficience mentale, mais elles sont évidemment susceptibles de l'accompagner.

2.1.2 Autres caractéristiques

La déficience intellectuelle légère qui résulte d'une atteinte fonctionnelle du cerveau est l'état résultant d'un développement mental inharmonieux ou inachevé, caractérisé par une puérilité relative du raisonnement, de l'affectivité et du comportement (qui implique une limite inhérente et permanente de l'intelligence) [7]. Là aussi, il existe de grandes variations de personnalité d'éducabilité et de comportement à l'intérieur de chaque niveau d'aliénation selon l'étiologie de la déficience. Au meilleur, le déficient éducable peut recevoir une formation professionnelle de type semi-spécialisé ou non-spécialisé, conduisant au marché du travail.

En nous inspirant d'une part de la définition du M.A.S. du déficient intellectuel léger, "l'enfant de 0 à 18 ans dont le développement s'écarte de la norme sur le plan physique, intellectuel, psychologique ou social et qui ne peut atteindre son rendement maximum à moins de bénéficier de mesures spéciales" et, d'autre part, par l'observation de la clientèle étudiée, nous pouvons l'identifier par ses qualificatifs d'aspect physique, psychologique, affectif, cognitif et apprentissage social et familial. Voici les principales caractéristiques relevées:

---

7. Kidd, J.-W., "Mentally retarded" 2: 209, août 1964, R. Lavigne, G. Houde, Formation du débile léger, Projet, document inédit, 1973, pp. 3-6.

2.1.2.1 Aspect psychologique

Cet aspect traite des habiletés intellectuelles de l'élève, très souvent dépendantes de la motivation, de la responsabilité simple, de la notion du temps nécessaire pour exécuter un travail, du matériel requis pour le faire ainsi que du coût pour la réalisation du projet. Il ne peut prendre les bonnes décisions sans l'aide des autres (manque d'autonomie). Souvent, ses décisions peuvent être désastreuses, s'il tient plus compte de l'avis de ses camarades que de l'avis de ses professeurs (les adultes en général).

Il est curieux aux choses nouvelles, possède un jugement limité, a des troubles d'attention, de concentration, de la mémoire et demeure à la phase d'intelligence de l'opération concrète et ne passe pas à la phase logique formelle.

2.1.2.2 Aspect affectif

Le déficient intellectuel léger est d'un tempérament instable; il exprime par les paroles et/ou par les gestes facilement et profondément ses besoins. Il peut passer de l'euphorie à la tristesse (il est plus démonstratif). Il court, sautille, se bouscule, ne peut rester en place; ses joies et ses colères sont imprévisibles, plus prononcées et plus longues, donc d'une durée souvent exagérée. Il deviendra coléreux à cause d'une remarque du professeur même si elle est à son avantage; il "boudera". Le reste du cours, il ne peut que difficilement s'arrêter de rire, de parler ou de gesticuler du sujet qui le préoccupe. Les réactions sont très intenses aux événements; c'est le "baromètre" vivant des changements de température.

Il est incapable de relation inter-personnelle. Il est d'une grande générosité, est conduit par le principe du plaisir qu'il peut retirer ou lui être apporté lors d'un travail.

2.1.2.3 Aspect cognitif et apprentissage

Il souffre d'un gros handicap dans l'arithmétique et l'apprentissage des quatre opérations. L'apprentissage de la langue maternelle comporte des lacunes (lecture, écriture, langage très limité). Il possède un vocabulaire limité, accuse des problèmes de langage et de lecture.

2.1.2.4 Aspect social

Le déficient s'adapte très difficilement à un groupe. Il n'aime pas perdre; comme il est joyeux de nature, dépendant de nature, peu loyal dans le sens qu'il dénoncera les coupables s'il est seul et face à l'autorité, il sera à son tour très difficilement accepté par les autres. Dû à son instabilité, il change continuellement de groupe et déplace sa loyauté vers l'un ou l'autre de ses camarades.

2.1.2.5 Aspect familial

Cet aspect peut être considéré comme la cause des résultats observés de son comportement, mais il n'est pas le seul. Ainsi, il ne peut certes pas oublier que sa mère ne se lève pas mais lui crie de se lever pour aller à l'école. Le milieu familial est souvent économiquement et socialement pauvre, l'enfant ne peut que vivre intrusement à l'école ce qui se vit dans la famille.

Bien sûr, il se rend compte du mieux-être des autres élèves qui l'entourent même si nous nous efforçons de le regarder tel qu'il est (il fait la comparaison avec les autres). Il répondra souvent "ce n'est pas moi le pire de la classe" (échec, loyauté, comparaison) à cause d'un certain manque d'idéation chez lui.

2.2 LES TROUBLES GRAVES D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE

Selon le lexique du plan de développement en adaptation scolaire (Commission scolaire régionale Lignery, document de travail, juin 1980, p. 14), l'expression:

> "élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage est utilisée pour désigner les élèves ayant une déficience mentale, un handicap physique ou sensoriel, une mésadaptation socio-affective, une difficulté d'apprentissage ou une combinaison de plusieurs de ces inadaptations".

Selon la grille d'analyse de N. Giroux, moins complète que la précédente, l'expression "troubles d'apprentissage" désigne les syndromes spécifiques suivants: dyslexie, dysorthographie, dyscalculie et retard pédagogique simple (récupération). Ces syndromes se présentent soit seuls, soit associés les uns avec les autres ou même parallèlement avec certaines des caractéristiques observées chez le déficient intellectuel léger. Nous ne décrirons que le T.G.A. en rapport avec les quatre caractéristiques (les 4 syndromes) énumérées, alors que les handicaps physiques, qui relèvent plus du domaine médical, ne seront pas décrits ici.

REMARQUE: Un enfant handicapé physiquement présente soit un handicap moteur, soit un handicap organique. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'une affection somatique chronique dont les répercussions viennent entraver le développement naturel.

- Les handicaps moteurs sont ceux qui souffrent d'une restriction plus ou moins durable de la motricité volontaire entraînant des incapacités musculaires ou perceptivo-motrices plus ou moins importantes et plus ou moins générales. Cette atteinte peut être d'origine nerveuse, c'est-à-dire cérébrale ou médullaire, musculaire ou ostéo-articulaire (M.E.Q., L'enfant physiquement handicapé a-t-il sa place à l'école? Document de sensibilisation, novembre 1980, p. 13).
- D'autre part, on appelle handicapés organiques tous ceux qui souffrent de troubles congénitaux ou acquis, des principales fonctions vitales: fonctions respiratoire, circulatoire, digestive, nerveuse, endocrinienne... entraînant une incapacité fonctionnelle permanente.
- Ce handicap, cette affection somatique, est considéré chronique lorsque la maladie physique évolue lentement et dure longtemps. Toutefois, nous n'étudierons pas en détail cet

aspect médical et spécialisé du handicap physique, bien qu'il soit un des éléments déterminants dans la définition et la compréhension de l'élève en difficulté grave d'adaptation et d'apprentissage. (Annexes II, III)

2.2.1 Dyslexie

Un élève est diagnostiqué dyslexique quand les conditions suivantes sont réunies:

- il éprouve une difficulté particulière, durable et apparamment inexplicable, à identifier et à comprendre les symboles écrits;

- il n'y a ni arriération mentale, ni organicité, ni déficience sensorielle, ni troubles affectifs graves. Il s'agit donc d'un syndrome distinct.

Symptômes habituels: Confusion de lettres à graphies semblables symétriques ou apparentées, confusion des sons semblables, inversion de lettres, de syllabes et de mots, lignes sautées, retours intempestifs, disparition de la ponctuation, impossibilité de mettre le ton, absorption et épuisement de l'attention dans un déchiffrage laborieux, impossibilité de comprendre le sens des mots lus et des phrases.

Caractéristiques:

Tous les dyslexiques présentent l'un et/ou l'autre des deux types suivants de difficulté:

1. d'ordre instrumental: troubles du schéma corporel, de la litéralisation, de l'orientation spatiale et temporelle, de la mémoire auditive, du rythme, de la mémoire visuelle, du langage.

2. d'ordre affectif: instabilité de "repères" affectifs, du permis-défendu, ampleur insuffisante de "l'espace de vie" (limites, barrières, interdits), troubles de l'identification, ambivalence ou insuffisance de rôles parentaux.

Ces déficiences entravent le fonctionnement d'une intelligence par ailleurs saine et empêchent l'enfant d'acquérir et d'intégrer cette habileté visuo-motrice très complexe qu'est la lecture (dysharmonie dans la maturation fonctionnelle).

Le dyslexique éprouve comme ambiguës les distances et les positions relatives des choses entre elles, des formes et de leurs significations (qui dépendent de leur orientation).

Une lecture du dyslexique est caractérisée par une adhérence aux perceptions (donc aux détails), une incapacité de visualisation et de fixation des formes, un manque d'orientation réglée et impérative (de gauche à droite à toutes les lignes), l'impossibilité de "survoler" les lettres, les syllabes et les mots individuels pour s'absorber dans le message du texte, un manque de maîtrise de la relation sens-son et d'organisation supérieure pour maîtriser la syntaxe.

Le dyslexique présente souvent des troubles émotifs qui sont réactionnels (postérieurs) à l'échec.

REMARQUE: On observe un retard de maturation fonctionnelle de l'intelligence dû à des déficiences instrumentales et/ou affectives. Bien qu'ayant un potentiel intellectuel normal, il a un niveau de fonctionnement intellectuel syncrétique, une capacité d'analyse et de synthèse non acquise en entier.

2.2.2 Dysorthographie

Un élève est diagnostiqué dysorthographique quand les conditions suivantes sont réunies:

- il éprouve une difficulté particulière, durable et difficilement explicable à reproduire adéquatement les symboles écrits.

- il n'y a ni arriération mentale, ni organicité, ni déficience sensorielle, ni troubles affectifs graves.

Caractéristiques:

Le syndrome est donc distinct: il accompagne nécessairement celui de la dyslexie: confusion de lettres à graphies semblables, symétriques ou apparentées; confusion de sons semblables, inversions de lettres, de syllabes et de mots, utilisation erronnée de la ponctuation, etc...

Les caractéristiques sont globalement celles de la dyslexie.

2.2.3 Dyscalculie

Un élève est diagnostiqué dyscalculique quand les conditions suivantes sont réunies:

- il éprouve une difficulté particulière et durable à identifier, comprendre et utiliser les symboles mathématiques.

- il n'y a ni arriération mentale, ni organicité, ni déficience sensorielle, ni troubles affectifs graves.

Il s'agit donc d'un syndrome distinct: confusion entre symbole et chose signifiée (signe et objet), méconnaissance du rôle de la position des chiffres dans un nombre, méconnaissance de la signification des signes opératoires, difficulté à reconnaître les directions, difficulté à analyser les rapports topologiques et les relations entre divers éléments d'une figure, difficulté à percevoir les dimensions, tendance à inverser les relations d'ordre, etc...

Caractéristiques:

- Le trouble fondamental est le même que celui de la dyslexie, à savoir une incapacité d'accéder à un système symbolique donné.

- Le symbolisme mathématique, dans sa structure, ses bases et ses principaux principes, est plus simple que le langage écrit: d'où le fait, apparamment, de l'existence d'un plus grand nombre de cas de dyslexie que de dyscalculie.

- Le pré-requis le plus souvent déficient chez les dyscalculiques est l'orientation spatiale.

2.2.4 Retard pédagogique simple (ou récupération)

L'élève est placé en classe de récupération lorsqu'il présente un retard pédagogique important dans une ou plusieurs matières de promotion sans que ce retard soit causé ni par des troubles affectifs à résonnance anti-sociale, ni par des difficultés de nature dyslexique, dysorthographique ou dyscalculique, ni par des troubles organiques, mais résultant plutôt de facteurs extrinsèques tels que: mauvais départ avec une nouvelle méthode, un changement subit de méthodes, une ou plusieurs absences prolongées de l'école, un déblocage majeur après un séjour dans une classe de déficients légers, de perturbés légers ou de dyslexiques.

Caractéristiques:

Les élèves en récupération sont rarement complètement stables et productifs. L'essentiel est qu'ils soient en instance de le devenir. Ils ont déjà acquis une certaine discipline et des attitudes favorables au travail scolaire. Leur motivation est souvent assez bonne.

Conclusion liminaire

Il serait pertinent de noter que cette catégorie d'enfants comporte des groupes très hétérogènes. Tous, cependant, ont cette caractéristique commune: malgré que leurs forces soient normales, ils éprouvent des difficultés variées de nature psychologique et pédagogique. Plusieurs appellations courantes désigneront cette catégorie: troubles d'apprentissage, troubles de la perception, dyslexie, dyscalculie, dysorthographie, troubles du langage, dysfonction cérébrale, etc... Toutes ces déviations peuvent être graves ou mineures et les formes d'inadaptation peuvent à leur tour varier selon les auteurs et les conceptions. Nous avons essayé de les grouper dans ce travail et nous reproduirons en annexe la classification et les définitions appliquées par le Ministère de l'Education du Québec, qui nous semblent mieux intégrer toutes les définitions rencontrées dans notre recherche.

Conclusion:

Nous nous étions fixés comme but de faire ressortir les clientèles qui seront formées à partir d'un nouveau programme et de donner un apperçu des caractéristiques qui peuvent mieux faire comprendre ce que sont ces élèves.

Avec ces éléments, nous sommes prêts à envisager les fonctions simples de travail que pourront exercer les élèves en adaptation scolaire à la polyvalente La Magdeleine. C'est ce que nous poursuivrons dans le prochain chapitre.

CHAPITRE III

LES PROFESSIONS DU PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL POUR LES ELEVES EN DIFFICULTE GRAVE D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE

INTRODUCTION

Le but de ce chapitre dans notre démarche est d'arriver à identifier les fonctions de travaux simples (que nous appellerons profession à l'avenir) que les élèves en difficulté grave d'adaptation et d'apprentissage, pourront exercer suite à leur formation qu'ils ou qu'elles recevront pendant leur séjour au secondaire.

Cette formation sera axée en partie sur les exigences de qualification pour lesdites professions et en partie sur les attitudes et les comportements que tout employeur recherche chez un employé. Pour la première partie, nous utiliserons la classification canadienne descriptive des professions (CCDP)[1] et pour la deuxième partie, nous ferons appel aux expériences du professeur responsable des stages pour les élèves visés par le développement du programme.

Notre cheminement va nous amener à:

- expliquer la classification utilisée par la CCDP
- exposer les éléments explicatifs des profils de qualifications des professions
- sélectionner les professions suivant des caractéristiques spécifiques à la clientèle visée
- synthétiser pour l'ensemble des professions retenues les qualifications nécessaires
- présenter les attitudes recherchées par tout employeur chez leur employé

---

1. Gouvernement du Canada, Classification canadienne descriptive des professions, Tomes I et II, Ministère de la Main d'Oeuvre et de l'Immigration, Ottawa, 1971.

1. LA CLASSIFICATION

1.1 GENERALITES

Jusqu'en 1971, le ministère de la Main d'Oeuvre et de l'Immigration a utilisé différents types de classification des professions. En 1966, en collaboration avec le Bureau fédéral de la statistique, il entreprit la préparation d'une Classification Canadienne Descriptive des Professions. Pour l'élaboration de ce programme, il s'est intéressé à différentes descriptions étrangères et canadiennes existantes. Dans son cheminement, il s'est assuré de la concordance entre ses besoins et ceux de ce Bureau fédéral lors du recensement de 1974 puisque d'était là l'une des principales sources d'information. Cette classification a été rédigée dans le but de faciliter les différentes recherches et analyses de l'ensemble des éventuels utilisateurs du monde du travail et de la formation.

1.2 CARACTERES GENERAUX DE LA CLASSIFICATION

La rédaction de la CCDP a fait appel tant à des innovations qu'à des choix éclectiques. Rappelons les traits originaux de cette classification: l'un d'eux est la multiplicité des usages possibles grâce à son code et à sa terminologie commune qu'elle offre aux utilisateurs de tout le pays. Mais son principe fondamental est le genre de travail accompli. Mais d'autres facteurs discriminateurs ont aussi été pris en considération tels que matériaux et matériel utilisés. Une nouveauté fut cependant introduite comme le nombre de ses grands groupes qui passe de 9 à 23. La création de groupes distincts pour des catégories particulières de professions a aussi été introduite pour répondre à des besoins particuliers. De plus,

dans le CCDP, plusieurs informations complémentaires accompagnent chaque description. Certaines idées et dispositions du Dictionnary of Occupationnal Title (DOT) ont aussi été retenues, comme les renseignements concernant pour les professions les éléments sur les Données-Personnes-Choses, de même que celles de la Classification Internationale de Type de Profession intégrant les définitions des professions à la classification. Les renseignements cotés et descriptifs utiles à cette recherche de classification ont été mis sur ordinateur.

1.3 CARACTERISTIQUES DE LA CCDP

1.3.1 Description du cadre général de la classification

Le genre de travail effectué demeure le critère de base pour grouper les professions, mais d'autres caractéristiques sont aussi prises en considération pour préciser la nature du travail (on groupera alors les professions selon les disciplines, selon la complémentarité des travaux effectués). En fait, la classification comporte quatre niveaux pour permettre le classement des professions de manière précise, les grands groupes, les sous-groupes, les groupes de base et les professions elles-mêmes.

1.3.1.1 Les grands groupes

Les grands groupes constituent le niveau le plus élevé du regroupement des professions. Ils représentent de très larges domaines d'activités. Chaque grand groupe a un numéro de code à deux chiffres, un titre et une définition qui résume les activités professionnelles de ce grand groupe. Chacun de ces groupes est subdivisé en sous-groupes et les titres de ceux-ci de même que leurs numéros apparaissent immédiatement après les définitions du grand groupe.

1.3.1.2 Sous-groupes

Les sous-groupes constituent le second niveau de la classification. Ils ont des numéros de cote à trois chiffres, des titres, des définitions résumés. Après eux, suivent les titres des groupes de base constituant le sous-groupe, avec leur numéro de code.

1.3.1.3 Groupes de base

Les groupes de base constituent le troisième niveau de regroupement. Les groupes de base ont des numéros de code à quatre chiffres, des titres et des définitions qui résument les activités. Ces groupes de base font fréquemment allusion à des inclusions ou des exclusions professionnelles.

1.3.1.4 Professions

La profession est la plus petite catégorie spécifiquement définie dans le système de la CCDP. Chaque définition de profession a un numéro de code à sept chiffres.

Exemple: 9173-110, chauffeur de taxi

91	=	Grand groupe
917	=	Sous-groupe
9173	=	Groupe de base
9173-110	=	Profession

Les trois chiffres attribuent pour chaque profession un code unique qui augmente de quatre en quatre.

1.3.1.5 Famille

Dans certains cas, il a été utile de regrouper des professions par famille à l'intérieur des groupes de base. Les familles ont des titres qui indiquent les numéros de code des professions qu'elles regroupent mais en tant que telles n'ont pas de numéro de code et ne comportent pas de définitions.

Ex.: 8125, Travailleurs des abattoirs, conserveries et usines de conditionnement de la viande.

1.3.1.6 Groupes de base spéciaux

Certains groupes de professions ont été traités de manière particulière au niveau du regroupement de base. Ce sont les surveillants, les contremaîtres, les contrôleurs, les vérificateurs, les essayeurs, les trieurs et les échantillonneurs, les manoeuvres; et les groupes résiduels qui sont reconnaissables par l'abréviation n.c.a. (non classés ailleurs) qui figure dans leur titre.

1.3.1.7 Groupes résiduels

Il n'est pas toujours possible d'établir un groupe homogène pour toutes les professions. Pour palier à cette difficulté, la CCDP a prévu diverses variantes pour ces groupes résiduels.

1.3.1.7.1 Grands groupes

Le grand groupe 99 est un groupe résiduel pour les professions qui ne peuvent être classées de manière satisfaisante dans aucun autre grand groupe de classification.

1.3.1.7.2 Sous-groupes résiduels

Les sous-groupes résiduels permettent la classification de deux types de professions:

- celles qui appartiennent au grand groupe, mais qui ne peuvent être classées dans l'un des sous-groupes;
- celles dont les tâches se rattachent à plus d'un sous-groupe.

A quelques exceptions près, le numéro de code se termine par 9 et le titre du groupe est identique au grand groupe précédé du mot AUTRES.

Ex.: 519, Autres travailleurs spécialisés dans la vente.

1.3.1.7.3 Groupes de base résiduels

Les groupes de base résiduels permettent de la même manière de classer les professions qui, bien qu'appartenant au même sous-groupe ne peuvent être classés dans l'un ou l'autre des groupes de base; ou les professions dont les tâches relèvent de plus d'un de ces groupes de base. Le code de quatre chiffres se termine par 9. Son titre est le même que celui du sous-groupe.

Ex.: 5199, Autres travailleurs spécialisés dans la vente. N.C.A.

1.3.1.7.4 Groupes spéciaux n.c.a.

Certains sous-groupes et groupes de base ont un titre comportant l'abréviation n.c.a., mais non pas de code se terminant par 9, parce que ce n'est pas le seul groupe de travailleurs qui exercent cette activité.

1.3.1.7.5 Groupes résiduels à sept chiffres

L'usage d'un titre de groupe résiduel à sept chiffres permet de classer des professions à faible importance économique et/ou un classement temporaire. Le code se termine toujours par 99 et son titre commence par autre.

Ex.: 5133-199, Autres voyageurs de commerce.

1.4 AUTRES PROCEDES

On dispose de dix chiffres pour identifier les groupes de base (0 à 9). Quelquefois, cette disponibilité est insuffisante et il faut recourir à deux ensembles de sous-groupes pour satisfaire aux exigences de la classification.

Ex.: 816/817, Travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et des matières analogues.

Dans cette approche de la classification des numéros ne sont pas utilisés dans le système de codification de la CCDP pour permettre d'ajouter des grands groupes, des sous-groupes, des groupes de base ainsi que des professions particulières pour répondre à l'expansion des activités professionnelles.

CONCLUSION LIMINAIRE

Nous nous étions proposés d'expliquer la codification des professions telle qu'utilisée par le CCDP, c'est une chose faite. La deuxième partie de notre propos aborde les éléments des profils de qualification.

2. LES PROFILS DE QUALIFICATION

2.1 PRESENTATION DES DONNEES

Nous connaissons donc le système de codification utilisé par le CCDP permettant de classer les groupes d'occupation avec beaucoup d'homogénéité. Il importe maintenant de déterminer les qualifications indispensables à un travailleur pour bien exécuter le travail décrit dans chaque groupe. Mais fréquemment, dans cette partie, ces groupes de base deviennent des chapitres composés d'un ou de plusieurs ensembles, lui-même constitué d'un certain nombre d'occupations, ayant des cotes significatives identiques ou analogues en terme d'aptitude, d'intérêts, d'indices de tempérament et des niveaux semblables d'instruction et de formation.

De plus, chacun de ces chapitres contient des notes relatives aux profils de qualification. Ce profil n'est en fait que le résumé des qualités nécessaires pour réussir un de ces ensembles d'occupations ou dans une profession particulière.

2.2 CATEGORIES DE DONNEES

Plus spécifiquement ce profil de qualification effectué se résume en termes d'aptitudes, d'activités physiques, de conditions d'ambiance, de formation générale, de préparation professionnelle spécifique, d'intérêt et d'indices de tempérament. Ces indications sont coiffées des en-têtes suivantes dans tous les profils de qualification.

APTITUDE AP CA FG PPS INT. IT
GUNSPQKFMEC

Voici comment ces diverses données peuvent se définir; ces définitions sont faites dans les termes généralement utilisés par les psychologues et les orienteurs:

FACTEURS D'APTITUDES ET DEFINITIONS:

L'expérience a démontré que certaines aptitudes étaient essentielles à la réussite professionnelle. Dans la CCDP, les aptitudes sont considérées comme la capacité ou la faculté spécifique d'un individu à acquérir les connaissances nécessaires pour bien remplir ses fonctions. Onze facteurs d'aptitudes sont pris en considération pour mesurer le niveau d'aptitude adéquat à la réussite professionnelle.

Intelligence : G

Habileté générale à apprendre. Habileté à comprendre des instructions et à en saisir les principes fondamentaux. Habileté à raisonner et à prendre des décisions.

Aptitude verbale : V

Habileté à comprendre le sens des mots et les idées qui y sont associées et à les utiliser à bon escient. Habileté à comprendre la langue, à saisir la relation des mots et le sens des phrases. Habileté à donner des renseignements ou à exprimer des idées de manière claire.

Aptitude numérique : N

Habileté à faire rapidement des calculs exacts.

Perception spatiale : S

Habileté à imaginer des formes géométriques et à se représenter des volumes à partir de dessins. Habileté à saisir la relation fonctionnelle des objets dans l'espace. Cette aptitude est particulièrement précieuse pour la lecture des "bleus" ou la solution de problèmes de géométrie. On la décrit fréquemment comme l'aptitude à "visualiser" des objets à deux ou trois dimensions ou à se représenter visuellement des formes géométriques.

Perception des formes: P

Habileté à relever les détails pertinents dans les objets, les illustrations ou les représentations graphiques. A faire des comparaisons visuelles et à remarquer les légères différences de formes ou de teintes dans les illustrations et d'épaisseur ou de longueur des traits dans les dessins.

Perception des écritures: Q

Habileté à relever les détails pertinents dans les textes et les tableaux. A voir les différences dans les copies, à faire la lecture d'épreuves de textes et de chiffres et à éviter les erreurs d'inscription ou de lecture dans les calculs.

Coordination de la vue, des mains et des doigts: K

Habileté à coordonner la vue et le mouvement des mains et des doigts pour exécuter des mouvements rapides et précis. Habileté à répondre à une indication par un mouvement rapide et précis.

Dextérité digitale : F

Habileté à mouvoir les doigts rapidement et avec précision pour manipuler des petits objets.

Coordination de la vue, des mains et des pieds : M

Habileté à coordonner le mouvement des mains et des pieds en réponse à un stimuli visuel (cette aptitude n'est pas mesurée par le GATB).

Discrimination des couleurs : E

Habilité à percevoir ou à reconnaître les similitudes ou les différences de couleurs, de teintes ou de nuances. A reconnaître une couleur particulière, à faire des combinaisons de couleurs harmonieuses ou contrastantes, ou à assortir parfaitement les couleurs (cette aptitude n'est pas mesurée par le GATB).

Cotes du test d'aptitudes : C

Les cotes sont appliquées selon l'échelle suivante:
NIVEAUX

1. Les 10% supérieurs de la population active
2. Le tiers supérieur à l'exclusion des premiers 10%
3. Le tiers médian de la population active
4. Le tiers inférieur à l'exclusion des derniers 10%
5. Les 10% inférieurs de la population active

Cinq niveaux sont pris en considération pour chaque aptitude, à l'exception de l'intelligence qui n'en compte que quatre. Bien que beaucoup d'emplois ne requièrent pas plus d'intelligence que celle que possèdent les 10% inférieurs de la population active, il semble irréaliste d'essayer d'établir une cote à ce niveau sans faire passer un test individuel aux personnes qui occupent de tels emplois.

Interprétation des cotes d'aptitudes

Le lecteur trouvera ci-dessous, un échantillon de profil d'aptitudes qui, normalement, fait partie du profil complet de qualifications pour un ensemble d'occupations afin de lui faciliter la compréhension du texte qui suit:

ECHANTILLON DE PROFIL D'APTITUDES

G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C
3	4	4	4	3	5	3	4	3	5	5
4		5		4	4		3			4
										3

Aptitudes significatives

Le facteur S - Perception spatiale, n'a qu'une seule cote de niveau 4. Les cotes soulignées indiquent simplement qu'il s'agit d'une aptitude significative pour bien exécuter le travail décrit. Le facteur P - Perception des formes, comporte deux cotes, l'une au niveau 3, l'autre au niveau 4. Chacun des niveaux d'aptitudes est considéré comme significatif pour la bonne exécution du travial et se justifie par la variété des occupations groupées dans l'ensemble.[2]

Cotes multiples pour les facteurs d'aptitudes

Plusieurs cotes seront fréquemment indiquées pour chaque facteur d'aptitude. Plus le nombre d'occupations augmente à l'intérieur d'un même ensemble et plus les occupations diffèrent par leur complexité, plus il est probable de retrouver plusieurs cotes pour le même facteur d'aptitude. En règle générale, la première

---

2. Le niveau 5 a été attribué lorsque la définition professionnelle initiale n'indique pas que l'aptitude en question soit nécessaire à la pratique du métier. Cela permet de donner tout leur sens aux cotes de niveau 4.

cote inscrite directement sour le facteur d'aptitude indique que la majorité des occupations énumérées dans l'ensemble se situent à ce niveau. Dans l'échantillon de profil d'aptitudes, la majorité des occupations se trouvent au niveau 3 pour P - Perception des formes, tandis que la minorité des occupations se situent au niveau 4. Pour le facteur C - Discrimination des couleurs, il y a trois cotes, la dernière étant au niveau 3. Cela signifie que l'aptitude à distinguer les couleurs n'est importante que pour peu d'occupations de l'ensemble. Normalement, ces occupations sont alors mentionnées séparément dans le texte relatif aux aptitudes et compétence qui suit immédiatement le profil de qualifications.

Gradation des cotes

Dans l'échantillon de profil d'aptitudes, le facteur F - Dextérité digitale, a deux cotes qui ne sont pas inscrites en ordre numérique. La cote 4 vient avant la cote 3. Cela s'appelle la GRADATION dans la CCDP et indique qua la majorité des occupations se situent au niveau 4 alors que la minorité est cotée au niveau 3.

Cet exemple illustre bien le fait que, dans le tome II, la majorité des occupations est représentée par la première cote donnée et que les cotes suivantes s'appliquent à la minorité. Il convient donc de souligner à l'intention des lecteurs que l'ordre des cotes ne correspond pas à l'ordre de complexité suivi dans l'énumération des TITRES DE PROFESSIONS.

Analyse des ensembles multiples

Dans plusieurs chapitres, il y a plus d'un ensemble. Chaque ensemble d'occupations a son propre profil de qualifications et ces profils sont énumérés en raison inverse de la complexité en ce qui concerne les aptitudes nécessaires.

Relation entre les niveaux et les points

Les niveaux d'aptitudes des profils de qualification peuvent être mis en parallèle avec les points obtenus par la batterie générale d'aptitude (GATB). Les résultats du test individuel d'aptitude GATB sont donnés en points étalonnés. A l'aide de ces notes étalonnées et des centiles (rarement utilisés par le GATB), les cinq niveaux d'aptitudes peuvent être représentés graphiquement.

Une mise en garde s'impose ici: il ne faudrait pas faire de projections statistiques à partir de ces données. Les cotes de la CCDP ne doivent pas être considérées comme notes absolues pour accepter ou rejeter un candidat à un certain emploi: elles donnent cependant une idée assez valable des aptitudes générales qu'il faut posséder pour réussir dans un domaine professionnel.

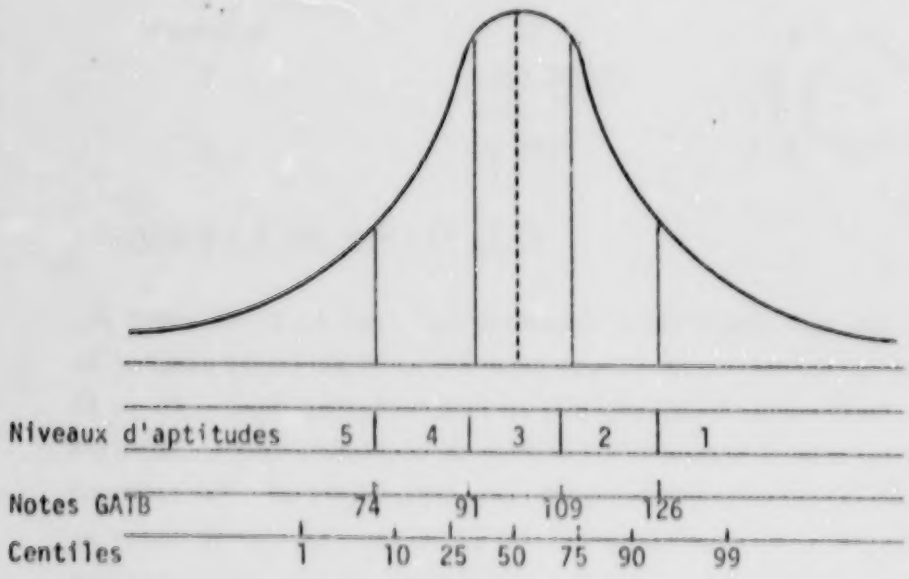

Relation entre les niveaux d'aptitudes de la CCDP, les notes d'aptitudes GATB, les centiles et la distribution hypothétique normales avec une moyenne de 100 et un écart type de 20.

Activités physiques et conditions d'ambiance

Dans le tome I de la CCDP - classification et définitions, la plupart des métiers ont été cotés en termes d'activités physiques (AP) et de conditions d'ambiance (CA). Ces cotes sont données, sous forme de lettres et de chiffres codés, juste avant la définition professionnelle.

Dans le tome II - normes professionnelles, ces mêmes indications sont reprises dans le profil de qualifications. Dans les chapitres du tome II qui comprennent un ou plusieurs ensembles, les cotes pour les activités physiques indiquent la capacité physique que doit avoir le travailleur pour satisfaire aux exigences de la tâche. Les cotes des conditions d'ambiance indiquent par ailleurs dans quel milieu s'effectue le travail. Pour éclairer le lecteur, voici un exemple de profil pour un chapitre comprenant deux ensembles:

Ensembles	AP	CA
A	L-Lo 34567 L-Lo 347	I-D 57 I-D 5
B	Lo 3456	D 56

Interprétation des codes AP et CA

Les codes AP et CA pour les ensembles s'expriment par une série de lettres et de chiffres et sont repris dans l'ordre du tableau AP et CA. Dans certains cas, il y a plusieurs cotes pour un ensemble: dans l'exemple de profil, l'ensemble A en a deux pour les AP. En règle générale, la première cote (L-Lo 34567) se rapporte aux métiers de la moitié supérieure de l'ensemble analysé, alors que la deuxième (L-Lo 347) concerne la moitié inférieure de cet ensemble. Si le lecteur veut trouver les codes exacts AP et CA pour un métier particulier, il peut le faire en prenant le code de 7 chiffres qui précède le titre qui l'intéresse dans la liste des professions énumérées avant

le profil de qualifications, et en se reportant au même code de 7 chiffres dans le tome I où figurent les codes AP et CA pour chacun des métiers. Dans le tome II, lorsqu'il s'agit de "groupes", les codes AP et CA sont indiqués séparément pour chaque profession.

Les codes AP et CA sont expliqués en détail dans le tome I de la CCDP aux pages 1487, 1488, 1489 et 1490.

Formation générale et préparation professionnelle spécifique

Dans le tome I de la CCDP - classification et définitions, les métiers ont également été cotés pour la formation générale (FG) et la préparation professionnelle spécifique (PPS). Ces cotes figurent sous forme de chiffres juste avant la définition professionnelle.

Interprétation des cotes

Dans le tome II - normes professionnelles, ces indications figurent dans le profil de qualifications. Dans chaque chapitre composé d'un ou de plusieurs ensembles, les cotes FG sont généralement indiquées par une suite de chiffres, par exemple: 4-3 (12 à 9 ans d'études). Les cotes PPS sont indiquées de la même façon, exemple: 8-5 (de plus de 4 ans à plus de 6 mois de formation). Dans les "groupes", il n'y a normalement qu'une seule cote FG et une cote PPS puisque le profil de qualifications est donné pour chaque profession. L'explication complète des codes utilisés en matière de FG et de PPS figure dans le tome I de la CCDP, aux pages 1484, 1485 et 1486. Une interprétation différente de la FG en termes d'années d'études est exposée dans le tableau de la page suivante:

Tableau de la formation générale

Niveaux	Durée approximative des études
6	17 ans et plus
5	13 ans à 16 ans
4	11 ans à 12 ans
3	9 ans à 10 ans
2	7 ans à 8 ans
1	0 an à 6 ans

Tableau de la préparation professionnelle spécifique

Niveaux	
1	Simple démonstration
2	Au-delà de la démonstration, jusqu'à 30 jours
3	Plus de 30 jours, jusqu'à 3 mois
4	Plus de 3 mois, jusqu'à 6 mois
5	Plus de 6 mois, jusqu'à 1 an
6	Plus d'un an, jusqu'à 2 ans
7	Plus de 2 ans, jusqu'à 4 ans
8	Plus de 4 ans, jusqu'à 10 ans
9	Plus de 10 ans

Enumération et définition des facteurs d'intérêts

De nombreuses études psychologiques indiquent qu'il y a une corrélation évidente entre l'intérêt manifesté pour un certain domaine d'activités et la satisfaction professionnelle. Pour les besoins de l'analyse de la CCDP, l'intérêt peut se définir comme une tendance à se laisser absorber par un travail à cause de l'attrait particulier d'un domaine d'activités et à refuser automatiquement de participer à toute forme d'expérience dans un domaine qui est à l'antipode du premier. Il y a cinq paires de facteurs d'intérêts en opposition, ce qui implique que le choix de l'un entraîne le rejet de l'autre.

Voici le tableau des facteurs d'intérêts utilisé dans la CCDP:

1. Aimer travailler avec des choses et des objets.
2. Aimer avoir des relations professionnelles avec les gens.
3. Aimer le travail routinier, concret et organisé.
4. Aimer travailler avec les gens pour ce que l'on croit être leur bien au sens social du terme ou aimer entretenir des relations ou des conversations avec eux.
5. Aimer les travaux qui donnent du prestige et confèrent l'estime des autres.
6. Aimer les relations et les contacts humains.
7. Aimer le travail scientifique et technique.
8. Aimer le travail abstrait et créateur.
9. Aimer les activités ou le côté scientifique et technique des choses l'emporte sur le facteur humain.
0. Aimer les activités se traduisant par des résultats tangibles.

Enumération et définition des indices de tempérament

S'il faut des aptitudes particulières pour exercer un métier, il faut aussi y être entraîné par des dispositions profondes. Ce sont ces dispositions qui sont appelées "indices de tempérament" et que pour les besoins de l'analyse la CCDP définit comme les qualités innées et quasi-constantes qui constituent des caractéristiques individuelles en termes de préférence, d'inclination ou de disposition. Dans la CCDP les "indices de tempérament" sont évalués en fonction de douze situations de travail auxquelles les travailleurs doivent s'adapter ou qu'ils choisissent par convenance personnelle. Voici la liste des douze points pris en considération:

1. Aimer le travail diversifié, souvent caractérisé par de fréquents changements.
2. Aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences.
3. Aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel pour régler des questions.
4. Aimer diriger, contrôler et organiser l'ensemble d'un travail ou le travail d'autres personnes.
5. Aimer les rapports humains qui dépassent la simple communication de directives de travail.
6. Aimer travailler seul, à l'écart des autres, même pour exécuter des tâches qui font partie d'un travail d'ensemble.
7. Aimer exercer une influence sur les opinions, les attitudes ou les jugements des autres à propos d'idées ou de faits.
8. Savoir garder son sang-froid pour travailler de manière efficace dans des situations critiques ou imprévues et prendre les initiatives nécessaires.
9. Aimer juger de la valeur d'informations en fonction de critères sensoriels ou rationnels (pour faire des généralisations, porter des jugements ou prendre des décisions).
10. Aimer juger de la valeur d'informations en fonction de critères mesurables et vérifiables, pour faire des généralisations, porter des jugements ou prendre des décisions.

X. Aimer donner une interprétation personnelle de sentiments, d'idées ou de faits.

Y. Aimer travailler avec précision à l'intérieur de limites, de tolérances et de normes établies.

Interprétation des codes d'intérêts et des indices de tempérament

Pour éclairer le lecteur, voici un profil partiel des intérêts et des incides de tempérament pour les trois ensembles d'un chapitre:

Ensembles	Int.	IT
A	910	0Y1
	91	0Y
B	91	0Y
C	913	0Y2

Seuls les intérêts et les indices de tempérament les plus significatifs sont évalués pour un ensemble de professions ou, parfois, pour un métier unique. Ces cotes sont inscrites par ordre d'importance et donnent un schéma général pour les professions groupées dans l'ensemble. Habituellement, les facteurs d'intérêts pour chaque ensemble sont représentés par deux chiffres au moins. Dans certains cas, comme ici dans l'ensemble A, il y a deux cotes pour les intérêts et les indices de tempérament. En général, la première cote (ici 910 et OY1) s'applique aux occupations de la moitié supérieure de l'ensemble qui commandent généralement une FG et une PPS supérieures aussi, alors que la deuxième cote (81 et OY) intéresse les occupations de la moitié inférieure de l'ensemble dont les cotes FG et PPS sont habituellement plus basses.

Le lecteur aura une compréhension plus exacte des occupations de l'ensemble s'il considère les cotes d'intérêts et les indices de tempérament de façon globale, puisque ces indications se complètent. Dans l'exemple de la page précédente, les facteurs d'intérêts et les indices de tempérament de l'ensemble A diffèrent fortement de ceux de l'ensemble C. Ainsi, le facteur d'intérêt 3 (travail routinier et organisé) et l'indice de tempérament 2 (tâches répétitives ou de courte durée), typiques de l'ensemble C, n'apparaissent ni en B ni en A. Dans l'ensemble A, le facteur d'intérêt 0 (activités qui se traduisent par des résultats tangibles) et l'indice de tempérament 1 (travail diversifié et fréquents changements) donnent de cet ensemble une image très différente de celle de l'ensemble C, en dépit de l'identité des codes 91 pour les facteurs d'intérêt et OY pour les indices de tempérament. Cet ensemble illustre bien la signification des ensembles et l'importance de ces différences que l'orienteur doit prendre en considération pour évaluer les chances de réussite ou les possibilités de promotion de son client dans le domaine de travail qui fait l'objet de tout le chapitre.

Dans les "groupes" du tome II, les facteurs d'intérêt et les indices de tempérament sont indiqués pour chaque profession, ce qui fait immédiatement ressortir toutes les différences.

APTITUDES ET COMPETENCE

Agencement des données

Dans cette partie, les diverses cotes d'aptitudes, d'activités physique et de conditions d'ambiance sont élaborées.

Une phrase décrit chaque aptitude significative, dans l'ordre du tableau du profil de qualifications. Il arrive parfois qu'une seule phrase décrive plus d'une aptitude.

Le facteur G - Intelligence est toujours repris dans cet exposé, qu'il s'agisse ou non d'une aptitude significative, et quel que soit le degré de "capacité d'apprendre" nécessaire. En général, cette phrase mentionne le degré de complexité des études correspondant à l'échelle de la formation générale.

Les exemples utilisés pour décrire une aptitude significative s'appliquent généralement à la majorité des occupations de l'ensemble. Lorsqu'une aptitude n'est significative que pour une ou deux professions de l'ensemble, elle peut être décrite séparément. Comme le lecteur le verra, toutes les aptitudes indiquées dans le profil de qualifications ne sont pas nécessaires pour toutes les professions groupées dans un ensemble. En cas de doute, il devra se reporter à la définition de la profession individuelle du tome I.

Lorsque les facteurs d'aptitudes et de compétence sont identiques pour plusieurs profils de qualifications, ils font généralement l'objet d'une seule définition. Lorsque, au contraire, il y a de nombreuses différences en termes d'aptitudes et de compétence d'un ensemble à l'autre, celles-ci sont décrites séparément pour chacun des ensembles.

En vue d'éviter les répétitions inutiles, les définitions des activités physiques, comme la manipulation par exemple, ont souvent été confondues avec les définitions des facteurs d'aptitudes K, F ou M. Par contre, s'il n'y a aucun lien entre une activité physique et une aptitude significative, cette activité est mentionnée séparément. Les définitions des conditions d'ambiance sont générales et s'appliquent à tout l'ensemble, sauf lorsqu'il existe des conditions très particulières pour une ou deux professions de l'ensemble.

A noter encore que les définitions des professions du tome I de la CCDP énumèrent en termes généraux, les diverses tâches d'une multitude d'emplois similaires que l'on retrouve dans beaucoup d'entreprises, et qu'il ne faudrait pas les considérer comme des énoncés de fonctions applicables à des emplois spécifiques dans des entreprises particulières. Dans certains cas, le lecteur devra mentalement corriger certaines cotes d'aptitudes du profil de qualifications pour les faires coïncider avec la réalité. Ainsi, dans le tome I de la CCDP, la description du travail d'un ouvrier de la production peut faire une place importante à la perception des formes parce que le travailleur a pour tâche d'inspecter visuellement les produits finis. Par contre, dans l'usine où le candidat cherche à se faire embaucher, ce travail est confié à un contrôleur de la qualité, et la perception des formes devient donc secondaire pour l'ouvrier de la production.

Nombreuses sont les définitions de professions du tome I qui se terminent par des "clauses de possibilités". Ces clauses n'ont pas été prises en considération pour établir les cotes d'aptitudes d'intérêts ou d'indices de tempérament. Elles peuvent cependant s'appliquer à certains emplois spécifiques et commandent dès lors la modification de la cote des aptitudes significatives. Dans le tome II de la CCDP, le poste de 8526-110 contrôleur de remorques de camion en fin de chaîne,est coté au niveau 5 pour le facteur E (coordination de la vue, des mains et des pieds). Parmi les "clauses de possibilités" de la définition de la profession figure celle qui prévoit l'essai des véhicules sur route. Si cette clause s'applique au travail qu'exige l'employeur, la cote doit au moins être portée au niveau 3 et devient de ce fait significative.

Traitement spécial du facteur d'aptitude C - Discrimination des couleurs

Dans certains cas, le lecteur ne sait comment interpréter la cote 7 (voir) des activités physiques parce qu'elle embrasse:

- l'acuité visuelle pour les objets éloignés
- l'acuité visuelle pour les objets proches (souvent liée à l'aptitude P)
- la perception du relief (souvent liée à l'aptitude S)
- l'accomodation
- le champ visuel
- la vision des couleurs (souvent liée à l'aptitude C)

Pour aider le lecteur à interpréter la cote de la vision des couleurs reprise sous AP7, disons que le niveau 4 pour l'aptitude C indique qu'il faut voir les couleurs, alors que le niveau 5 indique que ce facteur est négligeable.

Pour l'aptitude C, le niveau 4 en matière de vision des couleurs signifie qu'il faut pouvoir reconnaître et distinguer les couleurs primaires comme le rouge, le bleu et le jaune.

Selon la définition de la CCDP, la discrimination des couleurs commence au niveau 3, alors qu'il faut pouvoir assortir des couleurs et distinguer les différentes nuances d'une même teinte.

La discrimination des couleurs aux niveaux 2 et 1 signifie qu'il faut pouvoir reconnaître les similitudes ou les différences de couleurs, teintes ou de nuances, pouvoir faire des combinaisons de couleurs harmonieuses ou contrastantes et assortir parfaitement les couleurs.

En résumé, la CCDP réserve les niveaux 1-3 à la discrimination des couleurs, le niveau 4 à la bonne vision des couleurs et le niveau 5 à un facteur négligeable ou totalement absent.

CONCLUSION LIMINAIRE

Nous avons fait ressortir et expliqué les profils de qualification pour les professions que nous analyserons dans notre travail. Cette démarche étant terminée, la sélection des professions peut être envisagée.

3. LA SELECTION DES PROFESSIONS

3.1 PRESENTATION

Nous sommes maintenant en possession des composantes et de leur explication de tout profil de qualification. Il nous sera loisible maintenant en les analysant de sélectionner les professions en fonction de la clientèle visée.

Pour effectuer cette sélection, pour bien choisir celles pouvant être effectivement retenues, nous avons considéré la formation générale (FG) comme étant l'élément le plus discriminatoire parmi l'ensemble des catégories de données analysées précédemment.

Ce niveau de FG minimal exigé, nous l'avons déterminé en incluant notre clientèle dans un niveau bien spécifique et en l'excluant du niveau directement supérieur. Ce niveau minimal et "inclusif" est le niveau 1, correspondant à 6 années ou moins de scolarité. Plus précisément, on le définit de la façon suivante:

Niveau	Raisonnement	Mathématique	Français
1	Faire preuve de bon sens pour suivre des directives simples. Faire face à des situations de travail courantes, avec ou sans variables occasionnelles.	Faire de simples additions et soustractions, lire et recopier des chiffres ou compter et enregistrer.	Un degré de compréhension et une faculté d'expression suffisants pour: - pouvoir faire un travail après avoir reçu des explications ou suivi d'une démonstration - inscrire des renseignements comme les nom et adresse des clients, le poids, le nombre ou le genre du produit sur des étiquettes ou des fiches. - commander verbalement ou par écrit des fournitures comme des serviettes, du savon ou du matériel de travail.

C'est le niveau 2 qui correspond au niveau "exclusif" au niveau de la FG directement supérieur à celui exigé. Il est défini ainsi:

Niveau	Raisonnement	Mathématique	Français
2	Faire preuve de bon sens pour suivre des directives écrites ou verbales détaillées, mais simples. S'occuper de problèmes comportant quelques variables concrètes dérivées de cas types ou appliquées à des situations usuelles.	Faire des opérations simples pour additionner, soustraire, multiplier et diviser des nombres entiers.	Un degré de compréhension et une faculté d'expression suffisants pour: .classer, inscrire aux livres et poster formulaires, chèques, reçus factures. .reporter les données d'un dossier dans un autre, remplir des formulaires de rapports et dactylographier des brouillons ou des copies corrigées. .questionner les chefs et membres des familles pour obtenir des renseignements sur leur âge, leur occupation, le nombre d'enfants, à titre de données pour des enquêtes ou des études économiques. .guider des touristes dans des lieux historiques ou publics en soulignant certaines de leurs caractéristiques comme les dimensions, la valeur ou les autres traits intéressants.

CONCLUSION LIMINAIRE

La sélection des professions a été faite avec les critères des exigences de la formation générale I et permet de présenter en annexe IV l'ensemble de ces professions avec tous les éléments explicatifs tels que décrits par la CCDP. Dans la prochaine partie, la synthèse y sera faite.

4. SYNTHESE DES QUALIFICATIONS NECESSAIRES

4.1 PRESENTATION

Nous avons sélectionné certaines professions en égard aux caractéristiques spécifiques de notre clientèle. Il est maintenant important de fournir sans forme synthétique les qualifications nécessaires à l'ensemble de ces nombreuses professions.

Formation générale

Niveau	Raisonnement	Mathématique	Français
1	Faire preuve de bon sens pour suivre des directives simples. Faire face à des situations de travail courantes, avec ou sans variables occasionnelles.	Faire de simples additions et soustractions, lire et recopier des chiffres ou compter et enregistrer.	Un degré de compréhension et une faculté d'expression suffisants pour: .pouvoir faire un travail après avoir reçu des explications ou suivi d'une démonstration. .inscrire des renseignements comme le nom et adresse des clients, le poids, le nombre ou le genre du produit sur des étiquettes ou des fiches. .commander verbalement ou par écrit des fournitures comme des serviettes, du savon ou du matériel de travail.

Aptitudes

Tous les numéros	G V	nil nil	
5143	N	4	Aptitude numérique (tiers inférieur à l'exclusion des derniers 10%)
7518	S	4	Perception spatiale (tiers inférieur à l'exclusion des derniers 10%)
3→6191-6198-7198-8148 8158-8 38-8 78	P	4 3	Perception des formes (tiers inférieur) (tiers médian)
3→6191-9318	Q	nil	

3 →6191-7198-7518-8178 8538-8548 9318	K	3 4	Coordination de la vue, des mains et des doigts (tiers inférieur)(tiers médian)
4 → -6198-7198-7518 -8148-8158-8178 - - - 8538-8548- -8578 8598-8798-(9159-158) 9518			
4 →5143-6191-7198-9318 - - -9518	F	4 3	Dextérité digitale
4 →5143-6198-7198-7718 8158-8178-8228-8258 8778-8538-8548-8568 8578-8598-8718-8798 (9159-150)	M	4 3	Dextérité manuelle Tiers inférieur à l'exclusion des derniers 10%. Tiers médian
3 →6191-6198-7198-7518 7718-8118-8148-8158 8178-8328-8238-8258 8278-8548-8568-8598 8798-9318-9518			
3 →6191	E	4 3	Coordination de la vue, des mains et des pieds. Tiers inférieur. Tiers médian
4 →5143-7518-7718-8118 8148-8258-8778-8798	C	3 4	Discrimination des couleurs Tiers inférieur. Tiers médian
3 →7198			
4 →8258			

Activités physiques

Travail léger (4-5-6-2-3-7)
Travail sédentaire (4-7)
Travail moyen (2-3-4-5-6-7)
Travail lourd (2-3-4-5-6-7)
Travail très lourd (2-3-4-6-7)

2. Grimper ou garder l'équilibre.
3. Se pencher, s'agenouiller, s'accroupir ou ramper.
4. Tendre les bras, manipuler, tâter ou palper.
5. Palper
6. Entendre
7. Acuité visuelle à courte et longue distance, sens du relief, accomodation, vision des couleurs et champ visuel.

Conditions d'ambiance

A l'intérieur (4-3-5-6-7-2)
A l'extérieur (4-6-7-3-5)
Les deux (6-7-4-5)

2. Froid extrême et variations de température.
3. Chaleur extrême.
4. Humidité.
5. Bruit et vibrations.
6. Risques en termes (mécanique, électricité, brulûres, explosions, énergie rayonnante).
7. Atmosphère ambiante (fumée, odeurs, poussières, buées, gaz, mauvaise aération).

Facteurs d'intérêts

1. Aimer travailler avec des choses et des objets.
2. Avoir des relations professionnelles avec les gens.
3. Aimer le travail routinier, concret et organisé.

Indices de tempérament

1. Aimer le travail diversifié et le changement.
2. Aimer les tâches répétitives ou de courte durée.
3. Aimer effectuer un travail selon des directives particulières.

Données	Personnes	Choses
4. Calculer	5. Persuader	6 Alimenter
6. Comparer	7. Servir	retirer
8. Pas de relations significatives	8. Pas de relations significatives	7. Manutention
5. Copier	6. Signaler	

Préparation professionnelle spécifique

Chapitre		Activités professionnelles
5143	Recevoir	Journaux - Paiements
5143-9318	Distribuer	Journaux - Les matières aux postes de travail
5143	Rendre	Monnaie
5143	Remettre	Reçus
5143	Tenir registre	Livraison - - paiements
6191-8718 9318	Balayer	Planchers - chaussée - postes de travail
6191	Passer	Balai à frange - aspirateur
6191-6198 8578	Cirer	Planchers - chaussures - moules
6191-7198 8118-8158 8167-8228 8258-8278 8568-8578 8598-8798 9318	Nettoyer	Plafonds - murs - lustres - boiseries - fenêtres - salles de toilettes - stores vénitiens - trottoirs - entrées - étables - enclos - poulaillers - appareils - sacs - aires de travail - pièces coulées - postes de travail - à la main articles en verre - argile - porcelaine - le matériel - les machines - billes à pâte - pièces ou produits - moules - à la brosse - papier de verre ou outils de décapage - matériaux récupérés.

6191	Faire briller	Meubles
6191-8258	Exécuter	Travaux légers - peinture - menuiserie - entretien - tâches générales.
6191-8228 9318	Vider	Ordures - volailles - camions citernes
6191	Jardiner	
6198	Servir	Clients
6198	Approvisionner	Bars - (aliments) - (boissons)
6198	Porter	Plats - autres - salle à manger
6198-8798	Assurer	Débarras - entretien - alimentation de machines
6198-8228	Laver	Vaisselle - les carcasses d'animaux
6198	Secouer	Articles blanchis
6198-8568	Plier	Articles blanchis - pièces ou produits
6198-9318	Ouvrir	Porte - des conteneurs
7198	Nourrir	Bétail
7198	Arroser	Cultures
7198	Démarier	Cultures
7198	Biner	Cultures
7198-8228 8568-9318	Emballer	Oeufs - viandes - autres aliments - volailles - pièces ou produits - à la main
7198	Désinfecter	Poulaillers
7198-7718 8258	Recueillir	Sirop d'érable - tourbe - rejet de papier - pulpe
7198-7718	Ramasser	Fruit - à la pelle
7198-8148 8158	Préparer	Légumes - noyaux - fours pour réutilisation
7198	Effectuer	Travaux de routine
7518-7718 8118-8238 8798-9318	Charger	Billes - dans camions - wagons - camions - à la pelle la ferraille - chalands - convoyeurs - palettes - casiers - marchandises en vrac

7518-8238 9318-9518	Empiler	Billes - bois - papier dans la machine
7518	Elaguer	Arbres
7518	Eclaircir	Arbres
7518	Cueillir	Cônes
7518	Planter	Jeunes plants
7518-7718	Vaporiser	Insecticides - de la poussière de roche
7518	Lutter	Contre les feux de forêts
7718	Installer	Racloir
7718-8718 9518	Aider	Monter charpente - autres travailleurs (construction) - à la préparation des cylindres
7718-8258 8718	Dégager	Obstructions - convoyeurs - les déblais
7718	Retirer	Stériles des convoyeurs
7718-8148 8178-8258 8548-8578 8718	Enlever	Les résidus - les scories - amas de carbone - goudron sur les machines , agrafes, élastiques - bouton des chiffons - serre - joints des piles de produits - produits de plastiques (jouets) - débris d'abattage
7718-8568	Tailler	Tourbe - pièces du produit
8118	Régler	Soupapes - pompes - écoulement du minerai
8118-8238 8798-9318	Décharger	Wagons - camions - chalands - convoyeurs - palettes - casiers
8148-8178	Pousser	Chariots - brouettes à bras
8148-8167 8228	Peser	Quantités données - les ingrédients - viandes - autres aliments
8148-8178	Verser	Matières - dans malaxeurs - mélangeurs - cuves - du ciment
8148	Casser	Le mâche-fer à coup de masse

8158-8598	Monter	Portes du four - échafaudages - appareils de lavage
8158	Chauffer	Articles en verre
8158-8228 8568-8578	Couper	Feuilles de verre à longueur voulue - les fruits - matière de longueur
8167	Déverser	Dans les appareils
8167	Prélever	Des échantillons
8167	Déterminer	Le poids spécifique - degré d'acidité
8167	Faire	Des essais - des petites réparations
8167	Parcourir	Les lieux pour déceler défauts
8178-8538	Mettre	Convoyeurs en marche - dans des plateaux - de côté pièces défectueuses
8178	Arrêter	Convoyeurs
8178-8718	Pelleter	Des ingrédients - sur les convoyeurs ou camions
8228	Etiqueter	Viande - autres aliments
8228	Tuer	Volailles
8228-8568 8798-9318	Trier	Volailles - pièces ou produits - matériaux récupérés - articles sur des rayons
8228	Décortiquer	Crustacés
8228	Dénoyauter	Fruits
8238	Ecorcer	Billes à la main
8278-8798	Transporter	Matières d'un atelier à un autre - matériaux entre postes de travail
8278	Débarrasser	Bobines
8278	Polir	Bobines
8278	Récupérer	Les fils et tissus
8538	Déposer	Des objets sur convoyeurs
8538	Attacher	Fils conducteurs
8538	Ajuster	Serre - fils

8548	Vérifier	L'étanchéité des tonneaux
8548-8598 9318	Assembler	Des caisses de bois pleines - clairevoie - par boulonnage - vissage - soudage - collage - rivetage - pressage - les cartons et conteneurs
8548	Etaler	Bouche - pore
8548	Enfoncer	Au marteau des bandes métalliques
8568-8598	Enduire	Pièces ou produits - au pinceau ou pistolet
8568	Assortir	Pièces ou produits
8568	Teindre	Pièces ou produits
8578-9518	Coller	Matières ou pièces - les couvertures livres
8578	Laminer	Matières ou pièces
8598	Décorer	Produits finis
8598	Protéger	Profuits finis
8598	Tremper	Articles dans bains spéciaux
8718	Damer	Asphalte à la main
8718	Diriger	Circulation sur emplacement des travaux
8798	Mélanger	Du ciment
8798	Entasser	Matériaux récupérés
8798	Se servir	De machines simples (scies à chaîne, etc.)
8798	Ebrancher	Arbres abattus
8798	Débroussailler	Les passages
9318	Ranger	Articles sur des rayons
9518	Arrondir	Cahiers cousus
9518	Rogner	Cahiers cousus
9518	Feuilleter	Les pages
9518	Egaliser	Les feuilles ou cahiers

CONCLUSION LIMINAIRE

Nous voilà enfin fixé sur l'ensemble des qualifications qu'il faut développer chez nos élèves pour qu'ils ou qu'elles puissent exercer les professions retenues.

Pour compléter notre tableau il nous faut maintenant faire état des attitudes que tout employeur recherche chez un travailleur. Ce sera notre dernière partie.

5. ATTITUDES RECHERCHEES PAR LES EMPLOYEURS CHEZ TOUT EMPLOYE

5.1 GENERALITES

Depuis plus de 5 ans nous faisons faire des stages aux élèves en difficulté grave d'adaptation et d'apprentissage dans leur dernière année de secondaire. Ces stages sont très structurés et au contact des employeurs, le professeur responsable a développé au cours des années une grille des variables des attitudes que nous aurons à développer dans notre futur programme.

Voici les éléments de cette grille qui fera partie intégrante de notre programme d'enseignement avec la synthèse des profils de qualification.

Assiduité
Politesse envers chef immédiat, collègues, clientèle
Sociabilité
Tolérance
Initiative
Débrouillardise
Ordre
Propreté, tenue vestimentaire, hygiène corporelle
Soin matériel
Rapidité, efficacité
Quantité de travail produit
Qualité du travail
Intérêt
Courtoisie
Collaboration
Compréhension des consignes
Communication

CONCLUSION

Nous voilà au terme de notre démarche de ce chapitre. Nous avons répondu aux attentes présentées au début. Le programme d'enseignement, avec ses composantes, sera maintenant explicité dans le chapitre suivant.

CHAPITRE IV

LES OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT DU PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

INTRODUCTION

Dans le chapitre précédent, il fut présenté d'une part les qualifications nécessaires pour exercer les professions retenues pour former les élèves et d'autre part les attitudes recherchées par tout employeur.

Ces éléments permettent d'envisager maintenant la rédaction des objectifs qui seront proposés aux professeurs dans les ateliers d'enseignement professionnel pour les élèves en difficulté grave d'adaptation et d'apprentissage. Les ateliers deviennent à partir de l'orientation proposée par la démarche le moyen privilégié pour atteindre lesdits objectifs. Il est important ici, d'exposer cette transition. Le projet a pour but de former les élèves à des professions simples, sans pour autant entrer dans une formation spécifique. A titre d'exemple nous désirons former des élèves aux fonctions de livreur, de vendeur de journaux, sans pour autant les mettre en situation d'apprentissage spécifique de la vente, de la livraison de journaux. Il a été envisagé de les former, de les éduquer à être capable de remplir ces fonctions et d'autres en développant l'ensemble des connaissances, des habilités, des comportements acquis, sans reproduire les conditions de travail spécifique pour ces professions. La nuance est importante et il est possible suivant notre hypothèse de développer chez les élèves lesdits comportements, habilités, attitudes, etc., sans passer par la spécialisation de chacune des professions.

Ce chapitre comprend quatre parties, qui seront développées en objectifs généraux et spécifiques, que chaque professeur des ateliers aura à enseigner pour former, l'ensemble des élèves aux fonctions de travail retenues:

- La psychomotricité
- Les activités physiques, les conditions d'ambiance, les aptitudes numériques
- La préparation professionnelle spécifique
- Les attitudes recherchées par tout employeur

Ces quatre parties sont dans leur complémentarité l'ensemble des qualifications pour exercer les professions retenues. La classification canadienne des professions[1], au niveau du profil de qualifications, mentionne à cet égard les aptitudes, les activités physiques, les conditions d'ambiance, la formation générale, la préparation professionnelle spécifique, les intérêts, les indices de tempérament, comme composants dudit profil et c'est ce qui sera développé ici à l'exclusion des intérêts et des indices de tempérament qui sont en réalité des éléments relevant plus de la personnalité de chacun permettant de mieux s'intégrer à une fonction, mais qui ne seront pas enseignés comme tels. En ce qui concerne la formation générale, il a été précédemment mentionné que les professions retenues relèvent du niveau 1 et que les élèves en difficulté grave d'adaptation et d'apprentissage, pour l'école concernée, peuvent atteindre ce niveau. C'est pourquoi les cours de formation générale: français, mathématiques, etc..., vont contribuer à former les élèves dans cette optique et répondre à ce besoin minimum. Ce n'est pas le rôle de la formation professionnelle, qui est envisagée ici, de spécifier les objectifs de cette formation. Elle sera réalisée par les autres professeurs du secteur adaptation scolaire de l'école. Nous voilà fixés sur ce qu'il est proposé de réaliser ici.

---

1. Gouvernement du Canada, Classification Canadienne Descriptive des Professions, Ministère de la Main d'Oeuvre et de l'Immigration, Ottawa, 1971, Tome I, pages 1484 à 1493.

1. LA PSYCHOMOTRICITE

La psychomotricité a été développée suivant deux grandes catégories. La première porte sur le bilan moteur et la deuxième suivant les éléments de motricité de la CCDP.

Cette partie du document énumère les composantes des deux catégories, définit les termes et spécifie les objectifs généraux et spécifiques pour chacune d'elles.

1.1 LE BILAN MOTEUR

1.1.1 Les composantes

Pour les fins du programme à enseigner voici les composantes retenues pour le bilan moteur:

Bilan moteur:
- Shéma Corporel
- Dominances - Discordances
- Latéralité
- Rythme, Temps, Espace
- Discrimination
- Mémoire
- Motricité globale
- Motricité fine
- Equilibre
- Détente, Concentration
- Coordination
- Habiletés manuelles
- Habiletés non-manuelles

1.1.2 La définition de la psychomotricité

Pour les fins de notre programme, eu égard aux objectifs poursuivis, la psychomotricité et ses composantes sont définies comme suit dans les programmes existants à la commission scolaire régionale Lignery.

La psychomotricité est l'éducation du geste au service de la pensée. C'est une action pédagogique et psychologique utilisant le mouvement dans le but d'améliorer le comportement de l'enfant.

Shéma Corporel

Le shéma corporel est la représentation psychique que nous avons de notre corps. Il nécessite une intégration progressive par le cerveau des données diverses enregistrées par les organes des sens, ainsi que par les sensibilités internes du corps.
Le schéma corporel est la prise de conscience de son corps et de la place qu'il occupe dans l'espace.

Latéralité:

La latéralité est la prédominance des habiletés et des capacités fonctionnelles d'un seul coté du corps, correspondant à une dissymétrie dans les hémisphères cérébraux.
La latéralité fait partie intégrante de l'ensemble psychomoteur de l'enfant, et s'introduit après une certaine prise de conscience de son corps. L'enfant peut alors connaître et saisir les deux cotés de son hémisphère les différencier et les intégrer par l'utilisation des gestes, des positions et des mouvements de son corps.

Rythme

Le rythme désigne toute activité volontaire ou passive se renouvelant à intervalles réguliers.

L'être humain obéit à d'innombrables rythmes, dont certains sont imposés par l'environnement physique (saison, temps) d'autres proviennent de son corps (pouls, sommeil, repas) d'autres proviennent encore en raison du plaisir avec l'organisme (musique, repos, travail)

"C'est la façon dont se fait une action, une suite d'actions.
C'est la suite logique dans l'espace, et le temps d'un mouvement ou d'un son."

Temps

Le temps est la mesure de la durée limitée des phénomènes.
Il est lié au vécu corporel. C'est en utilisant son corps et en multipliant les sensations (contact, pression, audition) que l'enfant prendra conscience du déroulement de ses actions dans le temps.
Le temps est en soi insaisissable, ce sont nos actes.

Espace

Etendue indéfinie qui contient et entoure tous les objets.
L'espace réfère à l'organisation d'un espace donné et fait appel aux connaissances de termes: près, loin
gros, petit
haut, bas
avant, arrière

aux notions de lignes: horizontales
verticales
obliques
oblique bas gauche
oblique haut droite

Discrimination

La discrimination est la faculté, l'action de discerner de distinguer, de reproduire des formes géométriques, des couleurs.

Mémoire

La conservation, dans le psychisme de l'homme, de données d'information de toute nature, ralatives à des événements anciens et capacité de retrouver et d'évoquer ces données au moment voulu ainsi que de les analyser comme relevant du passé est ce qui est appelé communément la mémoire. C'est une faculté mentale complexe dont l'importance pour le reste des fonctions intellectuelles est capitale.

Motricité Globale

La motricité globale comprend l'ensemble des gestes moteurs qui assurent l'aisance globale du corps sans rechercher le raffinement d'un geste précis.
C'est encore l'éducation générale de l'être à travers son corps.

Motricité Fine

La motricité fine est le produit de mouvements finis, minutieux et précis faisant appel aux contrôles musculaires de différentes parties du corps: joues, bouche, yeux, doigts, orteils.

Equilibre

L'état de repos d'un corps sollicité par plusieurs forces qui s'annulent définit l'équilibre .
C'est encore la position stable du corps humain, le contrôle de l'attitude corporelle. C'est l'ensemble des réactions du sujet à la pesanteur.

Détente

L'état qui entraîne une diminution des tensions et des contractions physiques et musculaires, définit la détente.

Concentration

C'est la capacité de détente, qui fait appel au corps et à son contrôle.

Coordination

La coordination est la combinaison de plusieurs mouvements préalablement associés. Les exercices de coordination impliquent une action combinée d'au moins 2 mouvements.

Habiletés manuelles

Qualité de celui qui est habile, qui a de l'adresse, de la dextérité des mains et des doigts.
Indépendance des mains, rapidité, endurance, finesse du toucher, agilité des doigts, dextérité tactile, préhension expliquant les habiletés manuelles.

Habiletés non-manuelles

Attention, observation, logique, raisonnement, jugement, mémoire, discrimination, permettant de saisir ce qu'on entend par habiletés non-manuelles.

1.1.3 Les objectifs généraux et spécifiques

Les éléments composant le bilan moteur ont été énumérés, il reste maintenant à spécifier les objectifs généraux et spécifiques à développer chez les élèves. Dans cette partie, les objectifs ébauchés par l'équipe sont à titre indicatif et laissent place à une amélioration tant dans la rédaction que dans la qualité.

1.1.3.1 Schéma corporel

Objectif général:

Rendre l'élève capable de prendre conscience de son corps et de la place qu'il occupe dans l'espace.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable d'identifier chaque partie de son corps.

2. Rendre l'élève capable d'intégrer par les cinq sens les réactions des parties de son corps.

1.1.3.2 Latéralité

Objectif général:

Rendre l'élève capable d'utiliser les deux côtés de son hémisphère, de les différencier et de les intégrer dans l'utilisation des gestes, des positions et des mouvements du corps.

Objectifs spécifiques:

1. Développer la latéralité des étudiants de sorte qu'à la fin de son secondaire V, l'élève sera capable de discerner la droite et la gauche.

2. Rendre l'élève capable de latéraliser.

1.1.3.3 Rythme

Objectif général:

Rendre l'élève capable de réaliser une action, une suite d'actions.

Objectif spécifique:

Développer le rythme des élèves de sorte qu'à la fin du secondaire V, ils puissent réaliser des actes simples et complexes dans un temps donné.

1.1.3.4 Temps

Objectif général:

Rendre l'élève capable d'intégrer son vécu corporel par des actions dans le temps.

Objectifs spécifiques:

1. Développer chez l'élève les notions du temps: temps requis, temps exigé, heure, jour, nuit, saison, etc...

2. Développer pour chaque élève son vécu quotidien en fonction de la notion du temps.

1.1.3.5 Espace

Objectif général:

Rendre l'élève capable de s'organiser dans un espace donné.

Objectifs spécifiques:

1. Développer pour chaque élève la connaissance de l'espace, les termes: près, loin, gros, petit, etc...

2. Améliorer la connaissance de l'espace, de sorte qu'à la fin du secondaire V, les étudiants puissent être capables de s'organiser dans un espace donné.

1.1.3.6 Discrimination

Objectif général:

Rendre l'élève capable de distinguer les formes et reproductions suivantes: cercle - carré - ligne droite - ligne courbe - rectangle - triangle - ligne oblique - losange - trapèze.

Objectifs spécifiques:

1. Développer la discrimination visuelle - auditive - couleurs - formes des élèves de secondaire I.

2. Améliorer pour chaque étudiant les discriminations suivantes: visuelle - auditive - couleurs - formes, de sorte qu'à la fin de son secondaire V l'étudiant aura pris conscience de sa vue - de son ouie - il connaîtra ses couleurs et il devra distinguer clairement les formes les plus usuelles.

1.1.3.7 Mémoire visuelle et auditive

Objectifs généraux:

Mémoire visuelle: rendre l'élève capable de reproduction, de transfert d'inversion au niveau de la mémoire visuelle.

Mémoire auditive: Rendre l'élève capable de reproduction de transfert d'inversion au niveau de la mémoire auditive.

Objectifs spécifiques:

1. Développer la mémoire visuelle et auditive pour chaque élève de secondaire I.

2. Améliorer la mémoire visuelle et auditive des élèves de sorte qu'à la fin de leur secondaire V, ils seront capable d'inversions, de reproductions et de transferts au niveau de la mémoire visuelle et auditive.

1.1.3.8 Motricité globale

Objectif général:

Rendre l'élève capable de prendre conscience de l'ensemble des gestes moteurs qui assurent l'aisance globale du corps sans rechercher le raffinement d'un geste précis.

Objectifs spécifiques:

1. Développer pour chaque élève la motricité globale, la prise de conscience de l'ensemble des gestes moteurs (marcher - sauter - courir - ramper - lancer - attraper - coordination visuo-motrice).

2. Améliorer la motricité globale de sorte qu'à la fin du secondaire V, chaque élève aura pris conscience de l'ensemble de leurs gestes moteurs.

1.1.3.9 Motricité fine

Objectif général:

Rendre l'élève capable de produire des mouvements finis, minutieux et précis faisant appel au contrôle musculaire de différentes parties du corps (joues - bouche - yeux - doigts - orteils).

Objectifs spécifiques:

1. Développer pour chaque élève une motricité aussi fine que possible.

2. Améliorer pour chaque étudiant la motricité fine de sorte qu'à la fin de leur secondaire V, l'étudiant sera capable de produire des mouvements finis, minutieux et précis.

1.1.3.10 Equilibre

Objectif général:

Rendre l'élève capable de contrôler son attitude corporelle, ses réactions à la pesanteur.

Objectifs spécifiques:

1. Développer le contrôle de l'équilibre pour chaque élève.

2. Améliorer l'équilibre des étudiants de sorte qu'à la fin du secondaire V, l'élève devra être capable de contrôler son équilibre, son attitude corporelle, ses réactions à la pesanteur.

1.1.3.11 Détente

Objectif général:

Rendre l'élève capable de prendre conscience de son état de détente qui entraînera une diminution de ses tensions, de ses contractions physiques et musculaires.

Objectifs spécifiques:

1. Développer la capacité de détente pour chaque élève.

2. Améliorer pour chaque élève la prise de conscience de son état de détente de sorte qu'à la fin de son secondaire V, l'étudiant sera capable de détente.

1.1.3.12 Concentration

Objectif général:

Rendre l'élève capable de conceptualiser.

Objectifs spécifiques:

1. Développer pour chaque élève sa capacité de concentration.

2. Améliorer pour chaque élève sa capacité de concentration de sorte qu'à la fin du secondaire V, l'étudiant sera capable de concentration, de concentration du corps, de relaxation.

1.1.3.13 Coordination

Objectif général:

Rendre l'élève capable de combiner plusieurs mouvements préalablement dissociés, d'au moins deux mouvements.

Objectifs spécifiques:

1. Développer pour chaque élève la coordination oculo-manuelle, coordination dynamique des mains, coordination statique.

2. Améliorer la coordination des élèves de sorte qu'à la fin du secondaire V, l'élève sera capable de combiner plusieurs mouvements préalablement dissociés.

1.1.3.14 Habileté manuelle

Objectif général:

Rendre l'élève capable de réaliser une indépendance des mains, une rapidité, de l'endurance, une finesse au toucher, une agilité des doigts, une dextérité tactile, une préhension.

Objectifs spécifiques:

1. Développer pour chaque élève la prise de conscience de l'habileté manuelle.

2. Améliorer pour chaque élève l'habileté manuelle de sorte qu'à la fin du secondaire V, l'élève sera capable de réaliser une indépendance des gestes de finesse de ses mains.

1.1.3.15 Habileté non-manuelle

Objectif général:

Rendre l'élève capable d'attention, de logique, d'observation, de raisonnement, de jugement, de mémoire et de discrimination.

Objectifs spécifiques:

1. Développer pour chaque élève les habiletés non-manuelles.

2. Améliorer les habiletés non-manuelles des étudiants de sorte qu'à la fin du secondaire V, l'élève sera capable d'attention, de logique, d'observation, de raisonnement, de jugement, de mémoire et de discrimination.

1.2 LA MOTRICITE SUIVANT LA CCDP

1.2.1 Les composantes

Pour les fins du programme à enseigner, voici les composantes de la motricité suivant la CCDP: Perception spatiale
Perception des formes
Coordination de la vue, des mains et des doigts
Dextérité digitale
Dextérité manuelle
Coordination de la vue, des mains et des pieds
Discrimination des couleurs

1.2.2 Les objectifs généraux et spécifiques

De ces composantes et des objectifs généraux et spécifiques ont été spécifiés dans le but de préparer les élèves aux fonctions de travail retenues. Voici ces objectifs.

1.2.2.1 Perception spatiale

Objectif général:

Rendre l'élève capable de reconnaître et de réaliser des formes géométriques, des volumes, des dessins et des objets dans l'espace.

Objectifs spécifiques:

1. Avec l'aide d'un double mètre que l'élève soit capable de mesurer à 5 cm près les objets de la classe.

2. Considérant 5 objets de la classe: tableau, fenêtre, porte, table, armoire, que l'élève soit capable de comparer ces objets du plus petit au plus grand.

3. Etant donné 5 longueurs différentes, que l'élève soit capable de classer ces longueurs en fonction des objets de la classe dans une période de 15 minutes.

4. Avec l'aide d'un gallon à mesurer, que l'élève soit capable d'identifier la longueur du plancher et du mur à 5 cm près.

5. Avec l'aide d'un gallon à mesurer, que l'élève soit capable de nommer 5 longueurs différentes en idenfifiant ces longueurs, à différents objets.

Surface

1. Avec l'aide des figures géométriques planes suivantes: triangle, carré, rectangle, losange l'ensemble des élèves devra comparer dans un atelier ou une classe des objets qui ressemblent de très près à ces figures dans un temps de 15 minutes.

2. Avec l'aide des figures géométriques suivantes: triangle, carré, rectangle, losange, cercle, etc... qui seront disposées sur une table, l'élève devra identifier ces figures et réussir à 80%.

3. Etant donné un ensemble de blocs représentant les figures géométriques suivantes: cercle, carré, rectangle, triangle, l'étudiant devra classer ces blocs en considérant les caractéristiques suivantes: épaisseur, minceur, grosseur, petitesse.

4. Considérant les figures géométriques régulières suivantes: cercle, carré, rectangle, losange, triangle, l'élève devra dessiner ces figures avec l'aide d'une feuille quadrillée avec un degré de réussite de 70%.

5. Considérant des figures géométriques régulières et irrégulières dessinées sur acétage, les élèves devront comparer ces figures pour en arriver à un degré de réussite de 80%.

Volume

1. Considérant les objets d'une classe les élèves devront identifier les volumes, les surfaces dans la classe ou l'atelier.

2. Avec l'aide de différents objets de la classe: horloge, table, tableau, porte, etc., les élèves devront comparer ces objets à des volumes différents avec un degré de réussite de 70%.

3. Etant donné les objets d'une classe les élèves devront classer les volumes en considérant les caractéristiques suivantes: du plus petit au plus grand.

4. Etant donné les 3 dimensions d'un volume: longueur, largeur, profondeur, l'élève devra dessiner les volumes suivants: cubes, sphères, parallépipèdes sur une feuille quadrillée avec un degré de réussite de 65%.

5. Considérant divers volumes dessinés sur un acétate: cube, parrallépipède, etc., l'élève devra identifier sur chaque volume les trois dimensions (longueur, largeur, profondeur) avec une réussite de 70%.

1.2.2.2 Perception des formes:

Objectif général:

Rendre l'élève capable de relever des détails pertinents dans les objets, les illustrations ou les représentations graphiques. De faire des comparaisons visuelles, de remarquer les légères différences de formes ou de teintes dans les illustrations.

Objectifs spécifiques:

1. Avec l'aide de crayons de couleurs, rendre l'élève capable de tracer les couleurs primaires, secondaires et tertiaires. Avec un degré de réussite de 100% pour les primaires; de 80% pour les secondaires et 50% tertiaires.

2. Avec l'aide de petits cartons représentant l'ensemble des couleurs primaires et secondaires, l'élève devra identifier ces couleurs avec une réussite de 80%.

3. Considérant deux illustrations l'élève devra comparer ces deux illustrations avec un degré de réussite de 80%.

4. Considérant les objets qui nous entourent dans une classe ou un atelier l'élève devra comparer ces objets pour retrouver ce qui est semblable dans la forme avec un degré de réussite de 80%.

5. Considérant les objets d'une classe l'élève devra différencier ces objets pour retrouver ce qui est semblable dans un degré de réussite de 80%.

6. Etant donné des formes générales identiques (automobile) l'élève devra comparer ce qui est semblable avec un degré de réussite de 80%.

7. Etant donné des formes similaires l'élève devra différencier ce qui est semblable dans un degré de réussite de 80%.

8. Etant donné des représentations graphiques l'élève devra comparer ce qui est semblable avec un degré de réussite de 80%.

9. Etant donné des représentations graphiques similaires l'élève devra différencier ce qui est semblable avec un degré de réussite de 80%.

10. Etant donné deux illustrations de couleur l'élève devra comparer ces deux illustrations pour trouver les teintes qui sont semblables dans un degré de réussite de 80%.

11. Etant donné deux illustrations similaires, l'élève devra différencier ces deux illustrations pour trouver les teintes qui sont semblables dans un degré de réussite de 80%.

1.2.2.3 Dextérité manuelle:

Objectif général:

Rendre l'élève capable de mouvoir les mains avec adresse.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable de déplacer un objet avec ses mains avec adresse pour un nombre donné de fois et en un temps donné.

2. Rendre l'élève capable de marcher avec un objet léger dans les mains sans l'échapper pendant une minute.

3. Rendre l'élève capable de courir pendant 30 secondes avec un objet léger dans les mains sans l'échapper.

4. Rendre l'élève capable de tenir un objet dans les mains avec adresse dans un temps donné.

5. Rendre l'élève capable de manipuler un petit objet avec les mains avec adresse dans un temps donné.

6. Rendre l'élève capable de mouvoir les mains avec adresse dans un temps donné et une période de temps donné.

7. Rendre l'élève capable de faire des gestes avec ses mains dans un temps donné.

8. Rendre l'élève capable d'applaudir avec ses mains avec differentes intensités pendant une période donnée.

9. Rendre l'élève capable de frapper les mains devant et derrière, en haut et en bas, de chaque côté pendant une période donnée.

10. Rendre l'élève capable d'ouvrir et fermer la main avec force pendant une période de 1 minute.

11. a) Rendre l'élève capable de froisser un papier avec ses deux mains;
    b) avec une seule main;
    c) rendre l'élève capable de défroisser du papier.

12. Rendre l'élève capable d'attrapper des objets.

1.2.2.4 Coordination de la vue, des mains et des pieds:

Objectif général:

Rendre l'élève capable de coordonner la vue et le mouvement des mains et des pieds pour exécuter des mouvements rapides et précis. De répondre à une indication par un mouvement rapide et précis.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable de coordonner la vue et les mains en même temps de façon à répondre à un mouvement rapide et précis, pendant un temps donné.

2. Rendre l'élève capable de coordonner en même temps la vue et les pieds de façon à répondre à un mouvement rapide et précis pendant un temps donné.

3. Rendre l'élève capable de coordonner les mains et les pieds en même temps de façon à répondre à un mouvement rapide et précis en un temps donné.

4. Rendre l'élève capable de coordonner en même temps la vue, les mains et les pieds, de façon à répondre à un mouvement rapide et précis pendant un temps donné.

5. Rendre l'élève capable de coordonner en même temps la vue et les mains pendant un travail quelconque et un temps donné.

6. Rendre l'élève capable de coordonner la vue et le pieds en même temps pendant un travail quelconque en un temps donné.

7. Rendre l'élève capable de coordonner les mains et les pieds en même temps pendant un travail quelconque en un temps donné.

8. Rendre l'élève capable de coordonner la vue, les mains et les pieds en même temps pendant un travail quelconque et un temps donné.

1.2.2.5 Coordination de la vue, des mains et des doigts:

Objectif général:

Rendre l'élève capable de coordonner la vue et le mouvement des mains et des doigts pour exécuter des mouvements rapides et précis. De répondre à une indication par un mouvement rapide et précis.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable de coordonner la vue et les mains en même temps pour une consigne donnée et un temps donné.

2. Rendre l'élève capable de coordonner les mains et les doigts en même temps pour une consigne donnée et un temps donné.

3. Rendre l'élève capable de coordonner la vue et les doigts en même temps pour une consigne donnée et un temps donné.

4. Rendre l'élève capable de coordonner la vue, les mains et les doigts pour une consigne donnée et un temps donné.

5. Rendre l'élève capable de coordonner la vue et les mains de façon à répondre à un mouvement rapide et précis.

6. Rendre l'élève capable de coordonner les mains et les doigts de façon à répondre à un mouvement rapide et précis.

7. Rendre l'élève capable de coordonner la vue et les doigts de façon à répondre à un mouvement rapide et précis.

8. Rendre l'élève capable de coordonner la vue, les mains et les doigts de façon à répondre à un mouvement rapide et précis.

1.2.2.6 Dextérité digitale:

Objectif général:

Rendre l'élève capable de mouvoir les doigts rapidement et avec précision pour manipuler des petits objets.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable de manipuler un crayon entre ses doigts de la main pendant une période donnée.

2. Rendre l'élève capable d'attraper de petits objets avec ses doigts, pour un nombre donné de fois en une période donnée.

3. Rendre l'élève capable de manipuler un petit objet avec ses doigts de façon précise pendant une période donnée.

4. Rendre l'élève capable de mouvoir ses doigts pendant une période donnée.

5. Rendre l'élève capable de toucher tous ses doigts de la main pendant une période donnée.

6. Rendre l'élève capable de claquer les doigts pendant un temps donné.

7. Rendre l'élève capable de soulever alternativement les doigts, mains posées à plat pendant un temps donné.

8. Rendre l'élève capable d'opposer successivement chaque doigt au pouce (main droite) - (main gauche).

9. Rendre l'élève capable de se plier les doigts pendant un temps donné.

10. Rendre l'élève capable de toucher à ses doigts pour y découvrir des gestes qu'on peut exécuter avec ses doigts pendant un temps donné.

1.2.2.7 Discrimination des couleurs:

Objectif général:

Rendre l'élève capable de percevoir ou reconnaître les similitudes ou les différences de couleurs de teintes ou de nuances.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable d'identifier avec des crayons de couleurs les teintes foncées avec un degré de réussite de 65%.

2. Rendre l'élève capable d'identifier avec des crayons de couleurs les teintes pâles avec un degré de réussite de 65%.

3. Rendre l'élève capable d'identifier les couleurs primaires avec des crayons de couleurs avec un degré de réussite de 70%.

4. Rendre l'élève capable d'identifier les couleurs secondaires avec des crayons de couleurs avec un degré de réussite de 70%.

5. Rendre l'élève capable d'identifier avec des crayons de couleurs les couleurs tertiaires dans un degré de réussite de 60%.

6. Rendre l'élève capable de reconnaître les différences de couleurs dans des représentations graphiques, des illustrations, avec un degré de réussite de 70%.

7. Rendre l'élève capable de reconnaître les différences de nuances dans des représentations graphiques, des illustrations avec un degré de réussite de 70%.

2. LES ACTIVITES PHYSIQUES, LES CONDITIONS D'AMBIANCE, LES APTITUDES NUMERIQUES.

De l'ensemble des composantes du profil de qualification, les activités physiques, les conditions d'ambiance et les aptitudes numériques ont été retenues pour fins d'enseignement. Cette partie présente les objectifs généraux et spécifiques à atteindre pour la formation des élèves.

2.1 LES ACTIVITES PHYSIQUES

Les activités physiques sont divisées en éléments force, équilibre, grimper, se pencher, tendre les bras, parler. Chaque élément a été développé en objectifs général et spécifiques. Voici les objectifs à atteindre pour préparer dans ce domaine les élèves aux professions retenues.

2.1.1 Objectifs généraux et spécifiques

2.1.1.1 Force:

2.1.1.1.1 Travail sédentaire

Objectif général:

Rendre l'élève capable de manipuler un poids de 10 lbs.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable d'élever ou d'abaisser un poids de 10 lbs pendant un nombre de fois et en un temps donné.

2. Rendre l'élève capable de transporter d'un lieu à un autre, un poids de 10 lbs maximum en un temps donné.

3. Rendre l'élève capable de pousser sur un poids de 10 lbs maximum sur une distance donnée en un temps donné.

4. Rendre l'élève capable de tirer sur un poids de 10 lbs maximum sur une distance donnée en un temps donné.

2.1.1.1.2 Travail léger

Objectif général:

Rendre l'élève capable de manipuler un poids de 20 lbs maximum.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable d'élever ou d'abaisser un poids de 20 lbs maximum en un nombre de fois donné et en un temps donné.

2. Rendre l'élève capable de transporter d'un lieu à un autre un poids de 20 lbs maximum sur une distance donnée et en un temps donné.

3. Rendre l'élève capable de pousser sur un poids de 20 lbs maximum sur une distance donnée et en un temps donné.

4. Rendre l'élève capable de tirer sur un poids de 20 lbs sur une distance donnée et en un temps donné.

2.1.1.1.3 Travail moyen (facultatif)

Objectif général:

Rendre l'élève capable de manipuler un poids de 50 lbs.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable d'élever ou d'abaisser un poids de 50 lbs en un nombre de fois et en un temps donné.

2. Rendre l'élève capable de transporter d'un lieu à un autre un poids de 50 lbs sur une distance donnée et en un temps donné.

3. Rendre l'élève capable de pousser sur un poids de 50 lbs sur une distance donnée et en un temps donné.

4. Rendre l'élève capable de tirer sur un poids de 50 lbs sur une distance donnée et en un temps donné.

2.1.1.1.4 Travail lourd (facultatif)

Objectif général:

Rendre l'élève capable de manipuler un poids de 70 lbs maximum.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable d'élever ou d'abaisser un poids de 70 lbs pour un nombre de fois donné et en un temps donné.

2. Rendre l'élève capable de transporter d'un lieu à un autre un poids maximum de 70 lbs sur une distance donnée et en un temps donné.

3. Rendre l'élève capable de pousser sur un poids de 70 lbs sur une distance donnée et en un temps donné.

4. Rendre l'élève capable de tirer sur un poids de 70 lbs sur une distance donnée et en un temps donné.

2.1.1.1.5 Travail très lourd (facultatif)

Objectif général:

Rendre l'élève capable de manipuler un poids de plus de 80 lbs.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable d'élever ou d'abaisser un poids de 80 lbs et plus pour un nombre de fois donné et en un temps donné.

2. Rendre l'élève capable de transporter d'un lieu à un autre un poids de 80 lbs et plus sur une distance donnée et en un temps donné.

3. Rendre l'élève capable de pousser sur un poids de plus de 80 lbs et plus sur une idstance donnée et en un temps donné.

4. Rendre l'élève capable de tirer sur un poids de 80 lbs et plus sur une distance donnée et en un temps donné.

2.1.1.2 Equilibre:

Objectif général:

Rendre l'élève capable de développer son sens de l'équilibre.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable de maintenir son équilibre en marchant sur une ligne droite pendant un temps donné.

2. Rendre l'élève capable de maintenir son équilibre en marchant sur une ligne courbe pendant un temps donné.

3. Rendre l'élève capable de maintenir son équilibre en marchant sur une ligne brisée pendant un temps donné.

4. Rendre l'élève capable de maintenir son équilibre en montant, en descendant un escalier pendant un temps donné.

5. Rendre l'élève capable de maintenir son équilibre en marchant sur les marches d'un escalier.

6. Rendre l'élève capable de maintenir son équilibre en marchant entre deux lignes parallèles pendant un temps donné.

7. Rendre l'élève capable de maintenir son équilibre de façon stationnaire en gardant les jambes rapprochées pendant un temps donné.

8. Rendre l'élève capable de maintenir son équilibre de façon stationnaire en gardant les jambes écartées pendant un temps donné.

9. Rendre l'élève capable de maintenir son équilibre de façon stationnaire en gardant les jambes croisées pendant un temps donné.

10. Rendre l'élève capable de maintenir son équilibre de façon stationnaire en gardant les jambes ensemble pendant un temps donné.

11. Rendre l'élève capable de maintenir son équilibre en s'accroupissant pour ramasser des objets pendant un temps donné.

12. Rendre l'élève capable de maintenir son équilibre en courant sur des surfaces glissantes où des objets sont animés, pendant 5 minutes.

13. Rendre l'élève capable de maintenir son équilibre en courant sur des surfaces où des objets sont animés avec des mouvements irréguliers pendant 5 minutes.

14. Rendre l'élève capable de maintenir son équilibre en courant sur des surfaces glissantes pendant 5 minutes.

15. Rendre l'élève capable de maintenir son équilibre dans des représentations acrobatiques en exécutant des exercices d'agilité pendant un temps donné.

16. Rendre l'élève capable de maintenir son équilibre dans des représentations acrobatiques en exécutant des exercices d'adresse pendant un temps donné.

17. Rendre l'élève capable de maintenir son équilibre dans des représentations acrobatiques en exécutant des exercices de force pendant un temps donné.

2.1.1.3 Grimper:

Objectif général:

Rendre l'élève agile physiquement.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable de monter et descendre d'une chaise sans tomber.

2. Rendre l'élève capable de monter et descendre d'une chaise avec un objet dans une main.

3. Rendre l'élève capable de monter et descendre d'une chaise avec un objet dans chaque main.

4. Rendre l'élève capable de monter et descendre d'un escabeau de 4' à 6' en 30 secondes.

5. Rendre l'élève capable de monter un escabeau de 4' à 6' et de descendre dos à l'escabeau en 30 secondes.

6. Rendre l'élève capable de monter et descendre d'un escabeau de 4' à 6' avec un objet dans une main en 30 secondes.

7. Rendre l'élève capable de monter et descendre un escabeau de 4' à 6' avec un objet dans chaque main en 1 minute.

8. Rendre l'élève capable de monter un escabeau de 4' à 6' et de descendre dos à l'escabeau en 45 secondes.

9. Rendre l'élève capable de monter et descendre d'une échelle de 6' ou 8' en 30 secondes.

10. Rendre l'élève capable de monter et descendre dos à une échelle de 6' ou 8' en 30 secondes.

11. Rendre l'élève capable de monter et descendre d'une échelle de 6' ou 8' avec un objet dans une main en 1 minute.

12. Rendre l'élève capable de monter et descendre d'une échelle de 6' ou 8' avec un objet dans chaque main en 1 minute.

13. Rendre l'élève capable de monter une échelle de 6' ou 8' avec un objet dans chaque main

14. Rendre l'élève capable de monter et descendre d'un échafaudage.

15. Rendre l'élève capable de monter et descendre d'un échafaudage avec un objet dans une main.

16. Rendre l'élève capable de descendre en reculant d'un escalier en un temps précis.

17. Rendre l'élève capable de monter en reculant d'un escalier (transportant un objet avec une autre personne)

18. Rendre l'élève capable de descendre en reculant (transportant un objet avec une autre personne).

19. Rendre l'élève capable de monter et de descendre d'une table sans tomber en un temps précis.

20. Rendre l'élève capable de monter et descendre d'une table avec un objet dans les mains.

21. Rendre l'élève capable de descendre à dos d'une table avec un objet dans les mains.

2.1.1.4 Se pencher:

Objectif général:

Rendre l'élève capable de pencher son corps vers l'avant et l'arrière

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable de pencher son corps à la taille pendant un nombre de fois et de temps donnés.

2. Rendre l'élève capable de pencher son corps vers le bas pendant un nombre de fois et de temps donnés.

3. Rendre l'élève capable de pencher son corps à la taille avec un objet dans les mains pendant un nombre de fois et de temps donnés.

4. Rendre l'élève capable de pencher son corps vers le bas avec un objet dans les mains pendant un nombre de fois et de temps donnés.

2.1.1.4.1 S'agenouiller:

Objectif général:

Rendre l'élève capable de plier les jambes de façons à reposer sur l'un des genoux ou sur les deux.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable de reposer sur un genoux de façon stationnaire pendant un temps donné.

2. Rendre l'élève capable de reposer sur les deux genoux de façon stationnaire pendant un temps donné.

3. Rendre l'élève capable de reposer sur les deux genoux de façon stationnaire pour soulever un objet pendant un temps donné.

4. Rendre l'élève capable de reposer sur les deux genoux de façon stationnaire pour déposer un objet pendant un temps donné.

5. Rendre l'élève capable de reposer sur les deux genoux de façon stationnaire pour exécuter un travail quelconque pendant un temps donné.

2.1.1.4.2 S'accroupir

Objectif général:

Rendre l'élève capable d'incliner son corps vers le bas et vers l'avant en pliant les jambes et en courbant le dos.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable d'incliner son corps vers le bas et vers l'avant en pliant les jambes et en courbant le dos de façon stationnaire pendant un temps donné.

2. Rendre l'élève capable d'incliner son corps vers le bas et vers l'avant en pliant les jambes et en courbant le dos pour déposer un objet pendant un temps donné.

3. Rendre l'élève capable d'incliner son corps vers le bas et vers l'avant en pliant les jambes et en courbant le dos pour soulever un objet pendant un temps donné.

4. Rendre l'élève capable d'incliner son corps vers l'avant en pliant les jambes et en courbant le dos pour exécuter un travail quelconque.

2.1.1.4.3 Ramper

Objectif général:

Rendre l'élève capable de se déplacer sur les mains et les genoux ou les mains et les pieds.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable de se déplacer sur les mains et les genoux sur une distance et un temps donnés.

2. Rendre l'élève capable de se déplacer sur les m et les pieds sur une distance et un temps donnés.

3. Rendre l'élève capable de se déplacer sur les mains et les genoux pour soulever et déposer un objet sur une distance et un temps donnés.

4. Rendre l'élève capable de se déplacer sur les mains et les pieds pour soulever et déposer un objet sur une distance et un temps donnés.

5. Rendre l'élève capable de se déplacer sur les mains et les genoux pour tirer un objet sur une distance donnée.

6. Rendre l'élève capable de se déplacer sur les mains et les pieds pour tirer un objet sur une distance et un temps donnés.

7. Rendre l'élève capable de se déplacer sur les mains et les genoux pour pousser un objet sur une distance et un temps donnés.

8. Rendre l'élève capable de se déplacer sur les mains et les pieds et pousser un objet sur une distance et un temps donnés.

2.1.1.5 Tendre les bras:

Objectif général:

Rendre l'élève capable de tendre les mains et les bras dans n'importe quelle direction.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable de tendre les mains et les bras de façon stationnaire pendant un temps donné.

2. Rendre l'élève capable de tendre les mains et les bras en tenant un objet de façon stationnaire pendant un temps donné.

3. Rendre l'élève capable d'exécuter l'action de tendre les mains et les bras un nombre de fois donné et en un temps donnés.

4. Rendre l'élève capable d'exécuter un travail quelconque les mains et les bras tendus en un temps donné.

5. Rendre l'élève capable de lever les bras le plus haut possible pendant un nombre de fois et de temps donnés.

2.1.1.5.1 Manipuler:

Objectif général:

Rendre l'élève capable de travailler avec une et deux mains.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable de saisir un objet avec la ou les mains pendant un temps donné.

2. Rendre l'élève capable de tenir un objet avec la ou les mains pendant un temps donné.

3. Rendre l'élève capable de serrer un objet avec la ou les mains pendant un temps donné.

4. Rendre l'élève capable de tourner un objet avec la ou les mains pendant un temps donné.

5. Rendre l'élève capable de saisir un objet avec les doigts pendant un temps donné.

6. Rendre l'élève capable de tenir un objet avec les doigts pendant un temps donné.

7. Rendre l'élève capable de serrer un objet avec les doigts pendant un temps donné.

8. Rendre l'élève capable de tourner un objet avec les doigts pendant un temps donné.

2.1.1.5.2 Tâter:

Objectif général:

Rendre l'élève capable d'évaluer un objet à l'aide du toucher.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable d'évaluer la taille d'un objet à l'aide du toucher en un temps donné.

2. Rendre l'élève capable d'évaluer la forme d'un objet à l'aide du toucher en un temps donné.

3. Rendre l'élève capable d'évaluer la température de certains liquides à l'aide du toucher en un temps donné.

4. Rendre l'élève capable d'évaluer la texture d'un objet à l'aide du toucher en un temps donné.

2.1.1.6 Parler:

Objectif général:

Rendre l'élève capable de s'exprimer ou d'échanger des idées au moyen de la parole.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable de livrer un message à une ou plusieurs personnes en un temps donné.

2. Rendre l'élève capable de donner une consigne simple à une ou plusieurs personnes en un temps donné.

3. Rendre l'élève capable de donner une consigne complexe à une ou plusieurs personnes en un temps donné.

2.1.1.6.1 Entendre:

Objectif général:

Rendre l'élève capable de percevoir à l'oreille la nature des sons.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable de distinguer des sons avec précision dans un temps donné.

2. Que l'élève soit capable d'entendre avec précision une consigne donnée en un temps donné.

3. Rendre l'élève capable de travailler dans un environnement où les bruits et vibrations sont constants et intermittents dans un temps donné.

2.1.1.6.2 Voir:

Objectif général:

Rendre l'élève capable de percevoir par les yeux la forme, la taille, la distance, la couleur ou d'autres caractéristiques des objets.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable d'acuité visuelle (pouvoir de discrimination) pour les objets éloignés à 20 pieds ou plus.

2. Rendre l'élève capable d'acuité visuelle c'est-à-dire de pouvoir discriminer les objets proches à 20 pouces ou moins.

3. Rendre l'élève capable de percevoir le relief de façon à évaluer le rapport entre la distance et la situation dans l'espace.

4. Rendre l'élève capable de voir les objets dans l'espace où ils sont et comme ils sont en réalité.

5. Rendre l'élève capable de voir une image nette d'un objet avec précision à des distances variables.

6. Rendre l'élève capable de percevoir par les yeux la forme des objets éloignés à 20 pieds ou plus.

7. Rendre l'élève capable de percevoir par les yeux la forme des objets proches à 20 pouces ou moins.

8. Rendre l'élève capable de percevoir par les yeux la taille des objets éloignés à 20 pieds ou plus.

9. Rendre l'élève capable de percevoir par les yeux la taille des objets proches à 20 pouces ou moins.

10. Rendre l'élève capable de percevoir par les yeux les distances pour les objets éloignés à 20 pieds ou plus.

11. Rendre l'élève capable de percevoir par les yeux les distances pour les objets proches à 20 pouces ou moins.

12. Rendre l'élève capable de percevoir par les yeux les couleurs des objets éloignés à 20 pieds ou plus.

13. Rendre l'élève capable de percevoir par les yeux les couleurs des objets proches à 20 pouces ou moins.

14. Rendre l'élève capable de percevoir par les yeux les objets éloignés à 20 pieds ou plus.

15. Rendre l'élève capable de percevoir par les yeux les objets proches à 20 pouces ou moins.

2.2 LES CONDITIONS D'AMBIANCE

Les conditions d'ambiance sont des éléments essentiels dans la préparation aux professions. Afin de préparer les élèves aux professions, nous avons tenu à développer les objectifs généraux et spécifiques de cet élément dont voici les composantes.

2.2.1 Objectifs généraux et spécifiques

2.2.1.1 Lieu de travail:

Objectif général:

Rendre l'élève capable de travailler dans des environnements et des espaces physiques différents.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable de travailler à l'intérieur dans une aire de de travail restreint pour effectuer un travail.

2. Rendre l'élève capable de travailler à l'intérieur, dans une grande aire de travail pour effectuer un travail.

3. Rendre l'élève capable de travailler à l'extérieur dans une aire de travail restreint pour effectuer un travail.

4. Rendre l'élève capable de travailler à l'extérieur dans une grande aire de travail pour effectuer un travail.

5. Rendre l'élève capable d'exécuter un travail demandant des déplacements de l'intérieur à l'extérieur ou l'inverse.

2.2.1.2 Humidité:

Objectif général:

Rendre l'élève capable de s'acclimater aux différents degrés d'humidité de l'atmosphère ambiante.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable d'exécuter un travail où il y a une vapeur continue (buandrie, cuisine, confection de vêtements, etc.)

2. Rendre l'élève capable d'exécuter un travail où il y a condensation (emploi de garage) du chaud au froid ou l'inverse.

2.2.1.3 Température:

Objectif général:

Rendre l'élève capable de s'habituer à travailler dans des conditions climatiques différentes.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable de travailler par un froid extrême et de se protéger suffisamment.

2. Rendre l'élève capable de travailler par une chaleur extrême et de se protéger suffisamment.

3. Rendre l'élève capable de travailler aux variations de température de froid.

4. Rendre l'élève capable de travailler aux variations de chaleur.

2.2.1.4 Bruits et vibrations:

Objectif général:

Rendre l'élève capable d'exécuter un travail où il y a bruit et vibrations constants.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable d'exécuter un travail où il y a un bruit constant, pendant un temps donné.

2. Rendre l'élève capable d'exécuter un travail où il y a un bruit intermittant pendant un temps donné.

3. Rendre l'élève capable d'exécuter un travail où il y a une vibration constante pendant un temps donné.

4. Rendre l'élève capable d'exécuter un travail où il y a une vibration intermittente pendant un temps donné.

2.2.1.5 Santé et sécurité au travail:

2.2.1.5.1 Santé

Objectif général:

Rendre l'élève capable de protéger sa santé dans l'exécution des fonctions de travail.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable d'appliquer les normes de santé dans l'exécution des fonctions de travail.

2. Rendre l'élève conscient des dangers inhérents à sa santé dans l'exécution des fonctions de travail.

2.2.1.5.2 Sécurité:

Objectif général:

Rendre l'élève capable de travailler de façon sécuritaire.

Objectifs spécifiques:

1. Faire en sorte que l'élève connaisse les normes de sécurité propres à un travail donné.

2. Rendre l'élève capable d'appliquer les normes de sécurité aux fonctions de travail.

3. Rendre l'élève conscient des dangers inhérents à des situations de travail.

2.2.1.6 Atmosphère ambiante:

Objectif général:

Rendre l'élève capable de distinguer la qualité de l'atmosphère ambiante dans son milieu de travail.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable de distinguer la qualité de l'air ambiante propre aux émanations sous forme de fumée ou de vapeurs (ex.: odeur résultant d'une combustion ou d'une réaction chimique).

2. Rendre l'élève capable de distinguer la qualité de l'air ambiante.

2.3 LES APTITUDES NUMERIQUES

Cet élément du profil de qualification est introduit dans cette partie, pour les nombreuses applications possibles à l'intérieur des divers ateliers. Il est présenté sous forme d'objectifs généraux et spécifiques. Il est entendu que les cours dits de formation générale seront aussi un moyen de les atteindre.

2.3.1 Objectifs généraux et spécifiques

Objectif général:

Rendre l'élève capable de résoudre rapidement des calculs exacts.

Objectifs spécifiques:

1. Rendre l'élève capable de résoudre des calculs d'additions avec précision dans un temps donné.

2. Rendre l'élève capable de résoudre des calculs de soustractions avec précision dans un temps donné.

3. Rendre l'élève capable de résoudre des calculs de divisions avec précision dans un temps donné.

4. Rendre l'élève capable de résoudre des calculs de multiplications avec précision dans un temps donné.

5. Rendre l'élève capable d'effectuer le calcul mental de façon précise et dans un temps donné.

6. Rendre l'élève capable d'effectuer des calculs de monnaie de façon précise et dans un temps donné (4 opérations)

7. Rendre l'élève capable de rendre la monnaie de façon précise et dans un temps donné.

8. Rendre l'élève capable d'effectuer le calcul mental de la monnaie de façon précise et dans un temps donné.

9. Rendre l'élève capable de transcrire des chiffres dans un régistre de façon précise sans erreur.

10. Rendre l'élève capable de copier des chiffres dans un registre en respectant la forme.

11. Rendre l'élève capable de transcrire des lettres dans un registre sans erreur.

12. Rendre l'élève capable de copier des lettres dans un registre en respectant la forme.

3. LA PREPARATION PROFESSIONNELLE SPECIFIQUE.

La présentation dans le chapitre précédent des professions retenues et des synthèses des profils de qualification nous a permis de présenter les éléments à enseigner pour permettre la qualification des élèves. Cette démarche aurait pu être suffisante, mais elle aurait été difficile à comprendre et porter à interprétation. Pour palier à cet inconvénient, cette partie du chapitrequatre va reprendre sous forme de grille la préparation professionnelle spécifique en faisant ressortir la nature du travail, les fonctions du travailleur, les activités professionnelles par chapitre, en spécifiant d'une part quels comportement et/ou connaissances et/ou habiletés et/ou attitudes et/ou aptitudes il faut développer, et inclure dans ladite grille les rapports, s'ils existent, pour chaque chapitre concernant LES DONNEES, LES PERSONNES, LES CHOSES.

La lecture de la grille sera d'autant plus facile à faire pour chaque chapitre des professions si nous définissons les termes comportement, connaissances, habiletés, attitudes et aptitudes, et si nous définissons les verbes qui sont utilisés dans chaque cas pour spécifier la nature du travail, les fonctions du travailleur, les activités professionnelles.
C'est ce qui est reproduit ici.

3.1 DEFINITION DES ELEMENTS

3.1.1 Comportement

- Manière de se conduire.
- Ensemble des réactions d'un individu observables objectivement.
  (La psychologie expérimentale distingue les comportements où la réponse du sujet suit un stimulus, de ceux où l'on ne distingue pas les stimuli spécifiques).

Se comporter: se conduire d'une certaine manière.

3.1.2 Connaissances:

- Idée
- Notion de quelque chose
- Renseignement - information
- Conscience de sa propre existence
- Relation de société - de familiarité

3.1.3 Habiletés:

- Qualités de celui ou de ce qui est habile
  Adresse - dextérité.

  Habile: qui sait faire, qui exécute avec adresse
  qui est fait adroitement.

3.1.4 Attitudes: (s. figuré)

- Position du corps
- Manifestation extérieure de ses intentions
- Disposition à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose

3.1.5 Aptitudes:

- Disposition naturelle ou acquise à quelque chose
- Capacité

3.2 DEFINITION DES VERBES UTILISES

3.2.1 Nature du travail:

ACQUITTER: (S')
- Payer ce que l'on doit - constater le paiement de - satisfaire à - accomplir.

ASSEMBLER:
- Mettre ensemble, résultat de l'union des parties d'un tout
- Unir - grouper

CHARGER:
- Mettre une charge sur -
- Remplir - garnir

CONCERNER:
Avoir rapport à produit, revenu

CONFECTIONNER:
- Faire, fabriquer (plats)
  Confection (n.c.) - action de faire complètement, achèvement
- Fabriquer en série des pièces d'habillement

CUIRE:
- Préparer les aliments par le moyen du feu

DEPLACER:
- Changer une chose, une personne de place
  Place - espace qu'occupe ou peut occuper une personne, une chose.

EFFECTUER:
- Mettre à exécution, accomplir - achever entièrement
  Exécution - mettre à effet

EMBALLER:

- Mettre en balle, en caisse

ENCAISSER:

- Mettre en caisse - toucher, recevoir de l'argent, des valeurs

FABRIQUER:

- Transformer des matières en objets d'usage courant

FINIR:

- Mener à son terme, mener à épuisement
  Etre au terme de

GRILLER:

- Faire rôtir sur le grill
  Grill: ustensile de cuisine à tiges métalliques parallèles pour faire cuire à feu vif la viande, poisson, ...

LIVRER:

- Mettre une personne ou une chose à la discrétion ou en la possession de quelqu'un

MONTER:

- Se transporter en un lieu plus élevé
- Se placer sur un animal, dans un véhicule

NETTOYER:

- Rendre net, propre
- Débarrasser des corps étrangers

PARTICIPER:

- Avoir part - portion d'un tout qui est divisé entre plusieurs parties

PREPARER:
- Apprêter (dîner)
- Mettre en état

REPARER:
- Remettre en état de fonctionnement

SECHER:
- Débarrasser de son humidité

S'OCCUPER DE...:
- Donner son temps à

TEINDRE:
- Imprégner, imbiber d'une substance colorante
  Imprégner: faire pénétrer une substance dans un corps
  Imbiber: mouiller, pénétrer d'un liquide

TISSER:
- Entrelacer, suivant une armure donnée, les fils de chaînes (long) et les fils de trame (large) pour faire un tissu

TRANSFORMER:
- Donner à une personne ou à une chose une autre forme que celle qu'elle avait précédemment

TRANSPORTER:
- Porter d'un lieu dans un autre

TRAVAILLER:
- Faire un ouvrage, exercer un métier - se donner de la peine pour faire, pour exécuter une chose

TRICOTER:
- Exécuter un tissu en mailles entrelacées avec des aiguilles spéciales

VENDRE:
- Céder moyennant un prix convenu - faire le commerce de
  Céder: transférer la propriété d'une chose à une autre personne

3.2.2 Fonctions du travailleur

ACTIONNER:
- Mettre en mouvement
  Mouvement: état d'un corps dont la position par rapport à un point fixe, change continuellement

ALIMENTER:
- Nourrir
- Approvisionner, pouvoir de ce qui est nécessaire au fonctionnement

APPORTER:
- Porter à l'endroit demandé

ASSURER:
- Rendre stable
- Rendre une chose certaine, durable

CHARGER:
- Mettre une charge sur
  Charge: ce que peut porter un homme, un cheval, une voiture, etc.

COMPARER:
- Examiner, établir les ressemblances ou les différences qui existent entre des personnes ou des choses
- Etablir un rapprochement pour mettre en évidence un trait commun

CLASSER:

- Ranger par classe, par catégories
  Catégories: classe de personnes ou d'objets de même nature
- Placer, mettre dans un certain ordre

CONDUIRE:

- Guider -- accompagner quelqu'un pour lui montrer le chemin
- Mener -- faire aller avec soi, accompagner
- Diriger -- porter d'un certain côté
- Accompagner par politesse ou pour une raison de sûreté

CONVAINCRE:

- Amener quelqu'un par raisonnement ou par preuves à reconnaître, l'exactitude d'un fait

CUIRE:

- Préparer les aliments par le moyen du feu

DEBARRASSER:

- Enlever ce qui embarrasse
  Embarrasse: obstacle, encombrement ce qui est une gêne

DECELER:

- Découvrir ce qui est caché
  Découvrir: - ôter ce qui couvrait, protégeait
  - trouver ce qui était caché, inconnu
  - distinguer de loin

DECHARGER:

- Débarrasser de sa charge
- Oter la charge

DECOUPER:

- Couper en morceaux réguliers
- Tailler en suivant les contours d'un dessin

DECONTAMINER:

- Décontamination: suppression de l'activité nocive des corps qui ont été irradiés par des éléments radio-actifs

DEPLACER:
- Changer une chose, une personne de place

DETACHER:
- Oter les taches de (vêtements)
- Délier de ce qui attachait

DISTRIBUER:
- Répartir entre plusieurs personnes
- Donner au hasard

EFFECTUER:
- Mettre à exécution, accomplir -- achever entièrement
  Exécution: mettre à effet

ENCAISSER:
- Mettre en caisse -- toucher, recevoir de l'argent, des valeurs

ENLEVER:
- Retirer de la place occupée
- Faire disparaître
- Prendre de force ou par visé

ENREGISTRER:
- Porter sur un registre -- tout livre public ou particulier où l'on inscrit certains faits ou actes dont on veut conserver le souvenir

ENTASSER:
- Mettre en tas - tasser - serrer
  Tasser: réduire de volume par pression
  Serrer: restreindre, presser
  placer un lien sûr, convenable

EXECUTER:
- Mettre à l'effet
- Faire, en parlant d'un ouvrage
- Accomplir
- Achever entièrement, s'acquitter de

FABRIQUER:
- Transformer des matières en objets d'usage courant

FAIRE FONCTIONNER:
- Etre mis en action -- actionner

FINIR:
- Mener à son terme, mener à épuisement - être au terme de

FIXER:
- Rendre fixe, stable
- Attacher diriger d'une manière permanente

GRAISSER:
- Frotter, enduire de graisse
  Frotter: passer à plusieurs reprises, et en appuyant, un corps sur un autre
  Enduire: couvrir d'un enduit - revêtement que l'on étend sur la face d'un corps.
- Souiller de graisse, tacher

GRILLER:
- Faire rôtir sur le grill
  Grill: ustensile de cuisine à tiges métalliques parallèles pour faire cuire à feu vif la viande, le poisson, etc...

HACHER:
- Couper en petits morceaux

INSTALLER:
- Mettre solennellement en possession d'une dignité, d'un emploi
- Mettre en place
- Etablir dans un lieu

INTRODUIRE:
- Faire entrer quelqu'un
- Faire entrer une chose dans une autre

LAVER:
- Enlever avec un liquide ce qui salit
  Nettoyer avec de l'eau

LIVRER:
- Mettre une personne ou une chose à la discrétion ou en la possession de quelqu'un

MANIER:
- Prendre, toucher avec la main
- Se servir de

MANIPULER:
- Arranger, mêler, pétrir, etc.. certaines substances chimiques ou pharmaceutiques
- Manoeuvrer avec les mains

MANOEUVRER:
- Faire exécuter des mouvements
- Travailler avec la main (locution)

MANUTENTIONNER:
- Confectionner, manier, en parlant des marchandises

MONTER:
- Atteindre un niveau, un prix, etc... plus élevé
- Assembler - mettre en état de fonctionner

NETTOYER:
- Rendre net, propre
- Débarrasser des corps étrangers

PORTER:
- Soutenir un poids, une charge
- Transporter d'un lieu dans un autre

PREPARER:
- Apprêter - opération préparatoire ou finale que l'on fait subir à certaines matières premières
- Mettre en état

RAMASSER:
- Rassembler ce qui est épars
- Prendre, relever ce qui est à terre

RECUEILLIR:
- Retirer, en parlant d'un avantage
- Rassembler ce qui est dispersé

REGLER:
- Tirer avec une règle, des lignes sur du papier
- Rendre exact un instrument de mesure
- Mettre au point le fonctionnement d'une machine

REPARER:
- Remettre en bon état de fonctionnement

RETIRER:
- Tirer à soi, ramener en arrière
- Tirer une personne, une chose de l'endroit où elle était

SATISFAIRE:

- Causer un sentiment de plaisir, contenter
- Répondre à son désir, à son espérance
- Faire ce qu'on dit

SECHER:

- Débarrasser de son humidité

S'OCCUPER DE:

- Donner son temps à

SOULEVER:

- Elever à une petite hauteur

TEINDRE:

- Imprégner, imbiber d'une subtance colorante
  Imprégner: faire pénétrer une substance dans un corps
  Imbiber: mouiller, pénétrer d'un liquide

TISSER:

- Entrelacer, suivant une armure donnée, les fils de chaine (long) et les fils de trame (large) pour faire un tissu

TRANSFORMER:

- Donner à une personne ou à une chose une autre forme que celle qu'elle avait précédemment

TRANSPORTER:

- Porter d'un lieu dans un autre

TRICOTER:

- Exécuter un tissu en mailles entrelacées avec des aiguilles spéciales

TRIER:
- Choisir parmi plusieurs, séparer du reste

UTILISER:
- Employer utilement
  Employer: faire usage de
- Tirer parti de - amener vers soi ou après soi

VENDRE:
- Céder moyennant un prix convenu - faire le commerce de
  Céder: transférer la propriété d'une chose à une autre personne.

3.2.3 Activités professionnelles

AIDER:
- Seconder - servir d'aide à quelqu'un, venir en aide
- Assister - être présent
- Contribuer - avoir part à certains résultat
- Concourir - tendre au même but

AJUSTER:
- Rendre juste - exact comme il se doit
- Adapter, tracer et façonner des métaux à la main d'après un plan et en se servant d'un certain nombre d'outils

ALIGNER:
- Ranger sur une ligne

APPROVISIONNER:
- Fournir des provisions, des choses nécessaires

APPUYER:
- Peser plus ou moins fortement sur

ARRETER:
- Empêcher d'avancer, faire rester en place
- Empêcher d'agir

ARRONDIR:
- Rendre rond

ARROSER:
- Humecter par irrigation ou par aspersion
- Couler à travers

ASSEMBLER:
- Mettre ensemble -- résultat de l'union des parties d'un tout
- Unir -- joindre l'un à l'autre
- Grouper -- mettre en groupe -- ensemble de personnes ou de choses réunies dans un même endroit
- Emboîter -- faire entrer une chose dans une autre

ASSORTIR:
- Réunir des personnes, des choses qui ont entre elles des rapports de convenance -- utilité

ASSURER:
- Rendre stable; rendre une chose certaine, durable

ATTACHER:
- Fixer, lier à quelque chose au moyen d'une corde, d'une chaîne, etc...

BALAYER:
- Nettoyer avec un balai

BINER:
- Ecroûter le sol avec une binette
  Ecroûter: oter la croûte -- tout ce qui durcit quelque chose
- Donner une facon superficielle à la terre

BOULONNER:

- Fixer avec un boulon -- ensemble constitué par une vis et un écrou qui s'y adapte

CASSER:

- Mettre en morceaux, sous l'effet d'un choc, d'un coup
- Briser

CHARGER:

- Mettre une charge sur

  Charge: ce que peut porter un homme, un cheval, une voiture, etc.

CHAUFFER:

- Rendre chaud -- qui a ou donne de la chaleur

CIRER:

- Etendre et faire briller du cirage sur les chaussures
- Enduire, frotter de cire

COLLER:

- Faire adhérer, fixer avec de la colle, au moyen d'un corps gluant

COMPTER:

- Faire le compte de

  Compte: action d'évaluer une quantité

COUPER:

- Diviser avec un instrument tranchant
- Tailler avec un patron

CUEILLIR:

- Détacher de leurs tiges des fruits, des fleurs

DAMER:

- Battre, tasser avec une hie
  Hie: lourde pièce de bois ferrée à un bout, pour enfoncer les pavés

DEBALLER:

- Défaire une caisse et en ôter le contenu
- Etaler des marchandises

DEBARRASSER:

- Enlever ce qui embarrasse, ce qui est une gêne
  Embarrase: obstacle encombrant

DEBROUSSAILLER:

- Débarrasser des broussailles
  Broussailles: épines, ronces qui croissent dans les bois

DECELER:

- Découvrir ce qui était caché

DECHARGER:

- Débarrasser de sa charge - ôter la charge

DECORER:

- Orner d'accessoires destinés à embellir

DECORTIQUER:

- Enlever l'écorce, l'enveloppe des arbres, du grain, etc.

DEGAGER:

- Retirer ce qui avait été donné en gage
- Débarrasser de ce qui encombre

DEMARIER:

- Arracher dans un semis certains plants pour assurer le développement des autres

DEMONTER:
- Défaire pièce par pièce

DENOYAUTER:
- Enlever les noyaux de

DEPOSER:
- Poser une chose que l'on portait

DESINFECTER:
- Détruire les germes microbiens de l'air, d'un appartement, d'une plaie, etc.

DETERMINER:
- Indiquer, fixer avec précision

DEVERSER:
- Faire couler

DIRIGER:
- Porter d'un certain coté
- Conduire, mener dans une certaine direction

DISTRIBUER:
- Reporter entre plusieurs personnes
  Donner au hasard - ordonner, disposer

EBRANCHER:
- Dépouiller de ses branches
  Dépouiller: enlever ce qui couvre, garnit

ECLAIRCIR:
- Rendre plus clair - rendre moins épais, moins serré

ECORCER:

- Oter l'écorce -- partie superficielle et protectrice des troncs, des branches et des rameaux, riche en liège et en tanins
  -- enveloppe de certains fruits

  Oter: tirer une chose de la place où elle est

EFFECTUER:

- Mettre en exécution, accomplir -- achever entièrement

EGALISER:

- Rendre égal -- de niveau
- Rendre uni
- Aplanir

ELAGUER:

- Dépouiller un arbre des branches inutiles

  Dépouiller: enlever ce qui couvre, garnit

EMBALLER:

- Mettre en balle, en caisse

EMPILER:

- Mettre en pile -- amas de choses placées les unes sur les autres

ENDUIRE:

- Couvrir d'un enduit -- revêtement que l'on étend sur la surface d'un corps

ENFONCER:

- Pousser vers le fond - faire pénétrer bien avant

ENLEVER:

- Retirer de la place occupée
- Faire disparaître
- Prendre de force ou par ruse

ENTASSER:

- Mettre en tas

ENTRETENIR:

- Tenir en bon état
- Pourvoir de tout ce qui est nécessaire à la vie

ÉTALER:

- Disposer à plat en éparpillant

ETENDRE:

- Déployer en long et en large
  Déployer: étaler

ETIQUETER:

- Marquer d'une étiquette -- petit écriteau qu'on met sur un objet pour en indiquer le prix, le contenu.

EXAMINER:

- Observer attentivement, minutieusement
- Faire subir un examen

EXECUTER:

- Mettre à l'effet
- Accomplir - faire, en parlant d'un ouvrage
  Accomplir: achever entièrement, s'acquitter de

FAIRE:

- Exercer - faire un métier
  Exercer: pratiquer
  réaliser - effectuer , exécuter
- Se livrer à certaines études

FAIRE:

- Briller - avoir de l'éclat - luire

FEUILLETER:

- Tourner les feuillets d'un livre

FINIR:

- Mener à son terme, mener à épuisement
- Etre au terme de

FIXER:

- Rendre fixe -- qui ne se meut pas , stable
- Attacher

INSERER:

- Introduire, faire entrer
- Placer parmi d'autres

INSTALLER:

- Mettre solennellement en possession d'une dignité, d'un emploi, etc.
- Etablir dans un lieu - mettre en place

JARDINER:

- S'adonner au jardinage -- art de cultiver les jardins
  S'adonner: se livrer entièrement à une chose
  Cultiver: travailler la terre, pour la rendre fertile, l'améliorer

LAMINER:

- Faire subir à un produit une déformation par compression entre deux cylindres pour modifier... de la forme d'utilisation

LAVER:

- Enlever avec un liquide ce qui salit
- Nettoyer avec de l'eau

LUTTER:

- Combattre corps à corps - se disputer une victoire
- Faire un effort pour vaincre un obstacle
- Atteindre un résultat

MELANGER:
- Faire un mélange -- action de mêler, de plusieurs choses
- Résultat de plusieurs mises ensembles

METTRE:
- Placer une personne, faire rester en place
- Empêcher d'agir

METTRE DE COTE:
- Ranger, combiner

MONTER:
- Atteindre un niveau, un prix, etc. plus élevé
- Assembler - mettre en état de fonctionner

NETTOYER:
- Rendre net, propre
- Débarrasser des corps étrangers

NOURRIR:
- Fournir des aliments à - allaiter

OUVRIR:
- Faire que ce qui était fermé ne le soit plus
- Séparer, écarter ce qui est joint
- Pratiquer une ouverture, permettre l'accès de

PARER:
- Embellir d'ornements d'atours

PARCOURIR:
- Suivre ou visiter dans toute son étendue ou dans tous les sens

PASSER:
- Aller d'un lieu à un autre (action)

PELLETER:
- Remuer à la pelle

PESER:
- Déterminer, par comparaison avec l'unité de masse, la masse d'un objet
- Mesurer un poids

PLACER:
- Etablir, mettre dans un lieu

PLANTER:
- Mettre une plante en terre pour qu'elle prenne racine
- Enfoncer en terre, poser, placer

PLIER:
- Rendre uni et luisant

PORTER:
- Soutenir un poids, une charge
- Transporter d'un lieu dans un autre

POUSSER:
- Faire un effort pour déplacer
- Ecarter, imprimer un mouvement en avant à un corps

PRELEVER:
- Prendre d'avance une certaine portion sur un total
- Prendre une certaine quantité d'une chose en vue de l'examiner, de l'analyser

PREPARER:
- Apprêter -- opération préparatoire ou finale que l'on fait subir à certaines matières premières
- Mettre en état

PRESSER:

- Serrer avec plus ou moins de force

PROTEGER:

- Prendre la défense de quelqu'un, de quelque chose

RAMASSER:

- Rassembler ce qui est épars
- Prendre, relever ce qui est à terre

RANGER:

- Mettre en rang
- Mettre en ordre (papiers, classer)
- Mettre de l'ordre dans (lieu - chambre)

RECEVOIR:

- Accepter, prendre ce qui est offert, donné, envoyé
- Toucher ce qui est dû (objets - conseils - compliments)
- Prendre, accueillir ce qui est transmis ou communiqué

RECUEILLIR:

- Retirer, en parlant d'un avantage
- Rassembler ce qui est dispersé

RECUPERER:

- Rentrer en possession de
- Recueillir ce qui pourrait être perdu

REGLER:

- Tirer, avec une règle, un instrument de mesure
- Mettre au point le fonctionnement d'une machine

REMETTRE:

- Déplacer les personnes, les choses à l'endroit où elles étaient
- Donner une chose à celui à qui elle est destinée

RENDRE:
- Restituer une chose, la remettre à qui elle appartient

RETIRER:
- Tirer à soi - ramasser en arrière
- Tirer une personne, une chose de l'endroit où elle était

RIVER:
- Rabattre et aplatir la pointe d'un clou, d'un rivet
- Assembler au moyen de rivets

ROGNER:
- Retrancher quelque chose sur les bords
  Retrancher: ôter quelque chose d'un tout

S'ASSURER:
- Se procurer -- faire obtenir, la certitude

SECHER:
- Débarrasser de son huminité

SECOUER:
- Agiter fortement et à plusieurs reprises

SERVIR:
- S'acquitter de certaines fonctions, de certains devoirs
- Vendre, fournir des marchandises
- Donner une portion d'un mets à un convive

SE SERVIR:
- Faire usage -- (instrument)
- Faire soi-même ce qu'on pourrait faire faire

SOUDER:

- Efectuer une soudure -- assemblage permanent de deux pièces métalliques ou de certains produits synthétiques, exécuté par voie thermique

SUSPENDRE:

- Fixer en haut et laisser pendre -- attacher une cnose par le haut, le bas restant libre

TAILLER:

- Couper - retrancher d'une chose, d'un objet, pour lui donner une certaine forme

TEINDRE:

- Imprégner, imbiber d'une substance colorante

TENIR: UN REGISTRE:

- Avoir à la main
- Diriger avec maîtrise

TRAITER:

- Modifier au moyen de tel ou tel agent

TRANSPORTER:

- Porter d'un lieu dans un autre

TREMPER:

- Mouiller en plongeant dans un liquide
- Humecter, imbiber
- Soumettre un produit métallurgique à la trempe

TRIER:

- Choisir parmi plusieurs, séparer du reste

TUER:
- Oter la vie d'une manière violente

VAPORISER:
- Faire passer de l'état liquide à l'état gazeux

VERIFIER:
- S'assurer si une chose est telle qu'elle doit être ou telle qu'on l'a déclarée

VERSER:
- Répandre un liquide; faire couler
- Faire passer d'un récipient à un autre, transvaser

VIDER:
- Rendre vide -- qui ne contient rien
- Boire le contenu de

VISSER:
- Fixer avec des vis
- Serrer en faisant tourner comme une vis

3.3 LES RELATIONS DES PROFESSIONS EN EGARD AUX DONNEES, PERSONNES, CHOSES.

Ces éléments de la grille sont plus facilement compréhensibles. Les verbes utilisés pour les décrire dans la grille sont suffisants pour comprendre la relation qui existe entre d'une part la nature du travail, les fonctions du travailleur, les activités professionnelles. A titre d'exemple le chapitre 5143 fait mention qu'il y a une relation étroite dans la nature du travail où il faut manutentionner des CHOSES quand on livre des journaux et qu'il faut persuader des PERSONNES pour vendre des journaux et qu'il faut au niveau des DONNEES calculer pour encaisser des sommes.

Ces quelques remarques nous ont semblé suffisantes pour terminer l'explication de la grille. Dans les pages qui suivent les chapitres sont présentés par ordre numérique tels qu'ils apparaissent dans la CCDP.

3.3.1 Grille par chapitre des professions

CHAPITRE 5143

Vendeur de journaux

Livreur de journaux

Vendeur de journaux

		REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
	ACTIVITES RETENUES	COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							4 CALCULER	5 PERSUADER	7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Livrer		x	x	x				x
	Encaisser		x	x			x		x
	Vendre	x	x		x	x	x	x	
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Convaincre	x				x		x	
	Manipuler		x	x					x
	Distribuer		x	x					x
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Recevoir	x	x		x		x		x
	Distribuer	x	x	x					x
	Rendre monnaie		x	x			x		x
	Remettre		x	x					x
	Tenir registre		x	x		x	x		

55

CHAPITRE 6191 — Concierges - employés des services domestiques et du nettoyage

Femme de ménage - Nettoyeur d'usine - Nettoyeur et réparateur de stores vénitiens - Laveur de vitres

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS: COMPORTEMENT	REEDUCATIFS: CONNAISSANCES	REEDUCATIFS: HABILETES	REEDUCATIFS: ATTITUDES	REEDUCATIFS: APTITUDES	APPRENTISSAGE: DONNEES — 6 COMPARER	APPRENTISSAGE: PERSONNES — 7 SERVIR	APPRENTISSAGE: CHOSES — 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE
NATURE DU TRAVAIL	Nettoyeur		x	x	x		x		
	Effectuer p. travaux	x	x	x				x	
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Manipuler		x	x					
	Faire fonctionner		x	x			x		
	Manier			x					
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Balayer				x		x		
	Passer		x						
	Cirer		x	x			x		
	Nettoyer		x	x			x		
	Faire briller			x		x	x		
	Exécuter		x	x			x		
	Vider		x						
	Jardiner		x	x		x			

CHAPITRE 7718

Manoeuvres et travailleurs assimilés des mines, des carrières et des champs de pétrole et de gaz naturel

Aide au racloir - Répandeur de poussière de roche - Nettoyeur sur convoyeur - Aide au buildage ou au blindage - Extracteur de tourbe au jet d'eau - Nettoyeur de berlines - Ouvrier au crible - Ouvrier tourbier au louchet

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
		COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							6 COMPARER 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	6 PARLER SIGNALER 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Aucune								
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Déplacer	x		x			6	6	x
	Transporter			x				6	x
	Ramasser			x			x(6)		x
	Effectuer	x	x	x			6		
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Charger			x				6	x
	Ramasser			x					x
	Installer		x	x					x
	Aider à monter			x				6	x
	Dégager			x			6		x
	Vaporiser		x	x					x
	Retirer			x					
	Enlever	x		x			6		x
	Tailler		x	x			6		7
	Recueillir		x	x			6		

CHAPITRE	8118 Manoeuvres et travailleurs assimilés du traitement du minerai	Manoeuvre de l'évacuation des résidus - Manoeuvre au traitement du minerai Cribleur							
		REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
	ACTIVITES RETENUES	COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							6 COMPARER	8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Préparer		x	x			x		
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Manipuler		x	x					x
	Exécuter	x	x	x	x		x		
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Régler		x				6		
	Nettoyer		x	x			6		
	Charger			x					x
	Décharger			x					x

CHAPITRE 8148

Manoeuvres et travailleurs assimilés de la métallurgie

Défourneur de boulettes - Aide-conducteur de machine à couler - Mélangeur de poudre métallique - Manoeuvre de fonderie - Ouvrier d'atelier de fabrication de noyaux de fondeur - Manoeuvre à la préparation des moules de fonderie - Nettoyeur de fours industriels - Aide au tréfilage - Aide-chargeur - Aide-conducteur de machine à couler les gueuses

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS: COMPORTEMENT	REEDUCATIFS: CONNAISSANCES	REEDUCATIFS: HABILETES	REEDUCATIFS: ATTITUDES	REEDUCATIFS: APTITUDES	APPRENTISSAGE: DONNEES	APPRENTISSAGE: PERSONNES	APPRENTISSAGE: CHOSES
							6 COMPARER	8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	6 ALIMENTER RETIRER 7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Participer	x	x		x		x		
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Manutentionner		x	x					x(7)
	Déplacer	x		x			x		7
	Alimenter		x	x					x(6)
	Décharger		x						x(7)
	Porter			x					x(7)
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Pousser			x					7
	Peser		x	x			x		7
	Verser			x			x		
	Préparer		x	x			x		7
	Enlever	x		x			x		7
	Casser			x					7
	Nettoyer		x	x			x		

CHAPITRE 8158

Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection de produits en argile, en verre et en pierre

Découpeur de panneaux d'amiante à la machine - Presseur d'argile - Finisseur d'articles en verre - Aide-mélangeur - Mouleur d'amiante - Manoeuvre à la plate-forme - Nettoyeur de biscuits - Ouvrier à la fabrication de blocs de béton - Assembleur de moules cylindriques - Découpeur de verre à la main - Ouvrier en portes de four - Manoeuvre au four de cuisson - ébarbeur - Démouleur de manchons d'isolement en amiante - Manoeuvre à la fabrication de bardeaux d'amiante - Finisseur de produits d'argile

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
		COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							6 COMPARER 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	6 ALIMENTER RETIRER 7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Préparer		x	x			x		
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Exécuter	x	x	x			6		
	Manipuler		x	x					7
	Alimenter		x	x					6
	Décharger		x						7
	Charger		x	x					7
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Nettoyer		x	x			6		
	Finir			x					
	Examiner		x	x			6		
	Préparer		x	x			6		
	Monter		x	x					7
	Démonter		x	x					7
	Chauffer		x				6		
	Couper		x	x			6		7

CHAPITRE 7518 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'exploitation forestière

Débroussailleur - Chargeur de grumes - Cueilleur de cônes - Pulvérisateur - Planteur d'arbres - Empileur de bois à pâte

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
		COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							6 COMPARER 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	S'acquitter	x	x	x	x				
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Manipuler		x	x					x
	Utiliser	x		x					x
	Transporter			x					x
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Charger			x					x
	Empiler			x					x
	Elaguer		x	x					x
	Eclaircir		x	x					x
	Cueillir		x	x			x(6)		x
	Planter		x	x					x
	Vaporiser		x				x(6)		
	Lutter (feux)	x	x	x			x(6)		

CHAPITRE ● 7198 Valets et garçons de ferme de l'agriculture de l'horticulture et de l'élevage

Préposé au triage des oeufs - Cueilleur de fruits - Ouvrier à l'élevage de bétail laitier - Garçon de ferme de cultures de plein champ et maraîchères - Garçon de ferme d'exploitation agricole générale - Ouvrier agricole à la culture du houblon - Manoeuvre d'irrigation - Garçon de ferme d'élevage de volailles - Ouvrier d'érablières - Ramasseur de vers

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS: COMPORTEMENT	REEDUCATIFS: CONNAISSANCES	REEDUCATIFS: HABILETES	REEDUCATIFS: ATTITUDES	REEDUCATIFS: APTITUDES	APPRENTISSAGE: DONNEES	APPRENTISSAGE: PERSONNES	APPRENTISSAGE: CHOSES
							6 COMPARER	6 PARLER SIGNALER 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	6 ALIMENTER RETIRER 7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Aucune								
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	S'occuper de...	x	x	x				6	
	Manutentionner			x					7
	Utiliser	x		x					
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Arroser		x	x			x		
	Démarier		x	x			x		
	Biner			x			x		
	Nourrir		x		x				
	Nettoyer		x	x			x		
	Emballer		x	x					6
	Désinfecter		x						
	Recueillir		x	x			x		
	Ramasser			x					7
	Préparer		x	x			x		x
	Effectuer	x	x	x					

CHAPITRE 6198 Manoeuvres et travailleurs assimilés des services

Cireur de bottes - Garçon de vestiaire - Garçon de bar - Garçon de table - Nettoyeur de véhicules - Nettoyeur de wagons de marchandises - Garçon de cuisine - Manoeuvre de blanchisserie - Garde-magasin de salon de beauté - Nettoyeur de réservoirs, citernes et fours - Garçon de bain - Portier - Apprêteur de plumes - Plieur et défroisseur de buanderie - Autres travailleurs et manoeuvres assimilés des services.

		REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
	ACTIVITES RETENUES	COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							6 COMPARER 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	7 SERVIR 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	6 ALIMENTER RETIRER 7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Aucune								
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Manipuler		x	x					7
	Effectuer	x	x	x			x		7
	Satisfaire	x			x			7	
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Servir	x			x	x		x(7)	
	Cirer		x	x			x(6)		
	Approvisionner			x		x			x(6)
	Porter					x		x(7)	
	Laver			x			x(6)		
	Secouer			x					x(7)
	Plier		x					x(7)	
	Assurer		x						x(6)
	Ouvrir		x	x				x(7)	

CHAPITRE 8167 — Grilleurs, cuiseurs et sécheurs de produits chimiques et de matière analogues

Aide-ouvrier au séchoir

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS: COMPORTEMENT	REEDUCATIFS: CONNAISSANCES	REEDUCATIFS: HABILETES	REEDUCATIFS: ATTITUDES	REEDUCATIFS: APTITUDES	APPRENTISSAGE: DONNEES	APPRENTISSAGE: PERSONNES	APPRENTISSAGE: CHOSES
							6 COMPARER	8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Participer	x	x		x		x		
	Griller		x	x			x		x
	Cuire		x				x		x
	Sécher		x				x		
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Assurer			x			x		
	Comparer		x				x		
	Recueillir			x					x
	Enregistrer		x			x	x		x
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Peser		x	x			x		x
	Déverser		x	x					7
	Prélever		x	x			6		
	Déterminer		x	x			x		
	Parcourir		x	x			x		
	Déceler		x				x		
	Faire		x	x			6		
	Nettoyer		x	x					

CHAPITRE 8178

Manoeuvres et travailleurs assimilés de traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et des matières analogues

Serveur de machines - Charioteur de chambre chaude - Ouvrier à la chambre chaude - Nettoyeur d'électrodes - Imprégneur de joints - Chargeur de chambre chaude - Bobineur - Chargeur de crible - Chargeur de presse à baquettes - colleur - Aide - inducteur - Préparateur de lubrifiants pour balles - Ouvrier d'usine de gaz comprimé - Fondeur de cire - Nettoyeur de cellules électroniques - Verseur de peinture linoléum - Déchargeur, cokerie - Serveur de calandre - Encolleur - aide-coupeur - Mouleur de cire - Manoeuvre fabrique de peinture - Ouvrier au lutage - Nettoyeur de cribles - Dégoudronneur - Ouvrier broyeur - basculeur de caoutchouc de rebut

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
		COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							6 COMPARER 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	6 PARLER SIGNALER 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	6 ALIMENTER RETIRER 7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Aucune								
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Manutentionner			x			x		7
	Déplacer	x		x			6	6	7
	Alimenter		x	x					6
	Porter			x					7
	Débarrasser			x					7
	Entasser			x					7
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Mettre en marche		x	x			6	6	7
	Arrêter		x					6	
	Pelleter			x					x
	Verser			x			6		6
	Pousser			x					7
	Enlever	x		x			6		7
	Nettoyer		x	x			6		

CHAPITRE 8228

Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie des aliments et boissons

Boyaudier - Serveur de machine à écorcher - Empaqueteur de viande - Préparateur de viande fumée - Ouvrier chargé de la réfrigération des volailles - Vi[illegible]r de volaille - Accrocheur de carcasses - Manoeuvre, fabriques de conserves - coupeur de pain de viande - Apprêteur de carcasses - Tueur de volailles - Laveur de carcasses - Accrocheur de volailles - Finisseur de plumaison - Nettoyeur de poisson à la machine - Serveur de machine de conditionnement du poisson - SUITE PAGE SUIVANTE

		REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
	ACTIVITES RETENUES	COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							5 COPIER 6 COMPARER 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	5 ASSURER LE FONCTIONNEMENT 6 ALIMENTER RETIRER 7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Participer	x	x		x		x		
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Effectuer		x	x			5		
	Manutentionner			x					7
	Transporter			x					7
	Exécuter	x	x	x			5-6		5
	Introduire			x					6
	Retirer			x					6
	Trier		x	x			6		7
	Laver			x					7
	Hacher			x					7
	Graisser		x	x					7

CHAPITRE 8228

SUITE

Ouvrier à l'emballage du poisson à la glace - écailleur de coquillages - saumurier de poisson - Ouvrier au remplissage des trimes de poisson - Manoeuvre au traitement des coquillages et crustacés - Ouvrier au fumage du poisson - Graisseur de moules à cuisson, à la machine - Manoeuvre de boulangerie - Hacheur de noix - Classeur de noix - Aide-conducteur de four à noir animal - Nettoyeur de filtre - Aide-monteur de couteaux - Aide-cuiseur de sucre - Manoeuvre aux caniveaux - Aide laveur de betteraves - conditionneur de conserverie - aide-mélangeur - Serveur de trieuse - Serveur de laveur - Manoeuvre en traitement d'huile comestible - Manoeuvre d'amidonnerie /à la fabrication du sirop de maïs, de la levure - Trieur de croustillos de pommes de terre - coupeur de fruits.

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
		COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							5 COPIER 6 COMPARER 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	5 ASSURER LE FONCTIONNEMENT 6 ALIMENTER RETIRER 7 MANUTENTIONNER
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Emballer		x	x					6
	Peser		x	x			6		7
	Etiqueter		x	x			5		7
	Tuer	x		x			6		
	Vider			x					
	Trier		x	x			6		
	Laver			x			6		
	Décortiquer			x					7
	Couper		x	x			6		7
	Dénoyauter			x					7
	Nettoyer		x	x			6		

CHAPITRE 8238

Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie du bois à l'exclusion de la pâte à papier

Dresseur de bardeaux - Trancheur de bandes de placage - Manoeuvre d'atelier de placage et contre-Plaqué - Trieur de Planches - Manoeuvre au traitement du bois - Ecorceur à la main - Manoeuvre de scieries - Nettoyeur d'écorceuse

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
		COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							6 COMPARER 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	7 SERVIR 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	6 ALIMENTER-PETITNER 7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Participer	x	x		x		x		
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Manipuler		x	x				7	
	Préparer		x	x					
	Alimenter		x	x					6
	Comparer		x				6		
	Trier		x	x			6		7
	Duceler		x	x					7
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Charger			x					7
	Empiler			x					7
	Décharger			x					7
	Ecorcer			x			x		

CHAPITRE 8258

Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie de la pâte à papier et du papier

Serveur de la batteuse - Découpeuse de chiffons - Serveur de défibreur - Ramasseur de rejets - Coupeur aux Presse-pâte - Nettoyeur de billes à pâte - Nettoyeur de tamis

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
		COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES 6 COMPARER 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	PERSONNES 6 PARLER SIGNALER 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	CHOSES 6 ALIMENTER METTRE 7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Transformer		x	x			6		7
	Fabriquer		x	x					7
	Finir	x	x				6		
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Manipuler		x	x					7
	Charger		x	x					7
	Transformer		x	x			6	6	
	Fabriquer			x					
	Finir	x		x					
	Classer		x			x	6		7
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Nettoyer		x	x			6		
	Exécuter		x	x			6		
	Dégager			x					7
	Enlever	x		x			6		7
	Recueillir		x	x			6		6

CHAPITRE 8278 — Manoeuvres et travailleurs assimilés du textile

Alimenteur de machines à traiter les tissus - Retourneur de tricot - Aide- blanchisseur - Manoeuvre de fabrique de lainages - Serveur de machine à confectionner des bandes de fibre - Sécheur de bas - Ouvrier feutrier - Serveur de machine à rebuts - Récupérateur de fil - Récupérateur de filés - Conditionneur de bobines - Enrouleur de tissus sur cadres métalliques - Monteur de râtelier - Enleveur de duites - Trieur et tailleur de chiffons - Lieur d'écheveaux à la main - Nettoyeur de machine textile - Changeur de curseur - Coupeur de fil à la machine - Laveur de pots - Souffleur de kapok - Chargeur de navettes - Nettoyeur de cylindres

		REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
	ACTIVITES RETENUES	COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							6 COMPARER 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	6 ALIMENTER RETIRER 7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Transformer	x	x	x			6		7
	Finir		x				6		
	Tisser		x	x			6		6
	Tricoter		x	x			6		6
	Teindre		x	x			6		6
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Manipuler		x	x					7
	Alimenter		x	x					6
	Finir	x		x			6		
	Tisser		x	x					6
	Tricoter		x	x					6
	Soulever			x					7
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Nettoyer		x	x			6		
	Transporter		x	x					7
	Débarrasser			x					7
	Polir		x	x			x		
	Récupérer			x					7

CHAPITRE 8298

Autres manoeuvres et travailleurs assimilés des industries de transformation

Laveur et sécheur de plumes

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
		COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							6 COMPARER	8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	6 ALIMENTER RETIRER
NATURE DU TRAVAIL	S'occuper de...	x	x	x	x		x		
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Manutentionner			x					6
	Alimenter		x	x					6
	Décharger		x	x					6
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Nettoyer		x	x			6		
	Laver			x			6		
	Recueillir		x	x			6		
	Charger		x						7
	Enlever	x		x			x(6)		7
	Déverser		x	x					7
	Attacher			x					7
	Enduire		x	x					
	Compter		x						
	Sécher		x	x			x		
	Parer		x	x			x		7
	Entretenir		x	x					

CHAPITRE 8528

Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication et du montage de produits métalliques, N.C.A.

Manoeuvre en ferblanterie - Monteur de coins à la machine

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
		COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							6 COMPARER 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Fabriquer		x	x					7
	Monter		x	x					
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Exécuter	x	x	x			6		
	Monter		x	x					7
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Déballer		x						7
	Examiner		x	x			6		
	Débosseler		x	x			6		7
	Trier		x	x			6		
	Empiler			x					7
	Emballer		x	x					7
	Fixer		x	x					7
	Recueillir		x	x			6		
	Pousser			x					7
	Entretenir		x	x	x				
	Nettoyer		x	x			6		
	Insérer		x	x					
	Placer		x	x					
	Arrimer			x					7

CHAPITRE 8538

Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage, de l'installation, et de la réparation d'appareils électroniques et de matériel connexe

Vidangeur d'acide d'accumulateur - Serveur de machines à fabriquer les piles sèches - Enleveur de plaques d'accumulateur - assembleur de fils conducteurs de résistances

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
		COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
NATURE DU TRAVAIL	Participer	x	x		x				
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Transformer		x	x					
	Déplacer			x					7
	Introduire		x	x					6
	Retirer			x					6
	Soulever			x					7
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Mettre								
	Déposer			x					7
	Attacher			x					7
	Ajuster		x	x					6-7
	Nettoyer		x	x			6		
	Mettre de côté		x	x					6

CHAPITRE 8548

Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois.

Manoeuvre de tonnellerie - Manoeuvre de caisserie - Ouvrier au bouche-porage - Ferreur de poutres - Enleveur de serre-joints - Assembleur de Tonneaux - Cloueur de bande métallique - égalisateur de douves

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
		COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							6 COMPARER 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Participer	x	x		x		6		
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Effectuer	x	x	x			6		x
	Manier			x					x
ACTIVITES PROFESSION-NELLES	Enlever	x		x			6		7
	Vérifier		x	x			x		
	Assembler		x	x			x		
	Etaler			x					
	Enfoncer			x					7

CHAPITRE 8568

Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir.

Ouvrier à l'essorage des cônes à chapeaux - Retourneur et formeur de gants à la machine - Apprêteur de chapeaux - Etiqueteur à chaud - Perforateur sur machine - Ouvrier sur machine à denteler - Serveur de machine à repasser - Assouplisseur de semelles - Poseur de matière anticrissement - Doubleur de sacs - Façonneur de boucles - Assembleur de disques en tissu sur meule à polir - Ouvrier de confection de tentures - Teinturier de bord de ceintures - Monteur sur métier à broder - Premier receptionnaire en confection - Plieur d'articles textiles - Doubleur de gants - Apparieur de gants - Brosseur de chapeaux - Colleur de doublures de chapeaux - Manoeuvre de fabrique de chaussures - Manoeuvre sur machine à enduire et à gaufrer - VOIR PAGE SUIVANTE

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
		COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							6 COMPARER	8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	6 ALIMENTER COMPARER 7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Confectionner		x	x	x		x		6
	Assembler		x	x			x		
	Réparer		x	x			x		
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Introduire			x					6
	Retirer			x					6
	Manier			x					7
	Exécuter	x	x	x	x		x		
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	PAGE SUIVANTE								

CHAPITRE 8568

SUITE

Ouvrier-fourreur en atelier - Laceur - Etendeur - Coupeur-métreur à la main - Coupeur de fils de liaison - Nettoyeur de chaussures - Trempeur de pièces de chaussures - Poseur de cramprons - Bourreur d'articles de sport - Etuveur - Rembourreur - Coupeur de fils à la machine - Finisseur à la main - Retourneur - Formeur de bandeaux intérieurs à chapeaux - Manoeuvre au rembourrage - Ouvreur de balles - Enfileur de lacets de serrage - Ouvreur de coutures - Monteur de poignées et de bandoulières de sacs à main - Doubleur de bottines de patinage - Coupeur de rembourrage.

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
		COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							6 COMPARER		6 ALIMENTER COMPARER
								8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	7 MANUTENTIONNER
ACTIVITES PROFESSION-NELLES	Couper		x	x			6		7
	Tailler		x	x			6		7
	Traiter		x	x			x		
	Enduire		x	x			x		
	Teindre		x	x			x		
	Nettoyer		x	x			x		
	Plier			x					7
	Trier		x	x			x(6)		
	Assortir		x	x			x		
	Emballer		x	x					6

CHAPITRE 8578

Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

Dégarnisseur de machine à mouler - Démouleur de ballons et nettoyeur de formes - Aide-conducteur de machine à couper en biais - serveur de presse à mouler les chaussures de caoutchouc - chargeur et démouleur de tuyau - Finisseur de produits moulés - Mouleur-pareur de semelles en caoutchouc à la machine - Démouleur-nettoyeur et peintre de pneus - Monteur de valves de chambres à air - Monteur de moules - Garnisseur de monture de lunettes - Monteur d'éléments de chaussures en caoutchouc - Monteur de ceintures à la main - Soudeur d'appuis-nez de lunettes - Garnisseur de carcasses de pneus - Colleur de coulisses de sacs - Extracteurs de sacs d'air - Colleur à la main - Serveur de la machine à décoller - Soudeur de bandes de roulement à la presse

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
		COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							6 COMPARER 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	6 ALIMENTER RETIRER 7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Participer	x	x		x		6		
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Alimenter		x	x					6
	Enlever	x		x	x		6		7
	Manier			x					7
	Effectuer	x	x	x			6		7
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Placer		x	x					
	Enlever	x		x			6		7
	Couper		x	x			6		7
	Coller		x	x			6		7
	Laminer		x	x			6		6
	Nettoyer		x	x			6		
	Cirer		x	x			6		

CHAPITRE 8598 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation N.C.A.

Monteur de stylos à bille et de crayons - Monteur de couteaux à manches creux - Monteur de brosses et de balais - Monteur de tringles à rideaux - Monteur de filtres - Plieur-colleur de fermeture à glissières - Monteur de bijoux - colleur d'abat-jour - Monteur de collier - Habilleur de rouleaux à peinture - Monteur de tirants de fermetures à glissière - Monteur de bouteilles thermos - Enduiseur de tonneaux à la main - Nettoyeur d'articles en métal émaillé - Manoeuvre à la fabrication de bougies - Trempeur d'articles divers - Trempeur-sécheur de cornets en papier - Décapeur et trempeur - Peintre-habilleur de miroir - Nettoyeur de cabine de pulvérisation - Coupeur de crayons de cire - Réparateur de fermetures à glissière

SUITE PAGE SUIVANTE

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
		COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							6 COMPARER 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	6 ALIMENTER RETIRER 7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Concerner	x	x				x		
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Utiliser	x		x					7
	Manoeuvrer		x	x					6
	Actionner		x	x					6
	Exécuter	x	x	x	x		6		6
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	PAGE SUIVANTE								

CHAPITRE 8598
SUITE

Tailleur de balais - Pareur de napperons en papier - Préparateur de papier-peint - Serveur d'ensacheuse - Aide-conducteur de crêpeuse - colleur de blocs de papier à la main - Presseur d'ébauchoirs de crayons - Apprêteur de matières pour balais de paille de riz - Recouvreur de malles - Monteur de coins à la machine - Serveur de machine à approvisionner les chargeurs - Serveur de machine à argenter - Redresseur-estampilleur de cartouchières - Sélectionneur-colleur de décalques - Sertisseur de pierres - coloriste d'estampilles - Manoeuvre en ferblanterie - Manoeuvre de chantier maritimes - Colleur de pinceaux - Garnisseur-dégarnisseur de supports de trempage.

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
		COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Assembler		x	x			x		7
	Finir		x	x			x		
	Boulonner			x					6-7
	Visser		x	x					7
	Souder		x	x			6		
	Coller		x	x			6		7
	River		x	x			6		7
	Presser			x					7
	Nettoyer		x	x			6		
	Tremper			x			6		7
	Enduire		x	x					
	Protéger								
	Décorer			x					7

CHAPITRE 8718

Manoeuvres excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés

Manoeuvre au bitumage - Manoeuvre au bétonnage des routes - Manoeuvre terrassier - Aide poseur de palplanches - Ouvrier chargé de diriger la circulation - Aide-puisatier - Manoeuvre à la décharge de la drague

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
		COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							6 COMPARER 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	6 PARLER SIGNALER 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Participer	x	x		x		6		
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Manipuler		x	x					7
	Exécuter	x	x	x	x		6		
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Balayer				x		6		
	Damer		x	x			6		7
	Enlever	x		x			6		7
	Dégager			x					7
	Pelleter			x					7
	Diriger	x	x	x				6	
	Aider	x		x				6	

CHAPITRE 8798 — Autres manoeuvres et travailleurs assimilés du bâtiment

Enveloppeur de tuyaux - Manoeuvre d'entreprise de construction - Manoeuvre de de l'industrie de l'électricité et des communications par fil

		REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
							DONNEES	PERSONNES	CHOSES
	ACTIVITES RETENUES	COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	6 ALIMENTER RETIRER 7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Participer	x	x		x				
	Manipuler		x	x					7
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Intervenir			x					6
	Monter		x	x					7
	Installer		x	x					7
	Réparer		x	x		x			7
	Charger		x	x		x			7
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Décharger			x					7
	Assurer		x						6
	Transporter		x	x					7
	Mélanger		x	x					7
	Verser			x					
	Etendre			x					7
	Monter		x	x					7
	Démonter		x	x					7
	Trier		x	x					
	Nettoyer		x	x					
	Entasser			x					
	Se servir	x	x	x					
	Ebouscher		x	x					7

CHAPITRE 9159 — Personnel de la navigation et travailleur assimilés, N.C.A.

Homme de pont de bac à cable

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS: COMPORTEMENT	REEDUCATIFS: CONNAISSANCES	REEDUCATIFS: HABILETES	REEDUCATIFS: ATTITUDES	REEDUCATIFS: APTITUDES	APPRENTISSAGE: DONNEES — 8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	APPRENTISSAGE: PERSONNES — 6 PARLER SIGNALER	APPRENTISSAGE: CHOSES — 7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Transporter			x					x
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Assurer			x					7
	Régler		x	x		x			
	Conduire	x		x	x			x	
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Aucun								

CHAPITRE 9318 — Manoeuvres manutentionnaires et travailleurs assimilés N.C.A.

Manutentionnaire en général - Manutentionnaire de matériel léger - Emballeur à la main

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS: COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	APPRENTISSAGE: DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							6 COMPARER	8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	S'occuper de...	x	x	x	x		x		
	Charger		x	x					x
	Déplacer			x					x
	Emballer			x					x
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Manutentionner			x					7
	Utiliser	x		x					7
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Charger			x					7
	Décharger			x					7
	Distribuer	x	x	x					x
	Ouvrir		x	x					7
	Trier		x	x			6		
	Empiler			x					7
	Vider			x					
	Assembler		x	x			6		7
	Emballer		x	x					7
	Nettoyer		x	x			6		
	Balayer				x		6		
	Ranger		x	x			6		

CHAPITRE	9518 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'imprimerie et des secteurs connexes	Serveur de machines à relier - aide-acidograveur - Relieur au corps d'ouvrage							
		REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
	ACTIVITES RETENUES	COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							6 COMPARER	8 PAS DE RELATION SIGNIFICATIVE	6 ALIMENTER RETIRER 7 MANUTENTIONNER
NATURE DU TRAVAIL	Travailler		x	x					7
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Manipuler		x	x					7
	Alimenter		x	x					6
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Aider	x		x					
	Egaliser			x			6		7
	Aligner			x			6		7
	Feuilleter			x					
	S'assurer	x	x				x		
	Empiler			x					7
	Rogner		x	x			x		7
	Arrondir			x			x		7
	Coller		x	x			x		7

CHAPITRE 9918 Manoeuvres et travailleurs assimilés, N.C.A.

Il n'y a aucun métier précis comme dans les autres groupes mais comme exemple: graisseur - huileur - manoeuvre à la récupération, etc.

		REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
	ACTIVITES RETENUES	COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
							AUCUN	AUCUN	AUCUN
NATURE DU TRAVAIL	AUCUNE								
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Alimenter		x	x					
	Décharger		x	x					
	Apporter		x	x					
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	AUCUNE								

CHAPITRE 9919

Autres travailleurs, N.C.A.

Il n'y a aucun métier précis comme dans les autres groupes, mais comme exemple: laveur - manoeuvre aux amarres - marbreur - etc.

	ACTIVITES RETENUES	REEDUCATIFS					APPRENTISSAGE		
		COMPORTEMENT	CONNAISSANCES	HABILETES	ATTITUDES	APTITUDES	DONNEES	PERSONNES	CHOSES
NATURE DU TRAVAIL	AUCUNE						AUCUN	AUCUN	AUCUN
FONCTIONS DU TRAVAILLEUR	Fixer		x	x					
	Détacher			x					
	Nettoyer		x	x					
	Décontaminer		x						
	Découper			x					
	Laver			x					
	Monter		x	x					
ACTIVITES PROFESSIONNELLES	AUCUNE								

4. LES ATTITUDES RECHERCHEES PAR TOUT EMPLOYEUR

Un aspect important pour que les élèves s'intègrent au marché du travail est qu'ils soient préparés à répondre aux attentes des employeurs. Comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent il est essentiel de développer au maximum ces attitudes que les employeurs recherchent pour tout employé.

Cette partie reprend ces éléments et propose des objectifs généraux et spécifiques pour chacun d'eux.

4.1 NOMENCLATURE DES ELEMENTS

Développer au maximum chez l'élève les qualités et habiletés reconnues en regard du marché du travail pour qu'il puisse s'y intégrer plus facilement. Les qualités et les habiletés les plus fréquentes sont:

- Ponctualité
- Politesse
- Tolérance
- Initiative
- Ordre
- Productivité
- Intérêt
- Assiduité
- Sociabilité
- Persévérance
- Propreté
- Débrouillardise
- Efficacité
- Sécurité, etc...;

de plus, on demande que l'élève aime:

- faire un travail diversifié;
- faire des tâches répétitives ou de courte durée;
- effectuer un travail selon des directives particulières;
- travailler avec des choses et des objets;
- avoir des relations professionnelles;
- le travail routinier, concret et organisé.

4.2 OBJECTIFS GENERAUX ET SPECIFIQUES DE CES ELEMENTS

4.2.1 Propreté:

Rendre l'élève capable d'être propre sur sa personne et dans sa tenue vestimentaire.

- Rendre l'élève capable de se vêtir correctement et proprement selon le travail à exécuter.

- Rendre l'élève capable d'entretenir (hygiène) quotidiennement son corps.

- Amener l'élève à connaître l'existence de produits hygiéniques.

- Rendre l'élève capable d'avoir en tout temps une chevelure propre et bien taillée.

- Rendre l'élève capable de connaître les règles de propreté nécessaires dans divers endroits de travail (cafétéria, restaurant, etc...)

4.2.2 Intérêt:

Rendre l'élève capable de maintenir un intérêt.

- Rendre l'élève capable de maintenir, soit aux ateliers, en classe ou au travail, un intérêt soutenu face à divers travaux d'une durée de 0 à 120 minutes selon le niveau.

- Rendre l'élève capable de maintenir, peu importe le milieu, un intérêt soutenu face à des tâches répétitives ou de courte durée i.e. de 0 à 50 minutes.

- Rendre l'élève capable de maintenir peu importe le milieu un intérêt dans un travail routinier, concret et organisé selon un laps de temps déterminé.

- Rendre l'élève capable de maintenir, selon le travail donné et la durée, un intérêt en travaillant avec des choses et des objets.

- Rendre l'élève capable de maintenir, peu importe le milieu, un intérêt face aux gens qui l'entourent et qui exercent la même fonction que lui.

- Rendre l'élève capable d'aimer effectuer un travail selon des directives particulières.

4.2.3 Politesse:

Rendre l'élève capable de respecter en tout temps son entourage.

- Rendre l'élève capable de respecter, dans sa manière d'agir ou de parler, son entourage avec les qualités et les défauts.

- Rendre l'élève capable de respecter l'adulte en tout temps peu importe le milieu.

- Rendre l'élève capable de respecter, en tout temps et en tout lieu, les idées et les agirs de ses compagnons ou de ses compagnes.

- Rendre l'élève capable de discuter poliment avec ses compagnons, compagnes en tout temps peu importe le milieu.

- Rendre l'élève capable de rendre service en tout temps sans abus pour ne pas affecter son rendement.

- Rendre l'élève capable d'appliquer l'ensemble des règles du savoir-vivre en toutes circonstances.

4.2.4 Débrouillardise:

Rendre l'élève capable de se tirer facilement d'affaires dans des situations confuses peu importe le milieu dans un laps de temps déterminé.

4.2.5 Productivité:

- Rendre l'élève capable de produire un travail donné dans un temps déterminé (0 à 120 minutes ou plus) peu importe le milieu.
- Rendre l'élève capable d'effectuer un travail donné sur une chaîne de montage sans nuire à la performance des autres travailleurs.
- Rendre l'élève capable de continuer en tout temps un travail déjà entrepris.

4.2.6 Ponctualité:

Rendre l'élève capable d'être ponctuel en tout moment.

- Rendre l'élève capable de se présenter à l'heure à chacun de ses cours.
- Rendre l'élève capable de débuter son travail dès que demandé.
- Rendre l'élève capable d'accomplir divers travaux dans le temps demandé.
- Rendre l'élève capable de rester au travail jusqu'à l'heure désignée.

4.2.7 Efficacité:

Rendre l'élève capable de produire l'effet qu'on en attend.

- Rendre l'élève capable de finaliser en tout temps un travail donné peu importe la durée.

- Rendre l'élève capable d'effectuer, en tout temps, un travail donné en axant sur la qualité du produit fini plutôt que sur la quantité.

4.2.8 Persévérance:

Rendre l'élève capable de persister dans l'exécution d'une tâche donnée.

- Rendre l'élève capable tant aux ateliers, qu'en classe ou au travail, de persévérer dans l'exécution d'une tâche donnée d'une durée de 0 à 120 minutes.

4.2.9 Initiative:

Rendre l'élève capable d'agir spontanément.

- Rendre l'élève capable de proposer ou d'entreprendre le premier quelque chose en tout temps peu importe le milieu.

- Rendre l'élève capable d'offrir de l'aide à une personne sans qu'on le lui demande selon la situation dans laquelle le jeune se trouve.

- Rendre l'élève capable de demander de l'aide à une personne afin d'éviter d'interrompre son activité de travail.

4.2.10 Sécurité:

Rendre l'élève capable de respecter les normes sécuritaires établies peu importe le milieu.

- Rendre l'élève capable de connaître les règles sécuritaires de l'outillage utilisé en tout temps peu importe le milieu.

- Rendre l'élève conscient des dangers inhérents, en tout temps, à chacune des fonctions de travail.

- Rendre l'élève capable d'utiliser sécuritairement en tout temps peu importe le milieu tous les outils manuels mis à sa disposition.

- Rendre l'élève capable d'utiliser sécuritairement en tout temps peu importe le milieu l'outillage électrique mis à sa disposition.

- Rendre l'élève capable d'utiliser correctement en tout temps les extincteurs chimiques selon l'endroit.

- Rendre l'élève capable, en cas d'urgence, de s'orienter et d'identifier les sorties de secours les plus rapidement accessibles peu importe l'endroit.

- Rendre l'élève capable de porter, en tout temps, l'habillement sécuritaire selon le travail à exécuter (souliers, vêtements, coiffure, etc.)

- Rendre l'élève capable de participer, en tout temps peu importe le milieu, à un comité de santé et sécurité au travail.

- Rendre l'élève capable de former un comité de santé et sécurité aux ateliers de l'école fréquentée.

4.2.11 Assiduité:

Rendre l'élève capable d'être en temps et lieu où son devoir l'appelle.

- Rendre l'élève conscient de l'importance d'être assidu peu importe le milieu.

- Rendre l'élève capable, en tout temps dans le milieu scolaire, de motiver son absence en présentant un billet signé de ses parents.

- Rendre l'élève capable en tout temps de téléphoner son superviseur pour lui signifier son absence peu importe le milieu.

4.2.12 Ordre:

Rendre l'élève capable de disposer des choses et des objets en leur rang et place.

- Rendre l'élève capable de superposer des objets et des choses par ordre décroissant peu importe le milieu dans un temps donné.

- Rendre l'élève capable de replacer des choses ou des objets peu importe le milieu dans un temps donné, après utilisation, à leurs places initiales.

- Rendre l'élève capable de déterminer les choses ou objets déplacés peu importe le milieu dans un temps déterminé.

- Rendre l'élève capable de garder son aire de travail en ordre peu importe la situation.

- Rendre l'élève capable d'entretenir, en tout temps, le matériel mis à sa disposition.

4.2.13 Compréhension des consignes:

Rendre l'élève capable de dire en ses mots une consigne qu'on vient de lui formuler.

- Rendre l'élève capable d'effectuer en tout temps peu importe le milieu un travail et d'appliquer des directives simples.

- Rendre l'élève capable d'effectuer en tout temps peu importe le milieu un travail et de le réaliser avec des directives complexes.

- Rendre l'élève capable d'effectuer un travail en tout temps peu importe le milieu selon des directives particulières.

4.2.14 Sociabilité:

Rendre l'élève capable de vivre en société.

- Rendre l'élève capable d'être attentif, peu importe le milieu, les gens qui l'entourent.

- Rendre l'élève capable d'avoir des relations professionnelles selon le milieu où il se trouve.

- Rendre l'élève capable de participer aux activités de son milieu.

- Rendre l'élève capable de participer à un comité de sécurité en tout temps peu importe le milieu.

4.2.15 Tolérance:

Rendre l'élève capable de supporter sans en souffrir certaines situations plus ou moins agréables.

- Rendre l'élève capable d'accepter les personnes environnantes en tout temps peu importe le milieu.

- Rendre l'élève capable d'accepter les agissements des personnes environnantes en tout temps peu importe le lieu.

- Rendre l'élève capable de poursuivre, en tout temps, un travail donné malgré un climat malsain.

- Rendre l'élève capable de produire, en tout temps, un travail malgré la fatigue peu importe le milieu.

CONCLUSION:

Le chapitre avait pour but de spécifier les objectifs qu'il faut développer pour préparer les élèves aux diverses professions retenues sous l'aspect des profils de qualification. Ces objectifs ont été spécifiés, ils peuvent être améliorés tant dans la rédaction que dans leur quantité. Cependant chaque professeur d'atelier est maintenant en possession d'un mandat à réaliser en vue de la préparation des étudiants au marché du travail. Les ateliers deviennent non plus une fin, mais un moyen pour réaliser la mission que se donne l'école polyvalente La Magdeleine. Il reste à spécifier le contenu par année du secondaire. Ce sera le travail des journées pédagogiques de l'année scolaire 1981-82.

CONCLUSION GENERALE

L'équipe de travail s'était proposé de modifier en profondeur l'approche de la formation professionnelle des élèves en difficulté grave d'adaptation et d'apprentissage.

Pour atteindre ce but, l'équipe avait convenu d'analyser l'état de la situation de la formation de ces élèves à la Commission scoalire régionale Lignery, donner un portrait aussi réaliste que possible de la clientèle particulière pour qui le programme sera développé, de procéder à un choix de professions susceptibles d'être exercées par les élèves mentionnés et, finalement, de transposer en objectifs pédagogiques la synthèse des profils de qualification des professions.

Ces bojectifs ont été atteints dans les quatre chapitres qui précèdent. Nous sommes conscients que la dernière partie peut et doit être améliorée par un enseignement dynamique et approprié. C'est ce qui sera fait au fur et à mesure que l'on progressera dans l'adoption et l'intégration du nouveau programme pour mieux préparer les élèves en difficulté grave d'adaptation et d'apprentissage. C'était d'ailleurs le but poursuivi par cette démarche.

L'équipe

ANNEXES

ANNEXES

I. BESOIN DES ENFANTS DEBILES LEGERS

- physiques
- sociaux, économiques et culturels
- besoins intellectuels
- besoins affectifs
- besoins moraux
- besoins éducatifs

II. FORMES D'INADAPTATION, CLASSIFICATION ET DEFINITIONS APPLIQUEES PAR LE M.E.Q.

- déviations intellectuelles
- déviations physiques
- déficiences sensorielles (auditives, visuelles)
- déviations socio-affectives
- déviations au niveau des apprentissages
- déviations multiples

III. DEFINITION DES TERMES (FORMES D'INADAPTATION) APPLIQUEE PAR LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LIGNERY

- Lexique du plan de développement en adaptation scolaire

IV. ENSEMBLE DES PROFESSIONS RETENUES POUR LA FORMATION DE LA CLIENTELE ANALYSEE

ANNEXE I

LES BESOINS PRIMORDIAUX DES DEBILES LEGERS EN VUE DE LEUR FORMATION

A) BESOINS PHYSIQUES

1. Manger - boire - dormir - agir - se vêtir - se loger
2. Maîtriser ses besoins naturels
3. Vie saine et hygiène
4. Habitudes alimentaires
5. Connaître son corps
6. Résistance physique
7. Développer son corps
8. Maîtriser son corps
9. Conditionnement physique
10. Habiletés manuelles, dextérité
11. Coordination psycho-motrice
12. Souplesse articulaire
13. Rendement musculaire
14. Intégrer temps/espace
15. Adapter l'organisme aux variations du milieu
16. Place du corps dans le milieu

B) BESOINS SOCIAUX, ECONOMIQUES ET CULTURELS

1. Appartenir à un groupe
2. Rôles de l'individu: - droits
   - devoirs
3. Participer à l'implantation des valeurs culturelles, sociales et économiques
4. Respecter autrui
5. Participer aux responsabilités
6. Connaître richesses du milieu
7. Veiller à l'utilisation rationnelle de ces richesses
8. Isolation et évasion (Méditation)
9. Individualisme et liberté personnelle: c'est-à-dire respecter les aspirations et motivations personnelles
10. Exprimer ses opinions
11. Juger et choisir parmi des valeurs
12. Sens de l'économie
13. Connaître lois, exigences du milieu de travail
14. Connaître ressources du milieu pour sa protection et bien-être
15. Se préparer à la civilisation des loisirs
16. Fraternité et paix
17. Relations humaines
18. Enracinement dans un pays et dans l'humanité

C) DESOINS INTELLECTUELS

1. Acquisition du langage
2. Savoir s'exprimer
3. Savoir écouter et comprendre
4. Apprentissages: lecture - écriture - calcul
5. Améliorer le potentiel individuel: imagination - créativité - mémoire
6. Accumuler des connaissances
7. Etablir des relations
8. Comprendre des données
9. Evaluer son savoir
10. Acquérir des méthodes de penser, de juger et de travailler
11. Procéder à des synthèses ou analyses
12. Résoudre des problèmes
13. Porter des jugements et les exprimer
14. Pondérer ses opinions
15. Pouvoir appliquer ses connaissances dans la réalité quotidienne

D) BESOINS AFFECTIFS

1. Sécurité
2. Appartenance et amour
3. Estime de soi et motivation
4. Autonomie
5. Compréhension
6. Déférence (admiration)
7. Expression libre de ses sentiments
8. Dévouement
9. Ordre
10. Acceptation positive
11. Support de sa personnalité et motivation
12. Réalisation maximale de sa personnalité et de dépassement
13. Connaissance de soi
14. Autodiscipline
15. Minimum de confort physique, affectif, social et spirituel

E) BESOINS MORAUX

1. Donner un sens à sa vie

2. Choisir une option morale, c'est-à-dire: respecter la conscience

3. Développer des attitudes altruistes, c'est-à-dire: esprit de fraternité

4. Former une conscience sociale par la compréhension:
   - des problèmes raciaux
   - du surpeuplement
   - du sous-développement
   - etc...

5. Promouvoir les valeurs individuelles et sociales de l'Homme

6. Découvrir le sens spirituel des faits et des événements. Discerner la présence de Dieu dans tout le changement social et toutes les activités culturelles.

7. Distinguer les vérités fondamentales de celles qui sont moins centrales et plus périphériques

8. S'insérer de façon active dans les différents groupes de la communauté humaine

9. Dialoguer et contribuer à la réalisation du bien commun

F) BESOINS EDUCATIFS SPECIAUX DEMANDANT REEDUCATION

1.	Langage	Audiologie Orthophonie Orthopédagogie
2.	Psychomotricité	Ergothérapie Physiothérapie
3.	Lire	Orthopédagogie
4.	Ecrire	Techniques de rééducation
5.	Calculer	
6.	Santé physique	Réadaptations médicales et scolaires
7.	Adaptation affective	Psychopédagogie
8.	Adaptation sociale	Psychologie
9.	Adaptation scolaire	Psychiâtrie Instituts (internats)
10.	Formation professionnelle	

ANNEXE II

CLASSIFICATION APPLIQUEE PAR LE
MINISTERE DE L'EDUCATION
DES ELEVES EN DIFFICULTE
D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE

I. LES DEVIATIONS INTELLECTUELLES

a) Débile léger

L'enfant qui, à une épreuve d'habileté intellectuelle valide, administrée par une personne qualifiée et selon les prescriptions scientifiques, a un quotien intellectuel qui se situe entre 55 et 75.

b) Débile mental moyen

L'enfant qui, à une épreuve d'habileté intellectuelle valide, administrée par une personne qualifiée et selon les prescriptions scientifiques, a un quotien intellectuel qui se situe entre 25 et 55.

II. LES DEVIATIONS PHYSIQUES

a) Infirme moteur

L'élève qui, à la suite d'un accident, d'une maladie de lésions du système nerveux (mais localisées sur les trajets périphériques), d'une déficience ou d'une malformation congénitale, souffre d'un handicap physique qui exige des mesures pédagogiques particulières et/ou des soins intensifs de rééducation physique.

b) Infirme moteur cérébral léger et moyen

L'élève qui, à la suite d'une atteinte organique légère ou moyenne au niveau des centres de contrôle moteurs du cerveau, manifeste une incoordination motrice légère ou moyenne ou des troubles sensori-moteurs légers ou moyens, a besoin de mesures de rééducation physique, sensori-motrice et pédagogique intégrées à son programme scolaire.

c) Infirme moteur cérébral grave

L'élève qui, à la suite d'une atteinte organique grave au niveau des centres de contrôle moteurs du cerveau, manifeste une incoordination motrice grave ou des troubles sensori-moteurs graves, a besoin de mesures de rééducation physique, sensori-motrice et pédagogique intégrées à son programme scolaire.

d) Diminué physique

L'élève qui est atteint d'une maladie organique extra-cérébrale, suffisamment grave pour nécessiter des soins intégrés à son programme scolaire et des mesures pédagogiques particulières. (Ex.: cardiopathie, arthrite, dystrophie, etc...)

e) Epilepsie non-médicalement contrôlée

L'enfant qui est atteint d'une affection neurologique chronique caractérisée par des crises convulsives mal ou non-médicalement contrôlées.

III. LES DEFICIENCES SENSORIELLES

a) Le sourd

L'élève qui, sur la foi d'un examen approprié, administré par un spécialiste compétent, est déclaré sourd, i.e. perte auditive se situant à 85 décibels et plus, à l'écoute de la meilleure oreille.

b) Le demi-sourd

L'élève qui, sur la foi d'un examen approprié, administré par un spécialiste compétent, est déclaré demi-sourd, i.e. perte auditive se situant entre 25 et 80 décibels à l'écoute de la meilleure oreille.

c) L'aveugle

L'élève qui, sur la foi d'un examen approprié, administré par un spécialiste compétent, est déclaré aveugle.

d) Le demi-voyant

L'élève qui, sur la foi d'un examen approprié, administré par un spécialiste compétent, est déclaré demi-voyant, i.e. capacité visuelle se situant entre 20/70 et 20/200.

IV. LES DEVIATIONS SOCIO-AFFECTIVES

Le mésadapté socio-affectif grave

L'enfant qui, à la suite d'une évaluation psychologique appropriée, administrée par un spécialiste compétent, manifeste des difficultés graves de comportement affectif et social, incompatibles avec la qualité et la quantité des groupes scolaires réguliers, doit bénéficier de mesures de rééducation affective et de pédagogie curative dans un groupe structuré à cette fin.

V. LES DEVIATIONS AU NIVEAU DES APPRENTISSAGES

Les élèves de cette catégorie constituent un groupe hétérogène. Une caractéristique leur est commune toutefois: bien que doués d'une intelligence normale et affligés d'aucun handicap sensoriel ou physique, ils éprouvent des difficultés variées de nature psychologique et pédagogique.

Ces difficultés s'expriment par des appellations variées: trouble de l'apprentissage, trouble de la perception, trouble du langage ou de la parole, dyslexie, dyscalculie, dysorthographie, dysfonction cérébrale, etc... Ces difficultés peuvent être légères ou graves. Toutes, cependant, appellent des mesures orthopédagogiques appropriées, appliquées soit dans une classe spéciale, soit en regroupement libre, celui-ci obéissant à la technique du dénombrement flottant et régi par des règles administratives spéciales.

Les sous-catégories suivantes seront considérées par le ministère de l'Education:

a) Déficience au niveau des préalables (classe de maturation ou d'attente

Seuls sont considérés comme candidats aux classes de maturation et d'attente, les élèves de six (6) ans d'âge chronologique et/ou ayant fait un séjour dans une classe maternelle reconnue, pour lesquels une évaluation psychopédagogique a révélé une déficience marquée au niveau des préalables aux apprentissages scolaires de niveau élémentaire. Le séjour dans une telle classe ne doit pas excéder une année scolaire.

b) Déviation mineure au niveau des apprentissages

Seuls sont considérés dans cette sous-catégorie, les élèves de niveau élémentaire présentant un retard scolaire généralisé de deux ans ou plus et/ou affectés par des difficultés spécifiques légères ou moyennes, telles les difficultés de langage, de lecture, de la psychomotricité, du calcul, les troubles perceptuels, etc...

c) Déviation grave au niveau des apprentissages

Seuls, sont considérés dans cette sous-catégorie, les élèves présentant un retard scolaire généralisé de trois (3) ans ou plus et/ou affectés par des difficultés spécifiques chroniques, telles la dislexie, la discalculie, la disorthographie caractérisées, les difficultés sévères du langage, de la psychomotricité, etc...

VI. LES DEVIATIONS MULTIPLES

L'expression "déviations multiples" désigne la situation de tout élève qui présente plus d'un syndrome à la fois, i.e. déviation intellectuelle et/ou déviation physique associée à une déviation socio-affective majeure et/ou une déviation grave au niveau des apprentissages.

A N N E X E I I I

LEXIQUE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT EN ADAPTATION SCOLAIRE

LEXIQUE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT EN ADAPTATION SCOLAIRE

Pour les fins du présent plan de développement, les définitions suivantes seront utilisées:

ELEVES EN DIFFICULTE (enfant en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation, enfant inadapté)

L'expression "élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage" est utilisée pour désigner des élèves ayant une déficience mentale, un handicap physique, un handicap sensoriel, une mésadaptation socio-affective, une difficulté d'apprentissage ou une combianison de plusieurs de ces inadaptations. (déviation multiple)

DEFICIENCE MENTALE

L'expression "déficience mentale" signifie un fonctionnement intellectuel significativement inférieur à la moyenne, existant concurremment avec des déficits dans les comportements adaptifs et qui affecte le fonctionnement de l'enfant, ce qui nécessite des mesures d'éducation ou de rééducation particulière.

Un fonctionnement intellectuel sous la moyenne, généralement déterminé par une performance à un test individuel d'intelligence en général, qui se situe aux environs du second écart-type. Dans le milieu scolaire, nous ne retrouvons que les déficients mentaux légers et moyens. L'échelle de classement utilisée au Québec est: déficients mentaux légers (55-75); déficients mentaux moyens (25-55); déficients mentaux profonds (0-25).

Une difficulté dans le comportement adapté

Durant les années pré-scolaires, le terme "comportement adapté" réfère surtout aux habiletés sensori-motrices comme par exemple, la station debout, la marche et la parole. Pendant les années scolaires, le terme réfère fondamentalement aux performances académiques et à l'âge adulte, à l'ajustement social et économique de la personne. Toutefois, ces trois facteurs-maturation, apprentissage et ajustement social sont importants à tous les âges comme indice du comportement adapté.

HANDICAPE PHYSIQUE

L'expression "handicapé physique" comprend les altérations subséquentes à certaines anomalies congénitales (ex.: absence de membre), à certaines anomalies neurologiques (ex.: l'épilepsie), à certaines anomalies physiques temporaires (ex.: fracture) ou permanente (ex.: diabète) ou causées par certaines maladies (ex.: polyomyélite) et qui nécessitent chez l'élève des mesures d'éducation ou de rééducation particulière.

HANDICAP SENSORIEL

L'expression "handicap sensoriel" désigne un déficit auditif ou un déficit visuel.

DEFICIT AUDITIF

L'expression "déficit auditif" signifie une altération auditive qui, même au moyen d'amplification mécanique, affecte de façon négative la performance scolaire de l'élève: ce qui nécessite des mesures d'éducation ou de rééducation particulière.

DEFICIT VISUEL

L'expression "déficit visuel" signifie une altération de la vision qui même au moyen de verres correcteurs, affecte de façon négative la performance scolaire de l'élève: ce qui nécessite des mesures d'éducation ou de rééducation particulière.

DIFFICULTE D'ADAPTATION

L'expression "difficulté d'adaptation" désigne la situation d'un enfant qui a des difficultés graves au niveau de son comportement ou des troubles sérieux de personnalité nécessitant des mesures particulières de réadaptation.

DIFFICULTE D'APPRENTISSAGE

L'expression "difficulté d'apprentissage" désigne la situation d'un enfant qui a un retard pédagogique généralisé ou une difficulté spécifique marquée en lecture, écriture, calcul et langage nécessitant des mesures particulières d'éducation ou de rééducation.

DEVIATION MULTIPLE

L'expression "déviation multiple" désigne la situation de tout élève qui présente plus d'un syndrome à la fois, c'est-à-dire déficience mentale et/ou handicap physique ou sensoriel associé à une mésadaptation socio-affective majeure et/ou à une difficulté grave au niveau des apprentissages.

INTEGRATION

Le terme intégration est utilisé pour exprimer le retour des élèves en difficulté dans les classes et/ou écoles régulières. Cette clientèle à très faible taux d'incidence concerne les élèves inscrits à l'extérieur de la commission scolaire à une ressource particulière et ceux qui fréquentent une classe spéciale de niveau primaire ou secondaire. C'est en tenant compte des possibilités et limites de ces élèves et du degré d'acceptation et de préparation du personnel éducatif que se réalisera leur intégration partielle ou totale à l'école ou à la classe régulière.

Pour les élèves identifiés en difficulté mais dont le "handicap" ne les a jamais empêché de fréquenter la classe régulière nous emploierons l'expression "services intégrés" (Ex.: la rééducation et le support scoalire).

- L'intégration partielle signifie le processus par lequel un enfant participe pour une partie de son temps de présence à l'école à des cours ou activités d'apprentissage d'une classe d'un groupe d'enfants en difficulté et est pour l'autre partie de son temps intégré dans une classe régulière.

- L'intégration totale signifie le processus par lequel un enfant ne participe plus à l'ensemble des cours et des activités d'apprentissage d'un groupe d'enfants en difficulté; il est intégré dans une classe régulière pour la totalité de son temps de présence à l'école.

EDUCATION

Le terme "éducation" réfère à l'action de développer l'enfant dans toutes ses dimensions (physiques, intellectuelles, sociales et morales) avec la double finalité d'une formation personnelle et d'une formation sociale.

REEDUCATION

Le terme "rééducation" réfère aux difficultés spécifiques d'apprentissage ou à l'aspect physique de l'élève en difficulté.

READAPTATION

Le terme "réadaptation" réfère au comportement ou au développement de la personnalité de l'élève par rapport au contexte social de son environnement scolaire.

SCOLARISATION

Le terme "scolarisation" réfère aux ressources éducatives du système scolaire qui favorisent le développement social et personnel des élèves.

ANNEXE IV

ENSEMBLE DES PROFESSIONS RETENUES

POUR LA FORMATION DE LA CLIENTELE ANALYSEE

VENDEURS DE JOURNAUX

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les personnes qui livrent des journaux aux abonnés et en encaissent le paiement, ou vendent des journaux dans la rue ou dans un kiosque. Fonctions du travailleur: convaincre le client d'acheter un quotidien ou de prendre un abonnement à un journal; et manipuler les journaux pour en faire la distribution. Activités professionnelles: recevoir les journaux au service de vente ou au point convenu pour la livraison; distribuer les journaux aux abonnés; recevoir les paiements, rendre la monnaie et remettre les reçus; et tenir le registre des livraisons, des ventes et des paiements.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS			FG	PPS
5143-110	LIVREUR DE JOURNAUX (comm. détail)	1	2	5143-114	VENDEUR DE JOURNAUX (comm. détail)	1	1

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes												AP	CA	FG	PPS	Int.	IT
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C							
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5		L-M 456	E	1	2-1	321	23

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les vendeurs de journaux doivent avoir:

- la capacité de comprendre, afin d'entreprendre et d'exécuter des tâches simples, comme établir le parcours à suivre pour accélérer la livraison des journaux aux abonnés;
- la compétence mathématique pour rendre la monnaie avec rapidité et exactitude et pour rendre compte de la réception et de la livraison des journaux;
- la dextérité digitale pour rendre la monnaie et trier les journaux;
- la dextérité manuelle et la capacité d'étendre les mains et les bras dans toute les directions, pour trier, plier et distribuer les journaux;
- la coordination de la vue et des mouvements des mains et des pieds pour livrer les journaux à domicile à bicyclette ou pour éviter les voitures en vendant des journaux aux automobilistes;
- la capacité d'exécuter des travaux exigeant un effort physique léger ou moyen comme soulever des paquets de journaux pesant jusqu'à cinquante livres;
- la capacité de travailler dehors par tous les temps.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Aucune formation minimale n'est exigée pour les vendeurs de journaux et une brève instruction suffit pour les mettre au courant du métier.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Les vendeurs de journaux peuvent être promus aux postes décrits dans le chapitre 5141, VENDEURS AMBULANTS ET COLPORTEURS, et, avec un complément de formation, au 4169-126 COMMIS À LA DISTRIBUTION D'UN JOURNAL.

Mutation

Il n'y a aucune règle générale pour les mutations dans ce métier.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent exercer un de ces métiers doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer le travail routinier, concret et organisé,
- aimer avoir des relations professionnelles avec les gens,
- aimer travailler avec des choses et des objets.

Indices de tempérament

- aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences;
- aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel.

5143-VENDEURS DE JOURNAUX

Les travailleurs classés dans ce groupe de base livrent des journaux aux abonnés et en encaissent le paiement ou vendent des journaux dans la rue ou dans un kiosque.

5143-110 **LIVREUR DE JOURNAUX** (comm. détail) DPC:457

camelot; porteur de journaux.

FG: 1 PPS: 2 CA: E AP: M 4 5 6

Livre des journaux aux abonnés suivant un parcours déterminé.
Reçoit les journaux du service de vente ou au point convenu pour la livraison et les compte pour s'assurer que le nombre exact de journaux a été remis. Distribue les journaux aux abonnés suivant un parcours déterminé qu'il fait à pied ou à bicyclette. Reçoit les paiements, rend la monnaie, remet des récépissés d'abonnement toutes les semaines, toutes les deux semaines, ou tous les mois. Rend visite aux clients éventuels dans le district qui lui a été assigné pour faire de nouveaux abonnés. Tient les registres des journaux livrés et des paiements reçus.

5143-114 **VENDEUR DE JOURNAUX** (comm. détail) DPC:457

crieur de journaux; vendeur de journaux dans la rue.

FG: 1 PPS: 1 CA: E AP: L 4 5

Vend des journaux aux clients dans la rue.
Reçoit les journaux du service de vente ou au point convenu pour la livraison et les achemine vers le lieu de la vente. Fait des étalages de journaux et attire les passants. Encaisse le prix des journaux vendus et rend la monnaie. Rend les journaux invendus au fournisseur et remet la somme perçue.
Peut vendre des journaux dans des kiosques.

CONCIERGES, EMPLOYÉS DES SERVICES DOMESTIQUES ET DU NETTOYAGE

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les travailleurs qui nettoient l'intérieur, le mobilier et le matériel d'immeubles et effectuent quelques petits travaux d'entretien. Fonctions du travailleur: manipuler les appareils de nettoyage, faire fonctionner les cireuses et les autres appareils mécaniques; et manier les plumeaux, les produits de nettoyage et d'entretien. Activités professionnelles: balayer, passer le balai à franges et cirer les planchers; passer l'aspirateur sur les tapis et moquettes; nettoyer les plafonds, les murs, les lustres et les boiseries; faire briller les meubles; nettoyer les fenêtres, les salles de toilette et les stores vénitiens; exécuter de légers travaux de peinture, de menuiserie ou d'entretien; vider les ordures ménagères; nettoyer les trottoirs et entrées; et jardiner.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS
6191-110	CONCIERGE (toutes ind.)	2	2
6191-114	FEMME DE MÉNAGE (toutes ind.)	1	2
6191-118	NETTOYEUR D'USINE (toutes ind.)	1	2
6191-120	NETTOYEUR ET RÉPARATEUR DE STORES VÉNITIENS (serv. div.)	1	2
6191-122	LAVEUR DE VITRES (serv. div.)	1	2

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes											AP	CA	FG	PPS	Int.	IT
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C						
4	4	5	4	4	5	1	4	1	4	5	M-Lo 34	I-D	2-1	2	31	23
		4		1	4	4			1							

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les concierges, employés des services domestiques et du nettoyage doivent avoir:

- la capacité de comprendre et de suivre des instructions simples;
- la perception des formes pour déceler la poussière, la saleté et la graisse sur les objets;
- la coordination visuelle-manuelle pour faire fonctionner divers appareils de nettoyage et pour exécuter de légères réparations;
- la dextérité digitale pour utiliser les accessoires de nettoyage et les petits outils à main;
- la dextérité manuelle pour nettoyer, épousseter et faire briller;
- la capacité physique de soulever des objets et des appareils dont le poids peut atteindre cinquante livres;
- l'agilité nécessaire pour travailler dans des positions incommodes, pour se pencher, s'agenouiller, s'accroupir, tendre les bras pour appliquer des produits de nettoyage, faire des réparations et travailler dans le jardin;
- la coordination de la vue et des mouvements des mains et des pieds, pour le 6191-110 CONCIERGE et le 6191-122 LAVEUR DE VITRES pour se tenir en équilibre sur les échelles afin de laver les murs, les plafonds et les carreaux.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les concierges, employés des services domestiques et du nettoyage doivent normalement avoir:

- six ans ou moins de formation générale;
- environ quatre semaines de formation en cours d'emploi.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Les travailleurs, classés dans ce chapitre, qui possèdent des aptitudes pour la surveillance peuvent être promus 6190-110 CONTREMAÎTRE DE CONCIERGES, HOMME DE PEINE ET NETTOYEURS. Voir également le profil de qualifications du chapitre 610, DIRECTEURS-GÉRANTS ET SURVEILLANTS SPÉCIALISÉS DANS LES SERVICES. La promotion peut se faire aussi vers 8799-194 OUVRIER D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS pour les concierges qui possèdent les qualifications nécessaires et la capacité d'assumer des responsabilités accrues.

Mutation

Il y a possibilité de mutation d'un emploi à un autre à l'intérieur de ces ensembles, ou vers 6149-146 HOMME DE PEINE et vers des emplois analogues décrits dans le chapitre 6199, AUTRES TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LES SERVICES, N.C.A. pour les travailleurs qui possèdent les qualifications nécessaires.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent exercer un de ces métiers doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer le travail routinier, concret et organisé;
- aimer travailler avec des choses et des objets comme les appareils de nettoyage et les cireuses, et avec de petits outils à main.

Indices de tempérament

- aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences;
- aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel.

De plus, pour le 6191-122 LAVEUR DE VITRES:

- la capacité de travailler dans des situations comportant certains risques comme travailler sur une plate-forme suspendue ou un échafaudage pour laver les fenêtres à l'extérieur.

6191-CONCIERGES, EMPLOYÉS DES SERVICES DOMESTIQUES ET DU NETTOYAGE

Les travailleurs classés dans ce groupe de base nettoient l'intérieur, le mobilier et le matériel d'immeubles, et lavent les vitres et effectuent quelques petits travaux de peinture, de plomberie et de menuiserie.

6191-114 FEMME DE MÉNAGE (hôtels ind.) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: M 3 4

Tient en état d'ordre et de propreté des établissements commerciaux, bureaux ou maisons de rapport, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes.

Époussette les vestibules et les corridors et y passe le balai à franges et le balai ordinaire. Nettoie et astique les appareils d'éclairage, le mobilier et les accessoires. Nettoie, cire et fait reluire les parquets, à l'aide de cireuses électriques à brosses rotatives. Passe l'aspirateur sur les tapis et moquettes, et polit les meubles. Astique les garnitures et accessoires en métal. Assure l'ordre et la propreté des salles de toilette, et y renouvelle la provision de savon et de papier. Vide les corbeilles à papier et les poubelles. Travaille souvent le soir, après le départ des employés.

Peut travailler à un poste spécial et être désignée en conséquence, par exemple:

Nettoyeuse de salles de toilette

Nettoyeuse des vestibules (rest. et logement)

6191-118 NETTOYEUR D'USINE (services ind.) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: M 3 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes afin d'assurer l'ordre et la propreté des postes de travail des services de production, dans des établissements industriels, et de transporter des matériaux dans tous les services.

Nettoie les parquets ou les essuie au balai à franges, et nettoie les passages, couloirs ou postes de travail autour des machines, à l'aide d'outils mécaniques et d'outils à main. Époussette et décrasse plafond, murs, tuyaux et appareils suspendus, à l'aide d'une brosse à long manche et d'un aspirateur. Lave les fenêtres. Cire et astique le parquet, en se servant de polisseuses électriques rotatives munies d'accessoires amovibles à usages divers, selon la tâche à exécuter. Transporte des matières premières et des produits semi-ouvrés d'un service ou d'un bâtiment à un autre, en vue de fournir le matériel nécessaire aux conducteurs de machines ou à ceux qui en assurent le fonctionnement à l'aide d'un chariot. Dispose les boîtes, matériaux, diables et autres équipements industriels avec ordre et propreté. Enlève la saleté, la poussière, l'huile et la graisse des machines, à la brosse ou au jet d'air comprimé.

Peut conduire un aspirateur industriel pour ramasser les débris, la saleté et autres rebuts. Peut être désigné selon le poste de travail, par exemple:

Nettoyeur de salle de presse (imp. et édit.)

6191-120 NETTOYEUR ET RÉPARATEUR DE STORES VÉNITIENS (serv. div.) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 AP: M 4 7

Nettoie et répare les stores vénitiens en employant l'une des deux méthodes suivantes.

1. Passe l'aspirateur sur le store monté. Lave les lames, le galon et le cordon à l'eau additionnée de détersif, en se servant d'une brosse et de chiffons. Met le store à sécher sur un support. Examine le store nettoyé pour déterminer si les lames, le galon ou le cordon sont défectueux ou endommagés, et si c'est le cas, remplace les pièces endommagées à l'aide d'outils à main. 2. Suspend les stores vénitiens aux barres d'une [illegible]euse à stores, et ouvre les robinets d'eau, de détersif et d'air cha[illegible]ne les robinets à la fin du cycle de nettoyage, et retire les stores [illegible]essiveuse.

6191-122 LAVEUR DE VITRES (serv. div.) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: D 6 AP: M 2 3 4

Nettoie les fenêtres des bâtiments.

Nettoie les fenêtres, cloisons vitrées, miroirs et toutes autres surfaces vitrées de l'intérieur ou de l'extérieur d'un bâtiment, à l'eau savonneuse ou autre nettoyeur, et à l'éponge. Assèche la vitre au racloir en caoutchouc ou au chamois. Se glisse par la fenêtre de l'intérieur et fixe sa ceinture de sûreté aux crochets de retenue, pose une échelle pour lui permettre d'atteindre le deuxième ou le troisième étage, ou se sert d'un échafaud volant ou d'un échafaud descendu du toit pour atteindre les fenêtres extérieures, ou se tient debout pour atteindre les fenêtres du rez-de-chaussée ou de l'intérieur.

MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DES SERVICES

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les manoeuvres et les travailleurs assimilés que l'on rencontre surtout dans les entreprises de services. Fonctions du travailleur: manipuler des objets et des instruments qui exigent l'usage des membres, et des outils à main pour effectuer des travaux surtout manuels; et satisfaire les besoins ou les demandes personnelles de clients. Activités professionnelles: servir des clients dans les vestiaires et les bains-douches; cirer les chaussures; approvisionner les bars en aliments et boissons; porter les plats et les autres choses nécessaires à la salle à manger et en assurer le débarras; laver la vaisselle, secouer et plier les articles blanchis; assurer l'entretien des fournitures dans un salon de beauté; et ouvrir la porte aux clients dans les hôtels ou d'autres établissements.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS
6198-110	CIREUR DE BOTTES (serv. pers., n.c.a.)	1	2
6198-114	GARÇON DE VESTIAIRE (serv. pers., n.c.a.)	1	2
6198-118	GARÇON DE BAR (rest. et logement)	1	2
6198-122	GARÇON DE TABLE (rest. et logement)	1	2
6198-126	NETTOYEUR DE VÉHICULES (toutes ind.)	1	2
6198-130	NETTOYEUR DE WAGONS DE MARCHANDISES (transp. ferr.)	1	2
6198-134	GARÇON DE CUISINE (rest. et logement)	1	2
6198-138	MANOEUVRE DE BLANCHISSERIE (blanch., nett. et press.)	1	2
6198-142	GARDE-MAGASIN DE SALON DE BEAUTÉ (serv. pers., n.c.a.)	1	2
6198-144	NETTOYEUR DE RÉSERVOIRS, CITERNES ET FOURS (toutes ind.)	1	2
6198-146	GARÇON DE BAINS (serv. pers., n.c.a.)	1	2
6198-150	PORTIER (serv. pers., n.c.a.)	1	2
6198-154	APPRÊTEUR DE PLUMES (blanch., nett. et press.)	1	2
6198-158	PLIEUR DE BUANDERIE (blanch., nett. et press.)	1	2
6198-162	DÉFROISSEUR DE BUANDERIE (blanch., nett. et press.)	1	2

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes											AP	CA	FG	PPS	Int.	IT
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C						
4	4 5	5 4	4 5	4	5 4	4	4	1 4	5 4	5	1-M 34	14	1	2	13	23

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent avoir:

- la capacité de comprendre et de suivre des instructions simples;
- la perception des formes pour tracer des articles et les vérifier pour déceler des défauts ou une mauvaise finition;
- la coordination visuelle-manuelle et la dextérité manuelle pour manipuler facilement et adroitement des marchandises, des vêtements et des tissus en cours de traitement et pour travailler avec des ustensiles et des instruments de nettoyage;
- la capacité physique d'effectuer un travail exigeant en permanence de tendre les bras, manipuler et palper des objets et des matières, de se pencher et de s'agenouiller souvent pour faire des travaux de nettoyage;

la capacité de s'adapter à un milieu embué et saturé d'humidité pour les travailleurs des buanderies et des cuisines.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent normalement avoir:

- sans minimum d'instruction,

une formation en cours d'emploi pouvant aller d'une courte démonstration à une période de trente jours;

- pour 6198-126 NETTOYEUR DE VÉHICULES, un permis de chauffeur.

CHAPITRE 6198

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Ces emplois sont considérés comme des emplois de débutants, et il peut y avoir mutation et avancement vers des emplois exigeant plus de compétence pour des travailleurs qui font preuve de capacité, d'intérêt et d'initiative.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent occuper l'un des emplois classés dans ce chapitre doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer le travail routinier, concret et organisé;
- aimer travailler avec des choses et des objets.

Indices de tempérament

- aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences;
  aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel pour régler des questions.

6198-MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DES SERVICES

Ce groupe de base comprend les manœuvres et les ouvriers assimilés décrits sous le titre principal 02-190 MANŒUVRE (toutes ind.); leur travail consiste à fournir des services, tels que s'occuper des clients dans les vestiaires et les bains-douches, cirer les chaussures; approvisionner le bar en aliments et boissons, porter les plats et les autres choses nécessaires à la salle à manger et en assurer le débarras; laver la vaisselle; nettoyer les véhicules et les wagons de marchandises; secouer et plier les articles blanchis; nettoyer et assurer l'entretien des fournitures dans un salon de beauté; et ouvrir la porte aux clients dans les hôtels ou d'autres établissements.

6198-110 CIREUR DE BOTTES (serv. pers., n.c.a.) DPC 677
cireur de chaussures
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L 3 4

Nettoie et cire les chaussures des clients.
Enlève la saleté et la boue des chaussures en se servant d'une brosse et d'un liquide de nettoyage ou d'eau savonneuse. Applique une couche de cirage, à la main ou au tampon, et fait briller le cuir à l'aide de brosses et de chiffons. Gratte les chaussures de daim ou de suède au papier de verre ou à la brosse métallique pour les nettoyer et en soulever le duvet. Applique un apprêt liquide sur les parties en toile et du vernis sur le bord des semelles et des talons.

6198-114 GARÇON DE VESTIAIRE (serv. pers., n.c.a.) DPC 677
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: M 4

Garde en dépôt les vêtements, bagages, paquets et autres objets des clients et employés d'un établissement.
Délivre un carton ou jeton numéroté pour les articles déposés qu'il remet sur présentation du jeton ou carton.
Peut travailler dans un vestiaire d'un genre particulier et être désigné en conséquence, par exemple:
Commis à la consigne
Préposé au vestiaire

6198-118 GARÇON DE BAR (rest. et logement) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: M 3 4 5

Nettoie le bar et ses installations et en renouvelle les provisions de boissons, fruits et fournitures.
Remplit les appareils réfrigérants de bouteilles de vin et de bière. Remplace les fûts de bière vides. Tranche et dénoyaute les fruits destinés à garnir les boissons. Lave les verres, le bar et les accessoires et polit les garnitures. Balaye et nettoie le plancher. Ramasse les bouteilles vides et enlève les ordures.
Peut mélanger et préparer les sirops destinés aux cocktails.

6198-122 GARÇON DE TABLE (rest. et logement) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: M 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes en vue de faciliter le service de restaurant:
Charge les plats et les transporte de la cuisine à la salle à manger, ou l'inverse. Renouvelle la nourriture et le matériel sur la table chauffante et le comptoir d'une cafétéria. Met les plats sur table à la vue des clients et à portée de la main pour le servir. Assure la propreté des postes et du matériel dont il est chargé. Assure l'approvisionnement des distributeurs, lorsqu'il travaille dans un restaurant à distributeurs automatiques. Remplace le linge de table sale et met le couvert.
Peut travailler à un poste particulier et être désigné en conséquence, par exemple:
Approvisionneur de comptoir

6198-126 NETTOYEUR DE VÉHICULES (toutes ind.) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: D ? AP: M 3 4

Nettoie l'intérieur et l'extérieur de véhicules tels que les automobiles, les autobus, les wagons de voyageurs et les camions, au balai, au jet d'eau et au produit nettoyeur.
Nettoie l'intérieur des véhicules à l'aide d'un balai, d'un chiffon, d'un aspirateur et d'une époussette. Nettoie les glaces en se servant d'eau, de produits de nettoyage, d'un chiffon ou d'une peau de chamois. Enlève la poussière, la graisse, la saleté et l'huile, en lavant les surfaces extérieures et intérieures des véhicules au jet d'eau chaude ou au pistolet, ou à l'aide d'une brosse ou d'une éponge, d'eau et de détergents.
Peut asticoter l'extérieur des véhicules. Peut désinfecter l'intérieur des véhicules par fumigation aux gaz ou pulvérisation d'autres produits. Peut conduire le véhicule pour traverser le poste de nettoyage automatique. Peut nettoyer l'intérieur de camions-citernes servant au transport de produits liquides tels que: le lait, l'acide, la matière grasse et l'huile végétale, et être désigné en conséquence, par exemple:
Laveur de camions-citernes

6198-130 NETTOYEUR DE WAGONS DE MARCHANDISES (transp. ferr.) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: D AP: M 4

Nettoie les wagons de marchandises, les wagons-frémies et les wagons-citernes en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:
Appuie sur un bouton du tableau de commande afin d'actionner les aiguilles, l'aspirateur et le treuil de manœuvre. Accroche un câble à la rame de wagons et met le treuil en marche pour amener successivement chaque wagon au poste de nettoyage. Enlève les panneaux de doublage des wagons à céréales et les place sur un camion qui les livrera à l'entrepôt. Enlève des parois et du plancher les clous, les crochets, les ancrages des cases à claire-voie et le papier utilisé pour l'expédition, en se servant d'un marteau à panne fendue et d'un pied-de-biche. Jette les débris dans un coffre à déchets. Balaye les détritus jusqu'à la porte du wagon et les jette dans le coffre à déchets à l'aide d'un balai. Passe l'aspirateur sur le plancher afin d'enlever les détritus tels que les éclats et la sciure de bois, les grains, la farine et les produits chimiques en poudre. Lave le plafond et les parois, et rince au jet d'eau pour enlever les résidus de produits chimiques, de graisse et de ciment.
Peut désinfecter les wagons par pulvérisation. Peut réparer les trous dans le plancher ou les parois des wagons de marchandises en clouant des planches pour les cacher.

6198-134 GARÇON DE CUISINE (rest. et logement) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 5 AP: M 3 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes pour maintenir en état d'ordre et de propreté les postes de travail dans les cuisines ainsi que les installations et ustensiles de restaurants.
Balaye et nettoie les planchers. Lave les murs, les tables de travail, les réfrigérateurs et les étals. Sépare les déchets et les ordures et les dépose dans des poubelles distinctes. Nettoie les poubelles au jet de vapeur ou au jet d'eau. Lave, à la main, les marmites, les casseroles et les plateaux. Gratte les assiettes sales et les lave à la main, ou les place dans des paniers ou sur un transporteur qui les achemine vers la laveuse de vaisselle. Nettoie l'argenterie à la main, ou la place dans le tambour de la machine à brunir, la trempe dans des solutions chimiques et la passe sur le disque à polir, pour en enlever les ternissures et lui redonner son éclat. Tient les verres en position renversée par-dessus les brosses rotatives, ou les place dans la laveuse de vaisselle pour en nettoyer les surfaces. Transporte les fournitures et le matériel de la réserve aux postes de travail, à la main ou à l'aide d'un chariot. Dresse les tables à l'occasion des banquets.
Peut laver et éplucher des légumes au couteau ou à l'éplucheur. Peut exécuter une tâche ou un travail bien déterminé dans un établissement donné et être désigné en conséquence, par exemple:
Laveur de couverts
Laveur de vaisselle
Plongeur

6198-138 MANOEUVRE DE BLANCHISSERIE (blanch., nett. et presse) **DPC 687**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 4 AP: 1 à 3 4

Prépose le linge pour le blanchissage et en fait la répartition, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes.
Débâille le linge sale. Met les ballots sur la bande transporteuse ou les dépose dans la goulotte pour fins de répartition entre les postes de marquage et de tri. Pèse la levure sur les balances et en inscrit le poids sur les étiquettes. Retire les ballots des transporteurs et les distribue aux ouvrières, en se servant d'un diable. Attache les épingles ou agrafes d'identification à la levure pour faciliter le groupage subséquent des commandes des clients. Jette les sacs de linge blanchi vides et les bandelettes de marquage. Classe les sacs vides selon la couleur et les dimensions. Ramasse les étiquettes des lots d'articles blanchis, pour utilisation ultérieure. Humecte le linge blanchi avant le repassage. Lustre les articles de cuir à la brosse. Charge et décharge les laveuses et les essoreuses à l'aide d'un palan. Empile le linge sur les étagères de la salle d'entreposage. Décharge le linge sale des camions.

6198-142 GARDE-MAGASIN DE SALON DE BEAUTÉ (serv. pers., n.c.a.) **DPC 687**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L 4

Aide les employés d'un salon de beauté en exécutant toute combinaison des tâches suivantes.
Compte, trie, distribue et ramasse des articles tels que serviettes, blouses, peignes, brosses, bigoudis et fers. Lave les peignes et les brosses dans une solution ammoniacale antiseptique et les place dans le coffret de stérilisation. Dilue à l'eau les shampooings, produits de rinçage et autres produits concentrés pour endolissements, conformément aux prescriptions. Groupe les produits, les solutions et le matériel nécessaires pour chaque genre de traitement, comme les traitements faciaux, permanentes et manucures. Balaye le plancher et met de l'ordre dans les pièces.
Peut tenir à jour un inventaire permanent et dresser les bons de produits nécessaires pour reconstituer les stocks. Peut fixer les rendez-vous, répondre au téléphone et accueillir les clients.

6198-144 NETTOYEUR DE RÉSERVOIRS, CITERNES ET FOURS (toutes ind.) **DPC 687**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 6 7 AP: 1 à 2 3 4

Nettoie les chaudières, réservoirs de stockage, fours et moules utilisés afin d'enlever l'émulsion et les dépôts de calcaire, à l'aide de pelles, de racloirs, de balais et de grattoirs, et d'eau additionnée de solvants.
Vidange le réservoir, branche le tuyau à la canalisation d'eau ou de vapeur, puis vaporise sur les parois latérales, supérieure et intérieure du réservoir, une solution qui mue et débarrasse le réservoir des émulsions et des dépôts calcaires par les ouvertures d'évacuation. Lave les parois du réservoir avec des détersifs et des solvants, et enlève les incrustations à l'aide d'un grattoir et d'une brosse. Balaye les détritus, les ramasse à la pelle et les jette dans des seaux, des brouettes ou des goulottes. Asperge le fond du réservoir avec un racloir en caoutchouc ou une pompe et des tuyaux d'aspiration.
Peut sécher l'intérieur des réservoirs à l'aide d'absorbants chimiques ou d'appareils portatifs de séchage à l'air. Peut déterminer la quantité de gaz contenue dans les réservoirs. Peut être désigné selon le genre de réservoir nettoyé, par exemple :
Nettoyeur de réservoirs d'huile
Nettoyeur de wagons-citernes (pét. et charb.)

6198-146 GARÇON DE BAINS (serv. pers., n.c.a.) **DPC 697**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: M 4 5

S'occupe des clients dans les cabines, les salles de vapeur ou les salles des établissements d'athlétisme ou de bains ou autres établissements du même genre.
Frictionne ou asperge une serviette sur les sièges des saunas ou des salles de vapeur, et fait avancer les clients. Apporte à boire aux clients et leur rend d'autres services au besoin, comme entourer leur tête de serviettes froides, les asperger d'eau, ou régler la durée de leur bain. Donne des douches et fournit des serviettes. Recueille les serviettes sales et nettoie les salles de bain et les installations.
Peut faire des frictions d'alcool ou d'huile pour adoucir l'épiderme.
Voici quelques exemples de titres de ces métiers :
Garçon de douches
Garçon de salle de rafraîchissement

6198-150 PORTIER (serv. pers., n.c.a.) **DPC 877**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: M 4

Aide les résidents, les hôtes ou les clients des hôtels, magasins, théâtres ou autres établissements du même genre, en leur prêtant assistance à l'entrée.
Ouvre les portes, hèle des taxis et aide les personnes âgées ou infirmes à monter en voiture. Barre l'entrée aux intrus ou aux visiteurs indésirables.
Peut user de force pour expulser les personnes ivres ou chahuteuses.

6198-154 APPRÊTEUR DE PLUMES (blanch., nett. et presse) **DPC 886**
nettoyeur d'oreillers
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 AP: L 4

Assure le fonctionnement d'une machine qui nettoie et apprête les plumes destinées à rembourrer les oreillers.
Découd l'oreiller et en vide les plumes dans la trémie d'une machine qui nettoie automatiquement ces plumes et les stérilise à la lumière ultraviolette ou à la vapeur et les sèche à l'air chaud. Lave la toile d'oreiller neuve ou nettoyée au bac déverseur de la machine pour remplir l'oreiller. Ouvre le robinet d'air pour souffler les plumes dans la toile d'oreiller.
Peut coudre la toile d'oreiller à la machine.

6198-158 PLIEUR DE BUANDERIE (blanch., nett. et press.) **DPC 887**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L 4

Plie le linge blanchi de ménage ou du commerce, séché à l'air ou repassé, tel que chemises, uniformes, robes, serviettes de toilette, draps, taies d'oreiller et nappes.
Détourne, lave, plie, trie, compte et empile le linge blanchi d'après les fiches-étiquettes. Examine le linge repassé pour découvrir les défauts ou les imperfections du travail, par exemple, déchirures, taches, boutons arrachés, articles humides ou froissés, et renvoie les articles défectueux pour qu'ils soient raccommodés ou reblanchis.
Peut placer les articles dans des boîtes ou des sacs, pour qu'ils soient livrés au client. Peut coudre à la machine les boutons qui manquent.
Peut décharger les cuves tournantes. Peut travailler avec un autre plieur ou faire fonctionner un appareil pour plier les grands articles tels que draps, couvre-lits et nappes. Peut être désigné selon la sorte de linge à plier.

6198-162 **DÉFROISSEUR DE BUANDERIE** (blanch., nett. et press.) DPC 887
défroisseuse.
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 AP: M 3 4

Défroisse le linge plat ou les vêtements de ménage ou du commerce, demi-secs, en préparation du pliage ou du repassage.

Retire les articles demi-secs de la sécheuse rotative, des filets ou des chariots, et les dépose sur la table de travail. Défroisse le linge plat et en aligne les bouts, puis les tend sur un séchoir tel qu'un chariot ou trie les articles et les empile sur des chariots, ou les suspend à un transporteur. Pousse les chariots chargés jusqu'aux autres postes d'opérations subséquentes, par exemple le repassage, le pliage, et la vérification.
Peut examiner les vêtements pour s'assurer qu'il n'y a aucun défaut, déchirures ou boutons arrachés, et achemine les articles endommagés vers le poste de raccommodage. Peut assurer le fonctionnement d'une sécheuse rotative. Peut être désigné selon le genre de linge à défroisser, par exemple:
Défroisseur de linge plat

6198-199 **AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DES SERVICES**

Ce groupe comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés des services non classés ailleurs, par exemple, ceux qui déneigent à la pelle le terrain des résidences ou des entreprises, et ceux qui nettoient à la vapeur et remettent à neuf les récipients à ordures dans les hôpitaux ou dans d'autres établissements. Voici quelques exemples de titres de ces métiers:
Nettoyeur de récipients à ordures (serv. div.)
Ouvrier au déneigement (serv. div.)

VALETS ET GARÇONS DE FERME DE L'AGRICULTURE, DE L'HORTICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les valets et garçons de ferme de l'agriculture, de l'horticulture et de l'élevage. Fonctions du travailleur: s'occuper des animaux et de la volaille; et manutentionner les produits de l'exploitation et utiliser les outils agricoles. Activités professionnelles: arroser les cultures de plein champ; démarier et biner les cultures en ligne; nourrir le bétail et les animaux à fourrure; nettoyer les étables et les enclos; emballer les oeufs; nettoyer et désinfecter les poulaillers; recueillir le sirop d'érable; ramasser les fruits; et préparer les légumes pour la vente et effectuer d'autres travaux de routine.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS
7198-110	PRÉPOSÉ AU TRIAGE DES OEUFS (agric.)	1	2
7198-114	CUEILLEUR DE FRUITS (agric.)	1	2
7198-118	OUVRIER À L'ÉLEVAGE DE BÉTAIL LAITIER (agric.)	1	2
7198-122	GARÇON DE FERME DE CULTURES DE PLEIN CHAMP ET MARAÎCHÈRES (agric.)	1	2
7198-126	GARÇON DE FERME D'EXPLOITATION AGRICOLE GÉNÉRALE (agric.)	1	2
7198-130	OUVRIER AGRICOLE À LA CULTURE DU HOUBLON (agric.)	1	2
7198-134	MANOEUVRE D'IRRIGATION (agric.)	1	2
7198-138	GARÇON DE FERME D'ÉLEVAGE (agric.)	1	2
7198-142	GARÇON DE FERME D'ÉLEVAGE DE VOLAILLES (agric.)	1	2
7198-146	OUVRIER D'ÉRABLIÈRES (agric.)	1	2
7198-150	RAMASSEUR DE VERS (agric.)	1	2

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes										
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C
4	4	5	4	4	5	1	4	1	4	5
	5	4				4	1	4		4
										3

AP	CA	FG	PPS	Int.	IT
M-Lo 234	E-D	1	2	13	23

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent avoir

- la capacité de comprendre des instructions simples et d'effectuer diverses tâches faciles de caractère généralement routinier;
- la perception des formes pour vérifier l'état du bétail, pour éclaircir et sarcler les cultures et pour cueillir les fruits bien mûrs;
- la coordination visuelle-manuelle et la dextérité digitale pour manipuler des œufs et de jeunes poussins, transplanter de jeunes plants, éclaircir des cultures en lignes, cueillir les fraises et les framboises ou préparer les produits pour la vente;
- la dextérité manuelle pour ensacher le grain, arracher des légumes, brancher des tuyaux d'arrosage et empaqueter ou emballer les produits de l'exploitation;
- l'aptitude à distinguer les couleurs est particulièrement importante pour les ouvriers qui doivent distinguer les couleurs et les nuances de fruits mûrs ou pas encore mûrs;
- la force suffisante pour soulever et porter fréquemment des outils agricoles, de la nourriture pour le bétail, des sacs de grains ou des emballages contenant des produits de l'exploitation pesant de cinquante à cent livres;
  l'agilité nécessaire pour grimper sur des échelles et se tenir en équilibre en cueillant des fruits sur les arbres;
- la capacité de se pencher, de s'accroupir et de s'agenouiller pour soigner le bétail, transplanter et désherber les cultures en lignes, récolter les légumes ou cueillir des fruits;
- la capacité de travailler à l'extérieur par tous les temps.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent avoir:

- terminé six à huit années d'études générales;
- acquis une formation qui peut aller de la simple démonstration à une période d'apprentissage d'un mois pour pouvoir exécuter le travail.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Les ouvriers expérimentés, classés dans ce chapitre, qui ont les aptitudes nécessaires peuvent être promus à de nombreux emplois spécialisés décrits dans le sous-groupe 718/719, AUTRES AGRICULTEURS, HORTICULTEURS ET ÉLEVEURS.

Mutation

Les travailleurs classés dans ce chapitre peuvent être mutés à d'autres emplois du même chapitre moyennant de courtes périodes d'orientation et de formation.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent occuper un emploi classé dans ce chapitre doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer travailler avec des choses et des objets, comme des outils et du matériel agricole;
- aimer le travail routinier, concret et organisé comme verser les fruits des paniers de cueillette dans les emballages de commercialisation, ou transplanter, éclaircir et biner des cultures en lignes.

Indices et tempérament

- aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes comme vider des caisses d'oeufs et placer les oeufs sur une courroie transporteuse, nourrir des animaux ou désherber, biner et éclaircir des cultures;
- aimer effectuer des travaux selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel pour régler des questions.

7198 VALETS ET GARÇONS DE FERME DE L'AGRICULTURE, DE L'HORTICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

Ce groupe de base comprend les valets et garçons de ferme chargés de tâches semblables à celles décrites sous le titre générique, 02 190 MANOEUVRE (toutes mil.) et dont le travail consiste à ramasser les fruits, manutentionner les caisses d'oeufs, nettoyer les étables d'une ferme laitière, éclaircir et biner les cultures en sillons, nettoyer les fossés d'irrigation, nourrir le bétail, tel que les bovins de boucherie, les moutons et les animaux à fourrure, nettoyer et désinfecter les poulaillers et les couveuses, recueillir le sirop d'érable, tendre des ficelles sur des treillis pour soutenir les tiges de houblon, ramasser les vers de terre et les mettre en boîtes, et préparer les légumes pour la vente.

7198-110 PRÉPOSÉ AU TRIAGE DES OEUFS *(agric.)* **DPC:666**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: M 3

Exécute toute combinaison des tâches suivantes ayant trait à la manipulation, au lavage et à l'emballage des oeufs.
Marque les caisses d'oeufs afin d'identifier les oeufs reçus des fournisseurs et groupe les oeufs de chaque fournisseur. Ouvre les caisses et dépose les oeufs, un plateau à la fois (2 1/2 douzaines) sur la bande transporteuse de la machine qui les lave et les trie automatiquement. Fait signe à l'ouvrier chargé du mirage les oeufs au commencement et à la fin de chaque lot. Enlève les oeufs lavés et classés, à leur sortie de la bande transporteuse, les emballe selon la catégorie et ferme et étiquette les boîtes. Place les boîtes sur le convoyeur à rouleaux menant à l'entrepôt ou à l'aire de chargement des camions. Vérifie régulièrement la température de l'eau dans la machine à laver les oeufs. Nettoie régulièrement la machine à l'aide de brosses à main et de détersifs, la remplit d'eau et ajoute le détersif. Balaie le magasin de réception et la salle d'emballage.

7198-114 CUEILLEUR DE FRUITS *(agric.)* **DPC:687**
FG: 1 PPS: 2 CA: E 6 AP: Lo 2 3 4 7

Cueille des fruits, tels que pommes, raisins et fraises.
Accède aux fruits des arbres au moyen d'une échelle ou d'un plate-forme hydraulique. Cueille des fruits, tels que pommes, pêches et cerises, jugeant de leur maturité d'après la couleur et la fermeté, en les tordant, en les arrachant ou en les coupant. Arrache ou coupe les grappes de raisin des vignes, cueille les fraises ou framboises à la main et cueille les fruits tels que les bleuets au moyen d'une cuiller à dents. Verse le contenu des récipients pleins de fruits cueillis dans des paniers prévus à cet effet et fait passer les bleuets et les canneberges dans des tamis pour en retirer les feuilles et les tiges. Dispose les récipients de fruits sur un convoyeur ou sur un camion. Place de la grosse toile sous les arbres à noix, et secoue les arbres pour faire tomber les noix, en se servant d'un maillet en caoutchouc et d'une perche à crochet. Soulève la toile et en déverse le contenu dans un récipient.
Peut cueillir les fruits suivant leur grosseur qu'il mesure à l'aide d'un anneau de calibrage. Peut être désigné selon le fruit cueilli.

7198-118 OUVRIER À L'ÉLEVAGE DE BÉTAIL, LAITIER *(agric.)* **DPC:687**
FG: 1 PPS: 2 CA: D AP: Lo 2 3 4

Exécute des tâches courantes dans un élevage de bétail laitier.
Alimente le bétail en foin, en produits d'ensilage et en provende, à l'aide d'un convoyeur ou d'un chariot à roues. Nettoie les étables, les stalles et les enclos, à la main ou en utilisant un convoyeur, et fait la litière pour le bétail. Lave les pis des vaches avant la traite. Pulvérise des produits sur le bétail, avec un pulvérisateur à main, pour combattre les parasites. Extrait le lait à l'aide d'une écrémeuse. Conduit le troupeau au pâturage et l'en ramène. Aide à planter, cultiver, et récolter en exécutant des travaux, tels que, remplir les trémies de semoir de graines de semence, remplir les trémies d'épandeur d'engrais, charger et décharger des balles de foin, sarcler, et éclaircir et désherber les cultures.

7198-122 GARÇON DE FERME DE CULTURES DE PLEIN CHAMP ET MARAÎCHÈRES *(agric.)* **DPC:687**
FG: 1 PPS: 2 CA: D AP: Lo 3 4

Exécute le travail courant dans une exploitation agricole ayant pour activité les cultures de plein champ, telles que les céréales, le tabac et les cultures maraîchères.
Repique les jeunes plants de tabac ou de légumes en rangées à la main ou à l'aide d'une planteuse. Arrache, sarcle ou pulvérise les mauvaises herbes. Décharge les semences et l'engrais du camion et remplit la trémie de la machine. Enlève, en tant que membre d'une équipe, les boutons floraux et les gourmands des plants de tabac en les arrachant ou en les coupant, à l'aide d'un couteau. Éclaircit et bine les plants de légumes, tels que les carottes et les radis. Ouvre les robinets ou les vannes du système d'irrigation et nettoie les canaux d'irrigation, à l'aide de la pelle, pour faciliter l'écoulement des eaux. Cueille les feuilles de tabac mûr, à l'aide d'un couteau. Attache les feuilles sur des lattes pour les transporter au séchoir. Récolte les légumes en les cueillant, en les coupant, ou en les arrachant et les place dans des sacs, des boîtes ou des cageots. Coupe les fanes des légumes comme les carottes et les radis, et lave et botelle les légumes. Charge les sacs de grain de la moissonneuse-batteuse sur le camion ou le chariot, ou transporte les sacs remplis de la batteuse au grenier.
Peut être chargé d'une fonction ou d'une récolte particulière et être désigné en conséquence, par exemple:
Cueilleur de tabac
Écôteur
Emballeur de tabac
Garçon de ferme de culture de céréales
Garçon de ferme de culture maraîchère

7198-126 GARÇON DE FERME D'EXPLOITATION AGRICOLE GÉNÉRALE *(agric.)* **DPC:687**
FG: 1 PPS: 2 CA: D AP: Lo 3 4

Exécute toute combinaison des tâches courantes suivantes dans une exploitation agricole générale.
Alimente le bétail et les volailles à la main ou en mettant en marche des convoyeurs qui remplissent les trémies au poste d'alimentation. Abreuve le bétail, les ovins et les porcins, en remplissant les auges à la main ou en mettant en marche des motopompes. Nettoie les écuries, les étables et les parcs, au moyen d'une fourche et d'une pelle ou d'un appareil de nettoyage mû par un moteur. Remplit les trémies du semoir de grains, et transplante les jeunes plants tels que plants de tomate, de tabac et de choux. Éclaircit et sarcle les cultures en ligne, telles que carottes, navets et choux. Ensache le grain au fur et à mesure qu'il sort de la batteuse et place les sacs sur un camion, un chariot ou un transporteur. Fait la récolte en ramassant, coupant et arrachant les produits et prépare ces derniers en vue de la vente, en les lavant, les hachant et les emballant.

7198-130 OUVRIER AGRICOLE À LA CULTURE DU HOUBLON *(agric.)* **DPC:687**
FG: 1 PPS: 2 CA: D AP: M 2 3 4

Exécute toute combinaison des tâches courantes pour planter, cultiver, irriguer et récolter le houblon.
Démêle des tiges (plants à repiquer provenant de tiges souterraines de pieds de houblon adultes) et les plante en rangées avec des outils de jardinage. Dresse des perches et les garnit de fils de manière à former un treillis. Enroule les sarments de houblon autour des fils qui conduisent au treillis aérien. Installe des arroseuses et raccorde des tuyaux à la canalisation d'eau pour irriguer la récolte. Coupe les sarments chargés de cônes de houblon avec une faucille ou une machette. Entrelace les sarments coupés entre des barres verticales sur la plate-forme d'un camion. Décharge les sarments de houblon du camion en les soulevant, puis les introduit dans la machine à récolter le houblon. Accroche un sac à la chute de la machine pour ensacher les cônes de houblon. Transporte les sacs au séchoir à houblon et déverse les cônes sur le plancher pour les faire sécher. Étend les cônes sur le plancher avec un râteau. Pellete les cônes dans un compartiment de refroidissement ou sur un transporteur.
Peut être désigné suivant le travail exécuté, par exemple:
Déchargeur de houblon
Préposé au palissage du houblon
Préposé au séchage des cônes de houblon

7198-134 MANOEUVRE D'IRRIGATION (agric.) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: I AP: M 4

Accomplit des tâches ordinaires qui se rapportent à l'irrigation des terrains de culture.
Enlève les pierres et autres obstructions des fossés d'irrigation. Creuse
et cure les fossés au moyen d'un pic, d'une pelle et d'une pioche.
Mélange le béton et répare les trous ou les fissures dans les murs de
retenue de l'eau, au moyen d'une truelle. Fait de petites réparations
aux structures de bois avec des outils de menuiserie. Soulève et trans-
porte les tuyaux pour systèmes d'arrosage.
Peut être désigné d'après le travail qu'il accomplit, par exemple:
Cureur de fossé

7198-138 GARÇON DE FERME D'ÉLEVAGE (agric.) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: D AP: L o 2 3 4

Exécute le travail courant dans une exploitation agricole ayant pour activité l'élevage du bétail, tel que bovins de boucherie, moutons et animaux à fourrure.
Prépare la pâture et la distribue aux animaux, et dépose les matières
alimentaires aux endroits appropriés, sur directives, au moyen de
transporteurs, de brouettes ou de tombereaux. Place des rations spéciales
les dans des auges ou mangeoires pour les animaux à fourrure comme
les visons et les renards. Distribue aux bestiaux du grain moulu, du
foin et du fourrage vert conservé par ensilage, aux moutons et aux
chevaux, du foin, du grain et des aliments complémentaires, aux porcs,
de la bouillie de grain avec des additifs. Nettoie les étables, les enclos,
les parcs et les cages, manuellement ou à l'aide d'un appareil spécial.
Désinfecte les cages des animaux à fourrure et les porcheries pour
prévenir les maladies. Aide à tondre les moutons et à leur couper la
queue, à marquer les animaux au fer rouge et à panser les chevaux.
Exécute des travaux en rapport avec les semailles et les moissons, par
exemple, la manutention des sacs de semences et des balles de foin, et
l'éclaircissage et le sarclage des cultures rangées.
Peut être désigné, d'après le type d'exploitation agricole, par exemple:
Garçon de ferme d'élevage d'animaux à fourrure
Garçon de ferme d'élevage de bovins de boucherie
Garçon de ferme d'élevage d'ovins

7198-142 GARÇON DE FERME D'ÉLEVAGE DE VOLAILLES (agric.) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: D AP: L o 4

Exécute des besognes courantes dans une ferme d'élevage de volailles.
Donne à manger et à boire aux volailles. Nettoie et désinfecte les abris,
les éleveuses et les pondoirs. Met les oeufs à couver sur les claies de
l'incubateur. Enlève les poussins frais éclos de l'incubateur et les met
dans l'éleveuse. Rogne le bec et les ailes des poussins à l'aide d'un
"débecqueur" et de ciseaux. Clôture l'enclos des volailles. Fixe l'empla-
cement des abris et les déplace au besoin. Aide à tuer, plumer, éviscérer
les volailles et à les préparer pour le marché. Ramasse, nettoie et
empaquette les oeufs pour la vente.

7198-146 OUVRIER D'ÉRABLIÈRE (agric.) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: E 6 AP: M 4

Recueille la sève des érables qui sert à la fabrication des produits d'érable.
Pratique de petits trous dans les érables, au moyen d'un vilebrequin à
main. Insère le chalumeau dans l'orifice au moyen d'un marteau.
Suspend les seaux aux crochets des chalumeaux pour recueillir la sève.
Vide les seaux dans les réservoirs placés sur un traîneau ou une
charrette et remet les seaux en place. Conduit le tracteur ou les chevaux
pour transporter la sève à la cabane à sucre. Ouvre le robinet à la main
pour faire couler la sève du réservoir dans le bac d'emmagasinage.
Peut raccorder des tuyaux aux chalumeaux pour faire couler la sève
dans le réservoir d'emmagasinage. Peut remplir des fonctions bien
déterminées et être désigné en conséquence, par exemple:
Ouvrier à l'entaillage des érables
Ouvrier à la récolte de la sève

7198-150 RAMASSEUR DE VERS (agric.) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: F AP: L 3 4

Ramasse les vers de terre (lombrics) après la tombée de la nuit sur les pelouses des parcs, des jardins et des terrains de golf, pour les vendre comme appâts pour la pêche.
Arrose les pelouses avec de l'eau ou de l'eau javellisée pour faire monter les vers à la surface. Localise les vers à l'aide d'une lampe de poche, d'une lanterne ou d'un projecteur. Plonge le pouce et l'index dans le récipient de sciure de bois attaché à une de ses jambes. Ramasse les vers et les dépose dans le récipient fixé à son autre jambe. Replonge les doigts, au besoin, dans la sciure de bois pour qu'ils soient bien secs. Trie les vers selon la taille et les place dans des récipients pour fins d'expédition ou pour la vente sur place.

7198-199 AUTRES VALETS ET GARÇONS DE FERME DE L'AGRICULTURE, DE L'HORTICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

Ce groupe comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés de l'agriculture, non classés ailleurs, par exemple, ceux qui nettoient les étables et qui exécutent des tâches diverses à la ferme, comme la traite des vaches, le sarclage et le ramassage des oeufs. Voici quelques exemples de titres de ces métiers:
Garçon de ferme (agric.)
Homme de corvée (agric.)

CHAPITRE 7518

MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les travailleurs qui s'acquittent de tâches relatives à l'exploitation forestière. Fonctions du travailleur: manipuler des cônes, des jeunes plants et du bois de pulpe, et utiliser des outils comme le croc à levier, la pelle, la hache et la pioche pour travailler ou transporter les produits forestiers. Activités professionnelles: charger ou empiler les billes; élaguer et éclaircir les arbres; cueillir les cônes de semence; planter les jeunes plants; vaporiser les insecticides; et lutter contre les feux de forêt.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS
7511-118T	ÉLAGUEUR (for. et abatt.)	2	2*
7511-122T	POMPIER FORESTIER (for. et abatt.)	2	2
7513-126T	DÉBROUSSAILLEUR (for. et abatt.)	1	1*
7518-110	CHARGEUR DE GRUMES (for. et abatt.)	1	2
7518-114	CUEILLEUR DE CÔNES (for. et abatt.)	1	2
7518-118	PULVÉRISATEUR (for. et abatt.)	1	2
7518-122	PLANTEUR D'ARBRES (for. et abatt.)	1	2
7518-126	EMPILEUR DE BOIS À PÂTE (for. et abatt.)	1	1

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes											AP	CA	FG	PPS	Int.	II
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C						
4	5 4	5	4	4	5	4 3	4	3	4	5 4	M-H à 234	F 67	2 1	2 1	13	23

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs groupés dans ce chapitre doivent avoir:

- la capacité de comprendre et de suivre des instructions simples pour exécuter un certain nombre de tâches non compliquées;
- le sens spatial pour assurer une répartition égale des poids lors du chargement des billes sur les camions, pour sélectionner et repiquer les jeunes plants ou pour allumer un contre-feu pour hâter l'extinction de l'incendie dans le secteur;
- la coordination visuelle-manuelle et la dextérité manuelle nécessaires pour utiliser les grappins à billes, les haches, les pelles et autres outils employés dans le travail forestier;
- la coordination de la vue et des mouvements des mains et des pieds pour grimper aux arbres et circuler sur un terrain difficile;
- la résistance physique et la force nécessaires pour exécuter des travaux exigeant un effort moyen ou très considérable, par exemple soulever des billes ou transporter des jeunes plants, des sacs de cônes de semence ou des outils et de l'équipement;
- la capacité de grimper aux arbres et celle de se tenir en équilibre sur les branches ou sur les piles de billes;
- la capacité de tendre les bras pour cueillir les cônes et celle de se pencher, de s'agenouiller ou de s'accroupir pour mettre les plants en terre ou cacher le taillis;
- la capacité de travailler dehors, exposé aux accidents possibles causés par les arbres et les branches qui tombent.

De plus, les 7511-122T POMPIERS FORESTIERS sont exposés aux brûlures et à l'inhalation de fumées suffocantes et les 7518-118 PULVÉRISATEURS sont exposés aux émanations toxiques qui se dégagent des insecticides.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs groupés dans ce chapitre doivent normalement avoir:

- sans niveau minimum d'instruction;
- une formation en cours d'emploi qui va de la brève démonstration à un mois de formation.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Ces emplois sont considérés comme des emplois de débutants, et les travailleurs qui font preuve d'aptitude, d'intérêt et d'initiative peuvent être promus à des emplois d'un niveau supérieur.

Mutation

Les travailleurs groupés dans ce chapitre peuvent être mutés à d'autres emplois du même chapitre après de brèves périodes d'orientation, ou à d'autres emplois de manoeuvres travaillant à l'extérieur.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent exercer un de ces métiers doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer travailler avec des choses et des objets;
- aimer le travail routinier, concret et organisé.

Indices de tempérament

- aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences;
  aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel.

AUTRES INDICES

- aimer travailler à l'extérieur.

7718-MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DES MINES, DES CARRIÈRES, ET DES CHAMPS DE PÉTROLES ET DE GAZ NATUREL

Ce groupe de base comprend les manoeuvres ou travailleurs assimilés décrits sous le titre générique, 02-190 MANOEUVRE (toutes ind.), dans les mines et les carrières, qui apportent leur aide aux ouvriers mineurs et carriers dans les exploitations souterraines ou à ciel ouvert et aux tourbières.

7718-118 AIDE AU RACLOIR (mines et carrières) DPC:667
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 6 7 AP: Lo 3 4 5 6 7

Aide le conducteur du racloir dans des mines souterraines à gratter et amener le charbon, le minerai ou la roche vers les berlines, les camions, les canses-goulottes ou le convoyeur.
Transporte jusqu'au poste de travail les moufles, poulies, câbles et autre matériel nécessaires à l'installation et au fonctionnement du racloir. Aide le conducteur de la machine à mettre en place les poulies et les boulons à œil qui servent à fixer à la muraille les câbles de traction par treuil. Aide à mettre les divers éléments de travail en place, en se servant des signaux habituellement en usage dans les mines. Voir aussi la définition du titre générique, 02-044 AIDE (toutes ind.).
Peut déplacer les tuyaux d'air afin de les préserver des dommages et de permettre le libre mouvement du racloir. Peut charger à la pelle le charbon, le minerai ou la roche dans les berlines, les canses goulottes ou sur le convoyeur, afin de débarrasser le poste de travail.

7718-122 REPANDEUR DE POUSSIERE DE ROCHE (mines et carrières) DPC:687
répandeur de calcaire.
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 6 7 AP: M 3 4

Vaporise de la poussière de roche sur le charbon mis à part pour réduire les risques d'explosion dans une mine.
Vaporise sur les parois, le plafond et le sol d'une mine souterraine de la poussière de roche qui se mêle à la poussière de charbon pour la rendre inexplosive, en se servant d'une pompe à air comprimé portative et d'un tuyau d'arrosage. Mélange la poussière de roche avec de l'eau pour former une boue liquide et la vaporise dans la mine pour purifier l'air.
Peut vaporiser de l'eau sur la poussière de charbon pour réduire les risques d'explosion et être désigné en conséquence.
Conducteur de vaporisateur

7718-126 NETTOYEUR SUR CONVOYEUR (mines et carrières) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: D 5 6 7 AP: M 2 4 7

Enlève les débris de roc et autres corps étrangers du convoyeur de charbon.
Enlève les roches schisteuses, les pierres, les débris de bois et de ferraille à mesure qu'ils passent sur le convoyeur. Jette les corps étrangers dans une goulotte afin de s'en débarrasser. Met les matériaux récupérables dans des caisses en vue de leur traitement ultérieur. Remet sur le convoyeur, à l'aide d'une pelle, les matériaux qui en tombent. Arrête le convoyeur en appuyant sur un bouton, en actionnant un interrupteur ou en tirant sur un câble, afin de pouvoir enlever les corps étrangers volumineux, comme les gros fragments de roc.
Peut briser les blocs de charbon volumineux qu'il retire du convoyeur, en se servant d'une barre de fer ou d'une masse. Peut aider à dégager les goulottes obstruées, les cribles, les grilles ou la broyeuse, en se servant de barres de fer ou d'un marteau.

7718-130 AIDE AU BOISAGE OU AU BLINDAGE (mines et carrières) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 6 7 AP: Lo 3 4 7

Aide au montage des étançons de bois ou de fer dans une mine.
Met en place et fixe les étançons, comme les poteaux, traverses, flandres, pour les scier et les entailler. Scie, équarrit et cloue les étançons d'après les directives reçues. Aide au montage des supports de fer, tels que les étais, les voûtes et les poutres. Voir aussi la définition sous le titre générique, 02-044 AIDE (toutes ind.).

7718-134 EXTRACTEUR DE TOURBE AU JET D'EAU (mines et carrières) DPC:887
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 AP: Lo 4

Extrait la tourbe du bord d'une tourbière en se servant d'un jet d'eau sous pression sortant d'un tuyau monté sur un chaland pour projeter la tourbe boueuse dans des cuves où elle est recueillie.
Manœuvre la lance pour diriger vers le bord de la tourbière le jet d'eau qui détache la tourbe boueuse et la projette dans des cuves d'où elle sera pompée en vue de traitements ultérieurs.
Peut tirer sur un traîneau le tuyau et la lance pour les déplacer d'un point à un autre de la tourbière.

7718-138 NETTOYEUR DE BERLINES (mines et carrières) DPC:887
FG: 1 PPS: 1 CA: D 4 7 AP: Lo 2 3 4

Nettoie des restes de charbon, de poussière et autres débris, les berlines d'une mine ou des wagons de transport de houille par chemin de fer, avant un nouveau chargement.
Entre dans la berline ou le wagon par l'ouverture du fond. Enlève les débris restés à l'intérieur, avec une pelle, un balai, ou racle les parois et le fond, ou les nettoie au jet d'eau. Dégage les débris gelés ou durcis du wagon, à l'aide d'une pioche et d'une barre.

7718-142 OUVRIER AU CRIBLE (mines et carrières) DPC:887
débloqueur de cheminée.
FG: 1 PPS: 1 CA: 1 5 6 7 AP: Lo 2 3 4

Dégage au crible à barres (grille de fer) les obstructions formées par le minerai ou la roche.
Brise les obstructions qui se forment dans une mine souterraine, et pousse le minerai ou la roche pour qu'ils continuent de passer sur le crible à barres et dans la cheminée qui descend vers le convoyeur, le lieu d'emmagasinage, les convoyeurs ou le poste de chargement situés à un niveau inférieur, en se servant d'une barre, d'un pic ou d'une pelle. Dégage les obstructions causées par la roche ou le minerai dans la cheminée qui conduit au crible, en se servant d'une barre ou d'un jet d'air comprimé. Brise les blocs trop volumineux avec une masse ou une perforatrice pneumatique.

7718-146 OUVRIER TOURBIER AU LOUCHET (mines et carrières) DPC:887
FG: 1 PPS: 1 CA: 1 4 AP: Lo 4

Taille des mottes de tourbe dans une tourbière et les empile pour les faire sécher.
Détache les mottes du front vertical de la tranchée de la tourbière et les soulève jusqu'au sol à l'aide d'un louchet. Affile le tranchant du louchet avec une lime.

7718-199 AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DES MINES ET DES CARRIÈRES, ET DES CHAMPS DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL

Ce groupe comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés des mines et des carrières, non classés ailleurs, par exemple, ceux qui ramassent, essuient ou empilent à la main des blocs de tourbe; ceux qui vaporisent des liquides ou jettent à la pelle des granules de chlorure de calcium dans les wagons de chemin de fer pour empêcher le minerai d'adhérer au fond ou aux parois des wagons en hiver. Voici quelques exemples de titres de ces métiers:

Manoeuvre de tourbière (*mines et carrières*)
Vaporiseur de wagons (*mines et carrières*)

MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DES MINES, DES CARRIÈRES ET DES CHAMPS DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les manoeuvres et travailleurs assimilés des mines et des carrières. Fonctions principales du travailleur: s'occuper de déplacer ou de transporter les outils et le matériel, ramasser le minerai répandu et les stériles en utilisant des outils tels que pics, leviers et autres pour effectuer un travail purement manuel. Activités professionnelles: ramasser à la pelle le minerai et les roches pour le charger dans les berlines et les camions; installer le racloir; aider à monter la charpente de soutènement des mines; dégager les obstructions causées par le minerai dans le crible; vaporiser de la poussière de roche sur les parois, le plafond et le sol de la mine; retirer les stériles des convoyeurs; enlever les résidus des wagons et des berlines; et tailler et recueillir la tourbe.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS
7718-110	MANOEUVRE DE MINE (mines et carrières)	2	3
7718-114	MANOEUVRE DE CARRIÈRE, EN GÉNÉRAL (mines et carrières)	2	2
7717-170T	SCHEIDEUR (mines et carrières)	2	2
7718-118	AIDE AU RACLOIR (mines et carrières)	1	2
7718-122	RÉPANDEUR DE POUSSIÈRE DE ROCHE (mines et carrières)	1	2
7718-126	NETTOYEUR SUR CONVOYEUR (mines et carrières)	1	2
7718-130	AIDE AU BOISAGE OU AU BLINDAGE (mines et carrières)	1	2
7718-134	EXTRACTEUR DE TOURBE AU JET D'EAU (mines et carrières)	1	2
7718-138	NETTOYEUR DE BERLINES (mines et carrières)	1	1
7718-142	OUVRIER AU CRIBLE (mines et carrières)	1	1
7718-146	OUVRIER TOURBIER AU LOUCHET (mines et carrières)	1	1

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes											AP	CA	FG	PPS	Int.	IT
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C						
4	5 4	5	4	4	5	4	4	1 4	4	5	M-Lo 2347	D 4567	2-1	2-1	31	231 23

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs de ce chapitre doivent avoir:

- la capacité de comprendre des directives faciles et de les appliquer correctement pour exécuter une variété de tâches simples;
- la coordination visuelle-manuelle et la dextérité manuelle pour se servir d'outils en installant le matériel de travail et les étançons ou encore en retirant les objets des convoyeurs en mouvement;
- la coordination de la vue et des mouvements des mains et des pieds pour exécuter correctement des tâches comme attacher les câbles et les courroies, atteler et déplacer les berlines et mettre en place le matériel d'extraction;
- la capacité de fournir un effort physique moyen ou même considérable, comme écraser des trachées, se servir de pics, de marteaux, de leviers, et soulever et porter fréquemment des objets pesant jusqu'à cent livres;
- la capacité de travailler dans une position courbée pendant de longues périodes pour ramasser à la pelle le minerai et les roches, enlever les stériles, pousser les wagons de minerai et aider à l'installation des charpentes souterraines;
- la capacité de travailler sous terre et dans une atmosphère confinée et souvent sursaturée d'humidité;
- la capacité de travailler dans le bruit et la poussière ou à proximité des machines des mines et des carrières qui présentent des risques de blessures corporelles.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent normalement avoir:

- aucun niveau minimum d'instruction;
- une formation en cours d'emploi pouvant aller de la simple démonstration à une période d'un mois.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Nombre de ces emplois sont considérés comme des postes de débutants et ces travailleurs peuvent normalement accéder à des fonctions exigeant plus de compétence dans le travail des mines et des carrières. Ceux qui ont acquis une formation complémentaire peuvent atteindre le niveau de conducteur de machines dans les mines et les carrières. Les travailleurs ayant des aptitudes pour la surveillance peuvent accéder au poste de 7710-118 CONTREMAÎTRE DE MANOEUVRES ET DE TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DES MINES, DES CARRIÈRES ET DES CHAMPS DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL. Consulter également le chapitre 990, CONTREMAÎTRES pour le profil de qualifications.

Mutation

Les mutations peuvent se faire vers des emplois de ce chapitre exigeant des qualifications analogues. Sous réserve d'une courte formation complémentaire les travailleurs de ce chapitre peuvent être mutés à d'autres emplois de manœuvres comme 8718, MANOEUVRES EXCAVATEURS, NIVELEURS, PAVEURS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS et 8798-114 MANOEUVRE D'ENTREPRISE DE CONSTRUCTION.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent occuper un emploi de ce chapitre doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer travailler avec des choses et des objets, comme les outils pour extraire les roches et le minerai;
- aimer le travail routinier, concret et organisé.

Indices de tempérament

- aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences;
- aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel pour régler des questions.

Les travailleurs qui occupent les emplois de 7718-110 MANOEUVRE DE MINE et 7718-114 MANOEUVRE DE CARRIÈRE, EN GÉNÉRAL sont appelés à effectuer un travail diversifié, souvent caractérisé par de fréquents changements.

7518-MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

Ce groupe de base comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés décrits sous le titre générique, 02-190 MANOEUVRE (toutes ind.) qui s'occupent de la conservation des forêts et des terrains boisés, du chargement et de l'empilage des billes et s'acquittent d'autres travaux dans l'exploitation forestière.

7518-110 CHARGEUR DE GRUMES (for. et abatt.) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: E 6 AP: TLo 2 4

Charge les grumes sur les véhicules, à l'aide de barres de glissement et d'un croc ou d'une gaffe:
Pose les barres de glissement, une extrémité à terre et l'autre contre le véhicule, pour obtenir un plan incliné. Fait rouler la grume sur ce plan jusqu'à la plate-forme du véhicule, à l'aide d'un croc ou d'une gaffe. Charge le véhicule en répartissant uniformément les grumes pour prévenir le capotage. Attache la chaîne ou le câble d'acier autour de la charge pour la maintenir en place.

7518-114 CUEILLEUR DE CÔNES (for. et abatt.) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: E AP: M 2 4

Cueille les cônes d'arbres à feuilles persistantes pour le reboisement:
Grimpe sur les arbres à l'aide d'une ceinture et de brodequins d'escalade, ou se sert d'un grappin à crochet pour abaisser les branches porteuses de cônes à portée de la main. Choisit les cônes qui semblent être sains et de forme régulière. Les met dans le sac qu'il porte en bandoulière. Les enlève du sac pour les déposer dans de grands sacs en vue de leur entreposage dans des hangars de séchage.

7518-118 PULVÉRISATEUR (for. et abatt.) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: E 7 AP: TLo 3 4

Pulvérise des insecticides sur les boisés, en se servant d'un pulvérisateur à main et en travaillant en équipe:
Transporte le pulvérisateur et les insecticides à l'aire de travail. Introduit la pompe du pulvérisateur dans le bidon d'insecticide déjà préparé. Pompe le pulvérisateur pendant qu'un autre ouvrier tient l'ajutage relié à l'appareil par un tuyau flexible, et dirige l'insecticide pulvérisé sur les arbres et sur les arbustes pour tuer les insectes et les plantes nuisibles.

7518-122 PLANTEUR D'ARBRES (for. et abatt.) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: E AP: TLo 3 4

Repique des plants dans des zones de reboisement désignées à l'avance:
Transporte les plants enveloppés de tourbe humide jusqu'à la zone de reboisement désignée. Creuse des trous selon les dimension indiquées, à l'aide d'un hoyau à long manche ou d'un plantoir. Met le plant dans le trou et dame la terre autour du plant en se servant de ses pieds ou de la pioche. Marche la distance voulue et répète l'opération de repiquage.
Peut travailler sur des pentes et en terrain accidenté.

7518-126 EMPILEUR DE BOIS À PÂTE (for. et abatt.) DPC:887
FG: 1 PPS: 1 CA: E 6 AP: TLo 3 4

Empile des grumes à pâte près de la piste forestière ou sur la rive d'un cours d'eau:
Pose les grumes, à la main, sur la pile ou les guide à l'aide d'un croc ou d'une gaffe, à mesure qu'elles sont soulevées mécaniquement.

7518-199 AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

Ce groupe comprend les manoeuvres et autres travailleurs assimilés de l'industrie forestière et de l'abattage, non classés ailleurs, par exemple ceux qui remettent les grumes échouées à flot. Voici un exemple de titre de métier de ce groupe:
Récupérateur de grumes (for. et abatt.)

7519-TRAVAILLEURS FORESTIERS ET BÛCHERONS, N.C.A.

Ce groupe de base comprend les travailleurs, non classés ailleurs, qui s'acquittent de tâches relatives à l'exploitation forestière.

7519-199 AUTRES TRAVAILLEURS FORESTIERS ET BÛCHERONS

Ce groupe comprend les autres travailleurs forestiers et bûcherons, non classés ailleurs, par exemple ceux qui règlent le niveau de l'eau dans les cours d'eau servant au flottage des grumes. Voici un exemple de titre de métier de ce groupe:
Gardien ... retenue (for. et abatt.)

MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DU TRAITEMENT DU MINERAI

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les travailleurs qui préparent le minerai brut en vue d'une utilisation immédiate ou d'un traitement ultérieur. Fonctions du travailleur: manipuler des tuyaux d'arrosage, des pelles, des chariots à bras et des outils à main pour exécuter des tâches routinières. Activités professionnelles: régler les soupapes et les pompes pour déverser les résidus de broyage ou de fonderie dans le bassin de vidange ou dans un réservoir souterrain, ou pour régler l'écoulement des minerais vers les filtres; nettoyer les appareils, les bacs et les aires de travail, charger les matières sur les wagons ou les camions ou les décharger, et charger à la pelle la ferraille ou les matières répandues sur les convoyeurs.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS
8118-110	MANOEUVRE DE L'EVACUATION DES RESIDUS (hommes et femmes, métaux non ferreux)	1	2
8118-114	MANOEUVRE AU TRAITEMENT DU MINERAI (hommes et femmes, métaux non ferreux)	1	1
8118-118	CRIBLEUR DE SEL (mines et carrières)	1	1

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes												AP	CA	FG	PPS	Int.	IT
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	I	C							
4	4 5	5 4	4	4	5	4 4	4	3	4 4	5		Lo-M 34	D 457	1	2-1	13	23

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs groupés dans ce chapitre doivent avoir

- la capacité de comprendre et de mettre en pratique des instructions simples;
- la coordination visuelle-manuelle pour régler l'écoulement des matières en ouvrant des robinets ou en réglant les commandes;
- la dextérité manuelle pour utiliser des outils, des pelles et des balais;
- la capacité physique et la force suffisante pour exécuter des tâches exigeant un effort moyen ou considérable, par exemple soulever des matières dont le poids peut atteindre cent livres et s'acquitter de tâches comme traîner des tuyaux d'arrosage et briser les mottes au moyen d'une masse;
- l'agilité nécessaire pour se pencher et s'accroupir pour exécuter des tâches comme déplacer à la pelle les matières répandues et raccorder les tuyaux et les boyaux;
- la capacité de travailler exposés au bruit fort et continu produit par les machines et appareils de traitement du minerai;
- la capacité de travailler avec des matières mouillées et dans une atmosphère très humide, pour le 8118-110 MANOEUVRE DE L'EVACUATION DES RÉSIDUS;
- la capacité de travailler exposé aux poussières, aux fumées, aux émanations gazeuses et aux odeurs produites par les opérations de traitement du minerai est nécessaire pour le 8118-114 MANOEUVRE AU TRAITEMENT DU MINERAI.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs groupés dans ce chapitre doivent normalement avoir

- aucune exigence minimale d'instruction,

une formation en cours d'emploi qui peut aller de la brève démonstration à une formation en cours d'emploi d'une durée d'un mois.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Les emplois de ce groupe sont considérés comme des emplois de débutants et l'avancement se fait normalement vers d'autres emplois qui exigent des aptitudes semblables, comme ceux du sous-groupe 811. TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LE TRAITEMENT DU MINERAI.

Mutation

Les travailleurs groupés dans ce chapitre peuvent être mutés à des emplois de manœuvres décrits dans ce chapitre ou à des emplois exigeant des aptitudes semblables, dans le domaine du traitement des matières, voir par exemple le chapitre 8148, MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA MÉTALLURGIE.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent occuper un de ces emplois doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer travailler avec des choses et des objets;
- aimer le travail routinier, concret et organisé.

Indices de tempérament

aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences;
aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel.

8118 MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DU TRAITEMENT DU MINERAI

Ce groupe de base comprend les manoeuvres ou travailleurs assimilés décrits sous le titre générique [illegible] MANOEUVRE (toutes ind.) dont le travail consiste à préparer les minerais bruts en vue d'une utilisation immédiate ou d'un traitement ultérieur.

8118-110 MANOEUVRE DE L'ÉVACUATION DES RÉSIDUS (fonte et acier; mét. non ferreux) DPC:687

manoeuvre de barrage-déversoir de résidus.

FG: 1 PPS: 2 CA: D 4 AP: Lo 3 4

Pompe les résidus (matières de rebut des minerais) par des canalisations dans un bassin de vidange ou un réservoir souterrain.
Ouvre et ferme les vannes servant à régulariser l'écoulement des résidus du moulin ou de la fonderie pour les évacuer dans un bassin de vidange, où ils seront détruits, ou les entreposer dans un réservoir souterrain, où ils seront utilisés comme remblayage. Raccorde des tuyaux aux points d'embranchement et ajoute ou enlève des longueurs de tuyau pour allonger ou raccourcir les conduites de décharge, à l'aide d'outils à main. Examine et remplace les tuyaux et les raccords endommagés, à l'aide de clefs et de pinces à tuyaux. Creuse, au pic et à la pelle, des tranchées pour épuiser le bassin de décharge ou le réservoir. Lubrifie les pompes à l'aide d'un pistolet graisseur.

8118-114 MANOEUVRE AU TRAITEMENT DU MINERAI (fonte et acier; mét. non ferreux) DPC:687

FG: 1 PPS: 1 CA: D 5 6 7 AP: Lo 2 3 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes à la demande des ouvriers travaillant au concassage, à l'échantillonnage, à la fonte, à l'affinage, au chargement et au transport de minerais et d'autres matières.
Travaille à la manutention des matières en chargeant et en déchargeant les wagons de marchandises ou les camions, manuellement ou à l'aide d'un appareil de levage, d'un convoyeur, d'un déchargeur pneumatique ou d'un diable. Ouvre les portes des wagons-trémies afin que les matières tombent dans les bennes. Remplit des sacs ou des barils de matières, telles que l'arsenic, le nickel et le sélénium. Brise la scorie à l'aide d'une masse. Pèse les matières, telles que le minerai et la ferraille. Dépose la ferraille sur des camions ou dans des caisses de stockage, à l'aide d'une pelle, ou trie et empile la ferraille. Empile à part les pièces coulées, en se servant de tenailles ou d'un appareil de levage, et marque ou estampille ces pièces. Nettoie les toiles des filtres-presses qui servent à filtrer les concentrés cuivreux. Nettoie les boues et les schlamms des bacs de refroidissement et de circulation, au racloir et au jet d'eau. Nettoie les tuyaux de drainage et les caniveaux, en se servant d'une barre, d'une pelle et d'une brouette. Enlève la scorie des poches à laitier et des poches de coulée au moyen d'un marteau et d'un balai. Accroche les caisses chargeuses et les chariots de ferraille au pont roulant, et les en décroche. Nettoie l'aire de travail, et porte au laboratoire les échantillons à analyser.
Peut être désigné d'après l'aire de travail où il est employé.

8118-118 CRIBLEUR DE SEL (mines et carrières) DPC:687

manoeuvre de saline.

FG: 1 PPS: 1 CA: 1 5 AP: M 4

Règle le débit du sel vers les cribles.
Manoeuvre des leviers pour régler la hauteur de la trappe de la goulotte et le débit du sel du concasseur vers les cribles vibrants qui trient le sel selon la grosseur avant expédition ou raffinage. Débloque les cribles obstrués, avec une barre, et enlève, à la pelle, le sel tombé autour des goulottes et des cribles.

8118-199 AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DU TRAITEMENT DU MINERAI

Ce groupe comprend les autres manoeuvres et travailleurs assimilés du traitement des minerais, non classés ailleurs, chargés des opérations primaires, par exemple, ceux qui enlèvent les premières impuretés des matériaux qui flottent sur la table vibrante, à l'aide d'une écumoire; ceux qui donnent à la solution de fer la densité qui convient en ajoutant un mélange de ferro-silicium pour séparer les particules de fer des débris; ceux qui bouchent les ouvertures des moules d'affinage pour prévenir les fuites de gaz; ceux qui préparent et nettoient les contenants qui servent à l'expédition et au transport de la matte partiellement affinée; ceux qui cassent et enlèvent le laitier solidifié des jets de coulée, des bacs, des voies et des chariots; et ceux qui graissent et lubrifient l'outillage de métallurgie. Voici quelques exemples de titres de ces métiers:
Aide aux lourds travaux (fonte et acier)
Écumeur (fonte et acier; mét. non ferreux)
Manoeuvre à l'approvisionnement (fonte et acier; mét. non ferreux)

CHAPITRE 8148

MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA MÉTALLURGIE

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les manoeuvres et les travailleurs assimilés qui participent au traitement des métaux afin d'en faire du métal et des produits métalliques de dimensions courantes, semi-finis ou finis. Fonctions du travailleur: alimenter ou décharger des appareils, tels que des convoyeurs, des concasseurs, des mélangeurs ou des fours; manutentionner, déplacer ou porter du métal de rebut, des additifs pour les alliages, du sable de moulage, des argiles réfractaires et d'autres matières utilisés dans le traitement du métal. Activités professionnelles: pousser des chariots à bras et des brouettes; peser des quantités données de matières; verser les matières dans les trémies des machines; préparer les noyaux de sable utilisés en fonderie; enlever les scories des fours; casser le mâchefer à coup de masse; et nettoyer les pièces coulées, les postes de travail et le matériel.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS
8148-110	MANOEUVRE (mét. non ferreux)	2	2
8148-114	MANOEUVRE D'USINE DE SIDÉRURGIE (fonte et acier)	2	2
8148-118	OUVRIER DE FONDERIE (fonte et acier; mét. non ferreux)	2	2
8148-122	DÉFOURNEUR DE BILLETTES (fonte et acier)	1	2
8148-124	AIDE-CONDUCTEUR DE MACHINE À COULER (mat. élect.)	1	2
8148-126	MÉLANGEUR DE POUDRES MÉTALLIQUES (fonte et acier; mét. non ferreux)	1	2
8148-130	MANOEUVRE DE FONDERIE (mét. non ferreux)	1	2
8148-134	OUVRIER D'ATELIER DE FABRICATION DE NOYAUX DE FONDEUR (fonte et acier)	1	2
8148-138	MANOEUVRE À LA PRÉPARATION DES MOULES DE FONDERIE (mét. non ferreux)	1	2
8148-140	NETTOYEUR DE FOURS INDUSTRIELS (fonte et acier; mét. non ferreux)	1	2
8148-142	AIDE AU TREFILAGE (tréf. et prod.)	1	2
8148-146	AIDE-CHARGEUR (fonte et acier)	1	1
8148-150	AIDE-CONDUCTEUR DE MACHINE À COULER LES GUEUSES (fonte et acier)	1	1

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes											AP	CA	FG	PPS	Int.	IT
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C						
4	4	5 4	4	4	5	4	4	1	4	5	M-Lo 347	13567	2-1	2-1	13	23

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent avoir:

- la capacité de comprendre et de respecter des directives de travail simples, quasi-normalisées dans toute l'industrie;
- la perception des formes, pour certains emplois afin de déceler les fissures, bosselures, rayures et autres défauts des produits;
- la coordination visuelle-manuelle et la dextérité manuelle pour utiliser des pelles, des balais, des barres et des outils, ainsi que pour déplacer des matériaux, nettoyer les produits finis et alimenter les machines;
- la coordination de la vue et des mouvements des mains et des pieds pour déplacer des matériaux avec un chariot élévateur à fourche, un chariot à bras ou une brouette;
- la force suffisante pour effectuer un travail moyen ou pénible, exigeant de soulever des produits pesant jusqu'à cent livres, de pelleter ou de verser des matières, ou de briser du mâchefer;
- la capacité de se pencher, de s'agenouiller ou de s'accroupir pour pelleter les matières répandues, nettoyer les machines, ramasser sur le sol divers produits ou briser du mâchefer;
- la capacité de travailler dans des conditions assez désagréables par suite des opérations de traitement du métal, telles que chaleur, bruit, fumées, odeurs, poussières et boue;
- la capacité de s'adapter à un milieu de travail comportant divers risques de blessure par le contact accidentel avec des mécanismes en mouvement, de brûlures, risque de s'écraser les doigts ou les orteils en manipulant des objets lourds, et de faire des efforts physiques trop considérables.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent normalement avoir:

- sans niveau minimum d'instructions;

une formation en cours d'emploi pouvant aller de la simple démonstration à une période d'un mois.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Ces emplois sont considérés comme des emplois de débutants et les travailleurs qui font preuve de compétence, d'intérêt et d'initiative sont normalement promus à des emplois plus spécialisés.

Mutation

Il existe des possibilités de mutation pour les travailleurs classés dans ce chapitre vers des emplois de manœuvres et de travailleurs assimilés classés dans d'autres chapitres par exemple dans le chapitre 8118, MANŒUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DU TRAITEMENT DU MINERAI.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent occuper un emploi classé dans ce chapitre doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer travailler avec des choses et des objets, comme des matières premières, des outils et des machines;
- aimer le travail routinier, concret et organisé habituellement réservé au manœuvre ou au travailleur assimilé.

Indices de tempérament

aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences;

- aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel pour régler les questions.

8148-MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA MÉTALLURGIE

Ce groupe de base comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés décrits sous le titre générique, 02-190 MANOEUVRE (toutes ind.) dont le travail consiste à traiter les métaux partiellement ou totalement affinés afin d'en faire du métal et des produits métalliques de dimensions courantes, semi-finis ou finis.

8148-122 DÉFOURNEUR DE BILLETTES (fonte et acier) DPC 686
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 3 5 6 7 AP: M 4 7

Actionne le mécanisme qui pousse, du four à réchauffer sur un convoyeur à plateaux, les lingots, les billettes ou les blooms qui ont subi un traitement thermique avant le laminage.
Tire un câble pour ouvrir la porte du four, appuie sur une pédale hydraulique pour actionner le poussoir qui dégage la billette, remet le poussoir en place et referme la porte quand la billette est dégagée. Surveille l'état et la température des billettes dans le four et signale toute défectuosité constatée. Aide les autres travailleurs à gratter le fond du four pour le nettoyer. Aide à changer les rouleaux et les dispositifs de guidage sur les plates-formes d'chambrage ou de fraisage, en se servant d'outils à main.

8148-124 AIDE-CONDUCTEUR DE MACHINE À COULER (mat. divers) DPC 686
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: M 4

Aide les conducteurs de machines à couler les grilles à mouler des éléments d'accumulateurs.
Décharge la machine à couler en enlevant les grilles des rails de la machine et compte les grilles avant de les empiler. Voir également la définition sous le titre générique, 02 044 AIDE (toutes ind.).

8148-126 MÉLANGEUR DE POUDRES MÉTALLIQUES (fonte et acier; mét. non ferreux) DPC 686
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: Lo 4

Alimente les machines qui mélangent les lots de poudre métallique en vue de la fabrication d'alliages.
Pèse les quantités prescrites de matière au moyen d'une balance, ou combine différents lots. Verse les poudres métalliques dans des malaxeurs à tambour ou à palettes, et met le moteur en marche. Arrête le moteur au bout du temps prescrit et verse le mélange dans des récipients.

8148-130 MANOEUVRE DE FONDERIE (mét. non ferreux) DPC 687
manoeuvre à la coulée.
FG: 1 PPS: 2 CA: D 3 6 AP: Lo 4 7

Exécute toute combinaison des tâches suivantes qui font partie de la préparation de coulées dans une fonderie de métaux non ferreux.
Enlève les scories des fourneaux, au moyen d'un râteau, et les déverse dans des chariots ou des seaux. Ajoute un fondant aux fragments de métal pour préparer la fabrication d'un mélange réfractaire. Charge les lingots sur des chariots à bras, et trie les fragments de métal. Pèse le métal, charge les fourneaux, prépare le matériel de coulée et transporte le métal. Marque des numéros de désignation sur les billettes ou les lingots, en se servant d'un pochoir ou d'un poinçon et d'un marteau. Décharge le métal en fragments des camions et les charge, après empaquetage, dans des fûts et sur des palettes. Coupe les billettes de métal conformément aux directives, en se servant d'une scie pneumatique ou électrique. Retire les moules de la table tournante.
Peut être désigné d'après la tâche particulière qu'il accomplit, par exemple:
Décrasseur de zinc

8148-134 OUVRIER D'AILLEUR DE FABRICATION DE NOYAUX DE FONDERIE (fonte et acier) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 3 7 AP: M 3 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes, que comporte l'exécution de noyaux de fonderie.
Colle les secteurs de noyau pour constituer un noyau complet. Enduit le noyau d'une solution, solution de graphite par exemple, au pinceau, au pistolet ou par immersion, pour lui donner une surface lisse. Porte les noyaux au four. Empile les noyaux étuvés sur des supports pour les faire sécher et refroidir. Apporte le sable à l'atelier à noyaux. Ôte les fils et les barres des pièces coulées, en se servant de pinces, du marteau, du ciseau et de crochets spéciaux. Nettoie les noyaux, en se servant d'outils à main, tels que limes et grattoirs, du chalumeau, et d'outils mécaniques, tels que la meule portative. Met les noyaux dans des caisses jusqu'à nouvel usage.
Peut boucher les fissures à la surface du noyau avec du mastic ou du sable à retoucher, en se servant de la spatule. Peut donner aux barres et fils d'armature la forme prescrite, soit à la main, soit en se servant de machines, telles que machines à cisailles, coupe-fils automatiques, presses mécaniques ou machines à redresser. Peut être désigné selon l'opération qu'il exécute, par exemple:
Cintreur de fils
Colleur de noyaux
Limeur de noyaux

8148-138 MANOEUVRE À LA PRÉPARATION DES MOULES DE FONDERIE (mét. non ferreux) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 3 6 7 AP: Lo 3 4

Prépare les moules, les creusets ou les poches de coulée en vue de la coulée des métaux non ferreux, tels que le cuivre ou l'aluminium, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:
Enlève le vieux garnissage, les scories ou le métal solidifié des poches et des rigoles de coulée, en se servant d'une barre ou du marteau et du ciseau. Mélange les matériaux réfractaires, tels que l'argile et le ciment, avec de l'eau jusqu'à ce que le garnissage ait la consistance prescrite. Revêt les poches, les trémies, les canaux et les décharges d'argile réfractaire, et tasse l'argile au moyen d'une truelle. Enduit les surfaces recouvertes d'argile réfractaire, de cendre d'os et de graphite au pinceau pour empêcher le métal en fusion de coller. Fait sécher le revêtement de la poche de coulée, en se servant de la lampe à souder, en chauffant la poche au-dessus du brûleur, ou en jetant du charbon de bois ardent dans celle-ci. Jette, à la pelle, du charbon de bois ardent dans les décharges et canaux afin de les réchauffer avant la coulée, et à la surface du métal en fusion que contient la poche, afin de prévenir l'oxydation. Entasse du sable sur le bec de la poche, et baisse celle-ci pendant la coulée pour empêcher les éclaboussures du jet de métal en fusion.
Peut enlever les cendres de charbon de bois, au moyen d'une cuiller de coulée.

8148-140 NETTOYEUR DE FOURS INDUSTRIELS (fonte et acier; mét. non ferreux) DPC 687
manoeuvre à l'entretien des fours.
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 3 5 6 7 AP: M 2 3 4

Nettoie les fours de fonderie et d'affinage en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:
Balaye, entasse et enlève, à l'aide d'un balai, de brosses et de pelles, les déchets qui s'accumulent au fond des fours à chaux et sur les convoyeurs caoutchoutés. Nettoie les tuyaux d'aération, les carneaux et les trémies des fours électriques, à l'aide d'un maillet et d'un jet d'air. Fait descendre et remonter le dispositif de nettoyage dans les tuyaux, grâce à un câble relié à un treuil à manivelle. Répare les garnitures et les conduits à l'aide de mortier et d'outils à main. Vide et nettoie les bacs de trop-plein, pour éviter l'engorgement des fours à l'alimentation, en se servant d'une barre de fer, de racloirs d'acier, de pelle et d'un balai. Nettoie les chambres de régénération des fours à foyer découvert. Retire des briques de la cloison, à l'aide de pinces et d'un marteau, et introduit dans l'ouverture un tuyau d'air pour chasser la poussière de carneau, puis remet les briques en place pour colmater la cloison, en se servant d'un matériau réfractaire et d'une truelle. Nettoie les épurateurs afin de les débarrasser des poussières déposées par les gaz. Détache et gratte les matières solides qui adhèrent encore aux

parois, au plafond, au plancher, aux cornes d'air, aux plaques de l'évacuateur, aux registres et aux ailettes du ventilateur. Vérifie la puissance d'aspiration des écrans, à l'aide d'un manomètre. Contrôle la pression des jets d'eau et nettoie ou remplace les ajutages défectueux. Dégage le tuyau du collecteur pour permettre l'arrivée de la liqueur ou de la boue jusqu'aux colonnes montantes ou aux tuyaux de chauffage, en se servant d'une torche au kérosène.
Peut être désigné selon le type de four nettoyé, par exemple:
Nettoyeur d'étuve (mét. non ferreux)
Nettoyeur de four Soederberg (mét. non ferreux)

8148-142 AIDE AU TRÉFILAGE (tréf. et prod.) DPC:687

FG: 1 PPS: 2 CA: 1 3 5 AP: M 4

Déplace les tambours de fil métallique et autres produits en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:
Attache aux dévidoirs les cordes de tirage fixées aux câbles qui dépassent des brides d'extrusion. Enlève les tambours chargés des machines à guiper, des bobineuses et autres machines, en se servant du palan électrique. Roule les tambours jusqu'aux autres postes de travail ou jusqu'à l'entrepôt. Transporte le fil métallique, le caoutchouc et d'autres matières premières de l'entrepôt au poste de travail, au moyen d'un chariot à bras. Voir aussi la définition donnée sous le titre générique, 02-044 AIDE (toutes ind.).

8148-146 AIDE-CHARGEUR (fonte et acier) DPC:686

aide-manutentionnaire d'acier.

FG: 1 PPS: 3 CA: 1 3 5 7 AP: Lo 4

Aide à déplacer les brames, billettes et lopins d'acier dans le four de recuit:
Range les pièces d'acier sur les sabots et le transporteur à rouleaux du four, en se servant d'une barre. Place des séparateurs entre les profilés en acier, et inscrit sur ceux-ci des marques distinctives. Aide d'autres ouvriers à nettoyer la sole du four et à réparer ou à remplacer l'outillage défectueux, au moyen d'outils à main. Voir aussi la définition sous le titre générique, 02-044 AIDE (toutes ind.).

8148-150 AIDE CONDUCTEUR DE MACHINE À COULER LES GUEUSES (fonte et acier) DPC:686

FG: 1 PPS: 1 CA: 1 3 5 6 7 AP: Lo 4

Aide au coulage du fer en gueuses:
Enlève les gueuses qui adhèrent aux moules, à l'aide d'une barre, d'un marteau et de crochets. Détache les morceaux de métal et les scories des poches et des rigoles de coulée en les frappant avec une tringle ou une barre et une masse. Charge à la pelle ou jette du poussier de charbon sur le fer qui coule pour l'empêcher de se solidifier. Aide le conducteur de la machine à entretenir et à réparer le matériel. Nettoie le poste de travail et enlève les déchets de la machine à couler les gueuses. Voir aussi la définition sous le titre générique, 02-044 AIDE (toutes ind.).
Peut charger les gueuses dans une brouette et les transporter jusqu'aux wagons de chemin de fer.

8148-199 AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA MÉTALLURGIE

Ce groupe comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés de la métallurgie non classés ailleurs, par exemple, ceux qui font couler un métal non ferreux fondu dans un liquide de trempe pour en faire de la grenaille, qui surveillent et règlent le fonctionnement des trains de laminoirs avant et pendant les opérations de laminage, et ceux qui conduisent des convoyeurs pour dégager le système d'alimentation du poste de frittage. Voici quelques exemples de titres de ces métiers:
Manoeuvre à l'arrêt des installations (fonte et acier)
Manoeuvre aux laminoirs (fonte et acier, mét. non ferreux)
Ouvrier à la fabrication de la grenaille (mét. non ferreux)

MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA CONFECTION DE PRODUITS EN ARGILE, EN VERRE ET EN PIERRE

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les manoeuvres et travailleurs assimilés dont le travail consiste à préparer l'argile, le verre, la pierre, les abrasifs, l'amiante et d'autres minéraux non métalliques pour en faire des produits finis ou semi-finis. Fonctions du travailleur: alimenter les machines comme les machines à découper, les malaxeurs et les presses, les décharger, charger et décharger les fours et les séchoirs et manipuler les matières premières, les chariots à bras et les outils pour exécuter des tâches routinières. Activités professionnelles: nettoyer et finir à la main les articles en verre, en argile ou en porcelaine; examiner les objets finis pour en déceler les défauts les plus apparents; préparer les fours pour réutilisation, monter et démonter les portes de four; chauffer les articles en verre pour en faire disparaître les défauts; couper les feuilles de verre à la longueur voulue.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS
8158-110	DÉCOUPEUR DE PANNEAUX D'AMIANTE À LA MACHINE (laine min. et amiante)	1	2
8158-114	PRESSEUR D'ARGILE (ciment, pierre et argile)	1	2
8158-118	FINISSEUR D'ARTICLES EN VERRE (verr.)	1	2
8158-122	AIDE-MÉLANGEUR (ciment, pierre et argile)	1	2
8158-126	MOULEUR D'AMIANTE (laine min. et amiante)	1	2
8158-130	MANOEUVRE À LA PLATE-FORME (verr.)	1	2
8158-134	NETTOYEUR DE BISCUITS (ciment, pierre et argile)	1	2
8158-138	OUVRIER À LA FABRICATION DE BLOCS DE BÉTON (ciment, pierre et argile)	1	2
8158-142	ASSEMBLEUR DE MOULES CYLINDRIQUES (ciment, pierre et argile)	1	2
8158-146	DÉCOUPEUR DE VERRE À LA MAIN (verr.)	1	2
8158-150	OUVRIER EN PORTES DE FOUR (ciment, pierre et argile)	1	2
8158-154	MANOEUVRE AU FOUR DE CUISSON (ciment, pierre et argile)	1	2
8158-158	EBARBEUR (verr.)	1	2
8158-162	DÉMOULEUR DE MANCHONS D'ISOLEMENT EN AMIANTE (laine min. et amiante)	1	1
8158-166	MANOEUVRE À LA FABRICATION DE BARDEAUX D'AMIANTE (laine min. et amiante)	1	1
8158-170	FINISSEUR DE PRODUITS D'ARGILE (ciment, pierre et argile)	1	1

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes											AP	CA	FG	PPS	Int.	IT
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C						
4	5 4	5 4	4	4	5	4	4	1 1	5 4	5	L-1Lo 4	1357	1	2 1	31	23Y

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent avoir

- la capacité de comprendre et de suivre des instructions simples,
- la perception des formes pour exécuter certains travaux comme vérifier des biscuits et des articles en verre, et en corriger les défauts avec du papier de verre ou un chalumeau,
- la coordination visuelle-manuelle et la dextérité manuelle pour finir les articles et pour alimenter les machines, utiliser les outils à mains, les tenailles, les pelles et autres outils,
- la capacité d'exécuter des tâches exigeant un effort physique léger ou très considérable selon le cas, comme manier les outils, soulever les articles finis et les matériaux ou pelleter le ciment, l'argile, le sable ou la pierre,
- la capacité de travailler exposé à la chaleur, au bruit, à la vibration, aux matériaux chauds, aux vapeurs, poussières et odeurs résultant des opérations de production.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent normalement avoir:

- sans conditions minimales d'instruction;

une formation en cours d'emploi qui peut aller de la simple démonstration à une période d'un mois.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Ces emplois sont considérés comme des emplois de débutants et l'avancement se fait normalement vers des emplois exigeant des aptitudes un peu plus poussées, classés dans le sous-groupe 815, CONFECTIONNEURS DE PRODUITS EN ARGILE, EN VERRE ET EN PIERRE ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS, pour lesquels un minimum de formation complémentaire est suffisant.

Mutation

Les travailleurs classés dans ce chapitre peuvent être mutés à d'autres emplois décrits dans le même chapitre ou à des emplois de manœuvres classés dans d'autres chapitres.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent occuper un des emplois classés dans ce chapitre doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer le travail routinier, concret et organisé;
- aimer travailler avec des choses et des objets.

Indices de tempérament

aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences, par exemple, introduire les matières dans les machines;

- aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel;
- aimer travailler avec précision à l'intérieur de limites, de tolérances et de normes établies, par exemple pour couper à longueur les carreaux ou les feuilles de verre et pour finir les articles de verre ou de biscuit

8158-MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA CONFECTION DE PRODUITS EN ARGILE, EN VERRE ET EN PIERRE

Ce groupe de base comprend les manœuvres et travailleurs assimilés décrits sous le titre générique, 02-190 MANOEUVRE (toutes ind.) dont le travail consiste à préparer l'argile, le verre, la pierre, les abrasifs, l'amiante et d'autres minéraux non métalliques pour en faire des produits finis ou semi-finis.

8158-110 DÉCOUPEUR DE PANNEAUX D'AMIANTE À LA MACHINE (laine min. et amiante) DPC:686
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 à 7 AP: 1 à 4

Alimente une machine qui découpe des planches d'amiante pour en faire des articles, tels que bardeaux ou carreaux acoustiques.
Règle les guides de la machine à découper, d'après les indications techniques, au moyen d'outils à main. Engage les planches d'amiante dans la machine en suivant les guides, afin de découper les planches à la dimension voulue.
Peut contrôler les dimensions d'un échantillonnage d'articles découpés, à l'aide d'une règle graduée.

8158-114 PRESSEUR D'ARGILE (ciment, pierre et argile) DPC:686
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 à 4 AP: 1 à 4

Remplit de barbotine la presse à vide et en retire les blocs pressés, travaillant de concert avec un collègue.
Fixe dans la presse les cadres et les filtres, au moyen d'attaches et bloque le cadre avant avec une clef. Met en marche la pompe à barbotine pour charger la presse. Fait fonctionner la pompe à vide pour enlever l'air de l'argile. Arrête la pompe à barbotine et la pompe à vide, et ouvre le cadre avant. Desserre chaque cadre et enlève de dedans les blocs d'argile à la main. Livre les blocs d'argile aux autres services, avec un chariot, pour des opérations supplémentaires.

8158-118 FINISSEUR D'ARTICLES EN VERRE (verre) DPC:686
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 à 7 AP: 1 à 4

Chauffe les articles de verre pour en faire disparaître les défauts, comme les soufflures, les brisures et les rugosités.
Place les objets de verre sur un disque rotatif, afin de les mettre en contact avec la flamme d'un brûleur à gaz pour fondre le verre et en enlever les défauts. Examine le cabinet à gaz afin de régler l'intensité et la couleur de la flamme et de maintenir la température prescrite. Enlève du disque les objets de verre, à l'aide de pinces.

8158-122 AIDE-MÉLANGEUR (ciment, pierre et argile) DPC:686
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 à 5 AP: 1 à 4

Charge et décharge les machines du malaxage des matériaux, tels que l'argile, l'ardoise et la silice, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes.
Retire les matériaux de l'entrepôt en se servant d'un chariot à bras. Obéit aux ordres ou aux signaux du conducteur du malaxeur, et déverse les matériaux sur un convoyeur ou dans la trémie du malaxeur. Décharge la machine à la pelle et met le mélange dans des coffres de stockage, ou couvre ou découvre des boîtes pour régler l'écoulement du mélange sur le convoyeur. Nettoie la machine et le poste de travail.
Voir aussi la définition sous le titre générique, 02-044 AIDE (toutes ind.).
Peut transporter sur un chariot à bras les mélanges de matériaux jusqu'aux machines, en vue d'autres opérations.

8158-126 MOULEUR D'AMIANTE (laine min. et amiante) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: M 4

Moule l'amiante pour en faire des manchons isolants.
Couvre la partie inférieure du moule en bois de feuilles ou de fibres d'amiante mouillées. Tasse l'amiante à la main et borde la partie supérieure du moule par-dessus l'amiante. Place les moules sur un support pour le séchage.

8158-130 MANŒUVRE À LA PLAIE-FORME (verre) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 à 3 AP: L 4 7

Exécute toute combinaison des tâches suivantes dans la fabrication continue des feuilles de verre.
Examine la feuille de verre pour y déceler les rayures et les failles. Essuie les cylindres du four d'étirage pour ôter les matières étrangères qui y adhèrent. Règle le poids des cylindres et écarte ceux-ci, suivant les ordres du conducteur au four. Règle les canaux de ventilation comme on le lui demande, pour refroidir le verre, en limiter les déformations et empêcher les failles de s'étaler. Jette le verre brisé dans la caisse à rebuts.

8158-134 NETTOYEUR DE BISCUITS (ciment, pierre et argile) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L 4

Nettoie et finit à la main les biscuits (poteries non émaillées).
Examine les articles afin d'en déceler les défauts. Dégrossit à la meule et polit au papier de verre les surfaces inégales. Nettoie les articles au jet d'air et à l'aide d'une brosse.

8158-138 OUVRIER À LA FABRICATION DE BLOCS DE BÉTON (ciment, pierre et argile) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 à 5 AP: 1 à 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes, dans la fabrication de blocs de béton précontraint.
Nettoie les moules avec un marteau, un grattoir et une brosse en fil de fer. Applique de l'huile ou de la cire, au pinceau, sur les moules pour empêcher le béton d'y adhérer. Assemble les moules en leur donnant les dimensions voulues, au moyen de barres d'espacement et d'outils à main. Place une cage d'armature en acier dans le moule, à la main ou avec un treuil. Fixe des fils de précontrainte au moule, au moyen de crampons. Fixe des vibrateurs aux parois du moule, en se servant d'outils à main, et met les vibrateurs en marche au moment où l'on y verse le béton. Égalise le béton à la partie supérieure du bloc, au moyen d'un vibrateur à main, et remplit de béton les creux qui se sont formés à la surface, en se servant d'une pelle. Sépare, après le séchage, les moules des blocs en béton à l'aide d'outils à main. Scie les extrémités saillantes des fils de précontrainte.

8158-142 ASSEMBLEUR DE MOULES CYLINDRIQUES (ciment, pierre et argile) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: D 5 AP: 1 à 3 4

Boulonne des colliers autour des cylindres en acier, afin de préserver leur forme cylindrique pendant le coulage des tuyaux en béton armé destinés à subir des pressions.
Fait rouler les cylindres sur une voie surélevée, avec l'aide d'autres travailleurs, pour les mettre en place sur la chaîne d'assemblage. Mesure la longueur du cylindre et marque l'emplacement des colliers, en se servant d'un instrument de mesure et de craie. Met en place et serre les boulons des joints, la bride du collier du moule par-dessus l'extrémité du cylindre, ou les deux moitiés du collier contre le cylindre, en se servant d'une masse et d'une clef simple ou pneumatique. Fait rouler les cylindres ainsi terminés sur une voie, jusqu'au poste où

sont appliqués les revêtements en béton.
Peut démouler les cylindres, après le coulage, à l'aide d'une pince à lever, d'un marteau et d'une clef, et être désigné en conséquence.
Démouleur

8158-146 DÉCOUPEUR DE VERRE À LA MAIN (*verre*) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 AP 1 o 4

Découpe des feuilles de verre à la longueur prescrite, et rogne les bords coupants.
Drape manuellement le coupe-verre d'un côté à l'autre de la feuille de verre, pour la marquer d'une rainure à la longueur voulue. Casse le verre le long du trait qu'il a tracé et jette au rebut la partie inutilisable.
Rogne les bords coupants avec un coupe-verre. Empile les verres sur un support destiné à cet usage.
Peut arrondir les angles des carreaux de fenêtre, en se servant d'une meule en carborundum, afin de faciliter l'introduction des carreaux dans le châssis.

8158-150 OUVRIER EN PORTES DE FOUR (*ciment, pierre et argile*) DPC 687
ouvrier en trapillons de four
FG 1 PPS 2 CA F 1 6 7 AP M 2 3 4

Monte et démonte des trapillons (portes de four) et bouche les ouvertures dans les voûtes des fours, en se servant d'outils à main.
Empile des briques dans la baie de porte du four. Mélange de l'argile en poudre et de l'eau pour faire un enduit qu'il étale à la truelle sur les briques, pour boucher l'ouverture. Grimpe sur le four et met en place les couvercles sur le dôme et les scelle à la truelle, avec l'enduit préparé.
Retire les trapillons ou les portes avec un crochet après l'extinction du four et enlève les couvercles du dôme pour contrôler le refroidissement du produit.
Peut aider à placer les ventilateurs et les éjecteurs pour faire refroidir les fours après leur extinction.

8158-154 MANŒUVRE AU FOUR DE CUISSON (*ciment, pierre et argile*) DPC 687
manœuvre au défournement
FG 1 PPS 2 CA 1 3 7 AP 1 o 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes, au cours de la fabrication de produits en argile:
Empile les produits dans un ordre donné sur la benne du four ou le chariot à bras. Pousse la benne ou le chariot pour les faire entrer dans le four ou le séchoir et les en sortir, et pour les diriger vers les points d'expédition ou d'entreposage. Enlève les garnitures du four, comme les briques de fond, les attaches et les supports, et les place dans une boîte pour les utiliser à nouveau. Replace les briques cassées dans le four ou sur la benne. Nettoie le four et le poste de travail avec une pelle et un balai. Examine les produits de la cuisson pour en déceler les défauts faciles à percevoir.
Peut être désigné selon le travail qu'il accomplit, par exemple:
Chargeur de bennes du four de cuisson
Manœuvre au séchage

8158-158 ÉBARBEUR (*verre*) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 AP 1 4

Enlève des portes de verre des objets moulés pour en assurer le finissage, en marquant d'une rainure l'endroit où le verre sera sectionné et en cassant l'excédent de verre.
Place les objets en verre sur des cylindres et fait tourner ceux-ci au-dessus d'une flamme pour marquer d'une rainure le col de ces objets. Casse l'excédent de verre en suivant la rainure, au moyen d'une barbeuse. Vérifie la netteté de la coupe.
Peut séparer les pièces moulées avec un maillet en acier.

8158-162 DÉMOULEUR DE MANCHONS D'ISOLEMENT EN AMIANTE (*laine min. et amiante*) DPC 687
FG 1 PPS 1 CA 1 4 AP 1 o 4

Retire des moules les manchons d'isolement en amiante.
Renverse le moule sur l'établi afin d'en retirer les manchons d'isolement. Examine les manchons, et rejette ceux qui sont fêlés ou cassés. Enlève la fibre encore humide des moules, à l'aide d'un grattoir. Empile les manchons et les moules propres sur des chariots à bras.

8158-166 MANŒUVRE À LA FABRICATION DE BARDEAUX D'AMIANTE (*laine min. et amiante*) DPC 687
FG 1 PPS 1 CA 1 5 7 AP 11 o 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes dans la fabrication des bardeaux d'amiante:
Nettoie les bardeaux d'amiante de la saleté et des matières étrangères qui y adhèrent, en se servant d'un grattoir de tôl métallique. Empile les bardeaux par paquets, et place les paquets sur des palettes. Attache à chaque série une étiquette indiquant le genre et la qualité des bardeaux qui la composent. Nettoie le poste de travail avec une pelle et un balai.

8158-170 FINISSEUR DE PRODUITS D'ARGILE (*ciment, pierre et argile*) DPC 887
FG 1 PPS 1 CA 1 AP L 4

Égalise la surface des produits d'argile moulés, pressés, vernis ou cuits, en exécutant l'une ou l'autre des tâches suivantes:
Enlève les barbes non dures ou l'excédent d'argile des pièces moulées ou pressées, au moyen d'un couteau et d'une éponge. Étale uniformément avec ses doigts le vernis à la surface de la pièce, avant la cuisson.
Polit la surface durcie, après la cuisson, avec du papier verré ou émerisé, et brosse la pièce pour en enlever la poussière.

8158-199 AUTRES MANŒUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA CONFECTION DE PRODUITS EN ARGILE, EN VERRE ET EN PIERRE

Ce groupe comprend les manœuvres et ouvriers assimilés, qui travaillent au traitement de l'argile, du verre et de la pierre, non classés ailleurs, par exemple, ceux qui mettent à sécher des produits en argile et en matières abrasives dans les galeries de séchage, et qui les retirent par la suite, qui débarrassent de l'humidité les pare-brise des automobiles, qui retirent la poterie crue des moules avant la cuisson, qui chargent les convoyeurs de tubes de verre pour faciliter la fabrication de niveaux à bulle d'air, qui surveillent les trémies où l'on déverse les matériaux nécessaires au malaxage du béton, qui transportent les moules et les accessoires destinés aux machines à façonner le verre, ou qui s'acquittent d'autres tâches réservées aux manœuvres et aux ouvriers non spécialisés dans le domaine de l'argile, du verre et de la pierre. Voici quelques exemples de titres de ces métiers:
Démouleur de poterie crue (*ciment, pierre et argile*)
Manœuvre au malaxage des constituants du béton (*ciment, pierre et argile*)
Manœuvre, poche à vide (*verre*)
Manœuvre de verrerie (*verre*)
Ouvrier au chargement des convoyeurs en tubes de verre (*verre*)
Ouvrier aux galeries de séchage (*ciment, pierre et argile*)

GRILLEURS, CUISEURS ET SÉCHEURS DE PRODUITS CHIMIQUES ET DE MATIÈRES ANALOGUES

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les travailleurs qui font griller, cuire et sécher des produits chimiques et des matières analogues afin de les préparer pour utilisation ou traitement subséquent. Fonctions du travailleur: assurer le fonctionnement du matériel de traitement pour liquéfier, sécher, carboniser, purifier, concentrer ou polymériser des produits chimiques ou en modifier la composition; comparer les résultats des essais aux normes pour établir la qualité du produit; et recueillir et enregistrer les résultats des essais et les données de la production. Activités professionnelles: peser les ingrédients et les déverser dans les appareils; prélever des échantillons d'essai; déterminer le poids spécifique et le degré d'acidité et faire d'autres essais; parcourir les lieux pour déceler les défauts de fonctionnement du matériel ou les anomalies dans les phases de traitement; faire de petites réparations; et nettoyer le matériel ou les postes de travail.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

A

		FG	PPS
8167-110	CALCINATEUR DE PRODUITS CHIMIQUES (prod. chimiques, n.c.a.)	3	6
8167-114	CONDUCTEUR D'INSTALLATION D'ACIDIFICATION THERMIQUE (prod. chimiques, n.c.a.)	3	6
8167-118	RÉCUPÉRATEUR DE CENDRE NOIRE (prod. chimiques, n.c.a.)	3	6
8167-210	OUVRIER À LA SAPONIFICATION (savons)	3	6
8167-214	CONDUCTEUR DE CUVE DE POLYMÉRISATION (prod. chimiques, n.c.a.)	3	6
8167-218	OUVRIER À LA FABRICATION DU VERNIS (peint. et vernis)	3	6
8167-122	CONDUCTEUR DE FOUR À NOIR DE FUMÉE (pét. et charbon)	3	5
8167-126	ENROBEUR-CUISEUR DE BAGUETTES À SOUDER (mat. élect.)	3	5
8167-130	CONDUCTEUR DE FOUR À CHAUX (prod. chimiques, n.c.a.)	3	5
8167-222	CONDUCTEUR D'AUTOCLAVE (prod. chimiques, n.c.a.)	3	5
8167-314	CONDUCTEUR DE FOUR DE FABRICATION DE L'AMMONIAQUE (prod. chimiques, n.c.a.)	3	5
8167-318	CONDUCTEUR D'INSTALLATION D'OXYDATION DE L'ACIDE NITRIQUE (prod. chimiques, n.c.a.)	3	5
8167-322	CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE FABRICATION D'ACIDE SULFURIQUE (prod. chimiques, n.c.a.)	3	5
8167-326	CONDUCTEUR D'ÉVAPORATEUR (toutes ind.)	3	5
8167-134	CONDUCTEUR DE FOURS À COKE (pét. et charb.)	3	4
8167-138	CONDUCTEUR DE FOUR TUBULAIRE (mat. élect.)	3	4
8167-142	FABRICANT D'ACIDES (prod. chimiques, n.c.a.)	3	4
8167-226	CONDUCTEUR DE DIGESTEUR (prod. chimiques, n.c.a.)	3	4
8167-230	CONDUCTEUR DE PRÉCIPITATEUR (prod. chimiques, n.c.a.)	3	4
8167-270	CONDUCTEUR DE SÉCHOIR DE SAVON EN PAILLETTES (savons)	3	4
8167-330	CONDUCTEUR DE COLONNE DE DESSICCATION (savons)	3	4

B

		FG	PPS
8167-146	OUVRIER AU FOUR À NOIR DE FUMÉE (pét. et charb.)	3	3
8167-154	OUVRIER AU FOUR DE CALCINATION (pét. et charb.)	2	3
8167-162	OUVRIER AU FOUR ROTATIF (prod. chimiques, n.c.a.)	2	3
8167-170	CHARBONNIER (pét. et charb.)	2	3
8167-175	OUVRIER AUX CHEMINÉES DES FOURS (pét. et charb.)	2	3

8167-234	OUVRIER À LA FABRICATION DE SOLUTION AU CADMIUM (peint. et vernis)	2	3
8167-238	OUVRIER À LA RÉGÉNIE (caoutchouc)	2	3
8167-242	OUVRIER AUX BOUILLOIRES (prod. chimiques, n.c.a.; savons)	2	3
8167-274	OUVRIER AU SÉCHOIR (expl.)	2	3
8167-278	OUVRIER SUR DESSICCATEUR DE NITROCELLULOSE (expl.)	2	3
8167-282	OUVRIER SUR RÉCUPÉRATEUR DE SOLVANT (expl.)	2	3
8167-334	OUVRIER AU VAPORISATEUR-ÉVAPORATEUR (peint. et vernis)	2	3
8167-338	OUVRIER À L'ÉVAPORATEUR (prod. chimiques, n.c.a.)	2	3
8167-178	OUVRIER À LA FABRICATION DE L'OXYDE DE PLOMB (prod. chimiques, n.c.a.)	2	2
8167-246	OUVRIER AU RÉCHAUFFEUR DE BITUME (pét. et charb.)	2	2
8167-250	OUVRIER AU BAC DE RÉCUPÉRATION (plastique)	2	2
8167-286	SÉCHEUR D'AGRÉGATS (pét. et charb.)	2	2
8167-290	OUVRIER AU SÉCHOIR (prod. chimiques, n.c.a.)	2	2
8167-342	OUVRIER À LA TRANSFORMATION EN PAILLETTES (expl.; prod. chimiques, n.c.a.)	2	2

C

		FG	PPS
8167-150	AIDE-CONDUCTEUR DE FOUR TUBULAIRE (mat. élect.)	2	3
8167-158	AIDE-CONDUCTEUR DE FOURS À COKE (pét. et charb.)	2	3
8167-166	AIDE-CONDUCTEUR D'INSTALLATION D'ACIDIFICATION THERMIQUE (prod. chimiques, n.c.a.)	2	3
8167-174	AIDE-CONDUCTEUR RÉCUPÉRATEUR DE CENDRE NOIRE (prod. chimiques, n.c.a.)	2	3
8167-182	AIDE-CONDUCTEUR DE FOUR À CHAUX (prod. chimiques, n.c.a.)	2	2
8167-186	AIDE-CONDUCTEUR DE FOUR À NOIR DE FUMÉE (pét. et charb.)	2	3
8167-190	CHARGEUR DE FOUR (prod. min. non mét., n.c.a.)	2	2
8167-346	REFROIDISSEUR DE CAOUTCHOUC LAMINÉ (caoutchouc)	2	2
8167-350	AIDE-CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE FABRICATION D'ACIDE SULFURIQUE (prod. chimiques, n.c.a.)	2	2
8167-294	AIDE-OUVRIER AU SÉCHOIR (prod. chimiques, n.c.a.)	1	2

PROFIL DE QUALIFICATIONS

	Aptitudes											AP	CA	FG	PPS	Int.	IT
	G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C						
A	1	4	4	1 4	1 4	4	1 4	4	1 4	5 4	4 5	1-M 247	1567	3-2	6-4	91	0Y
B	4	4	4 5	4	4	4	1 4	4	1 4	5 4	5	L-M 34	13567	3-2	3-2	913	2Y0 23Y
C	4	4	4 5	4	4	4 5	4 1	4	4 1	4	5	L-Lo 234	1-E 3567	2-1	3-2	319	23Y

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs de ces ensembles doivent avoir:

- la capacité de comprendre les procédés de grillage, de cuisson et de séchage des produits chimiques et de se conformer à des directives de travail détaillées orales ou écrites;
- la perception des formes pour comparer visuellement de façon précise les produits traités afin de déterminer si les normes prescrites sont respectées, ou pour faire les lectures d'indicateurs ou d'appareils enregistreurs afin de déceler les anomalies possibles dans le traitement;
- la coordination visuelle-manuelle pour lire les indicateurs et les appareils enregistreurs et en même temps régler les robinets ou les commandes, pour se servir d'instruments de mesures tels que des densimètres ou des balances, et pour verser des échantillons des produits traités dans des éprouvettes ou récipients d'essai;
- la dextérité manuelle pour faire des essais sur des échantillons de produits ou faire les petites réparations au matériel de traitement;
- la capacité physique de monter et descendre dans des échelles ou des escaliers, de se pencher, de pousser ou tirer des chariots, et de soulever et transporter divers matériaux pouvant peser jusqu'à cent livres;

- la capacité de travailler malgré le bruit intermittent, la chaleur dégagée par les machines, les émanations, les odeurs et la poussière.

En outre, pour l'ensemble A
- le sens spatial pour déceler le mauvais fonctionnement des appareils d'après les indicateurs du tableau de commande.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs de ces ensembles doivent normalement avoir:

Ensemble A
- terminé huit à onze années d'études générales;
- jusqu'à deux années de formation en cours d'emploi et d'expérience dans un domaine connexe.

Ensembles B et C
- terminé huit à dix années d'études générales;
- jusqu'à trois mois de formation en cours d'emploi.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Ensemble A

Les travailleurs expérimentés de cet ensemble qui ont des aptitudes pour la surveillance peuvent être promus 8160-138 CONTREMAÎTRE DE GRILLEURS, CUISINEURS ET SÉCHEURS DE PRODUITS CHIMIQUES ET DE MATIÈRES ANALOGUES. Voir aussi le chapitre 990, CONTREMAÎTRES pour le profil de qualifications.

Ensemble B

Certains travailleurs de cet ensemble qui acquièrent l'expérience et la formation nécessaires peuvent accéder aux emplois appropriés de l'ensemble A.

Ensemble C

Les travailleurs de cet ensemble qui ont des capacités peuvent accéder à des emplois plus spécialisés des ensembles B et A.

Mutation

Ensembles A et B

Certains travailleurs de ces ensembles, moyennant un minimum de formation supplémentaire, peuvent être mutés à d'autres emplois de conducteurs ou aides-conducteurs de machines qui exigent fondamentalement les mêmes aptitudes, comme par exemple certains emplois du chapitre 8115, FONDEURS ET GRILLEURS DE MINERAIS, et 8151, CONDUCTEURS DE FOURS ET DE SÉCHOIRS À ARGILE, À VERRE ET À PIERRE.

Ensemble C

Certains travailleurs de cet ensemble peuvent être mutés dans d'autres emplois du même ensemble qui exigent des qualifications analogues. Il y a également des possibilités de mutation vers certains emplois du sous-groupe 815, CONFECTIONNEURS DE PRODUITS EN ARGILE, EN VERRE ET EN PIERRE ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS et du sous-groupe 816/817, TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LE TRAITEMENT DES PRODUITS CHIMIQUES, DU PÉTROLE, DU CAOUTCHOUC, DU PLASTIQUE ET DE MATIÈRES ANALOGUES.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent occuper l'un des emplois de ces ensembles doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer les activités où le côté technique des choses l'emporte sur le facteur humain;
- aimer travailler avec des choses et des objets tels que des robinets, des indicateurs ou calibres et des outils à main.

En outre, pour les ensembles B et C:
- aimer le travail routinier, concret et organisé.

Indices de tempérament

Ensemble A
- aimer juger de la valeur d'informations en fonctions de critères mesurables et vérifiables, par exemple pour analyser les résultats d'essais afin de déterminer la qualité du produit;
- aimer travailler avec précision à l'intérieur de limites, de tolérances et de normes établies.

Ensemble B
- aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences;
- aimer travailler avec précision à l'intérieur de limites, de tolérances et de normes établies.

Ensemble C
- aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences, comme nettoyer et graisser le matériel ou prélever des échantillons des produits pour des analyses de laboratoire;
- aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel pour régler des questions;
- aimer travailler avec précision à l'intérieur de limites, de tolérances et de normes établies.

8167-GRILLEURS, CUISEURS ET SECHEURS DE PRODUITS CHIMIQUES ET DE MATIERES ANALOGUES

Ce groupe de base comprend les personnes dont le travail consiste principalement à assurer le fonctionnement d'appareils qui soumettent les produits chimiques et les matières analogues à l'action de la chaleur, de la pression, de l'air, du vide ou de deshydratants, afin de les injecter, les secher, les carboniser, les purifier, les concentrer, les polymériser, les pulvériser, selon le cas, ou en modifier la composition chimique. Leur travail consiste à conduire des fours ordinaires, des fours rotatifs ou des fourneaux servant à griller, calciner ou modifier d'une autre maniere la composition chimique des matières en question; à cuire des matières dans des autoclaves, des cuves, des récipients ou des chaudrons; assurer le fonctionnement de fours du type chambres de séchage, ou d'installations de séchage par charges successives, afin d'éliminer l'eau ou les composants liquides volatils; secher des solutions par vaporisation ou pulvérisation pour les réduire en poudre; procéder au craquage et à la combinaison des gaz; et conduire des convertisseurs et des évaporateurs pour faire de l'acide.

8167-294 AIDE-OUVRIER AU SECHOIR (prod. chimiques, n.c.a.) DPC:687

FG: 1 PPS: 2 CA: 1 ? AP: 1 o 4

Aide l'ouvrier qui assure le fonctionnement des séchoirs qui chauffent des fluides, des boues ou des produits chimiques à l'état solide, pour en enlever l'eau ou les éléments liquides volatils en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:

Remplit des bouteilles d'échantillons pour les analyses en laboratoire. Examine le matériel et les canalisations pour déceler les fuites ou les défauts de fonctionnement éventuels, et avertit le conducteur ou le surveillant de toute anomalie. Nettoie le matériel au jet d'eau. Remplit des boîtes ou des fûts d'ingrédients chimiques, à l'aide d'un dispositif de remplissage, et en pèse le contenu sur une bascule. Marque les indications appropriées sur les récipients, à l'aide de pochoirs. Voir aussi la définition du titre générique, 02-044 AIDE (toutes ind.).

Peut examiner le produit par les voyants aux diverses étapes du séchage pour déceler d'éventuelles anomalies. Peut descendre un ruban de jaugeage dans les silos de stockage pour déterminer la quantité de matière entreposée. Peut aider le conducteur d'un genre particulier de séchoir et être désigné en conséquence, par exemple:

Aide à l'étuve à vide
Aide au séchoir centrifuge
Aide au séchoir d'établi
Aide au séchoir à lots
Aide au séchoir rotatif
Aide au séchoir à tunnel

CHAPITRE 8178

MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DU TRAITEMENT DES PRODUITS CHIMIQUES, DU PÉTROLE, DU CAOUTCHOUC, DU PLASTIQUE ET DES MATIÈRES ANALOGUES

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les manoeuvres et travailleurs assimilés du traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues. Fonctions du travailleur: alimenter les machines en matières et les débarrasser; et manutentionner, déplacer, porter et entasser des matières traitées. Activités professionnelles: mettre en marche et arrêter des convoyeurs, pelleter des ingrédients et les verser dans des malaxeurs, des mélangeurs, des cuves ou des trémies d'alimentation; pousser des chariots à bras ou des brouettes chargées de déchets; enlever les amas de carbone, de scories, de goudron et de bitume ainsi que d'autres résidus qui se trouvent sur les machines; et nettoyer les machines et les postes de travail.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS
8178-110	MANOEUVRE D'USINE DE PRODUITS CHIMIQUES (prod. chimiques, n.c.a.)	2	2
8178-114	MANOEUVRE DE RAFFINERIE DE PÉTROLE (pét. et charb.)	2	2
8178-118	SERVEUR DE MACHINES (linoléum)	1	2
8178-122	CHARIOTEUR DE CHAMBRE CHAUDE (linoléum)	1	2
8178-126	OUVRIER À LA CHAMBRE CHAUDE (linoléum)	1	2
8178-130	NETTOYEUR D'ÉLECTRODES (mat. élect., prod. chimiques, n.c.a.)	1	2
8178-134	IMPRÉGNEUR DE JOINTS (laine min. et amiante)	1	2
8178-138	CHARGEUR DE CHAMBRE CHAUDE (linoléum)	1	2
8178-142	BOBINEUR (mat. de couv. bit.)	1	2
8178-146	CHARGEUR DE CRIBLE (caoutchouc)	1	2
8178-150	CHARGEUR DE PRESSE À BAGUETTES (prod. chimiques, n.c.a.)	1	2
8178-154	COLLEUR (linoléum)	1	2
8178-158	AIDE-ENDUCTEUR (caoutchouc, plastique)	1	2
8178-162	PRÉPARATEUR DE LUBRIFIANTS POUR BALLES (expl.)	1	2
8178-166	OUVRIER D'USINE DE GAZ COMPRIMÉ (prod. chimiques, n.c.a.)	1	2
8178-170	NETTOYEUR DE CELLULES ÉLECTROLYTIQUES (mét. non ferreux, prod. chimiques, n.c.a.)	1	2
8178-174	VERSEUR DE PEINTURE, LINOLÉUM (linoléum)	1	2
8178-178	FONDEUR DE CIRE (fonte et acier)	1	2
8178-182	DÉCHARGEUR, COKERIE (fonte et acier, pét. et charb.)	1	2
8178-186	SERVEUR DE CALANDRE (caoutchouc, plastique)	1	2
8178-190	ENCOLLEUR (toutes ind.)	1	2
8178-194	AIDE-COUPEUR (prod. chimiques, n.c.a.)	1	2
8178-198	MOULEUR DE CIRE (pét. et charb.)	1	2
8178-202	MANOEUVRE FABRIQUE DE PEINTURE (peint. et vernis)	1	2
8178-206	OUVRIER AU LUTAGE (pét. et charb.)	1	2
8178-210	NETTOYEUR DE CRIBLES (caoutchouc)	1	2
8178-214	DÉGOUDRONNEUR (pét. et charb.)	1	2
8178-218	OUVRIER BROYEUR-BASCULEUR DE CAOUTCHOUC DE REBUT (caoutchouc)	1	1

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes										
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	D	C
4	4	5	4	4	5	4	4	3	4	5
		4				3		4	5	

AP	CA	FG	PPS	Int.	II
M-I à 347	I 567	2-1	2-1	13	23Y

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent avoir

- la capacité de comprendre et de suivre des directives simples pour effectuer une multitude de tâches de routine;
- la coordination visuelle-manuelle pour utiliser des palans à chaîne pour déplacer des matières ou du matériel, pour brancher des tubes ou des tuyaux, ou pour alimenter des machines en matières ou les en débarrasser;
- la dextérité manuelle pour assembler des pellicules de cellulose ou des rouleaux de papier feutre, réparer des tamis métalliques ou marquer au pochoir ou étiqueter des récipients;
- la capacité physique de soulever et de porter des récipients contenant des produits chimiques, de la fibre, des peintures ou des teintures pesant jusqu'à cent livres, de pousser ou de tirer des chariots à main ou des brouettes et de se pencher ou de se courber pour nettoyer le matériel ou les postes de travail et pour charger à la pelle des matières dans des récipients;
- une bonne vue pour lire des jauges et des graphiques et pour examiner les bouteilles ou bonbonnes de gaz pour déceler les fissures, les marques de coups ou de brûlures, ou bien le feutre asphalté pour toitures pour y déceler déchirures, trous et raccords;
- la capacité de s'adapter à un travail dans le bruit permanent ou intermittent des calandres, des mélangeurs, des aspirateurs et des encolleuses, dans les fumées et les odeurs de produits chimiques ou aux risques de brûlures par le bitume ou la cire fondus.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent normalement avoir:

- terminé huit années d'études générales;
- une formation en cours d'emploi dont la durée peut varier d'une courte démonstration à trois mois.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Ces professions sont considérées comme des emplois de débutants et l'avancement se fait vers des emplois plus qualifiés classés dans le sous-groupe 816/817, TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LE TRAITEMENT DES PRODUITS CHIMIQUES, DU PÉTROLE, DU CAOUTCHOUC, DU PLASTIQUE ET DE MATIÈRES ANALOGUES pour les travailleurs qui font preuve de compétence, d'intérêt et d'initiative.

Mutation

Ces travailleurs peuvent être mutés à d'autres emplois classés dans ce chapitre, ou à des emplois de manœuvres et travailleurs assimilés d'autres chapitres.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent occuper un emploi classé dans ce chapitre doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer travailler avec des choses et des objets;
- aimer le travail routinier, concret et organisé.

Indices de tempérament

- aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences;
- aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel pour régler des questions.

8178-MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DU TRAITEMENT DES PRODUITS CHIMIQUES, DU PÉTROLE, DU CAOUTCHOUC, DU PLASTIQUE ET DE MATIÈRES ANALOGUES

Ce groupe de base comprend les manœuvres et travailleurs assimilés décrits sous le titre générique, 02-190 MANOEUVRE (toutes ind.) dont le travail consiste à alimenter les machines, à les débarrasser ou à manipuler des produits au cours du traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues

8178-118 SERVEUR DE MACHINES (linoléum) DPC 686
FG 1 PPS 2 CA 1 7 AP M 4 7

Introduit et guide le produit au revêtement de plancher dans des cylindres qui le font passer dans des machines à imprégner, à enduire et à sécher.
Introduit le produit entre les cylindres qui le font passer dans des machines à imprégner, à enduire, à renforcer ou à sécher à l'air. Examine le produit pour déceler les défauts ou le mauvais alignement par rapport aux marques en marge des guides de cylindres, et l'aligne à la main. Donne le signal au conducteur de la machine à serrer pour soulever les rouleaux d'étendage et enlever d'enduire les parties défectueuses.

8178-122 CHARIOTEUR DE CHAMBRE CHAUDE (linoléum) DPC 686
ouvrier à l'élément mobile de la chambre chaude.
FG 1 PPS 2 CA 1 AP Ho 4 6 7

Fait partie d'une équipe qui suspend le revêtement de plancher et le drape sur les supports des chambres chaudes.
Tourne la manivelle pour amener le chariot de la chambre chaude au-dessus des tasseaux du support. Actionne les commandes, au signal donné par d'autres ouvriers, pour faire passer le revêtement de plancher, enduit mais non encore sec, sur le support et pour former les courbes du drapement vertical du produit. Pose des bandes d'espacement sur les tasseaux pour former le support d'autres couches de revêtement de plancher.

8178-126 OUVRIER À LA CHAMBRE CHAUDE (linoléum) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 6 AP 1 4 5 7

Vérifie le drapé du revêtement de plancher pendant le séchage.
Examine les longueurs repliées du revêtement de plancher suspendu dans les chambres chaudes et fait signe aux ouvriers qui travaillent à l'étage supérieur des chambres chaudes d'ajuster la longueur des replis pour obtenir l'espacement nécessaire. Couvre la sole de la chambre chaude de papier pour que les plis inférieurs du revêtement ne soient pas en contact direct avec la sole. Met un cylindre creux à l'intérieur de chaque courbe, pour prévenir le tortillement et pour séparer les faces du revêtement de plancher.

8178-130 NETTOYEUR D'ÉLECTRODES (mat. élect., prod. chimiques, n.a.s.) DPC 686
FG 1 PPS 2 CA 1 7 AP M 4

Nettoie la surface d'électrodes graphitisées, selon l'une des méthodes suivantes, pour en enlever les incrustations de carbone.
1 Fait glisser l'électrode sur le convoyeur à cylindres qui la fait passer dans la machine à nettoyer. Met la machine en marche pour faire tourner l'électrode contre des brosses métalliques et en enlever l'excédent de carbone. Arrête la machine lorsque le nettoyage est terminé, et en retire l'électrode. 2 Enlève la matière détachée de la surface d'une électrode, à l'aide d'un marteau à burriner, d'un grattoir et de matières abrasives. Examine les électrodes nettoyées pour s'assurer qu'elles sont débarrassées de l'excédent de carbone.

8178-134 IMPRÉGNEUR DE JOINTS (liège min. et amiante) DPC 686
FG 1 PPS 2 CA 1 AP 1 4

Alimente et décharge une machine qui revêt des joints ou des feuilles d'amiante de mélanges de caoutchouc.
Attache des joints ou des feuilles d'amiante à la tige d'une machine qui les plonge automatiquement dans du caoutchouc liquide pour les doter d'un revêtement protecteur. Enlève les joints ou les feuilles d'amiante de la machine et les place dans un séchoir électrique.

8178-138 CHARGEUR DE CHAMBRE CHAUDE (linoléum) DPC 686
FG 1 PPS 2 CA 1 7 AP Ho 2 3 4

Fait partie d'une équipe qui charge le revêtement de plancher sur les supports d'une étuve.
Introduit le câble de traîne et la pince dans les fentes à l'avant du support. Fixe la pince à l'extrémité de la feuille de linoléum, à sa sortie de la machine à imprimer, et met le tambour du câble en marche pour amener le revêtement de plancher sur le support. Arrête le tambour et détache la pince et le câble du revêtement de plancher, à l'aide d'une clef. Répète l'opération jusqu'à ce que la chambre chaude soit pleine.
Peut aider l'imprimeur à monter les clichés sur la machine. Peut nettoyer la machine à imprimer et les clichés de la peinture desséchée.

8178-142 BOBINEUR (mat. de couv., bât.) DPC 686
FG 1 PPS 2 CA 1 5 7 AP M 4 7

Alimente en feutre bitumé pour toiture une machine qui enroule des bobines aux dimensions voulues.
Engage à la main le feutre entre les cylindres d'alimentation et glisse l'extrémité dans la bobine d'appel. Aligne la feuille sur la bobine et règle le compteur automatique de métrage. Appuie sur un bouton pour mettre en marche le bobinoir qui pèse automatiquement la bobine et l'éjecte lorsqu'elle atteint le poids désiré. Examine le feutre et coupe les parties défectueuses déchirées, froissées ou plissées. Appuie sur une pédale pour actionner le couteau qui coupe la bande de feutre continue lorsque la bobine est pleine, ou coupe le feutre à la main en se servant d'un couteau, lorsque la bobine atteint le poids voulu.

8178-146 CHARGEUR DE CRIBLE (caoutchouc) DPC 686
FG 1 PPS 2 CA 1 5 7 AP Ho 3 4

Charge un crible qui réduit les mottes ou crible les corps étrangers des éléments entrant dans la fabrication de mélanges à caoutchouc.
Verse les éléments voulus dans la trémie de la machine. Met la cribleuse à tamis vibrants en marche, pour cribler les éléments et les décharger dans des récipients. Empile les récipients sur un chariot ou sur une palette, et y appose des étiquettes indiquant la nature du contenu.
Peut charger une machine qui crible les éléments et les évacue dans une goulotte reliée au compartiment d'entreposage.

8178-150 CHARGEUR DE PRESSE À BAGUETTES (prod. chimiques, n.a.s.) DPC 686
FG 1 PPS 2 CA 1 AP M 3 4

Charge une machine qui comprime le mélange humide servant à enrober les baguettes de soudure, pour former des baguettes cylindriques.
Concasse les pains, à l'aide d'un pic, et jette le mélange dans la chambre de façonnage de la presse à cylindres, en se servant d'une fourche et d'une pelle. Appuie sur un bouton pour fermer la presse et actionner le coulisseau qui façonne et éjecte automatiquement les baguettes. Glisse un sac de plastique sur la baguette et met celle-ci dans une caisse, pour prévenir la formation d'une croûte ou la déshydratation. Nettoie la machine, à l'aide d'une brosse, d'un grattoir et d'un jet d'air.

8178-154 COLLEUR (linoléum) DPC 686
FG 1 PPS 2 CA 1 5 7 AP M 4 7

Colle les extrémités des rouleaux de papier feutre pour obtenir une bande continue, en vue de la fabrication du revêtement de plancher.

pour surfaces dures en sa qualité de membre d'une équipe.
Place le rouleau de papier feutre sur le support, à l'aide d'un palan. Coupe l'extrémité de fin de rouleau avec un couteau à lame courbe, et la colle à l'extrémité du rouleau neuf avec du ruban adhésif. Appuie sur des boutons pour actionner le dispositif à guirlande, afin d'assurer la continuité de la production au cours du collage. Examine le produit pour s'assurer qu'il n'y a ni plissements, ni déchirures. Verse de la peinture dans une cuvette, pour lubrifier le papier feutre avant l'impression. Nettoie le poste de travail et le matériel, avec une brosse et un solvant.

8178-158 AIDE-ENDUCTEUR (caoutchouc; plastique) DPC 686
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 6 7 AP: M 4

Aide le conducteur de la machine à enduire ou à imprégner les tissus au moyen de substances thermoplastiques, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:
Déplace les rouleaux entre la machine et la bascule, à l'aide d'un appareil de levage. Aide le conducteur à monter les rouleaux sur la machine, fait passer le tissu dans la machine et l'enroule sur la bobine réceptrice. Coud l'extrémité du tissu du nouveau rouleau à l'extrémité du tissu qui se trouve sur la machine, en se servant d'une machine à coudre. Remplit de produit à enduire le réservoir de la machine, et règle les vannes et le bras d'enduction afin que le produit s'écoule convenablement. Voir également la définition sous le titre générique, 02-044 AIDE (toutes ind.).
Peut inscrire dans un registre le poids des pièces de tissu traité.

8178-162 PRÉPARATEUR DE LUBRIFIANTS POUR BALLES (expl.) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 6 AP: 1 3 4

Fait fondre la cire et les autres éléments pour la préparation de mélange destiné au graissage des balles de plomb.
Pèse la quantité indiquée d'éléments, tels que, cire et huiles, et met ces éléments dans le chaudron. Actionne le robinet pour régler la température, et brasse le mélange avec une palette en bois. Fait couler le mélange fondu dans des moules. Vide les moules refroidis, transporte les pains de lubrifiant à l'aide d'un diable, et les dépose dans des compartiments d'entreposage. Transporte les éléments de cartouche, tels que douilles, bourres et balles jusqu'aux services de fabrication, pour exécuter les commandes. Graisse les éléments et les emballe dans des boîtes.
Peut examiner les éléments pour en contrôler l'aspect général, déceler les défauts, et vérifier le calibre à l'aide d'un compas à pointes sèches et d'instruments fixes.

8178-166 OUVRIER D'USINE DE GAZ COMPRIMÉ (prod. chimiques, n.c.a.) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 6 7 AP: 1 e 4 7

Exécute toute combinaison des tâches suivantes, dans une usine de gaz comprimé et liquéfié:
Fait rouler des bonbonnes jusque sur la plate-forme des véhicules et note le genre et le nombre de bonbonnes chargées. Examine les bonbonnes reprises et les roule jusqu'au poste de travail désigné. Relie la tubulure d'échappement aux bonbonnes et actionne les robinets pour soutirer les restes de gaz. Nettoie l'extérieur des bonbonnes à l'aide d'une brosse métallique, pour en détacher la rouille et la peinture écaillée. Pose les ajutages sur les bonbonnes et actionne les robinets pour faire pénétrer l'eau, la vapeur et l'air, afin de nettoyer et d'assécher l'intérieur des bonbonnes.
Peut peser les bonbonnes remplies sur une bascule et prendre note de leur poids.

8178-170 NETTOYEUR DE CELLULES ÉLECTROLYTIQUES (mét. non ferreux; prod. chimiques, n.c.a.) DPC 687
rinceur de cellules.
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 5 6 7 AP: M 4

Nettoie les cellules électrolytiques afin d'enlever la crasse accumulée et de prévenir les blocages, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:
Raccorde le tuyau à eau ou les conduites de vapeur aux orifices de la cellule pour nettoyer les conduits, les pompes et les poches de vidange. Enlève les produits chimiques accumulés aux extrémités de la cellule et dans les boîtes de sortie, afin de prévenir les blocages et de recueillir les matières qui doivent être traitées à nouveau; utilise une cuiller pour ce travail. Gratte le dessous des couvercles de cellule et les anodes pour en enlever la saleté, le tartre et la croûte de sel; utilise à cette fin des grattoirs à main et des brosses en fil de fer. Lave l'extérieur des cellules et des conduits pour enlever la croûte de saleté qui s'y est formée. Nettoie, avec un grattoir et un tuyau d'arrosage, l'intérieur des cellules. Transporte les cathodes vers les claies de lavage, ou de ces claies au nettoyeur de cellules, à l'aide d'un chariot, d'un treuil ou d'un palan. Recouvre d'eau les cuves afin d'empêcher l'évaporation des matières volatiles. Rince les cathodes et les écrans pour en enlever les résidus. Nettoie les voyants et les tubes en verre en les plongeant dans de l'acide, du solvant et de l'eau.

8178-174 VERSEUR DE PEINTURE, LINOLÉUM (linoléum) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 7 AP: M 2 3 4 7

Verse de la peinture dans les auges d'une machine qui imprime des couleurs et des motifs sur du linoléum.
Mélange les éléments de la peinture pour obtenir le degré de viscosité désiré, au moyen d'un malaxeur électrique. Verse la peinture dans les auges de la machine et en refait le plein, au besoin, au cours de l'impression.
Peut laver les clichés et les auges de la machine avec un solvant. Peut aider au montage des clichés pour modifier les motifs d'impression. Peut mélanger des peintures pour obtenir la couleur voulue.

8178-178 FONDEUR DE CIRE (fonte et acier) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 6 AP: M 3 4

Fait fondre de la cire destinée au moulage à la cire perdue.
Casse des plaques de cire à l'aide d'une masse, et dépose les morceaux dans un pot de fusion, à la main ou en se servant d'une pelle. Règle le thermostat pour maintenir la cire liquide à la température voulue. Verse la cire, à l'aide d'une cuiller, dans un pot, d'où elle sera versée dans un moule.

8178-182 DÉCHARGEUR, COKERIE (fonte et acier; pét. et charb.) DPC 867
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 7 AP: M 4 7

Reçoit à quai le coke chaud et règle l'écoulement du coke sur la courroie transporteuse.
Fait signe à un ouvrier de décharger le coke à quai. Éteint les points d'échauffement du coke ainsi déchargé, à l'aide d'un tuyau à eau, pour empêcher que la courroie transporteuse ne brûle. Pousse et tire des leviers pour contrôler l'écoulement du coke du quai sur la courroie transporteuse en vue du criblage. Remet sur le convoyeur, à la pelle, le coke renversé.
Peut utiliser une lampe-témoin pour indiquer quand mettre en marche le convoyeur et quand l'arrêter. Peut nettoyer la zone de travail à l'aide d'un balai et d'une pelle.

8178-186 **SERVEUR DE CALANDRE** (caoutchouc; plastique) DPC 886
FG 4 PPS 2 CA 1 3 4 6 7 AP 1 o 4

Introduit le plastique laminé ou le caoutchouc dans la calandre pour obtenir des feuilles lisses à l'épaisseur voulue.
Soulève le rouleau de plastique ou [illegible] caoutchouc du laminoir chauffant, à l'aide d'un palan. Glisse le [illegible] dans l'âme du rouleau et monte celui-ci sur la calandre. Intro[illegible] extrémité du produit entre les cylindres de calandrage chauffés [illegible] cette ouvrier à tourner le volant qui règle les cylindres pour [illegible] obtenir des feuilles à l'épaisseur voulue. Retourne les pièces de rebut au laminoir chauffant.
Peut aider un autre ouvrier à changer les cylindres, à l'aide d'un palan. Peut raccorder la conduite de vapeur aux cylindres, à l'aide de clefs. Peut monter le rouleau de doublure sur le bâti et introduire la doublure entre les cylindres, pour la paroi de caoutchouc ou de plastique.

8178-190 **ENCOLLEUR** (toutes ind.) DPC 886
FG 1 PPS 2 CA 1 7 AP 1 4

Fait passer des matériaux, tels que le cuir, le plastique, le caoutchouc mousse ou le tissu dans l'encolleuse qui les enduit d'un produit adhésif.
Place une feuille protectrice sur l'une des faces du matériau et fait passer celui-ci entre les rouleaux de la machine ou sous la brosse rotative afin d'enduire la surface exposée. Remplit le réservoir de la machine de produit adhésif, selon les besoins.
Peut transporter les matériaux de l'entrepôt à l'encolleuse. Peut appliquer l'adhésif à la main. Peut assembler et emballer les matériaux encollés.

8178-194 **AIDE-COUPEUR** (prod. chimiques, n.c.a.) DPC 886
FG 1 PPS 2 CA 1 AP M 4

Aide l'ouvrier à la cisaille à couper la pellicule de cellulose aux longueurs voulues.
Transporte les rouleaux de pellicule de l'entrepôt au poste de travail, à l'aide d'un diable. Aide l'ouvrier à la cisaille à placer le rouleau sur le support. Colle les coupures de la pellicule, à l'aide d'un ruban adhésif et d'un fer à coller à chaud. Tourne le volant d'un grand tambour pour dérouler le produit sur la table de coupe. Voir également la définition sous le titre générique, 02-044 AIDE (toutes ind.).

8178-198 **MOULEUR DE CIRE** (pét. et charb.) DPC 886
FG 1 PPS 2 CA 1 6 AP M 4

Coule de la cire de pétrole pour obtenir des gâteaux de cire moulés.
Ouvre les vannes pour remplir les moules de cire fondue. Pose les moules sur un convoyeur qui les amène au compartiment de refroidissement, pour solidifier la cire.
Peut actionner des commandes pour chauffer la cire jusqu'au point de fusion, ou pour maintenir la température voulue dans le compartiment de refroidissement. Peut mettre les gâteaux de cire dans une autoclave de traitement. Peut enlever les gâteaux de cire des moules.

8178-202 **MANOEUVRE FABRIQUE DE PEINTURE** (peint. et vernis) DPC 887
FG 1 PPS 2 CA 1 4 7 AP 1 o 3 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes nécessaires à la production des peintures et vernis.
Décharge les pigments calcinés et les pigments métalliques dans la trémie du broyeur automatique afin de réduire les pigments en poudre. Passe les coulis de pigments et les peintures dans des filtres pour enlever les grumeaux et les impuretés. Verse de l'eau et des matières caustiques dans la cuve de nettoyage et ouvre la vanne de vapeur afin de réchauffer la cuve. Dépose les appareils à nettoyer, tels que seaux, tuyaux de décharge et plateaux de malaxeur, dans la cuve. Retire les appareils de la cuve de nettoyage après une période de temps déterminée et les rince au jet d'eau. Décharge les bidons, tonneaux et matières premières des wagons et des camions et les empile dans l'entrepôt ou les ateliers. Nettoie l'atelier avec un balai, des chiffons et des solvants.

8178-206 **OUVRIER AU LUTAGE** (pét. et charb.) DPC 887
FG 1 PPS 2 CA E 3 6 7 AP M 3 4

Scelle les portes de fours à coke avec du lut pour prévenir la fuite des gaz pendant la cokéfaction du charbon, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes.
Mélange de la boue, de l'argile, des cendres de coke et de l'eau pour faire du lut, en se servant d'un bac et d'une baguette. Pellette le lut dans des seaux et porte ceux-ci jusqu'aux fours. Casse le vieux lut, le charbon et les résidus de l'encadrement de la porte, à l'aide d'un burin. Bouche les fissures autour de la porte du four avec du lut, à l'aide d'une truelle et d'un bourroir. Débarrasse le poste de travail de l'excédent de lut, des déchets et du charbon du four, à l'aide d'une pelle. Ouvre et ferme la porte du trou de nettoyage, le registre et la vanne de vapeur, selon les instructions.
Peut actionner une vanne pour arroser d'eau le coke chaud défilant sur le convoyeur à travers le hangar de refroidissement. Peut ouvrir les portes à la main pour permettre au coke de glisser de la goulotte au convoyeur, d'où il sera chargé sur le wagon, et être désigné en conséquence.
Ouvrier aux portes de fours à coke

8178-210 **NETTOYEUR DE CRIBLES** (caoutchouc) DPC 887
FG 1 PPS 2 CA 1 AP L 4

Nettoie et répare des cribles servant à la récupération du caoutchouc:
Brosse les particules de caoutchouc et les autres corps étrangers restés sur des cribles métalliques. Ramollit les matières incrustées avec un solvant, et essuie les cribles avec un linge. Débosselle et aplanit les cribles, à l'aide d'un marteau. Répare les trous en découpant des pièces de crible de dimensions appropriées et en les rivant au crible à réparer.

8178-214 **DÉGOUDRONNEUR** (pét. et charb.) DPC 887
ouvrier à l'enlèvement du goudron.
FG 1 PPS 2 CA E 6 7 AP 1 o 2 4

Enlève le goudron, le brai et le carbone accumulés dans les tuyaux collecteurs du four à coke.
Enlève le bouchon de la conduite avec un crochet. Place un disque sur l'ouverture et introduit la barre à mine dans le trou percé au centre du disque. Fait tourner la barre afin de détacher le goudron des parois du tuyau. Enlève le goudron et le brai des siphons avec une pelle-curette. Balaie et nettoie l'aire de travail.
Peut brûler le goudron des murs et des siphons avec un brûleur à gaz. Peut ouvrir et fermer les vannes pour régler l'écoulement du goudron dans les bassins collecteurs. Peut assurer le fonctionnement de la pompe électrique qui transvase le goudron du bassin collecteur dans les wagons-citernes.

8178-218 **OUVRIER BROYEUR-BASCULEUR DE CAOUTCHOUC DE REBUT** (caoutchouc) DPC 886
FG 1 PPS 1 CA 1 7 AP M 3 4

Charge, broie et bascule du caoutchouc de récupération:
Ouvre les ballots de caoutchouc de rebut, contenant, par exemple, des pneus, des chambres ou des nattes de caoutchouc. Charge le matériel dans une cuve pour le broyer ou le récupérer. Achemine les cuves ou les supports chargés sur le poste de traitement. Met les pièces de caoutchouc de rebut dans le pulvérisateur pour en faire de la bourre d'oreiller ou pour les préparer au traitement ultérieur. Bascule le caoutchouc broyé ou récupéré dans les caisses de stockage, le mélangeur ou la goulotte.
Peut mêler du noir de fumée au caoutchouc broyé. Peut régler la température dans le mélangeur en tournant la vanne de vapeur. Peut changer les filtres engorgés.

8178-299 DIVERS MANŒUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DU TRAITEMENT DES PRODUITS CHIMIQUES, DU PÉTROLE, DU CAOUTCHOUC, DU PLASTIQUE ET DE MATIÈRES ANALOGUES

Ce groupe comprend les manœuvres et travailleurs assimilés du traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc et du plastique, non classés ailleurs, par exemple, ceux qui assujettissent les capsules protectrices en coton à l'extrémité des allumeurs des charges propulsives des obus, ceux qui transvident à la pelle le charbon de bois des cornues sur les convoyeurs pour l'expédition, ceux qui déversent le charbon ou la roche calcaire dans les trémies alimentant les fours à chaux, les cribles à secousses ou les broyeurs à marteaux; ceux qui chauffent et filtrent la poix employée dans les supports des lentilles vierges, et ceux qui tranchent le caoutchouc ou le plastique à l'aide d'une machine du type guillotine. Voici quelques exemples de titres de ces métiers.

Capsuleur de dispositif d'allumage (expl.)
Couleur de poix (instr. scient. et ind., n.c.a.)
Déchargeur de cornues de charbonnerie (pét. et charb.)
Déchargeur de malaxeur Banbury (caoutchouc, plastique)
Ouvrier à la tour d'absorption (pâte à papier et papier)
Serveur de trémie (pét. et charb.)

MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE L'INDUSTRIE DES ALIMENTS ET BOISSONS

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les manoeuvres et travailleurs assimilés qui participent à la préparation des aliments, des boissons et des produits analogues. Fonctions du travailleur: introduire les matières dans les machines et retirer les produits des machines qui écorchent les morceaux de viande de porc, trient et lavent les fruits et les légumes, nettoient le poisson, hachent les noix, graissent les moules de cuisson ou exécutent d'autres travaux de ce genre; et manutentionner et transporter les matières brutes ou les produits entre les postes de production et les entrepôts. Activités professionnelles: emballer, peser et étiqueter la viande et d'autres aliments; tuer, vider, trier et emballer les volailles; laver les carcasses d'animaux; décortiquer les crustacés; couper les fruits et les dénoyauter; et nettoyer le matériel et les postes de travail.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS
	Manoeuvres et travailleurs assimilés à l'abattage et au dépeçage des animaux, et au fumage, à la mise en conserve et à l'emballage des viandes		
8228-110	**BOYAU'DIER** (abattoirs et cond. viande)	1	2
8228-114	**SERVEUR DE MACHINE À ÉCORCHER** (abattoirs et cond. viande)	1	2
8228-118	**EMPAQUETEUR DE VIANDE** (abattoirs et cond. viande; comm. détail)	1	2
8228-120	**OUVRIER CHARGÉ DE LA RÉFRIGÉRATION DES VOLAILLES** (abattoirs et cond. viande)	1	2
8228-122	**PRÉPARATEUR DE VIANDE FUMÉE** (abattoirs et cond. viande)	1	2
8228-126	**VIDEUR DE VOLAILLES** (abattoirs et cond. viande)	1	2
8228-130	**ACCROCHEUR DE CARCASSES** (abattoirs et cond. viande)	1	2
8228-134	**MANOEUVRE, FABRIQUES DE CONSERVES** (abattoirs et cond. viande)	1	2
8228-138	**COUPEUR DE PAINS DE VIANDE** (abattoirs et cond. viande)	1	2
8228-142	**APPRÊTEUR DE CARCASSES** (abattoirs et cond. viande)	1	2
8228-146	**TUEUR DE VOLAILLES** (abattoirs et cond. viande)	1	2
8228-150	**LAVEUR DE CARCASSES** (abattoirs et cond. viande)	1	1
8228-154	**ACCROCHEUR DE VOLAILLES** (abattoirs et cond. viande)	1	1
8228-158	**FINISSEUR DE PLUMAISON** (abattoirs et cond. viande)	1	1
	Manoeuvres et travailleurs assimilés au fumage, à la mise en conserve et à l'emballage du poisson		
8228-178	**NETTOYEUR DE POISSON À LA MACHINE** (trait. du poisson)	1	2
8228-182	**SERVEUR DE MACHINE DE CONDITIONNEMENT DU POISSON** (trait. du poisson)	1	2
8228-186	**OUVRIER À L'EMBALLAGE DU POISSON À LA GLACE** (trait. du poisson)	1	2
8228-190	**ÉCAILLER DE COQUILLAGES** (trait. du poisson)	1	2
8228-194	**SAUMURIER DE POISSON** (trait. du poisson)	1	1
8228-198	**OUVRIER AU REMPLISSAGE DES TRÉMIES DE POISSON** (trait. du poisson)	1	1
8228-202	**MANOEUVRE AU TRAITEMENT DES COQUILLAGES ET CRUSTACÉS** (trait. du poisson)	1	1
8228-206	**OUVRIER AU FUMAGE DU POISSON** (trait. du poisson)	1	1
	Manoeuvres et travailleurs assimilés de boulangerie et de confiserie		
8228-224	**GRAISSEUR DE MOULES À CUISSON, À LA MACHINE** (boul.)	1	2
8228-226	**MANOEUVRE** (confis.)	1	2
8228-230	**MANOEUVRE DE BOULANGERIE** (boul.)	1	2
8228-234	**HACHEUR DE NOIX** (confis.)	1	1
8228-238	**CLASSEUR DE NOIX** (confis.)	1	1
	Manoeuvres et travailleurs assimilés au raffinage du sucre		
8228-258	**AIDE-CONDUCTEUR DE FOUR À NOIR ANIMAL** (sucre)	1	2

8228-260	NETTOYEUR DE FILTRE (alim. et boissons, n.c.a.; sucre)	1	2
8228-261	AIDE-MONTEUR DE COUTEAUX (sucre)	1	2
8228-262	AIDE-CUISEUR DE SUCRE (sucre)	1	2
8228-266	MANOEUVRE AUX CANIVEAUX (sucre)	1	1
8228-270	AIDE-LAVEUR DE BETTERAVES (sucre)	1	1

Manoeuvres et travailleurs assimilés à la fabrication des aliments et de boissons

8228-290	CONDITIONNEUR DE CONSERVERIE (alim. et boissons, n.c.a.)	1	2
8228-294	AIDE-MÉLANGEUR (alim. pour animaux et farine)	1	2
8228-298	SERVEUR DE BRIQUES (cons., n.c.a.)	1	2
8228-302	SERVEUR DE LAVEUR (cons., n.c.a.)	1	2
8228-306	MANOEUVRE EN TRAITEMENT D'HUILE COMESTIBLE (huiles anim. et vég.)	1	2
8228-310	MANOEUVRE D'ANHIDONNERIE (alim. et boissons, n.c.a.)	1	2
8228-314	MANOEUVRE À LA FABRICATION DU SIROP DE MAÏS (alim. et boissons, n.c.a.)	1	2
8228-318	MANOEUVRE À LA FABRICATION DE LA LEVURE (alim. et boissons, n.c.a.)	1	2
8228-322	TRIEUR DE CROUSTILLES DE POMMES DE TERRE (alim. et boissons, n.c.a.)	1	1
8228-326	COUPEUR DE FRUITS (cons., n.c.a.)	1	1

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes											AP	CA	DG	PPS	Int.	II
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C						
4	4	5	4	4	5	4	4	1	5	5	L-Lo 34	145	1	2-1	13	23
		4				1		4	4							

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs groupés dans ce chapitre doivent avoir:

- la capacité de comprendre des directives simples orales ou écrites et de s'y conformer pour accomplir diverses tâches routinières et faciles;
- la coordination visuelle-manuelle et la capacité d'étendre les bras dans toutes les directions pour tuer les volailles, alimenter les machines utilisées pour le traitement des aliments ou pour retirer les aliments de qualité inférieure des convoyeurs en marche;
- la dextérité manuelle pour vider les volailles, peser, envelopper et emballer les produits alimentaires ou décortiquer les crustacés crus ou cuits;
- la capacité physique de soulever et de transporter des sacs de farine, des caisses de fruit, des seaux de saindoux et des sacs de café pesant jusqu'à cent livres, de pousser ou de tirer des chariots et des brouettes, et de se pencher pour laver le matériel ou empiler des boîtes sur des palettes;
- la capacité de travailler dans des endroits humides où les légumes, les volailles ou les carcasses d'animaux sont lavés et nettoyés, et à proximité des cuiseurs, des stérilisateurs et des bacs à vapeur qui créent assez d'humidité pour entraîner des malaises;
- la capacité de travailler à proximité des machines à emballer et à empaqueter, des convoyeurs, des machines à plumer, des stérilisateurs ou des machines pour la mise en conserve, qui sont bruyantes et peuvent causer des malaises ou des distractions.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Bien qu'aucun niveau minimal d'instruction ne soit exigé pour les travailleurs groupés dans ce chapitre, il est préférable qu'ils aient terminé une huitième année d'étude.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Ces emplois sont considérés comme des postes de débutants et ceux qui démontrent des aptitudes, de l'intérêt et de l'initiative sont normalement promus à des emplois plus spécialisés du sous-groupe 821/822, TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE DES ALIMENTS ET BOISSONS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS.

Mutation

Ces travailleurs peuvent être mutés à d'autres emplois classés dans ce chapitre, qui exigent des aptitudes analogues, ou devenir manoeuvres et travailleurs assimilés d'industries classés dans d'autres chapitres.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent occuper l'un des emplois groupés dans ce chapitre doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer travailler avec des choses mécaniques telles que des machines, des chariots et des balances, et avec des objets tels que des couteaux et des outils à main;
- aimer le travail routinier, concret et organisé.

Indices de tempérament

- aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences;
- aimer exécuter un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel pour régler des questions.

8228 MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE L'INDUSTRIE DES ALIMENTS ET BOISSONS

Ce groupe de base comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés décrits sous le titre générique 02-190, MANOEUVRE (toutes ind.) qui préparent des aliments et des produits connexes pour l'usage commercial ou domestique, s'acquittent de tâches d'ordre général et de travaux de nettoyage dans une usine de produits alimentaires.

Manoeuvres et travailleurs assimilés à l'abattage et au dépeçage des animaux, et au fumage, à la mise en conserve et à l'emballage des viandes
8228-110 à 8228-158

8228-110 BOYAUDIER (abattoirs et cond. viandes) DPC 686
FG 1 PPS 2 CA 1 4 7 AP L 4

Introduit les boyaux (intestins) préalablement mis à tremper des bœufs, porcs ou moutons dans des machines munies de rouleaux et de brosses rotatives qui grattent, nettoient et préparent les boyaux à charcuterie.
Fait tremper les boyaux dans des fûts, des bacs ou des cuves d'eau chaude pour dégager le contenu et les dépôts. Sépare les intestins et en enlève la matière à la main. Dispose les boyaux sur la chaîne transporteuse qui les amène aux rouleaux qui les pressent et aux brosses rotatives qui retirent toute matière superflue, telle que les substances graisseuses qui recouvrent les boyaux, et à la machine qui donne la forme voulue aux boyaux. Règle la pression des rouleaux de la machine. Nettoie et lubrifie la machine à préparer les boyaux, en se servant d'un tampon à récurer, d'un jet de vapeur, d'un jet d'eau sous pression et d'une burette à l'huile.
Peut nettoyer et suivre les estomacs des animaux qui servaient de boyaux. Peut mesurer et lier les boyaux en paquets, les saler et les disposer dans des contenants pour les faire sécher. Peut déballer et faire tremper les boyaux secs avant de faire les saucisses. Peut être désigné selon la tâche qu'il remplit ou la machine qu'il conduit, par exemple
Conducteur de machine à préparer les boyaux
Emballeur de boyaux
Trempeur de boyaux

8228-114 SERVEUR DE MACHINE À ÉCORCHER (abattoirs et cond. viandes) DPC 686
FG 1 PPS 2 CA 1 5 6 AP M 4 7

Alimente la machine servant à écorcher les morceaux de viande de porc avant le conditionnement.
Fait tourner une poignée ou une manivelle afin de régler la profondeur de coupe et d'écorcher de façon uniforme les morceaux comme le lard, les bajoues, le jambon, le bacon et le longe. Met la viande non écorchée sur le plateau du convoyeur qui la placera au-dessous du couteau de la machine, ou contre ce dernier. Enlève les derniers morceaux de membrane en se servant d'un couteau. Met la viande écorchée dans un chariot ou sur un convoyeur, et les membranes et la panne dans différents récipients en vue du conditionnement.
Peut dépouiller les porcs à l'aide d'une pelle.

8228-118 EMPAQUETEUR DE VIANDE (abattoirs et cond. viandes, comm. de gros) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 6 AP M 4

Emballe, pèse et étiquette la viande et les charcuteries pour la mise en vente ou l'expédition, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes.
Enlève les tranches de viande, de charcuterie ou de bacon des plateaux de sortie de la machine à trancher, dispose les tranches en vrac sur des cartons d'emballage et met les cartons parmi sur les plateaux de la bar, le transporteuse pour les faire envelopper de cellophane et étiqueter. Coupe en tranches la viande fumée ou salée, en se servant de la machine à trancher, et enveloppe les tranches dans des sacs de plastique prêts à être fermés à vide de façon étanche. Pèse et emballe des morceaux de viande fraîche. Verse de la gelée de porc et des morceaux de viande de porc dans des contenants pour les mouler et en faire du fromage de tête. Compte les paquets et les met sur un plateau ou dans des boîtes de carton pour expédition. Estampille le nom du produit sur le côté de la boîte de carton. Empile ces boîtes sur des palettes pour l'expédition. Inscrit le nombre de boîtes de carton remplies sur le rapport de production.

8228-120 OUVRIER CHARGÉ DE LA RÉFRIGÉRATION DES VOLAILLES (abattoirs et cond. viandes) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 2 AP L 4

Tue et emballe des volailles entières ou dépecées destinées à être congelées rapidement ou à être stockées dans la chambre froide, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes.
Place dans des boîtes les volailles enveloppées qui sont acheminées sur un convoyeur vers l'installation de congélation rapide, ou place les volailles dans des boîtes ouvertes, et empile les boîtes contenant les volailles sur un chariot afin de les acheminer au congélateur. Retourne les volailles dont l'emballage a été endommagé. Place la volaille dépecée et enveloppée sur des étagères métalliques avant la congélation. Retire, après la congélation, les volailles entières ou dépecées des boîtes ou des étagères et les trie avant de les placer dans des boîtes selon le poids ou le morceau. Inscrit le poids sur l'un des côtés de la boîte en se servant d'un tampon encreur et enregistre le poids de chaque boîte sur un bordereau. Ferme les boîtes à l'aide d'une agrafeuse et les place sur des palettes aux fins de stockage.

8228-122 PRÉPARATEUR DE VIANDE FUMÉE (abattoirs et cond. viandes) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 4 6 AP M 4

Prépare la viande en vue du fumage en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:
Lave la viande et gratte et enlève le sel, les impuretés, la graisse, l'excédent d'eau et les ternissures. Pèse la viande et marque le poids et la qualité sur chaque morceau. Met la viande dans des sacs de mousseline afin d'éviter les détériorations pendant le fumage. Remplit les boyaux artificiels de jambon désossé, de gras de jambon, de jambon roulé et de jambonneau, en se servant d'appareils de remplissage et de broches. Suspend aux rails soutenus et par une boucle les sacs en mousseline et les boyaux. Empile les tranches de bacon sur les tiges métalliques, elles-mêmes suspendues au rail du convoyeur. Interprète tous les renseignements qui concernent chaque produit sur l'étiquette attachée aux divers chariots. Met le convoyeur en marche ou pousse les chariots le long du rail afin de placer la viande dans la chambre de fumage.
Peut être désigné selon les tâches qui lui sont confiées, par exemple
Accrocheur de viande
Ficelleur de viande
Graisseur de viande
Ouvrier du marinage des viandes

8228-126 VIDEUR DE VOLAILLES (abattoirs et cond. viandes) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 4 5 AP L 4

Eviscère les volailles abattues et suspendues à un convoyeur aérien, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes.
Incise la peau du cou à l'aide d'un couteau afin de pratiquer une ouverture et enlève en la coupant la boule de graisse du croupion. Fend les volailles entre l'ouverture anale et la queue, dégage l'ouverture anale et retire les viscères afin de procéder à l'inspection. Retire le jabot et la trachée-artère en introduisant la main jusqu'à l'ouverture pratiquée dans le cou. Retire le gésier, l'ouvre, le débarrasse de son contenu en le lavant à l'eau du robinet et enlève la peau au moyen d'un grattoir métallique. Coupe et met de côté les parties à rejeter, et retire le foie et le cœur. Retire les poumons et les rognons par aspiration à l'aide d'un tube à vide métallique. Dépouille les volailles et fait passer les carcasses dans le coupe-cou mécanique afin de sectionner les têtes. Place les volailles sur un convoyeur muni d'un couteau qui sectionne les pattes. Dépouille les volailles de convoyeur aérien et les accroche par une cuisse au convoyeur qui les mène au pesage et au triage automatiques. Met les abattis dans un petit sac qui sera introduit dans chaque carcasse.
Peut être désigné selon la tâche qu'il accomplit ou selon les parties visées, par exemple
Eviscéreur d'abattis
Enleveur de poumons et de rognons

8228-130 **ACCROCHEUR DE CARCASSES** (abattoirs et cond. viande) **DPC:687**
accrocheur de carcasses.
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 5 AP: Lo 4

Fait passer des jambiers sous les tendons des pattes postérieures et suspend les carcasses à un rail avant l'habillage.
Fend la peau à l'aide d'un couteau pour mettre à nu les tendons des pattes postérieures et fait passer un jambier (type métallique à crochets) entre l'os et le tendon afin de maintenir les pattes écartées. Soulève ou hisse la carcasse aux pattes écartées et la suspend au crochet d'un chariot qui se déplace sur un rail suspendu. Coupe la chair qui se trouve entre les sabots des pieds et enlève la corne des sabots à l'aide d'un crochet.
Peut pousser les carcasses jusqu'au poste de travail suivant. Peut enlever les jambiers et décrocher les carcasses complètes des rails suspendus pour les placer sur la table de dépeçage à courroie transporteuse.

8228-134 **MANOEUVRE, FABRIQUES DE CONSERVES** (abattoirs et cond. viande) **DPC:687**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 5 AP: Lo 3 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes dans les abattoirs et les fabriques de conserves.
Manœuvre la viande en place pendant le désossage. Distribue les fournitures aux postes de travail de l'emballage au moyen d'un chariot à bras. Pousse les transporteurs aériens ainsi que les chariots à viande entre les divers services. Empile des tranches de lard sèche sur des crochets, et suspend les crochets sur des chariots pour le fumage. Décharge les transporteurs de viandes fumées, coupe les filets, estampille et étiquette les produits. Entasse les matières non comestibles dans un chariot à bras, qu'il pousse aux salles d'abattage au tombeur, et en jette le contenu dans les cuves. Pousse les carcasses dans les cabines de lavage pour les asperger d'eau et les nettoyer. Charge les demi-carcasses et les quartiers de bœuf dans les wagons de chemin de fer ou dans les camions automobiles. Jette les viandes congelées dans des cuves contenant de l'eau, afin de les faire dégeler avant le fumage. Retire des jambons cuits des fours et les place sur des chariots, ou suspend les jambons au transporteur aérien pour traitements ultérieurs. Pèse les viandes constituant la charge des camions, et enregistre la pesanteur pour maintenir des rapports de production. Enlève des rails aériens les crocs des transporteurs vides, et les dépose dans le conduit enchâssé, ou les place sur d'autres rails afin qu'elles soient attelées de nouveau. Nettoie les appareils et les instruments, ainsi que les wagons réfrigérants, au moyen d'un balai et d'un jet d'eau.
Peut être désigné d'après la tâche accomplie, par exemple,
Cariste au dépeçage des porcs
Chargeur aux cuissons
Manutentionnaire de bœufs, aux convoyeurs
Manutentionnaire de carcasses de porc, aux convoyeurs
Manutentionnaire de veaux, aux congélateurs
Pendeur de saucisses
Tremperur de viandes congelées

8228-138 **COUPEUR DE PAINS DE VIANDE** (abattoirs et cond. viande) **DPC:687**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L 4

Arrange les extrémités des pains de viande et de jambons cuits, et enlève l'enveloppe des saucissons fumés avant le désossage, en se servant d'un couteau.
Soulève le pain de viande, le jambon, la mortadelle ou le salami du chariot à bras, et les place sur une table dans une boîte à onglets. Fait passer le couteau par les encoches de la boîte pour enlever les extrémités croustillantes, découpetées ou arrondies. Coupe les extrémités de l'enveloppe du saucisson, tire l'enveloppe et enlève les parties qui collent encore au produit, en se servant d'un couteau. Jette les morceaux enlevés aux extrémités ainsi que les enveloppes dans des contenants se trouvant sur le chariot. Place les produits parés sur un chariot de distribution.
Peut amener le chariot de distribution à la section de désossage des viandes.

8228-142 **APPRÉTEUR DE CARCASSES** (abattoirs et cond. viande) **DPC:687**
apprêteur de cous de carcasses.
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 AP: L 4

Broche les lambeaux de viande au cou de la carcasse, sur le côté habillé, afin d'en rehausser l'aspect.
Introduit la broche dans un porte-broche métallique ayant la forme d'une poignée de porte, puis pousse et enfile la broche dans les lambeaux de viande afin de les brocher au cou de la carcasse suspendue, une fois la tête de l'animal tranchée.
Peut rouler, à l'aide d'un outil à main, la carcasse enveloppée de toile, afin de lui donner un aspect uni. Peut épingler une mousseline autour de la carcasse des bovins.

8228-146 **TUEUR DE VOLAILLES** (abattoirs et cond. viande) **DPC:687**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 7 AP: L 4

Coupe la veine jugulaire des volailles amenées par un convoyeur aérien.
Saisit la tête de la volaille attachée au convoyeur aérien et se déplaçant sur celui-ci. Tranche la gorge de la volaille d'un coup de couteau en diagonale et la vide de son sang en vue de l'habillage.

8228-150 **LAVEUR DE CARCASSES** (abattoirs et cond. viande) **DPC:687**
FG: 1 PPS: 1 CA: 1 4 6 AP: L 4

Lave les carcasses habillées au jet d'eau chaude, et en se servant d'une brosse et d'un grattoir, afin de les débarrasser du sang et des impuretés.
Soumet les carcasses suspendues à un lavage au jet d'eau chaude et se sert d'une brosse ou d'un grattoir afin de les débarrasser du sang, des impuretés et des particules de corps étrangers qui y adhèrent. Retourne les carcasses à la main et de façon appropriée, et lave la partie intérieure.
Peut pousser les carcasses le long du rail aérien jusqu'au poste de travail suivant. Peut envelopper les carcasses d'une toile. Peut être désigné selon le type d'animal qu'il lave, par exemple
Laveur de carcasses de bovins
Laveur de carcasses d'ovins
Laveur de carcasses de porcs
Laveur de carcasses de veaux

8228-154 **ACCROCHEUR DE VOLAILLES** (abattoirs et cond. viande) **DPC:687**
FG: 1 PPS: 1 CA: D 7 AP: 11o 4

Suspend les volailles vivantes ou mortes au transporteur en mouvement, en vue de l'abattage ou d'un traitement ultérieur, travaillant en équipe.
Prend les cageots de volailles vivantes dans le camion et les dépose sur le transporteur à destination de la salle d'abattage. Enlève le couvercle du cageot, saisit les volailles par les pattes et les retire une à une. Place les pattes des volailles dans les anneaux du transporteur en vue de l'abattage et de la plumaison. Transfère les carcasses du transporteur qui les mène à l'abattage au transporteur qui les mène à l'éviscération.

8228-158 **FINISSEUR DE PLUMAISON** (abattoirs et cond. viande) **DPC:687**
FG: 1 PPS: 1 CA: 1 4 5 AP: L 4 7

Finit la plumaison des carcasses des volailles.
Examine les carcasses, suspendues au convoyeur en mouvement, afin de voir si des plumes naissantes ou du duvet ont été laissés par la machine à plumer. Saisit la volaille et parfait la plumaison à l'aide d'un couteau ou plumeur ou d'une torche à flamber.

Manoeuvres et travailleurs assimilés au fumage, à la mise en conserve et à l'emballage du poisson
8228-178 à 8228-206

8228-178 NETTOYEUR DE POISSON À LA MACHINE (trait. du poisson) DPC:686
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 7 AP: L 4

Alimente une machine qui nettoie le poisson en le débarrassant de sa tête, de ses nageoires, de ses viscères et de sa queue avant la mise en conserve.
Met la machine et les convoyeurs en marche. Met le poisson sur la table d'alimentation et aligne la tête sur le couteau. Dispose le poisson étêté dans le creux de la machine et le pousse pour que sa queue soit prise dans les dents de la machine à couper ou à nettoyer, ou alimente une machine qui coupe et nettoie le poisson automatiquement.
Peut tirer sur un levier pour régler la vitesse des convoyeurs. Peut remplacer les couteaux usés, à l'aide d'outils à main. Peut régler les jets d'eau dans la machine en tournant des robinets.

8228-182 SERVEUR DE MACHINE DE CONDITIONNEMENT DU POISSON (trait. du poisson) DPC:686
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 7 AP: L 4

Alimente en poisson nettoyé les machines qui servent à enlever les arêtes et la peau des poissons, ou à les couper en morceaux et à les mettre dans des boîtes de conserve.
Met les machines en marche et tire des leviers pour régler la vitesse du convoyeur d'alimentation. Place le poisson sur le convoyeur d'alimentation de la machine et surveille les machines pour déceler tout vice de fonctionnement.
Peut ajuster les couteaux de la machine en se servant d'outils à main.
Peut être désigné d'après le genre de machine qu'il alimente, par exemple:
Serveur de machine à écorcher
Serveur de machine à remplir les boîtes de conserve

8228-186 OUVRIER À L'EMBALLAGE DU POISSON À LA GLACE (trait. du poisson) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 AP: M 4

Pèse le poisson nettoyé, en note le poids, et le met dans la glace.
Lit les commandes pour déterminer la quantité, la grosseur et la variété de poisson à emballer. Choisit le poisson, le pèse et inscrit le poids sur le bordereau d'expédition. Remplit à la pelle le fond de la cassette de glace et met de la glace à l'intérieur de chaque poisson. Met le poisson dans la cassette et comble les vides avec de la glace.
Peut assembler des cassettes et y inscrire les adresses au pochoir. Peut fermer hermétiquement les cassettes, en se servant d'un marteau et de clous.

8228-190 ÉCAILLER DE COQUILLAGES (trait. du poisson) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 6 AP: L 4

Écaille des coquillages, tels que les huîtres, les clams ou les pétoncles (bivalves) en vue de l'empaquetage, la congélation ou la mise en conserve.
Tient fermement le coquillage et enfonce le couteau entre les écailles à la charnière. Tourne le couteau pour trancher les muscles qui tiennent la coquille fermée et ouvre ainsi la coquille. Ôte le mollusque de la coquille, le jette dans un récipient et met la coquille au rebut.
Peut briser les bords des coquilles d'huîtres à la hachette avant de les ouvrir. Peut couper le siphon des clams, avec un couteau. Peut ouvrir une espèce particulière de mollusque et être désigné en conséquence, par exemple:
Écailler d'huîtres
Écailler de palourdes
Écailler de pétoncles

8228-194 SAUMURIER DE POISSON (trait. du poisson) DPC:687
trempeur de poisson
FG: 1 PPS: 1 CA: 1 4 AP: M 4

Plonge des filets de poisson dans une saumure afin de les conditionner pour l'emballage ou la congélation.
Place les poissons dans un panier en treillis métallique et plonge ce panier dans une solution de sel et d'eau pendant un temps déterminé. Retire le poisson de la cuve de saumure et décharge les filets sur la bande transporteuse ou met les paniers de côté pour un traitement ultérieur des filets de poisson.
Peut préparer de la saumure ou une solution de colorant végétal avant d'y plonger le poisson. Peut plonger des filets de poisson dans une cuve contenant une solution colorante. Peut nettoyer le lieu de travail avec un tuyau d'arrosage, un balai et une pelle.

8228-198 OUVRIER AU REMPLISSAGE DES TRÉMIES DE POISSON (trait. du poisson) DPC:687
FG: 1 PPS: 1 CA: 1 4 AP: M 4

Fait passer le poisson cru du compartiment de stockage dans des caisses et sur les convoyeurs afin de l'acheminer vers les postes de traitement.
Ouvre les trappes du compartiment de stockage pour faire tomber le poisson dans diverses caisses, selon l'espèce. Ouvre les vannes pour faire passer le poisson des caisses sur le convoyeur qui le transporte au poste de nettoyage. Facilite la descente du poisson à l'aide d'un râteau de bois, d'une sorte de houe, d'un jet d'eau ou d'une gaffe. Jette dans les caisses, à la pelle, de la glace concassée pour conserver le poisson au frais.

8228-202 MANOEUVRE AU TRAITEMENT DES COQUILLAGES ET CRUSTACÉS (trait. du poisson) DPC:687
FG: 1 PPS: 1 CA: 1 4 5 AP: L ou M 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes de l'empaquetage, mise en conserve, congélation ou fumage des coquillages et crustacés.
Apporte au poste de travail les coquillages ou les crustacés, ou rien que la chair, dans un tombereau à bras, et les boîtes ou les caisses vides, les portant à la main ou les amenant sur un chariot à bras. Charge les convoyeurs, les trémies ou les chariots de produits, de boîtes ou de caisses. Étend les coquillages ou les crustacés sur le convoyeur ou la table d'égouttage, les arrose abondamment d'eau et les débarrasse des corps étrangers. Pèse les coquillages ou la chair, à l'aide d'une bascule. Inscrit le poids du produit sur un formulaire courant. Trie les coquillages ou les crustacés selon leur grosseur, en enlève les parties inutilisables, avec un couteau ou des ciseaux. Met la chair dans des bocaux, des boîtes ou des caisses, et place ces derniers dans la glace concassée.
Nettoie les convoyeurs, les machines et les postes de travail au jet d'eau.
Peut introduire les boîtes et les couvercles dans les machines à sertir.
Peut être désigné selon la tâche accomplie, par exemple:
Empaqueteur de coquillages et crustacés
Examinateur de coquillages et crustacés

8228-208 **OUVRIER AU FUMAGE DU POISSON** (sauf du poisson) DPC:887
FG: 1 PPS: 1 CA: D AP: M 4

Prépare le poisson pour le fumage ou le séchage.
Suspend le poisson sur des supports ou des perches, ou le met sur des claies. Place les supports, les perches ou les claies dans le fumoir, le séchoir, ou les dispose à l'extérieur, au soleil.

Manœuvres et travailleurs assimilés de boulangerie et de confiserie
8228-224 à 8228-238

8228-224 **GRAISSEUR DE MOULES À CUISSON, À LA MACHINE** (boul.) DPC:685
graisseur de moules à la machine.
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L 4

Assure le fonctionnement d'une machine qui graisse automatiquement la surface intérieure des moules à cuisson.
Place le récipient de graisse auprès de la machine, à l'aide d'un chariot, et insère la pompe aspirante dans le récipient, ou pompe à la main la graisse dans le réservoir du graisseur, à l'aide d'une pompe manuelle. Met en marche la machine. Ajuste le contrôle qui règle le jet de graisse. Fait avancer automatiquement les moules jusqu'à la cabine de graissage. Enlève les moules graissés du convoyeur et les empile sur des claies. Charge à l'aide d'un chariot les moules sur les claies et pousse les claies dans l'étuve pour le nettoyage.
Peut être désigné selon le type de moules qu'il graisse, par exemple:
Graisseur de moules à pâtisson
Graisseur de moules à pain

8228-226 **MANŒUVRE** (confis.) DPC:586
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 S AP: M 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes dans une confiserie:
Alimente une ou plusieurs machines de fabrication ou d'emballage de confiseries. Enlève les confiseries brûlées ou en cours de fabrication et les empêchements à la sortie des machines, les compte, les examine ou les sélectionne. Transporte les moules, les plateaux de bonbons et les fournitures d'un poste de stockage, de traitement ou d'emballage à l'autre, en se servant d'un diable ou d'un monte-charge hydraulique. Remplit des sacs d'articles en vrac. Inscrit le poids sur les contenants et remplit, étiquette ou enveloppe les cartons pour l'expédition. Examine les cartons enveloppés de cellophane qui passent sur le convoyeur pour repérer les mauvais emballages. Enlève le cellophane des cartons mal enveloppés et remonte les cartons à l'emballage. Note les données de production, comme la durée de fonctionnement des machines, le nombre de cartons remplis par chaque machine d'emballage et le poids des déchets. Fixe les morceaux de ruban aux emballages de fantaisie.

8228-240 **MANŒUVRE DE BOULANGERIE** (boul.) DPC:686
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L 4

Travaille à la bande transporteuse ou à une table, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:
Charge ou décharge des machines à fourrer, à glacer, à rouler les glaçons, à enrober, à trancher, à emballer ou d'autres types de machines. Pare les bords des produits de boulangerie. Groupe, empile, sépare, compte, empaquette, enveloppe et pèse les produits de boulangerie. Fournit des cartons, et met des étiquettes à l'intérieur ou autour des paquets, des sacs ou des cartons.

8228-254 **HACHEUR DE NOIX** (confis.) DPC:686
FG: 1 PPS: 1 CA: 1 AP: L 3 6

Alimente un hache-noix.
Transporte les bacs de noix nettoyées vers le hache-noix. Place un récipient sous la sortie du hacheur. Verse les noix dans la trémie de la machine, à l'aide d'une pelle à main, et met celle-ci en marche. Vide le récipient de noix hachées dans des plateaux pour fins de transformation subséquente.

8228-258 **CLASSEUR DE NOIX** (confis.) DPC:687
nettoyeur de noix.
FG: 1 PPS: 1 CA: 1 AP: S 4

Retire les noix abîmées ou les corps étrangers de la masse des noix écalées, à la main ou à la trieuse électrique.
Examine les noix sur la courroie transporteuse ou la table de travail. Enlève, à la main ou à la trieuse électrique, les noix brisées, desséchées, tachées ou véreuses et les corps étrangers, tels que cailloux ou feuilles, et les place dans des récipients.
Peut déverser des plateaux de noix sur la table de travail et déposer les noix triées sur des plateaux ou dans des récipients de bois. Peut être désigné selon la sorte de noix triée ou les machines dont il assure le fonctionnement, par exemple:
Classeur d'amandes
Classeur et hacheur de noix

Manœuvres et travailleurs assimilés au raffinage du sucre
8228-258 à 8228-270

8228-258 **AIDE-CONDUCTEUR DE FOUR À NOIR ANIMAL** (sucre) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 7 AP: Lo 4

Aide à réactiver le noir animal en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:
Enlève le charbon des brûleurs du four au moyen d'un crapaud. Surveille la descente du noir animal humide dans les goulottes et désobstrue les goulottes engorgées. Palpe le noir animal à sa sortie du préséchage pour en vérifier la teneur en humidité. Examine les appareils et signale tout dommage. Nettoie les planchers autour du four, au balai et à la pelle. Ensache la poudre de noir animal qui provient du tamiseur, charge les sacs sur un chariot et les transporte à l'aire d'entreposage. Voir également la définition sous le titre générique, 02-044 AIDE (toutes ind.).

8228-260 **NETTOYEUR DE FILTRE** (alim. et boissons, n.c.a.; sucre) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 3 AP: Lo 3 4

Enlève le noir animal souillé des filtres à sirops, pour les remettre en bon état.
Ouvre la trappe de vidange du filtre, en se servant d'outils à main. Détache et entraîne le charbon dans une goulotte ou un convoyeur, au moyen d'un grattoir. Pénètre dans le filtre et balaie les filtres pour enlever le noir animal qui reste. Enlève les toiles des filtres, les lave et les étend pour les assécher. Remet les filtres en place à la base du filtre. Referme l'ouverture et serre les écrous de façon uniforme pour assujettir la porte contre la garniture du châssis, empêcher qu'elle ne se voile et prévenir les fuites. Nettoie le poste de travail en enlevant la poussière de noir animal au moyen d'un balai et d'un tuyau à eau.

8228-261 **AIDE-MONTEUR DE COUTEAUX** (sucre) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 6 AP M 4

Aide le monteur de couteaux à démonter les pots de couteaux de la machine à trancher les betteraves et en exécutant d'autres tâches connexes.
Desserre les écrous et les vis de serrage des porte-couteaux et démonte les jeux de couteaux à l'aide d'outils à main. Lave les couteaux à l'eau chaude et les nettoie à l'aide d'une brosse. Place les porte-couteaux sur la machine à trancher les betteraves en tournant à la manivelle la roue à trancher. Se procure les pièces de rechange au magasin de la raffinerie. Voir également la définition sous le titre générique, 92-044 AIDE (toutes unités).

8228-262 **AIDE-CUISEUR DE SUCRE** (sucre) DPC 687
aide à l'évaporateur à vide
FG 1 PPS 2 CA 1 5 AP M 4

Aide à la préparation et assure le fonctionnement des évaporateurs à vide utilisés pour concentrer le jus sucré et obtenir des cristaux de sucre de dimension déterminée.
Actionne les vannes ou les commandes d'admission de la vapeur et de l'eau chaude dans les serpentins et les condenseurs, et celles de déchargement du contenu du bac à la fin de la cuisson. Prélève, à l'aide d'une **baguette de dosage** (longue baguette cylindrique à extrémité entaillée), des échantillons de cristaux de sucre pour l'analyse en laboratoire. Passe les bacs à la vapeur et les lave après le déchargement. Nettoie les tamis des pompes au jet d'eau. Voir également la définition du titre générique, 92-044 AIDE (toutes unités).
Peut préparer le sucre en poudre utilisé comme agent de floculation pour activer la cristallisation.

8228-266 **MANOEUVRE AUX CANIVEAUX** (sucre) DPC 686
ouvrier au silo à pulpes humides
FG 1 PPS 1 CA 1 AP 1 3 4

Aide à amener les betteraves sucrières à l'aire de lavage.
Actionne les commandes suivant les instructions afin de disposer les betteraves vaseuses des wagons de chemin de fer vers les caniveaux ou transfère les betteraves de la trémie à la bande transporteuse qui les amène aux caniveaux. Pousse les betteraves avec un bâton pour assurer une alimentation régulière de l'appareil à laver les betteraves. Nettoie la trémie avec un boyau d'arrosage. Enlève les pierres, les tiges et les rebuts des caniveaux. Voir aussi la définition du titre *générique*, 92-044 AIDE (toutes unités).

8228-270 **AIDE-LAVEUR DE BETTERAVES** (sucre) DPC 687
FG 1 PPS 1 CA 1 4 AP M 4 4

Aide à laver des betteraves à sucre en exécutant des travaux de routine dans la salle de lavage.
Enlève les pierres, la terre, les feuilles de betteraves et les déchets du bac et de la cuve de la machine à laver les betteraves et débarrasse les lieux des débris à l'aide d'une brouette. Met en marche ou arrête la bande transporteuse suivant les instructions données. Lave le plancher au jet d'eau. Lave les appareils avec des produits de nettoyage. Voir aussi la définition du titre *générique*, 92-044 AIDE (toutes unités).

Manoeuvres et travailleurs assimilés à la fabrication des aliments et des boissons
8228-290 à 8228-326

8228-290 **CONDITIONNEUR DE CONSERVERIE** (alim. et boissons, n.c.a.) DPC 686
conditionneur à la chaîne; manoeuvre à la production
FG 1 PPS 2 CA 1 AP Le 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes dans les établissements de traitement d'emballage des aliments.
Verse les ingrédients préparés dans la trémie des broyeurs et mélangeurs ou dans des camions-citernes. Transporte les matières premières, les produits finis et le matériel d'emballage dans l'usine et l'entrepôt, utilisant un diable ou un camion-citerne. Place les cartons plats dans la machine à former les boîtes. Fait avancer les boîtes sur la bande transporteuse pour qu'elles soient remplies et y pose ensuite un couvercle. Retire les boîtes pleines de la bande transporteuse ou emballe les aliments dans des sacs de papier et des boîtes à la main. Empile les aliments traités dans l'entrepôt et dans des réfrigérateurs. Enlève les corps étrangers des aliments qui sont sur la bande transporteuse.
Peut examiner les aliments afin de s'assurer qu'ils ne sont pas détériorés et qu'ils sont conformes aux spécifications. Peut peser les contenants pleins quand ils sortent de la machine à emballer pour en vérifier le poids. Peut étiqueter les contenants d'expédition avec du ruban adhésif ou à l'aide d'un rouleau-tampon. Peut remplir une tâche particulière et être désigné en conséquence, par exemple:
Serveur de malaxeur à café

8228-294 **AIDE-MELANGEUR** (alim. pour animaux et farine) DPC 686
FG 1 PPS 2 CA 1 5 7 AP Le 3 4

Aide à mélanger de la farine ou des aliments pour bestiaux et volailles, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes.
Dirige l'écoulement du grain ou des aliments en vrac des trémies de stockage aux machines, en se servant de poulettes mobiles ou fait basculer des sacs de farine, de blé, de déchets de viande, de maïs ou d'autres ingrédients, pesés d'avance, dans la trémie de la machine à mélanger. Remue ou pousse les ingrédients dans la trémie, en se servant d'une palette ou d'une tige de métal, pour activer le débit dans le mélangeur. Remplit les sacs de produits mélangés, et les pèse sur une bascule, puis les ferme en se servant d'une coudeuse portative. Met les sacs vides en balles et porte les balles à l'entrepôt. Examine les ingrédients et signale au conducteur de la machine ceux qui sont de qualité médiocre. Voir également la définition sous le titre générique, 92-044 AIDE (toutes unités).
Peut être désigné d'après le produit mélangé, par exemple:
Aide-mélangeur d'aliments pour animaux
Aide-mélangeur de farine

8228-298 **SERVEUR DE FRUITS** (cons., n.c.a.) DPC 686
FG 1 PPS 2 CA 1 AP Le 3 4

Alimente une machine automatique qui sert à trier des fruits ou des légumes d'après leur grosseur, avant tout traitement, en travaillant comme membre d'une équipe.
Place des caisses vides sous les sorties de la machine. Décharge les caisses de fruits ou de légumes des camions et les met sur un convoyeur qui les transporte à la trieuse, ou fait basculer les fruits ou les légumes dans une poulette d'alimentation et couvre la poulette pour alimenter la machine. Met la machine en marche, enlève les caisses au fur et à mesure qu'elles sont remplies aux sorties de la machine et les remplace par des caisses vides. Nettoie et lubrifie la machine, en se servant d'une burette ou d'un pistolet graisseur.

8228-302 SERVEUR DE LAVEUR (cons., n.c.a.) DPC:686
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 AP: M-4

Alimente une machine qui lave les fruits ou les légumes crus avant la mise en conserve. Le complète ou l'emballage.
Ouvre un robinet pour remplir le laveur et ajoute des détergents et des agents mouillants. Verse les caisses de fruits ou de légumes crus dans le canal d'amenée ou dans la trémie de la machine et ouvre la trappe du coffre de stockage pour faire tomber les produits dans la machine. Met le laveur en marche. Ouvre la poulotte de sortie après un temps déterminé pour faire passer les produits lavés sur le convoyeur qui les achemine au poste de traitement suivant. Vide, nettoie et remplit le réservoir de la machine à intervalles réguliers.
Peut habituellement la machine. Peut être désigné d'après le genre de laveur qu'il sert ou d'après le produit lavé, par exemple:
Laveur de carottes
Laveur-cœur de fruits à la machine
Laveur de pommes
Laveur de raisins

8228-306 MANŒUVRE EN TRAITEMENT D'HUILE COMESTIBLE (huiles animales et végétales) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 AP: 1 to 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes associées au traitement et au conditionnement des produits de l'huile comestible.
Transporte, à l'aide d'un diable ou à bras, les provisions au lieu de travail et façonne les cartons destinés à l'emballage et à l'expédition des produits. Dépose les bouteilles, boîtes de fer blanc ou cartons sur la bande transporteuse pour le remplissage, ajoute du produit dans les récipients mal remplis et enlève les récipients endommagés. Ferme le bouchon des récipients endommagés ou place les contenants dans une cuve, ferme le couvercle de la cuve et ouvre la soupape de vapeur afin de bouillir et de récupérer les matières solubilisées. Nettoie les appareils et le poste de travail à l'aide d'un jet de vapeur, d'un balai à franges, d'un balai, d'une raclette et de chiffons.

8228-310 MANŒUVRE D'AMIDONNERIE (alim. et boissons, n.c.a.) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 5 AP: 1 to 2 3 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes afin d'extraire l'amidon de céréales comme le maïs ou le blé.
Transporte sur un chariot transpalette, les sacs de céréales du magasin d'entreposage au poste de transformation, selon les instructions reçues. Ouvre les sacs et en verse le contenu dans la poulotte d'alimentation ou sur un convoyeur aboutissant au moulin. Enlève au jet d'eau les impuretés que contiennent la surface de la solution d'amidon. Ouvre des robinets pour faire couler l'eau de la solution et le mélange d'amidon déposé à de l'eau fraîche. Met l'amidon sécher en sacs, et les pèse sur une bascule avant de les transporter au magasin d'entreposage.
Peut ajouter et mélanger des produits chimiques à la solution d'amidon, selon les instructions reçues. Peut exécuter une tâche bien déterminée et être désigné en conséquence, par exemple:
Laveur d'amidon

8228-314 MANŒUVRE À LA FABRICATION DU SIROP DE MAÏS (alim. et boissons, n.c.a.) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: M-4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes en rapport avec la mise en bouteilles ou en boîtes du sirop de maïs.
Transporte les bouteilles ou les boîtes vides du magasin à l'entrepôt à l'aide d'un chariot à bras. Ramasse les bouteilles et les boîtes de sirop de maïs mises au rebut, puis en verse le contenu dans un filtre pour débarrasser le sirop des impuretés et le récupérer. Met les bouteilles refaites en état sur un convoyeur pour les convoyer au lavage, et transporte les boîtes endommagées au rebut sur un chariot à bras. Nettoie son poste de travail ainsi que le réservoir de la remplisseuse, au jet d'eau et à la brosse.

8228-318 MANŒUVRE À LA FABRICATION DE LA LEVURE (alim. et boissons, n.c.a.) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: 1 to 3 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes dans une usine de fermentation de la levure.
Transporte les matières premières au poste de transformation et les produits finis au magasin d'entreposage, à l'aide d'un chariot à bras. Prélève des échantillons de levure dans les cuves de fermentation, à l'intention du laboratoire d'analyse. Nettoie les cuves de fermentation, à la brosse et aux jets d'eau et de vapeur.

8228-322 TRIEUR DE CROUSTILLES DE POMMES DE TERRE (alim. et boissons, n.c.a.) DPC:687
-contrôleur de pommes chips
FG: 1 PPS: 1 CA: 1 AP: 1 4 7

Retire les croustilles de pommes de terre brûlées ou tachées du convoyeur de la chaîne d'emballage.
Surveille les croustilles de pommes frites sur le convoyeur en mouvement, enlève celles qui sont brûlées, tachées ou brisées, et les jette dans une caisse à déchets.

8228-326 COUPEUR DE FRUITS (cons., n.c.a.) DPC:687
FG: 1 PPS: 1 CA: 1 AP: 1 4

Coupe en deux des fruits comme les cerises et les pêches et en retire le noyau.
Coupe les fruits en deux en suivant la nervure médiane, à l'aide d'un couteau bien aiguisé, et retire les noyaux et les morceaux de noyau. Met les moitiés de fruit sur un convoyeur. Enlève les récipients remplis de noyaux et les vide dans une poubelle.

8228-399 AUTRES MANŒUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE L'INDUSTRIE DES ALIMENTS ET BOISSONS

Ce groupe comprend les manœuvres et travailleurs assimilés de l'industrie des aliments et boissons non classés ailleurs, par exemple, ceux qui nettoient les installations servant à la préparation des aliments et le matériel auxiliaire; qui stérilisent les contenants; qui alimentent les machines servant à hacher les issues non comestibles avant leur transformation, et ceux qui récupèrent les produits alimentaires mal emballés. Voici quelques exemples de titres de ces métiers:
Hacheur d'issues non comestibles (abattoirs et cond. viande)
Laveur de filtres (distr. boiss. et ferm.)
Manœuvre à la récupération (cons., n.c.a.)
Nettoyeur de bacs (alim. pour animaux et farine)
Stérilisateur de barils (alim. et boissons, n.c.a.)

CHAPITRE 8238

MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE L'INDUSTRIE DU BOIS, À L'EXCLUSION DE LA PÂTE À PAPIER

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les manoeuvres et travailleurs assimilés qui participent au traitement des grumes et du bois d'oeuvre pour préparer le bois dressé, le contre-plaqué, les agglomérés et les matériaux analogues. Fonctions du travailleur: manipuler les grumes, les planches et le bois d'oeuvre dans une scierie, un atelier de fabrication de bardeaux, une usine de contre-plaqué ou une cour à bois; alimenter les scies, les presses et les séchoirs; et comparer l'aspect du bois aux normes établies, afin de trier les pièces par longueur ou qualité, ou d'en déceler les défauts. Activités professionnelles: charger et décharger les wagons de chemin de fer, les camions, les chalands et les convoyeurs; empiler le bois; écorcer les billes à la main; et nettoyer les machines et le poste de travail.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS
8238-110	DRESSEUR DE BARDEAUX (scieries)	1	2
8238-114	TRANCHEUR DE BANDES DE PLACAGE (plac. et contre-plaqués)	1	2
8238-118	MANOEUVRE D'ATELIER DE PLACAGE ET CONTRE-PLAQUÉ (plac. et contre-plaqués)	1	2
8238-122	TRIEUR DE PLANCHES (scieries)	1	2
8238-126	MANOEUVRE AU TRAITEMENT DU BOIS (trav. du bois)	1	2
8238-130	ÉCORCEUR À LA MAIN (plac. et contre-plaqués)	1	2
8238-134	MANOEUVRE DE SCIERIE (pâte à papier et papier, scieries, trav. du bois)	1	2
8238-138	NETTOYEUR D'ÉCORCEUSE (pâte à papier et papier, scieries)	1	1

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes												AP	CA	FG	PPS	Int.	IT
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C							
4	4	5	4	4	5	4	4	3	4	5		M-Lo 2347	I-E 567	1	2-1	31	23
	5	4							5								

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs de ce chapitre doivent avoir:

- la capacité de comprendre et de suivre des instructions simples et d'exécuter des tâches variées et simples;
- la perception des formes pour examiner les bardeaux, le contre-plaqué ou le placage, pour en déceler les défauts ou pour classer le bois par qualité ou longueur;
- la coordination visuelle-manuelle et la dextérité manuelle pour charger et décharger le bois et les produits, les placer et les trier, et pour utiliser les outils;
- la capacité d'exécuter des travaux exigeant un effort physique moyen ou considérable, comme soulever fréquemment, transporter, atteindre et manipuler des matières, des produits et des outils dont le poids peut atteindre cinquante livres;
- pour certains travailleurs, l'agilité nécessaire pour monter sur les wagons de chemin de fer ou les camions et pour conserver leur équilibre lorsqu'ils travaillent sur les piles de bois ou de grumes;
- la capacité de travailler penché ou accroupi, pour alimenter les machines, trier et empiler les matières et nettoyer appareils et machines;

  L'acuité visuelle à courte distance pour exécuter des tâches comme examiner les grumes pour s'assurer qu'elles ne contiennent pas de corps étrangers, vérifier les bardeaux pour en déceler les défauts et classer le bois ou les produits du bois selon la qualité, les marques ou les dimensions;
- la capacité de travailler, ordinairement à l'intérieur, exposés au bruit constant ou intermittent des machines, et à des risques d'accidents ou de malaises causés par les pièces mobiles des machines, les émanations gazeuses et les odeurs des préservatifs du bois.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent normalement avoir:

- de six à huit ans de formation générale;
- une formation en cours d'emploi qui peut aller de la simple démonstration à une période d'un mois.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Les travailleurs classés dans ce chapitre qui font preuve d'aptitude, d'intérêt et d'initiative peuvent être promus à des emplois de niveau supérieur classés dans le sous-groupe 823. TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE DU BOIS, À L'EXCLUSION DE LA PÂTE À PAPIER.

Mutation

Les travailleurs classés dans ce chapitre peuvent être mutés à des emplois exigeant des aptitudes analogues classés dans le même chapitre ou à des emplois de manœuvres ou autres emplois assimilés, classés dans d'autres chapitres.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent exercer un des emplois classés dans ce chapitre doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer le travail routinier, concret et organisé;
- aimer travailler avec des choses et des objets.

Indices de tempérament

- aimer les tâches répétitives ou de courte durée, exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences;
- aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel.

8238 MANŒUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE L'INDUSTRIE DU BOIS, À L'EXCLUSION DE LA PÂTE À PAPIER

Ce groupe de base comprend les manœuvres et travailleurs assimilés décrits sous le titre générique [illegible] MANŒUVRE (toutes ind.) qui alimentent et débarrassent les machines, manipulent les produits lors de la préparation de bois d'œuvre, de bardeaux, de contre-plaqué et d'agglomérés. Leur travail consiste à alimenter des scies et autres machines du même genre; à traiter le bois avec des préservatifs et des produits ignifuges; à entasser, empiler, déplacer et trier les grumes, le bois d'œuvre et les matériaux analogues; et à s'acquitter d'autres tâches similaires dans une scierie, un atelier de fabrication de bardeaux, une usine de contre-plaqué ou une cour à bois.

8238-110 DRESSEUR DE BARDEAUX (scieries) DPC 686
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 6 AP: 1 4 7

Dresse les bords des bardeaux et en corrige les défauts, en se servant d'une scie d'établi.
Met en marche la scie et le transporteur. Examine le bardeau pour en déceler les défauts. Place le bardeau sur le transporteur et guide le bardeau pendant le sciage. Jette les bardeaux inutilisables dans un coffre à rebuts.
Peut remplacer les lames de scie usées, à l'aide d'outils à main.

8238-114 TRANCHEUR DE BANDES DE PLACAGE (plac. et contre-plaqués) DPC 686
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 AP: M 4

Alimente une scie à tronçonner qui équarrit le bout des bandes de placage.
Apporte les bandes de placage au poste de travail et les appuie contre le rebord de la table de découpage. Met la scie en marche en poussant un bouton. Ramène la scie sur les bandes de placage, ou actionne le cylindre hydraulique ou quelque dispositif semblable qui déplace la scie sur les bandes de placage de manière à les équarrir l'une après l'autre. Empile les bandes équarries au poste désigné en vue du traitement subséquent.
Peut assurer le fonctionnement d'une scie à tronçonner double qui équarrit simultanément les deux bouts des bandes de placage.

8238-118 MANŒUVRE D'ATELIER DE PLACAGE ET CONTRE-PLAQUÉS (plac. et contre-plaqués) DPC 686
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 6 7 AP: Lo 3 4 5 6 7

Exécute toute combinaison des tâches suivantes au cours de la fabrication de feuilles de placage et de panneaux contre-plaqués:
Approvisionne les machines à trancher, à presser et à sécher en feuilles de placage. Aide à changer les lames de coupe sur les machines. Dégage les feuilles de placage bloquées dans les machines en se servant d'un crochet. Retire et classe les bandes ou les feuilles de placage à la sortie de machines, telles que convoyeurs, dérouleuses, machines à rapiécer ou à coller puis les empile sur des plateaux, des casiers, en paquets ou sur des diables, des rouleaux ou des tables selon la longueur, la largeur, la couleur ou la catégorie. Pousse des diables chargés de placages vers les séchoirs, les machines à rapiécer ou les encolleuses pour en faire des panneaux de contre-plaqués. Charge des bandes ou des feuilles de placage sur les convoyeurs continus du séchoir, ou les en décharge. Enroule en bobines des bandes de placage à la sortie des dérouleuses. Nettoie les machines et les postes de travail au jet d'eau.
Peut être désigné en fonction du travail accompli, par exemple:
Serveur de massicot de placage
Serveur de ponceuse de contre-plaqué
Serveur de séchoir à bois de placage

8238-122 TRIEUR DE PLANCHES (scieries) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 AP: Lo 2 4 7

Trie et empile les planches au cours des diverses opérations de la scierie.
Retire les planches des convoyeurs, des plateaux et des chariots à bras, des tables de sciage et de classement, ou à tout autre stade des opérations. Trie les planches selon les marques qui indiquent la qualité, l'épaisseur et la longueur. Estime l'épaisseur et la longueur des planches à l'œil ou, ou d'après les marques du plateau, ou en les mesurant. Fait glisser les planches et les met en piles, ou les dépose sur des chariots à bras ou les chariots de séchoir, sur des tréteaux ou sur des convoyeurs.
Peut exécuter des travaux de scierie connexes, tels que l'alimentation et le déchargement des scies, ou le chargement et le déplacement du bois.
Peut être désigné selon le type de bois trié ou le type de machine déchargée, par exemple:
Trieur de bois sec
Trieur de bois vert

8238-126 MANŒUVRE AU TRAITEMENT DU BOIS (trav. du bois) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 6 7 AP: 1Lo 2 3 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes pour traiter des produits du bois, tels que poutres, traverses, pilotis et poteaux, dans une usine de traitement du bois.
Charge le bois d'œuvre sur wagons, camions et chalands, ou l'en décharge, soit à la main, soit à l'aide de palans ou de treuils. Met les poteaux en position pour le dressage de la charpente. Met les pièces de bois en place sur la table d'alimentation des doleuses, perceuses, découpeuses et entailleuses et après traitement, retire les pièces de bois des machines, à la main ou à l'aide d'un palan. Empile le bois sur des wagonnets, à la main ou au palan, enfonce des languettes de bois pour caler, espacer la charge et lui donner forme, immobilise la charge à l'aide de chaînes ou de boulons, en se servant de clefs. Verrouille et déverrouille les portes des tambours de traitement à l'aide d'une clef à main ou à air comprimé. Remplit et vide les cornues au moyen d'un treuil.
Peut être désigné selon les tâches qu'il exécute, par exemple:
Chargeur de wagonnets
Empileur sur wagons
Manœuvre de charpente
Manutentionnaire de traverses

8238-130 ÉCORCEUR À LA MAIN (plac. et contre-plaqués, scieries) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 6 AP: Lo 4

Écorce les billes à la main.
Met la bille en position sur le chevalet d'écorçage, en se servant d'un grappin, ou d'un pont roulant qu'il fait fonctionner à l'aide d'une boîte de commande qu'il tient à la main. Enfonce la pointe du couteau à écorcer ou le tranchant de la hache sous l'écorce et fend celle-ci en longueur. Arrache l'écorce de la bille, à l'aide de la hache ou de la pointe du couteau à écorcer.
Peut rouler la bille au poste de travail suivant, en se servant d'un grappin.

8238-134 MANOEUVRE DE SCIERIE (pâte à papier et papier, scieries, trav. du bois)

DPC 887

FG 1 PPS 2 CA D 5 6 AP Le 2 3 4

Exécute toute combinaison des tâches primaires suivantes dans une scierie ou un chantier.

Roule les billes du camion ou du transporteur sur la plate-forme. Place les billes sur le chariot porte-scie ou en position d'avancée dans une dérouleuse, à l'aide d'un grappin. Enlève des billes, à la hache ou à la scie, les objets qui y sont enfoncés, tels que cailloux ou clous. Aligne les billes, blocs ou autres pièces de bois de sciage sur les transporteurs, et dégage les pièces coincées en se servant du grappin ou de la gaffe. Empile les blocs, le bois d'œuvre ou les bardeaux aux postes désignés. Charge des bagnettes dans une machine qui les dépose automatiquement entre les rangées de pièces de bois pendant l'empilage. Nettoie les postes de travail et y enlève, à la pelle, au pratton ou au jet d'air, toute accumulation d'écorce ou de sciure.

Peut s'occuper d'une opération particulière et être désigné en conséquence, par exemple :

Chargeur de dérouleuse (trav. du bois)

Dresseur de bois de sciage (scieries)

Empileur de blocs à bardeaux (scieries)

Ouvrier au transporteur de la monocoreuse (pâtes à papier et papier)

Peseur de bagnettes (scieries)

Retourneur de billes (scieries)

Scieur de blocs à bardeaux (scieries)

8238-138 NETTOYEUR D'ÉCORCEUSE (pâte à papier et papier, scieries) DPC 887

FG 1 PPS 1 CA 1 1 5 6 AP M 4

Enlève les débris d'écorce et de bois des cylindres de l'écorceuse et des convoyeurs.

Arrête les cylindres et procède à l'enlèvement des débris, qu'il retire à la main par les ouvertures et jette dans la chute d'eau qui aboutit au tas d'écorces. Dégage les enchevêtrements de bûches dans les cylindres et les enchevêtrements de débris dans la chute en se servant d'un jet d'eau, d'une pique ou d'une gaffe.

Peut tirer à l'aide d'une pique les bûches qui sont déposées sur le convoyeur rotatif des écorceuses. Peut empiler des bûches dans la cour de l'usine pour retenir les amoncellements de bois de pâte ou pour construire, sous ces amoncellements, des passages pour convoyeurs.

8238-199 AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE L'INDUSTRIE DU BOIS, À L'EXCLUSION DE LA PÂTE À PAPIER

Ce groupe comprend les manœuvres du traitement du bois et d'autres travailleurs primaires non classés ailleurs, par exemple ceux qui servent les postes de travail en y apportant ou en y prenant le bois de sciage et d'autres produits du bois, qui récupèrent les déchets de bois et les copeaux en vue de leur transformation, et qui nettoient les tambours de traitement et les cuves utilisés dans les usines de traitement du bois. Voici quelques exemples de titres de ces métiers :

Empileur de bois de rebut (scieries, trav. du bois)

Manutentionnaire de bois de sciage (scieries, trav. du bois)

Nettoyeur de tambours de traitement (trav. du bois)

Ouvrier à la récupération du bois (scieries, trav. du bois)

MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE L'INDUSTRIE DE LA PÂTE À PAPIER ET DU PAPIER

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les manoeuvres et travailleurs assimilés dont le travail consiste à transformer les matières cellulosiques en pâte à papier et à fabriquer ou finir le carton. Fonctions du travailleur: charger les matières premières comme les chiffons, les billes de bois et les rejets de papier sur les convoyeurs ou dans les trémies des machines; manipuler les chiffons et les classer selon la qualité et la couleur. Activités professionnelles: enlever des chiffons les agrafes, les élastiques et les boutons; recueillir les rejets de papier et de pulpe provenant des machines pour les soumettre à un nouveau raffinage; nettoyer les billes à pâte; dégager les convoyeurs encombrés et exécuter les tâches générales de nettoyage.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS
8258-110	CLASSEUR DE CHIFFONS (pâte à papier et papier)	2	2
8258-114	SERVEUR DE LA BATTEUSE-DÉCOUPEUSE DE CHIFFONS (pâte à papier et papier)	1	2
8258-118	SERVEUR DE DÉFIBREUR (pâte à papier et papier)	1	2
8258-122	RAMASSEUR DE REJETS (pâte à papier et papier)	1	2
8258-126	COUPEUR AU PRESSE-PÂTE (pâte à papier et papier)	1	2
8258-130	NETTOYEUR DE BILLES À PÂTE (pâte à papier et papier)	1	2
8258-134	NETTOYEUR DE TAMIS (pâte à papier et papier)	1	2

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes											AP	CA	FG	PPS	Int.	H
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C						
4	4	5	4	4	5	4	4	4	4	5	M-Lo 34	156	2-1	2	31	23
	5					1		1	5	4		1456				

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent avoir:

- la capacité de comprendre et de suivre des instructions simples;
- la coordination visuelle-manuelle et la dextérité manuelle pour utiliser les outils et les accessoires;
- la coordination de la vue et des mouvements des mains et des pieds pour déplacer les chariots à bras et pour grimper sur les machines et s'y tenir en équilibre;
- la capacité d'exécuter des travaux exigeant un effort physique moyen ou considérable, comme soulever fréquemment des objets dont le poids peut atteindre cinquante livres;
- l'agilité nécessaire pour travailler dans des positions inconfortables, comme s'accroupir ou s'agenouiller pour nettoyer les machines et le poste de travail au jet d'eau ou avec d'autres instruments de nettoyage;
- la capacité de s'adapter au bruit intense des machines.

De plus, pour le 8258-110 CLASSEUR DE CHIFFONS:

- la perception des formes pour déceler les éléments indésirables comme les boutons, les agrafes et les élastiques qui doivent être enlevés des chiffons avant traitement;
- l'aptitude à distinguer les couleurs pour séparer et classer les chiffons de couleur.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent normalement avoir:

- sans conditions minimales d'instruction;
- une formation en cours d'emploi qui peut aller de une semaine à un mois.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Les travailleurs classés dans ce chapitre et possédant de l'expérience, de l'initiative et des aptitudes pour la surveillance peuvent être promus 8250-114 CONTREMAÎTRE DE MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE L'INDUSTRIE DE LA PÂTE À PAPIER ET DU PAPIER. Voir également le profil de qualifications du chapitre 990, CONTREMAÎTRES. Certains travailleurs expérimentés peuvent également accéder à des emplois comme celui d'aide-conducteur de machine, classés dans d'autres chapitres, par exemple, dans le chapitre 8251, PRÉPARATEURS DE PÂTE À PAPIER CELLULOSIQUE. Les emplois classés dans ce chapitre sont considérés comme des emplois de débutants et l'avancement se fait normalement, pour les travailleurs qui font preuve d'aptitude, vers des emplois de niveau supérieur.

Mutation

Il y a possibilité de mutation vers d'autres emplois classés dans ce chapitre et exigeant des aptitudes analogues ou vers des emplois de manœuvres classés dans d'autres chapitres.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent exercer un des métiers de cet ensemble doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer le travail routinier, concret et organisé;
- aimer travailler avec des objets et des choses.

Indices de tempérament

- aimer les tâches répétitives ou de courte durée, exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences;
- aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel.

8258-MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE L'INDUSTRIE DE LA PÂTE À PAPIER ET DU PAPIER

Ce groupe de base comprend les manœuvres et travailleurs assimilés de la fabrication de la pâte à papier et du papier, décrits sous le titre générique 02-190, MANOEUVRES (toutes ind.), dont le travail consiste à alimenter les convoyeurs et les trémies, couper la pâte humide, laver les tamis, ramasser les cassés, trier les chiffons et effectuer des travaux de nettoyage.

8258-114 SERVEUR DE LA BATTEUSE-DÉCOUPEUSE DE CHIFFONS (pâte à papier et papier) DPC 666

FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 AP: M 3 4

Alimente des machines qui dépoussièrent et coupent des chiffons en vue de la fabrication du papier.
Place des chiffons sur un convoyeur d'alimentation menant à la trémie de la batteuse. Retire les chiffons de la batteuse après nettoyage et les place sur le convoyeur menant à la trémie de la découpeuse. Examine la dimension des chiffons coupés à la sortie de la machine et prévient le personnel de maîtrise si les couteaux ont besoin d'un réglage ou d'un aiguisage. Desserre les écrous de réglage à l'aide d'une clef pour enlever les couteaux à aiguiser. Enlève la saleté et la poussière des réceptacles à poussière des machines, à l'aide d'air comprimé ou en versant le contenu des réceptacles à poussière dans des poubelles.
Peut transporter des paquets de chiffons du magasin à la machine en utilisant un diable. Peut établir des rapports de la production journalière.

8258-118 SERVEUR DE DÉFIBREUR (pâte à papier et papier) DPC 686

FG: 1 PPS: 2 CA: 1 6 AP: Lo 2 3 4

Aligne les billes de bois sur le convoyeur d'entraînement et dans les trémies du défibreur pour empêcher les obstructions.
Aligne les billes sur le convoyeur, à l'aide d'une gaffe, pour s'assurer que les billes tomberont à l'horizontale dans les trémies des défibreurs et pour prévenir les obstructions. Remédie aux empilements de billes dans les trémies, à la main, ou à l'aide de la gaffe ou d'un levier.
Peut mettre les billes trop longues de côté pour les sucer à la longueur voulue.

8258-122 RAMASSEUR DE REJETS (pâte à papier et papier) DPC 886

aide-raffineur; chargeur de raffineuse.

FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 AP: Lo 3 4

Recueille les rejets de papier et de pulpe provenant de la machine à papier et des machines à préparer la pâte, et les transporte aux piles raffineuses pour les soumettre à un nouveau raffinage.
Retire les rejets (déchets de papier et de pâte) de la machine à papier et des piles raffineuses et les charge sur un chariot. Pousse ou tire le chariot jusqu'à la pile raffineuse et y jette les rejets. Lave au jet d'eau les fosses sous les machines à papier et enlève à l'air comprimé la saleté et la poussière des cylindres sécheurs.
Peut conduire un chariot à fourche afin de transporter les balles ou les rouleaux les plus lourds depuis les machines à papier jusqu'aux piles raffineuses. Peut verser dans les cuves de la raffineuse les quantités requises de produits de charge, comme les amidons et le kaolin.

8258-126 COUPEUR AU PRESSE-PÂTE (pâte à papier et papier) DPC 886

FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 5 AP: M 3 4

Coupe des feuilles de format donné, dans un rouleau continu de pâte et plie les feuilles pour former des basses.
Coupe les feuilles de pâte sur les cylindres du presse-pâte, à l'aide d'un coupe-basse (bâton de bois pointu) ou d'un autre appareil. Plie les feuilles pour former des basses. Empile les basses sur un diable ou un convoyeur pour les transporter à la presse hydraulique.
Peut aider à engager les feuilles de pâte entre les cylindres du presse-pâte.

8258-130 NETTOYEUR DE BILLES À PÂTE (pâte à papier et papier) DPC 886

FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 AP: M 3 4

Charge une machine qui enlève les restes d'écorce et la saleté des billes à l'aide de jets d'eau.
Retire les billes du transporteur, à l'aide d'une gaffe. Met la machine en marche et soulève la bille sur le plateau de la machine. Actionne le levier pour que la bille vienne appuyer sur les couteaux rotatifs qui la débarrassent des débris ou restes d'écorce. Charge à la main, sur le transporteur, les billes nettoyées. Nettoie son poste de travail, à la pelle et au balai.

8258-134 NETTOYEUR DE TAMIS (pâte à papier et papier) DPC 887

FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 5 AP: M 3 4

Exécute les tâches suivantes dans le filtrage de pâte mécanique ou chimique.
Lave les masses de fibres et d'impuretés qui obstruent les tamis et filtres à l'aide d'un jet d'eau. Lave et gratte le sable et la boue des sabliers et des bacs de tête. Aide les autres ouvriers à enlever et à remettre les filtres et tamis.

8258-199 DIVERS MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE L'INDUSTRIE DE LA PÂTE À PAPIER ET DU PAPIER

Ce groupe comprend les manœuvres et travailleurs assimilés de l'industrie de la pâte à papier et du papier, non classés ailleurs, par exemple, ceux qui chargent des matériaux, tels que copeaux de bois, bois de pulpe, soufre et pierre à chaux, et ceux qui nettoient les postes de travail et les machines. Voici un exemple de titre de ces métiers :
Homme de cour (pâte à papier et papier).

CHAPITRE 8278

MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DU TEXTILE

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les manoeuvres et les travailleurs qui transforment les fibres textiles en filés ou en fils, tissent, tricotent, teignent et finissent les tissus. Fonctions du travailleur: alimenter les métiers à filer et à tisser, les machines servant à teindre et à laver le tissu ou à le traiter de quelque autre manière; et manipuler les rouleaux de tissus, les bobines, les navettes, les filés, les teintures et autre matériel de traitement. Activités professionnelles: transporter les matières d'un travailleur ou d'un atelier à l'autre; débarrasser les bobines des déchets de filés et les polir pour réutilisation ultérieure; récupérer les filés et les tissus en vue de les réemployer; et nettoyer les machines et le poste de travail.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS
8278-110	ALIMENTEUR DE MACHINES À TRAITER LES TISSUS (bonn.; textiles)	1	2
8278-114	RETOURNEUR DE TRICOT (bonn.)	1	2
8278-118	AIDE-BLANCHISSEUR (bonn.; textiles)	1	2
8278-122	MANOEUVRE DE FABRIQUE DE LAINAGES (textiles)	1	2
8278-126	SERVEUR DE MACHINE À CONFECTIONNER DES BANDES DE FIBRE (textiles)	1	2
8278-130	SÉCHEUR DE BAS (bonn.)	1	2
8278-134	OUVRIER FEUTRIER (textiles)	1	2
8278-138	SERVEUR DE MACHINE À REBUTS (textiles)	1	2
8278-142	RÉCUPÉRATEUR DE FIL (textiles)	1	2
8278-146	RÉCUPÉRATEUR DE FILÉS (textiles)	1	2
8278-150	CONDITIONNEUR DE BOBINES (fibres synth.; textiles)	1	2
8278-154	ENROULEUR DE TISSUS SUR CADRES MÉTALLIQUES (textiles)	1	2
8278-158	MONTEUR DE RÂTELIER (textiles)	1	2
8278-162	ENLEVEUR DE DUITES (textiles)	1	2
8278-166	TRIEUR ET TAILLEUR DE CHIFFONS (textiles)	1	2
8278-170	LIEUR D'ÉCHEVEAUX À LA MAIN (textiles)	1	2
8278-174	NETTOYEUR DE MACHINE TEXTILE (textiles)	1	2
8278-178	CHANGEUR DE CURSEUR (textiles)	1	2
8278-182	COUPEUR DE FILS À LA MACHINE (bonn.)	1	1
8278-186	LEVEUR DE POIDS (textiles)	1	1
8278-190	SOUFFLEUR DE KAPOK (textiles)	1	1
8278-194	CHARGEUR DE NAVETTES (textiles)	1	1
8278-198	NETTOYEUR DE CYLINDRES (textiles)	1	1

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes											AP	CA	FG	PPS	Int.	IT
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C						
4	4	5	4	4	5	4	4	4	4	5	L-M 4	157	1	2-1	13	23
	5						3	3	5	4						

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs de ce chapitre doivent avoir:

- la capacité de comprendre et d'exécuter des directives verbales ou écrites simples afin d'alimenter ou de vider les machines et d'aider à leur fonctionnement, pour inscrire sur des étiquettes ou des fiches des indications comme le poids, le numéro et le genre du textile;
- la perception des formes pour effectuer des tâches élémentaires comme examiner les filés pour en déceler les défauts, dénouer une partie du ruban en fibre de verre pour en trouver l'extrémité, couper la fausse lisière du tissu, examiner les chiffons de laine pour en retirer les corps durs comme les boutons et les agrafes;
- la coordination visuelle-manuelle pour enlever les filés et les tissus des machines et des appareils;
- la dextérité digitale pour replacer ou changer les curseurs des métiers à filer à anneaux, pour introduire le fil dans les guides ou rattacher les deux bouts d'un fil cassé;
- la dextérité manuelle pour se servir de ses mains et de ses bras avec facilité et adresse en nettoyant et en huilant les machines, le matériel de traitement des textiles, en chargeant et en déchargeant le matériel de manutention utilisé dans le transport des matières et des fournitures d'un atelier à l'autre.

- la capacité de fournir un effort physique léger ou moyen pour soulever fréquemment des objets pesant jusqu'à vingt livres et parfois même cinquante ou soixante livres;

- la capacité de rester debout et de marcher constamment pour contrôler les machines de traitement des textiles;
la capacité de supporter le bruit considérable et continuel provoqué par les machines et les appareils dans une atmosphère chargée de poussières, de charpie et de peluches.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent normalement avoir:
- terminé six à huit années d'études générales;

- acquis une formation en cours d'emploi pouvant aller de la simple démonstration à une période d'un mois.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Les travailleurs classés dans ce chapitre sont d'abord employés dans des postes de débutants et ils passent normalement à des fonctions exigeant plus de compétence et classées dans le sous-groupe 826-827, TRAVAILLEURS DU TEXTILE.

Mutation

Les possibilités de mutation sont limitées mais les travailleurs classés dans ce chapitre peuvent être affectés à d'autres emplois demandant des qualifications analogues et décrits dans le présent chapitre ou appartenant au sous-groupe 826/827, TRAVAILLEURS DU TEXTILE.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes désireuses d'occuper un de ces emplois doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer travailler avec des choses et des objets comme les matières et les fournitures du textile;
- aimer le travail routinier, concret et organisé comme alimenter et décharger les machines et appareils servant au traitement du textile.

Indices de tempérament

aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences, comme trier et tailler les textiles récupérables;
aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel pour répéter des opérations.

8278-MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DU TEXTILE

Ce groupe de base comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés décrits sous le titre générique, 02-190 MANOEUVRE (toutes ind.) dont le travail consiste à transformer les fibres textiles en filés ou en fils, à tisser, tricoter et finir les tissus.

8278-110 ALIMENTEUR DE MACHINES À TRAITER LES TISSUS (bonn., textiles) DPC 686
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 AP: M 4

Alimente des machines servant à teindre, apprêter, laver, traiter et sécher le tissu, ou servant à traiter le tissu de quelque autre manière.
Dispose les chariots chargés ou les pièces de tissu devant la machine selon l'ordre de priorité ou l'espèce et la largeur du tissu. Met en place le chariot chargé ou monte la pièce de tissu sur les supports situés à l'entrée de la machine. Coud l'extrémité du tissu à la toile d'entraînement en se servant d'une machine à coudre portative. Tend le tissu à la main à mesure qu'il entre dans la machine.
Peut aider le conducteur à introduire le tissu dans la machine. Peut enlever le tissu de la machine. Peut être désigné selon le procédé, par exemple:
Aide-calandreur (textiles)

8278-114 RETOURNEUR DE TRICOT (bonn.) DPC 686
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: M 4

Retourne pour le mettre à l'endroit le tricot fabriqué en forme de manchon et le met ensuite en rouleaux ou dans un chariot à main; procède de l'une des deux manières suivantes:
1. Fait passer l'extrémité du tricot dans le tube qui sert à retourner. Ouvre l'extrémité du tricot et la retourne sur le tuyau rotatif de l'étaleuse circulaire. Fait passer l'extrémité retournée sous les rouleaux d'alimentation et l'enroule autour du rouleau d'appel. Manoeuvre un levier pour mettre en marche les rouleaux d'alimentation et d'enroulement. 2. Place un chariot à bras chargé de tricot du côté de l'alimentation de la machine et un chariot vide à la sortie. Enfile le tricot sur l'extrémité du tube à retourner. Place le rouleau d'alimentation contre le tricot et met en marche le rouleau qui tire le tricot sur le tube. Noue l'extrémité du tricot à la pièce d'appel, à l'intérieur du tube. Met en marche les rouleaux qui tirent le tissu à l'intérieur du tube pour le retourner à l'endroit.

8278-118 AIDE-BLANCHISSEUR (bonn., textiles) DPC 686
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 5 AP: M 4

Aide le teinturier à teindre, blanchir ou laver les textiles, et à traiter les textiles, tels que les fibres, filés, tissus ou vêtements, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:
Transporte les agents chimiques, comme les teintures, les produits de blanchiment ou de lavage, de la salle de préparation à la teinturerie. Monte les rouleaux de tissu sur les supports du dispositif d'alimentation de la machine, à l'aide d'un palan. Fait passer l'extrémité de la pièce de tissu dans le dispositif de la machine qui déroule le tissu et le dépose dans le chariot en le pliant. Place les bobines de filé sur les broches du bain de teinture en vue de les teindre ou de les blanchir. [illegible] les bancs porte-bobines ou les cylindres, à l'aide d'un palan, [illegible] les placer dans la machine. Charge, à la main, des fibres dans la machine à teindre. Ferme le couvercle de la machine et le verrouille à l'aide d'outils à main. Enlève de la machine, après l'opération, les textiles teints ou blanchis, à la main ou en se servant d'un palan. Pousse les chariots vides ou pleins d'un poste de traitement à un autre. Nettoie les machines à teindre au jet d'eau, avec des chiffons et des produits chimiques. Voir aussi la définition du titre générique, 02-160 AIDE (toutes ind.).
Peut être désigné selon la spécialité du teinturier qu'il aide ou l'opération qu'il exécute, par exemple:
Aide-teinturier de tissus sur ensouple
Leveur de bobines à la teinturerie

8278-122 MANOEUVRE DE FABRIQUE DE LAINAGES (textiles) DPC 686
homme à tout faire dans une filature de lainages.
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 4 5 AP: L 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes dans les ateliers de cardage, de filage, de tissage, de teinture et d'apprêt d'une fabrique de lainages:
Remplace les bobines vides ou les bobines pleines de mèches sur les cardeuses, continus et métiers à filer. Coupe, avec des ciseaux, le point de faufilure qui attache la couche supérieure à la couche inférieure du tissu plié et enlève les fils. Engage le tissu entre les rouleaux ou le pose sur les rouleaux des appareils de traitement, tels que lessiveuses, sécheuses et cuves à teinture. Transporte la laine, le fil ou le tissu d'un poste de travail à l'autre ou d'un atelier à un autre, en se servant d'un chariot à bras ou d'un palan. Pèse les matières pour connaître les quantités traitées ou livrées aux machines ou placées dans les casiers de stockage. Alimente la cardeuse de laine crue. Nettoie les machines et le poste de travail à l'aide d'un jet d'air comprimé, d'un aspirateur, d'un balai et de chiffons.

8278-126 SERVEUR DE MACHINE À CONFECTIONNER DES BANDES DE FIBRE (textiles) DPC 686
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L 4

Alimente en ruban de fibre de verre la machine servant à fabriquer des bandes de fibre de verre.
Empile les pots de ruban à l'entrée de la machine pour assurer une alimentation continue. Retire le tube en carton du pot et cherche à découvrir le bout intérieur du ruban enroulé. Défait une partie de l'enroulement pour retrouver le bout intérieur, et coupe la partie défaite avec un couteau. Place le pot sans tube sur le râtelier de la machine, engage le ruban entre des guides et des rouleaux jusqu'aux déchiqueteurs de la machine, et met celle-ci en marche. Surveille la machine pour déceler toute interruption dans l'alimentation. Arrête la machine pour attacher les bouts de ruban cassé et alimente le râtelier de la machine selon les besoins.

8278-130 SÉCHEUR DE BAS (bonn.) DPC 686
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: M 4

Alimente la machine servant à sécher sur des plateaux perforés les bas teints et placés sur des planchettes.
Retire les bas de la poche de teinture ou les met sur une table, et les lisse ou les secoue pour en enlever les plis. Dispose les bas uniformément sur le plateau de séchage de la machine et place le plateau dans la chambre de séchage. Tourne des volants pour régler la température, l'humidité et le cycle de séchage, et appuie sur un bouton pour mettre la machine en marche. Retire le plateau de la chambre de séchage dès que les bas sont secs. Empile les bas dans des boîtes en vue de l'assortiment.

8278-134 **OUVRIER FEUTRIER** (textiles) **DPC 686**
FG 1 PPS 2 CA 1 S 7 AP M 1

Exécute toute combinaison des tâches suivantes dans la fabrication d'articles en feutre.

Coupe aux ciseaux le feutre des rouleaux d'alimentation et ôte de la machine, à la main, les rouleaux de feutre terminé. Insère la longueur de la pièce de feutre fini sur l'étiquette attachée au rouleau. Dévide les rouleaux de matière première et les pièces de feutre et les met en place sur les supports à l'entrée de la machine. Transporte les « mains » de la sortie d'une machine à l'entrée de la machine suivante, en se servant d'un chariot à bras ou d'un diable. Ramasse les touffes de feutre tombées autour de la machine et les met dans des coffres, des remises ou des boîtes. Retire les rouleaux de feutre du transporteur, empile et met en paquet les rouleaux achevés en vue d'un traitement ultérieur, de l'emmagasinage ou de l'expédition.
Peut peser les ballots de feutre et en inscrire le poids dans les registres de production. Peut aider les conducteurs à régler les machines.

8278-138 **SERVEUR DE MACHINE À REBUTS** (textiles) **DPC 686**
FG 1 PPS 2 CA 1 6 AP M 3 4

Alimente une machine servant à aspirer les corps étrangers du tissu et à couper ce dernier pour le réduire en brins.
Dispose la balle de tissu en vue de l'alimentation, et place l'extrémité du tissu ou les poignées de tissu coupé en morceaux sur le convoyeur qui amènera la matière jusqu'au dispositif d'aspiration, puis aux couteaux de la machine. Retire la matière à la sortie de la machine et l'attache en paquets à l'aide de ficelle et de ciseaux. Met les paquets dans un contenant, en vue du transport.
Peut décharger des rebuts comme les fibres de coton, sacs de jute et assises de feutre rejetées, et en alimenter d'autres machines de transformation. Peut déceler des corps étrangers comme le métal et le verre, et en débarrasser les rebuts.

8278-142 **RÉCUPÉRATEUR DE FIL** (textiles) **DPC 686**
FG 1 PPS 2 CA 1 5 AP M 4 7

Récupère des bobines de filés, en examinant ces dernier pour déceler les défauts superficiels et en enlevant les parties défectueuses.
Examine les bobines ou les fromages pour déceler des défauts, tels que les entailles, bobinages défectueux et filés encrassés. Place la bobine sur un support et enroule le bout du fil sur un cylindre rotatif ou rouleau d'appel, après l'avoir tiré à la main. Appuie sur un bouton pour mettre en marche le rouleau d'appel qui déroule le fil des bobines ou des fromages, et regarde le fil pour déterminer les parties à enlever. Coupe certaines parties du fil avec un couteau, et met chaque type de fil coupé dans un sac différent sur lequel seront inscrites les indications pertinentes. Enroule le fil récupéré en fromages ou en bobines, à la main ou sur une bobineuse.
Peut dérouler les fils défectueux à la main.

8278-146 **RÉCUPÉRATEUR DE FILÉS** (textiles) **DPC 686**
FG 1 PPS 2 CA 1 5 AP L 4

Récupère les filés inutilisés restés sur les bobines, les cônes, les tubes, les cannetes ou les ruquets, en procédant de l'une des manières suivantes.
1 Déverse le chariot ou tout autre contenant où se trouvent les bobines ou autres supports qui portent des restes de filés, dans la trémie de la machine qui enlèvera ces restes de filés au moyen de couteaux, de brosses et d'un jet d'air. Pousse ou tire les bobines ou autres supports à la main ou à l'aide d'un râteau, afin de régulariser le passage de la trémie au convoyeur d'alimentation. 2 Déverse les bobines ou autres supports dans des tambours où les restes de filés sont enlevés par aspiration. Met ces restes dans des caisses en vue d'un nouveau traitement pour en refaire des filés.
Peut enlever les restes de filés ou les bouts de mèche des bobines ou autres supports à la main, avec un couteau ou en les frottant avec du papier émeri et être désigné en conséquence, par exemple:
Racleur de bobines à la main.
Racleur de tubes.

8278-150 **CONDITIONNEUR DE BOBINES** (fibres synthétiques) **DPC 687**
trieur de bobines.
FG 1 PPS 2 CA 1 AP M 4

Examine, nettoie, pèse et trie les bobines en vue de leur conditionnement. Recueille et place sur un chariot à main les bobines qui doivent être conditionnées. Débarrasse les bobines des déchets de filés, à la main ou avec un couteau. Enlève les points de repère inutiles et pèse les bobines avec du papier de verre, du papier d'émeri et de la laine d'acier. Met de côté les bobines défectueuses. Marque les bobines à la peinture, conformément aux directives, pour les différencier, et les range dans diverses boîtes. Rapporte les boîtes de bobines reconditionnées au poste d'entreposage, dans des caisses ou à l'aide d'un chariot à main. Charge sur un chariot à bras, en vue d'un traitement ultérieur, les déchets de fils retirés des bobines.

8278-154 **ENROULEUR DE TISSUS SUR CADRES MÉTALLIQUES** (textiles) **DPC 687**
FG 1 PPS 2 CA 1 AP L 4

Enroule le tissu à poil sur des cadres métalliques pour empêcher l'écrasement du poil.
Place à la main le cadre métallique sur le support d'enroulement de la table de travail. Tourne le cadre à la main et fixe les lisières du tissu aux crochets du cadre. Dispose des couches successives de tissu autour du cadre en les espaçant. Place et fixe à l'extérieur du cadre des lamelles de bois coupées d'avance, à l'aide d'une clef. Attache une étiquette à la boîte du tissu, en se servant de ficelle et d'un crochet.
Peut placer le cadre chargé dans une boîte et transporter celle-ci jusqu'à l'entrepôt sur un chariot à bras.

8278-158 **MONTEUR DE RÂTELIER** (textiles) **DPC 687**
surdisseur-monteur de râtelier.
FG 1 PPS 2 CA 1 5 7 AP M 3 4 7

Change le râtelier des métiers à tisser, à retordre, ourdissoirs, métiers à bonneter et autres machines à tisser, pour changer de fil ou remplacer les bobines vides.
Enlève les bobines pleines, les place sur la broche du râtelier et introduit le fil dans le guide-fil ou l'attache à l'extrémité du fil de la bobine qui a précédé. Retire le fil qui se trouve sur le métier avant de le remplacer par un fil d'une autre sorte ou de grosseur différente. Rattache à la main les fils cassés. Remplace les bobines du râtelier lorsque le fil est défectueux. Débarrasse le râtelier de la poussière et de la charpie avec une brosse ou un jet d'air comprimé. Transporte, sur un chariot à bras, les bobines de fil de la réserve au râtelier.

8278-162 **TENSEUR DE DUITES** (textiles) **DPC 687**
FG 1 PPS 2 CA 1 AP M 4

Enlève les fausses lisières et les duites flottantes du tissu à poil enroulé.
Hisse la pièce de tissu et la pose sur le support à l'une des extrémités de la table, et déroule le tissu sur la table. Coupe la fausse lisière du tissu, à l'aide de ciseaux. Tire le bout du tissu ainsi coupé aux crochets disposés sur le bord de la table, et tire la fausse lisière du côté opposé du tissu pour l'enlever en même temps que les duites flottantes. Plie le tissu fini et l'empile sur un chariot à bras.
Peut commencer le tissu pendant qu'il le déroule sur la table pour déceler des défauts comme les fausses duites, les fils de chaîne cassés et les taches. Peut inscrire sur une étiquette la catégorie, le ton et la qualité du tissu et attacher l'étiquette à ce dernier avec un crochet.

8278-166 **TRIEUR ET TAILLEUR DE CHIFFONS** (textiles) **DPC 687**
FG 1 PPS 2 CA 1 AP L 4

Trie les chiffons récupérables selon le tissu et la couleur, et les taille.
Transporte le tissu récupérable du coffre à la découpeuse et fait fonctionner le couteau rotatif. Examine les chiffons de façon afin d'en ôter les corps durs, par exemple, les boutons et agrafes, et met les chiffons sous le couteau rotatif qui ôte les objets durs et taille les chiffons aux dimensions indiquées. Trie les chiffons et les dépose dans divers coffres, selon la couleur et la sorte de tissu.

8278-170 **LIEUR D'ÉCHEVEAUX À LA MAIN** (textiles) DPC 687
attacheur de fils.
FG 1 PPS 2 CA 1 AP M 4

Prépare les écheveaux de fil en vue du blanchiment, de la teinture, du dessuintage ou de l'apprêtage, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes
Prend les paquets d'écheveaux sur le chariot d'alimentation, les ouvre et les sépare en les démêlant, le cas échéant, et les attache avec un ruban de coton pour obtenir une chaîne continue. Tire le bout de la chaîne et l'engage dans le dispositif de positionnement pour enrouler la chaîne sur un cylindre. Détache le fil coton après le traitement et attache une boucle autour des écheveaux pour former de plus grands paquets.
Suspend les paquets d'écheveaux à des broches. Tord le bout des fils pour former des nouveaux et coupe les écheveaux ensemble sur une table en vue des opérations suivantes.
Peut exécuter les tâches relatives à certaines opérations de traitement et être désigné en conséquence, par exemple
Attacheur de fils
Enlaceur d'écheveaux

8278-174 **NETTOYEUR DE MACHINE DE TEINTE** (textiles) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 AP M 4

Nettoie des machines et du matériel de fabrication de textiles en exécutant toute combinaison des tâches suivantes
Enlève la poussière, la boue, la colle, la graisse et la charpie des machines et du matériel auxiliaire, tel que des cardes, des bobineuses, des métiers à tisser, des lames, des peignes, des œillets casse-fil en se servant de solvants, de chiffons, d'air comprimé, de brosses et de grattoirs. Trempe des lames dans une solution de nettoyage et les suspend dans un séchoir. Ajuste ou enlève des œillets casse-fil dans les montages, d'après des instructions. Graisse les pièces mobiles et les surfaces de frottement en se servant d'un pistolet graisseur. Nettoie le sol autour des machines en se servant d'un balai et d'un aspirateur.
Enlève les déchets et la poussière des postes de travail en vue de leur évacuation.
Peut nettoyer une machine et un matériel de fabrication particulier et être désigné en conséquence, par exemple
Nettoyeur de bobineuses
Nettoyeur de cardé
Nettoyeur de lames
Nettoyeur de métier

8278-178 **CHANGEUR DE CURSEUR** (textiles) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 3 5 7 AP L 4 7

Change les curseurs des métiers à tisser à anneaux
Remplace les curseurs usés et change les curseurs selon la nature ou la grosseur du fil tramé, à la main ou avec un crochet. Fait passer le fil dans le curseur et remet la machine en marche. Nettoie le métier à tisser pour enlever la poussière et les débris de mèches, en se servant d'un crochet et d'une brosse.
Peut remplacer les courroies d'entraînement en caoutchouc usées ou rompues.

8278-182 **COUPEUR DE FILS À LA MACHINE** (textiles) DPC 688
FG 1 PPS 1 CA 1 5 AP L 4

Manœuvre la machine automatique servant à couper les fils et à retirer et détacher les bas des formes
Place à la main le bout contenant des bas assemblés à l'entrée de la machine. Fait glisser chaque bas sur une tige pour le faire passer dans la machine afin de couper les fils et de le retourner et le détacher.
Peut détacher les bas des formes lorsque la machine n'est pas munie d'un dispositif permettant de retourner et détacher les bas. Peut détacher la feuille de contrôle de chaque lot fini pour la verser au dossier de la production.

8278-186 **LEVEUR DE POTS** (textiles) DPC 886
FG 1 PPS 1 CA 1 5 7 AP M 1 4

Lève et achemine les pots vers les machines à carder, effiler et boudiner.
Dispose les pots remplis de boudins sur un chariot et pousse le chariot vers les machines à effiler, carder et boudiner afin de ne pas interrompre la production. Enlève les pots vides des machines à effiler et à boudiner et les remplace sur la machine à carder. Nettoie le poste de travail et place les rebuts de boudins dans l'alimentation pour être traités de nouveau.

8278-190 **SOUFFLEUR DE KAPOK** (textiles) DPC 886
FG 1 PPS 1 CA 1 5 AP L 4

Alimente les machines qui nettoient, sèchent, gonflent et aèrent automatiquement les fibres de kapok servant au rembourrage d'oreillers, coussins et sièges.
Enlève le fil métallique et la toile des balles de kapok, à l'aide de coupe-fils et de couteaux, et met la matière dans la trémie de la machine. Attache un sac de toile au tuyau de sortie de la machine, pour récupérer le kapok soufflé. Ouvre un conteneur d'air comprimé sur une manette pour souffler la matière dans la machine et la force passer dans le sac. Enlève le sac, attache à la conduite de sortie, le ferme et le transporte jusqu'à l'entrepôt.

8278-194 **CHARGEUR DE NAVETTES** (textiles) DPC 886
alimenteur de chargeurs
FG 1 PPS 1 CA 1 5 AP M 1 7

Alimente en navettes une série de chargeurs de métier à tisser.
Introduit les canettes dans les navettes et fait passer le fil dans l'ouverture des navettes à l'aide d'un crochet. Met les navettes emplies dans le chargeur du métier et engage le bout des fils dans les porte-fils, pour que ces derniers soient immédiatement entraînés dans la chaîne.
Peut placer les navettes sur le plateau du métier à tisser, prêtes à être utilisées.

8278-198 **NETTOYEUR DE CYLINDRES** (textiles) DPC 887
FG 1 PPS 1 CA 1 5 7 AP L 4

Enlève le lint et la poussière des cylindres sur les métiers à filer et les bancs à broches sans interrompre le fonctionnement des machines.
Enlève les mèches emmêlées sur les cylindres des métiers à filer ou des bancs à broches, avec les doigts ou à l'aide d'un crochet ou d'un enleveur de boudinages pneumatique, et met la poussière dans un sac. Enlève le lint et la poussière des chariots, supports et poulies.
Peut nettoyer sous les machines à l'aide d'un jet d'air sous pression.
Peut graisser les pièces des machines.

8278-299 AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DU TEXTILE

Ce groupe comprend les manœuvres et ouvriers non spécialisés non classés ailleurs, de l'industrie textile, par exemple, ceux qui séparent les paquets de fibres de chanvre ou de sisal, retirent les tapis à support de toile et les couvre-planchers de l'appareil de déchiquetage, enlèvent les petites longueurs de fibre de verre et trouvent le bout de la fibre continue, placent un mandrin en carton à l'extrémité d'une pièce de tissu tricoté, mélangent les rebuts de coton et de laine, enroulent les écheveaux de fil utilisés dans les essais de teinture, empilent des articles de bonneterie pour former des épaisseurs alternant avec les plateaux de la presse hydraulique, couvrent les ressorts en spirale des cadres d'enroulement avec un tricot circulaire, récupèrent les sacs et les emballages des fibres brutes, ramassent et tricotent les fins de pièces de tissu et les enroulent sur les mandrins en carton, et alimentent la machine qui déroule les cônes de laine peignée pour en faire des fils.

Voici quelques exemples de titres de ces métiers :

Recouvreur de ressorts (textiles)
Récupérateur d'emballages (textiles)
Retordeur de fils (fibres synth.)

AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les autres manoeuvres et travailleurs assimilés qui s'occupent du traitement de divers produits tels que les cuirs et les peaux, le tabac et les plumes. Fonctions du travailleur: alimenter ou décharger des machines et des appareils qui lavent les matières premières, les sèchent, les conditionnent ou les transportent vers d'autres postes de traitement ou à l'entrepôt; et manutentionner des matières premières ou des produits. Activités professionnelles: enduire, sécher et parer des peaux; suspendre des peaux de mouton dans les salles de vapeur; charger de la laine lavée dans les séchoirs; compter les peaux et les attacher en ballots; nettoyer les fosses, les réservoirs et les cuves ainsi que les murs et le plancher de la tannerie; suspendre des paquets de feuilles de tabac sur des convoyeurs à chaîne; déverser le tabac dans des goulottes ou des trémies de machines; enlever les matières étrangères du tabac; et laver et sécher des plumes et les recueillir dans des coffres de stockage.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS
8298-110	MANOEUVRE DE TANNERIE (tann. cuir, apprêt de fourr.)	2	2
8298-114	MANOEUVRE DE MANUFACTURE DE TABAC (tabac)	2	2
8298-118	LAVEUR ET SÉCHEUR DE PLUMES (meubles)	1	2

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes										
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	F	C
4	4 5	4 5	4	4	5 4	1 1	4	1 1	4	4 5 1

AP	CA	FG	PPS	Int.	IT
L-Lo 347	14567	2-1	2	319	23Y

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent avoir:

- la capacité de comprendre des méthodes simples et d'appliquer des directives verbales ou écrites faciles;
- la coordination visuelle-manuelle pour faire rapidement et correctement des mouvements précis pour alimenter ou décharger les machines et les appareils;
- la dextérité manuelle pour se servir facilement et avec adresse des mains pour effectuer diverses tâches impliquant fréquemment la manutention ou la mise en place de matières;
- l'aptitude à distinguer les couleurs avec précision pour le 8298-114 MANOEUVRE DE MANUFACTURE DE TABAC pour enlever, au passage, le tabac décoloré du convoyeur;
- une condition physique et une force suffisante pour effectuer des travaux légers ou lourds comme soulever fréquemment des charges de cinq à cinquante livres;
- la capacité de se tenir constamment debout ou de marcher;
- la capacité d'effectuer des travaux exigeant souvent de se pencher pour alimenter, charger ou décharger les machines et le matériel de traitement;
- l'acuité visuelle à courte et à longue distance pour des travaux tels que couper les bords déchiquetés des peaux, enlever les parties trop minces ou les marques des peaux, enlever les tiges et les matières étrangères du tabac au moment de son passage sur un convoyeur ou trier et peser des plumes;
- la capacité de travailler dans l'humidité dans certains ateliers de traitement des peaux, du tabac ou des plumes;
- la faculté de s'adapter au bruit continuel de machines et de travailler dans des endroits où les machines en fonctionnement, les fumées et la poussière peuvent occasionner des accidents.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent normalement avoir:

- terminé six à huit années d'études générales;
- une formation en cours d'emploi qui peut aller de la simple démonstration, pour certains emplois, à une période d'un mois pour d'autres.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Les travailleurs classés dans ce chapitre sont surtout employés dans des emplois de débutants, et avec de l'expérience ils peuvent être promus à des emplois d'un niveau plus élevé dans le même groupe 829, AUTRES TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION.

Mutation

Les travailleurs classés dans ce chapitre peuvent être mutés à d'autres emplois de manœuvres et de travailleurs assimilés classés dans d'autres chapitres.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent occuper un emploi classé dans ce chapitre doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer le travail routinier, concret et organisé;
- aimer travailler avec des choses et des objets tels que des peaux, du tabac ou des plumes;
- aimer les activités où le côté scientifique et technique des choses l'emporte sur le facteur humain.

Indices de tempérament

- aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences, comme enlever les tiges, le tabac décoloré et les matières étrangères du tabac, trier et peser des plumes, en compter des paquets et en faire des balles;
- aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel pour régler des questions.

De plus, pour 8298-114 MANOEUVRE DE MANUFACTURE DE TABAC:

- aimer travailler avec précision à l'intérieur de limites, de tolérances et de normes établies, comme placer les plateaux de tabac sur les étagères de la salle d'humidification pendant un temps déterminé.

8298-AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

Ce groupe de base comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés, non classés ailleurs, décrits sous le titre générique, 02-190 MANOEUVRE (toutes ind.) **dont le travail concerne le traitement de produits, tels que les cuirs et les peaux, le tabac et les plumes.**

8298-118 LAVEUR ET SÉCHEUR DE PLUMES (meubles) DPC:686

FG: 1 PPS: 2 CA: 1 ? AP: L 4

Alimente des machines qui lavent, stérilisent, sèchent et trient des plumes utilisées pour le rembourrage d'articles de literie, tels que matelas, oreillers et édredons.

Emplit à la main la machine à laver de plumes de lessive et de désinfectant. Ouvre le robinet pour l'emplir d'eau et la met en marche. Ouvre des robinets pour évacuer l'eau et remplit la machine d'eau claire pour rincer les plumes. Transporte à la main les plumes humides dans la sécheuse. Met en marche la machine qui sèche les plumes à la vapeur et à l'air chaud. Ouvre un robinet à air pour souffler les plumes hors de la machine en triant le duvet par gravité, et recueille les plumes dans des coffres de stockage.

Peut alimenter une machine qui crépe (ondule) les plumes, mélange des catégories différentes de plumes, ou bat les plumes pour les débarrasser de la poussière et de la boue. Peut trier et peser des plumes avant de les charger dans des coffres de stockage en attendant le traitement ultérieur.

8298-190 DIVERS MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

Ce groupe comprend des ouvriers de fabrication et des manoeuvres, non classés ailleurs, par exemple, ceux qui récupèrent le tabac des cigarettes défectueuses, qui fendent à la main les cuirs en deux parties, ou ceux qui appliquent une solution épilatoire aux peaux pour les débarrasser de la laine ou des poils. Voici quelques exemples de titres de ces métiers:

Fendeur de peaux à la main (trans. cuir, apprêt de fourr.)

Pelaineur-épileur (trans. cuir, apprêt de fourr.)

Récupérateur de tabac (tabac)

8528-MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA FABRICATION ET DU MONTAGE DE PRODUITS MÉTALLIQUES, N.C.A.

Ce groupe de base comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés non classés ailleurs, décrits sous le titre générique, 02-190 MANOEUVRE (toutes ind.) dont le travail concerne la fabrication et le montage d'un grand nombre de produits métalliques.

8528-110 MANOEUVRE EN FERBLANTERIE (est., mair. et rev. des métaux) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 6 AP: M 3 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes que nécessite la fabrication des boîtes de fer-blanc:
Déballe les tôles de fer-blanc en coupant les fils d'attache. Examine les tôles de fer-blanc à la vue pour déceler les défauts superficiels. Déboussele les tôles au maillet. Trie les tôles selon la grandeur et l'épaisseur. Empile à la main les tôles imparfaites et les met sur la palette des rebuts. Emballe les boîtes dans des cartons ou sacs, à la main ou à la machine automatique. Double l'intérieur des wagons ou des camions avec du papier, afin d'empêcher que les boîtes de fer-blanc ne soient endommagées, en attachant le papier aux cloisons et au plancher au moyen de crampons. Empile les boîtes dans les wagons ou les camions au moyen d'une fourche spéciale. Fixe des entretoises de bois ou de métal aux cloisons du wagon pour tenir en place les boîtes expédiées en vrac. Ramasse les tôles et boîtes abîmées et en dispose en les jetant à la fourche, dans des bennes de rebuts. Pousse les bennes de rebuts sur coulisses et jette les rebuts dans les wagons découverts ou les camions qui les emporteront. Entretient la provision de matériel d'emballage en transportant ce matériel de l'entrepôt au moyen d'un chariot à main, d'un chariot élévateur électrique, d'un palan. Nettoie son poste de travail.
Peut tenir l'inventaire du matériel utilisé et emballé. Peut être désigné selon les tâches accomplies, par exemple:
Emballeur de boîtes
Empaqueteur-expéditeur
Empaqueteur-expéditeur de tôles
Expéditeur en vrac
Trieur de tôles

8528-114 MONTEUR DE COINS À LA MACHINE (fab. div., n.c.a.) DPC:887
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 AP: 1 4

Monte les fers d'outils tels que haches, cognées et marteaux sur leurs manches en bois.
Insère l'extrémité fendue du manche dans l'oeil du fer. Place la tête de l'outil monté sous le marteau pneumatique et appuie sur la pédale pour faire entrer le manche dans l'oeil de l'outil. Place le coin de bois ou de métal dans la fente du manche et appuie sur la pédale de la machine pour fixer solidement le coin.

8528-199 AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA FABRICATION ET DU MONTAGE DE PRODUITS MÉTALLIQUES

Ce groupe comprend les manoeuvres et ouvriers non spécialisés du façonnage et du montage d'articles métalliques, non classés ailleurs, par exemple ceux qui fixent les anses sur les seaux en métal. Voici un exemple de titre de métier de ce groupe:
Ouvrier à la pose d'anses de seaux en métal (est., mair. et rév. des métaux)

CHAPITRE 8538

MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA FABRICATION, DU MONTAGE, DE L'INSTALLATION ET DE LA RÉPARATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES ET DE MATÉRIEL CONNEXE

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les manoeuvres et les travailleurs assimilés qui participent à la fabrication, à l'installation ou à la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe. Fonctions du travailleur: introduire dans les machines de production en série des pièces et des produits semi-finis et les en retirer; et soulever et déplacer des matériaux ou des produits ou les transporter d'un poste de travail à un autre. Activités professionnelles: mettre dans des plateaux les pièces qui doivent être traitées; déposer des objets sur des convoyeurs; attacher les fils conducteurs aux bornes; ajuster des serre-fils; mettre de côté les pièces défectueuses; et nettoyer les postes de travail.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		HG	PPS
8538-110	VIDANGEUR D'ACIDE D'ACCUMULATEURS (mat. élect.)	1	2
8538-114	SERVEUR DE MACHINES À FABRIQUER LES PILES SÈCHES (mat. élect.)	1	2
8538-118	ENLEVEUR DE PLAQUES D'ACCUMULATEUR (mat. élect.)	1	2
8538-122	ASSEMBLEUR DE FILS CONDUCTEURS DE RÉSISTANCES (mat. électron.)	1	2

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes											AP	CA	HG	PPS	Int.	IT
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C						
4	5	5	4	4	5	4	4	4	5	5	L-M 47	1467	1	2	31	23
		4				3				4						23Y

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs groupés dans ce chapitre doivent avoir

- la capacité de comprendre et d'appliquer des directives et des méthodes de travail simple;
  La coordination visuelle manuelle pour mettre en place avec précision des pièces telles que des brides aux membres de résistances, mettre en place des écrous et appuyer sur la détente de la vrenne;
- la dextérité manuelle pour introduire les produits dans les machines de production en série et les en retirer, et manier des pièces à la cadence normale de production;
- la capacité d'exécuter des travaux légers ou moyens comme soulever fréquemment des objets pesant jusqu'à vingt livres;
  l'acuité visuelle pour introduire des matériaux, mettre en place ou introduire des pièces avec précision dans les machines de production en série.
  La capacité de s'adapter à des conditions de travail comportant des dangers dus, par exemple, à l'humidité et aux fumées et, pour les travailleurs qui fabriquent des piles, aux poussières toxiques, ou à la proximité des machines en marche pour ceux qui introduisent les matériaux dans les machines ou les en retirent.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs groupés dans ce chapitre doivent normalement avoir terminé huit années d'études générales,

terminé un stage de formation en cours d'emploi qui peut aller de la simple démonstration, pour certains emplois, jusqu'à un mois pour d'autres.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Ces emplois sont considérés comme des postes débutants et ceux qui les occupent peuvent normalement être promus à des emplois plus spécialisés classés dans le sous-groupe 853, TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA FABRICATION, LE MONTAGE, L'INSTALLATION ET LA RÉPARATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES ET DE MATÉRIEL CONNEXE, *par exemple*, 8531-101 MONTEUR DE PLAQUES DE PRISE DE TERRE POUR TRANSFORMATEURS, 8535-230 AIDE-RÉPARATEUR DE MOTEURS ÉLECTRIQUES, 8534-218 MONTEUR DE RÉSISTANCES RÉGLABLES, 8535-158 CALIBREUR DE RÉSISTANCES BOBINÉES, et 8539-198 COUPEUR-DÉNUDEUR DE FIL SUR MACHINE AUTOMATIQUE.

Mutation

Les travailleurs groupés dans ce chapitre peuvent être mutés dans d'autres postes de manœuvres et de ouvriers semi-spécialisés dans la fabrication, le montage ou la réparation de produits, par exemple 8539-110 MANŒUVRE EN FERBLANTERIE et 8598-114 MANŒUVRE AU CHAÎNE DE MONTAGE.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent occuper l'un des postes classés dans ce chapitre doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- *aimer le travail routinier, concret et organisé;*
- *aimer travailler avec des choses et des objets.*

Indices de tempérament

- *aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences;*
- *aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel pour régler des questions.*

En outre, pour le poste 8539-1.., ASSEMBLEUR DE FILS CONDUCTEURS DE RÉSISTANCES:

- *aimer travailler avec précision à l'intérieur de limites, de tolérances et de normes établies.*

AUTRES QUALITÉS REQUISES

Les travailleurs qui fabriquent des accumulateurs au plomb et qui manipulent du plomb ou des alliages au plomb doivent subir des examens médicaux régulièrement dans certaines provinces. En cas d'empoisonnement, des mesures déterminées sont prescrites.

8538-MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA FABRICATION, DU MONTAGE, DE L'INSTALLATION ET DE LA RÉPARATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES ET DE MATÉRIEL CONNEXE

Ce groupe de base comprend les manœuvres et les travailleurs assimilés décrits sous le titre générique, 02-190 MANOEUVRE (toutes ind.) dont le travail concerne la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe.

8538-110 VIDANGEUR D'ACIDE D'ACCUMULATEURS *(mat. élect.)* **DPC 886**
FG 1 PPS 2 CA 1 4 6 AP M 4

Fait arriver les accumulateurs au plomb jusqu'à la machine qui les renverse par-dessus un bac afin de vidanger le liquide électrolytique à base d'acide sulfurique.
Met en marche le convoyeur qui aboutit au dispositif de vidange de la machine et place les accumulateurs sur le convoyeur. Remet les accumulateurs dans leur position normale sur le convoyeur qui aboutit au poste de remplissage.

8538-114 SERVEUR DE MACHINES À FABRIQUER LES PILES SÈCHES *(mat. élect.)* **DPC 886**
FG 1 PPS 2 CA 1 AP L 4

Alimente des machines qui fabriquent des piles sèches par la mise en place des noyaux et des crayons de graphite et la pose des capuchons et des tubes de carton scellés sur des cuves de zinc.
Retire, des boîtes en carton et du transporteur, les pièces, telles que les cuves de zinc, les crayons de graphite et les capuchons. Dépose ces pièces sur la rampe, le transporteur, la plaque tournante ou autre dispositif d'acheminement qui assure l'alimentation des diverses machines exécutant le montage des piles sèches. Prend sur le transporteur les pièces fabriquées et les place sur un autre dispositif mécanique qui les achemine vers d'autres postes de travail, ou dépose les piles sur des plateaux ou dans des boîtes.
Peut être désigné d'après la tâche accomplie ou la machine servie, par exemple :
Ouvrier au transfert des piles
Poseur de crayons de graphite, à la machine

8538-118 ENLEVEUR DE PLAQUES D'ACCUMULATEUR *(mat. élect.)* **DPC 886**
FG 1 PPS 2 CA 1 4 7 AP M 4

Enlève les plaques d'accumulateur au plomb de la polisseuse de tamelles ou de l'empiteuse-sécheuse.
Retire les plaques jumelées à la sortie de la polisseuse et les sépare en les rephasant sur une cornière. Met de côté les plaques défectueuses et compte et empile les plaques en bon état selon leur type. Retire les plaques de l'empiteuse-sécheuse et enlève les bavures d'oxyde de plomb à l'aide d'une brosse métallique.

8538-122 ASSEMBLEUR DE FILS CONDUCTEURS DE RÉSISTANCES *(mat. électron.)* **DPC 887**
FG 1 PPS 2 CA 1 6 AP L 4 7

Attache les serre-fils et les fils conducteurs aux noyaux de céramique des résistances bobinées.
Serre les griffes des serre-fils circulaires et plats en métal autour des extrémités des noyaux de céramique des résistances bobinées. Pose un rivet à travers l'oeillet du serre-fils et manœuvre le levier de la riveuse pour fixer les serre-fils par rivetage. Enroule des longueurs de fil précoupées autour des extrémités des noyaux de céramique, à l'aide d'un outil spécial, pour monter des résistances à connexions axiales. Soude les fils de la résistance aux serre-fils ou aux fils conducteurs, avec un fer à souder ou avec un appareil à souder par points. Recourbe les extrémités du fil conducteur dans les encoches des noyaux de céramique pour emmêler les raccordements des fils de la résistance et des fils conducteurs à l'aide d'une presse à emboutir à main.

8538-199 AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA FABRICATION, DU MONTAGE, DE L'INSTALLATION ET DE LA RÉPARATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES ET DE MATÉRIEL CONNEXE

Ce groupe comprend les manœuvres et autres travailleurs assimilés non classés ailleurs, qui s'occupent de fabriquer, assembler, installer ou réparer les appareils électriques ou électroniques, par exemple, ceux qui transportent le matériel ou les pièces entre les postes de travail, qui recourbent ou redressent, à la main, les fils conducteurs des résistances et des capacités, ou ceux qui nettoient les pièces ou assemblages électriques ou électroniques. Voici quelques exemples de titres de cet unicité :
Nettoyeur de pièces électroniques (mat. électron.)
Ouvrier aux pièces électriques (mat. élect.)
Recourbeur de fils conducteurs (mat. électron.)

MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA FABRICATION, DU MONTAGE ET DE LA RÉPARATION D'ARTICLES EN BOIS

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les manoeuvres et travailleurs assimilés qui participent à la fabrication, au montage ou à la réparation d'articles en bois. Fonctions du travailleur: manier des pièces, des matières, des outils à main et des instruments de travail pour effectuer des travaux de routine. Activités professionnelles: vérifier l'étanchéité des tonneaux; assembler des caisses de bois pleines ou à claire-voie, et des tonneaux démontables, en se servant de clous et de bandes métalliques; étaler le bouche-pores sur les meubles et les éléments de meubles; enfoncer au marteau des bandes d'acier dans les extrémités de poutres et de traverses de chemin de fer pour empêcher l'éclatement pendant le séchage; et enlever les serre-joints des piles de produits en bois de placage.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS			FG	PPS
8548-110	MANOEUVRE EN TONNELLERIE (trav. du bois)	1	2	8548-126	ENLEVEUR DE SERRE-JOINTS (meubles)	1	2
8548-114	MANOEUVRE DE CAISSERIE (trav. du bois)	1	2	8548-130	ASSEMBLEUR DE TONNEAUX (trav. du bois)	1	2
8548-118	OUVRIER AU BOUCHE-PORAGE (meubles)	1	2	8548-134	CLOUEUR DE BANDE MÉTALLIQUE (tonneaux)	1	1
8548-122	FERREUR DE POUTRES (trav. du bois)	1	2	8548-138	ÉGALISEUR DE DOUVES (trav. du bois)	1	1

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes												AP	CA	FG	PPS	Int.	II
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C							
4	4 5	5	4	4	5	4 1	4	1 4	4 5	5		L-Lo 347	1	1	2-1	31	23

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent avoir

- la capacité de comprendre et d'appliquer des directives et des techniques simples concernant les travaux de fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois;
- la coordination visuelle-manuelle pour utiliser divers outils à main pour effectuer des travaux simples et répétitifs;
- la dextérité manuelle pour engager, fixer, couper, courber, enlever et entasser des pièces, des matières ou des produits;
- la capacité de travailler penchés;
- la capacité d'effectuer de temps en temps en exécutant constamment de tendre les bras, de manipuler, de pousser, de tirer, de soulever et de porter des matières et des objets pesant jusqu'à cinquante livres.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent normalement avoir

- sans niveau minimum d'instruction;
- une formation en cours d'emploi allant d'une simple démonstration, pour certains emplois, à une période d'un mois pour d'autres.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Ces emplois sont considérés comme des emplois de débutants, et l'avancement se fait normalement vers des emplois de niveau supérieur classés dans le sous-groupe 854, TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA FABRICATION, LE MONTAGE ET LA RÉPARATION D'ARTICLES EN BOIS pour les travailleurs qui font preuve de compétence, d'intérêt et d'initiative.

Mutation

Les travailleurs classés dans ce chapitre peuvent être mutés à d'autres emplois exigeant des qualifications analogues et classés dans le même chapitre. Il y a également des possibilités de mutation vers des emplois de manœuvres et travailleurs semblables classés dans d'autres chapitres comme 8598, MANŒUVRES ET TRAVAILLEURS DE LA FABRICATION, DU MONTAGE ET DE LA RÉPARATION, N.C.A.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent occuper un emploi classé dans ce chapitre doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer le travail routinier, concret et organisé,
- aimer travailler avec des choses et des objets.

Indices de tempérament

aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences,
aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel pour régler des questions

8548-MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA FABRICATION, DU MONTAGE ET DE LA RÉPARATION D'ARTICLES EN BOIS

Ce groupe de base comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés décrits sous le titre générique: 02-190 MANOEUVRE (toutes ind.) dont le travail concerne la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois.

8548-110 MANOEUVRE EN TONNELLERIE (trav. du bois) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: M 4 7

Envoie de l'air comprimé dans des tonneaux contenant de l'eau dans le but d'en vérifier l'étanchéité.
Verse de l'eau chaude dans le tonneau, en se servant d'une bouche. Culbute le tonneau et le fait rouler afin de répartir l'eau sur les parois intérieures, puis introduit le tuyau à air et le clapet de contrôle dans la bonde. Fait pénétrer l'air comprimé dans le tonneau à la pression voulue en tournant un robinet à main tout en surveillant le manomètre.
Recherche les signes de fuites, tels qu'humidité ou bulles d'air à la surface, et les défauts comme les nœuds ou les vermoulures. Marque les fuites ou les défauts à la craie et met les tonneaux défectueux de côté pour qu'ils soient réparés par d'autres ouvriers. Renverse le tonneau pour le vider et enfonce la bonde ou le bouchon dans le trou avec un marteau pour mettre le tonneau à l'abri des matières étrangères. Marque les renseignements voulus sur le haut du tonneau en se servant d'un pochoir et d'un pinceau. Soulève les tonneaux, les charge sur un chariot ou une brouette et les transporte au lieu d'entreposage.

8548-114 MANOEUVRE DE CAISSERIE (trav. du bois) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: M 4 7

Assemble des caisses de bois pleines ou à claire-voie en exécutant l'une des tâches simples suivantes:
Enfonce au marteau des séparations de bois dans les rainures des chassis de façon à subdiviser les caisses de bois en compartiments.
Cloue des bandes métalliques de renfort autour des caisses ou dans les coins du couvercle, du fond et sur les côtés de la caisse. Replie sur le bois, à l'aide de pinces, le fil métallique qui dépasse des ébauches de caisses à monture de fils métalliques pour faciliter la manipulation de celles-ci.
Peut être plus particulièrement chargé de l'une de ces tâches et être désigné en conséquence, par exemple:
Assembleur de compartiments
Cercleur de caisse
Cloueur de feuillard
Courbeur de fil métallique

8548-118 OUVRIER AU BOUCHE-PORAGE (meubles) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 à 7 AP: L 3 4 7

Étale et applique le bouche-pores sur la surface des meubles en bois et des pièces de bois qui serviront à faire des meubles.
Étend le bouche-pores de façon uniforme sur le bois en se servant d'un chiffon, d'un pinceau ou d'un tampon d'étoupe. Enlève le surplus de bouche-pores en essuyant le bois avec un chiffon ou de l'étoupe.
Peut placer les pièces essuyées sur le transporteur pour les acheminer vers l'étuve.

8548-122 FERREUR DE POUTRES (trav. du bois) DPC:887
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: 1 à 4

Enfonce au marteau des bandes d'acier formées dans les extrémités de poutres et de traverses de chemin de fer pour empêcher le craquement (éclatement) pendant le séchage.
Sort les traverses ou les poutres à renforcer de la pile, à la main, et enfonce les bandes d'acier dans les extrémités à l'aide d'une masse. Empile les traverses ou les poutres consolidées pour qu'elles continuent à sécher.
Peut serrer les poutres ou les traverses fendues, les percer et y introduire une cheville ou un goujon de métal pour fermer la fente. Peut poser des esses et être désigné en conséquence:
Poseur d'esses métalliques

8548-126 ENLEVEUR DE SERRE-JOINTS (meubles) DPC:887
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: M 3 4

Enlève les serre-joints qui maintiennent accolés des produits de contre-plaqué, comme les revêtements de table et les portes de panneaux de placage sortant de la presse à froid, et en travaillant en équipe:
Desserre les vis de serrage par leur poignée ou leur barre métallique et enlève les bras fixés aux traverses disposées au-dessus et au-dessous des panneaux. Enlève le tait placé au-dessus des panneaux et place les panneaux de placage et les planches de protection sur des chariots différents. Pousse le chariot chargé de panneaux de placage jusqu'au four de séchage ou jusqu'au poste de stockage où les panneaux sècheront naturellement. Sépare les différents lits de placages en intercalant des épingles entre eux. Gratte la colle qui adhère aux planches de protection et nettoie son poste de travail à l'aide d'un balai, d'un jet d'eau et d'un gratteur.

8548-130 ASSEMBLEUR DE TONNEAUX (trav. du bois) DPC:887
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: 1 à 3 4

Assemble des tonneaux démontables faits de lamelles (douves) tenues ensemble par du fil métallique, de cercles et de lamelles, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:
Place les lamelles dans la position verticale sur le sol ou autour d'une forme circulaire afin de former le corps. Attache le corps du tonneau faisant passer des fils de ligature dans les boucles des lamelles et en tordant les bouts ensemble à l'aide d'un outil à main, ou encore en centrant les charnières fixées aux cercles et en introduisant une cheville métallique dans les charnières. Place le fond du tonneau. Entoure le fond d'une bande métallique dont les extrémités sont introduites dans un vérin de serrage. Actionne le levier du vérin afin de serrer les bandes métalliques, ou encore place des cercles autour du corps du tonneau en se servant d'un marteau. Casse ou coupe les extrémités des bandes métalliques qui dépassent, en se servant d'une hachette, et enfonce des clous dans les trous de la bande afin de fixer celle-ci aux douves.
Peut attacher des fils métalliques (cercles) coupés à l'avance autour des tonneaux pour fixer les douves en place, et être désigné en conséquence:
Monteur de fonds

8548-134 CLOUEUR DE BANDE MÉTALLIQUE (scieries) DPC:887
FG: 1 PPS: 1 CA: 1 AP: 1 4

Fabrique des bandes métalliques servant à attacher des paquets de bardeaux.
Cloue ou ajuste ensemble des morceaux de bois et des bandes métalliques afin d'en faire des bandes de serrage pour bardeaux, en se servant d'un marteau ou d'un pistolet agrafeur.
Peut manipuler au pochoir les paquets attachés. Peut empiler les paquets attachés sur un convoyeur, sur un pont de chargement ou dans un camion.

8548-138 **ÉGALISEUR DE DOUVES** (trav. du bois) DPC 887

FG: 1 PPS: 1 CA: 1 AP: 1 to 4

Égalise les extrémités des douves des tonneaux ou des barils partiellement assemblés.
Soulève les tonneaux ou les barils partiellement assemblés et les fait tomber sur leur extrémité afin d'égaliser les douves. Place au marteau les cercles provisoires autour des tonneaux ou des barils afin d'accélérer l'achèvement de l'assemblage.

8548-199 **AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA FABRICATION, DU MONTAGE ET DE LA RÉPARATION D'ARTICLES EN BOIS**

Ce groupe comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés spécialisés dans les articles en bois, non classés ailleurs, par exemple, ceux qui bouchent les piqûres ou défauts des pipes, ou ceux qui tondent les billes de noyer en billettes pour en faire des bâtons de la croix. Voici quelques exemples de titres de ces métiers:
Fendeur de bois de noyer (art. sport et jouets)
Rapiéceur de pipes (fab. div., n.c.a.)

MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA CONFECTION, DE L'ASSEMBLAGE ET DE LA RÉPARATION D'ARTICLES EN TEXTILE, EN FOURRURE ET EN CUIR

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les manoeuvres et les travailleurs assimilés qui confectionnent, assemblent et réparent des articles en textile, en fourrure et en cuir. Fonctions du travailleur: introduire des matières ou des pièces dans des machines ou du matériel de traitement de type spécial; retirer les produits finis; et manier des ciseaux, des outils, des brosses et d'autres instruments pour exécuter des tâches routinières. Activités professionnelles: couper les matières à longueur; tailler, traiter, enduire, teindre ou nettoyer les pièces ou les produits pour leur donner du fini; et plier, trier ou assortir les produits avant de les emballer.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		HG	PPS
8568-110	OUVRIER À L'ESSORAGE DES CÔNES À CHAPEAUX (vêtements et tissus)	1	2
8568-114	RETOURNEUR ET FORMEUR DE GANTS À LA MACHINE (vêtements et tissus)	1	2
8568-118	APPRÊTEUR DE CHAPEAUX (vêtements et tissus)	1	2
8568-122	ÉTIQUETEUR À CHAUD (vêtements et tissus)	1	2
8568-123	PERFORATEUR SUR MACHINE (vêtements et tissus)	1	2
8568-124	OUVRIER SUR MACHINE À DENTELER (chaussures; vêtements et tissus)	1	2
8568-126	SERVEUR DE MACHINE À REPASSER (bonn.; vêtements et tissus)	1	2
8568-127	ASSOUPLISSEUR DE SEMELLES (chaussures)	1	2*
8568-130	POSEUR DE MATIÈRE ANTICRISSEMENT (chaussures)	1	2
8568-134	DOUBLEUR DE SACS (fab. div., n.c.a.)	1	2
8568-138	FAÇONNEUR DE BOUCLES (fab. div., n.c.a.)	1	2
8568-142	ASSEMBLEUR DE DISQUES EN TISSU POUR MEULE À POLIR (prod. min. non mét., n.c.a.)	1	2
8568-146	OUVRIER EN CONFECTION DE TENTURES (vêtements et tissus)	1	2
8568-150	TEINTURIER DE BORDS DE CEINTURES (cuir en cuir)	1	2
8568-154	MONTEUR SUR METIER À BRODER (bonn., vêtements et tissus)	1	2
8568-158	PREMIER RÉCEPTIONNAIRE EN CONFECTION (vêtements et tissus)	1	2
8568-162	PLIEUR D'ARTICLES TEXTILES (vêtements et tissus)	1	2
8568-166	DOUBLEUR DE GANTS (vêtements et tissus)	1	2
8568-170	APPARIEUR DE GANTS (vêtements et tissus)	1	2
8568-174	BROSSEUR DE CHAPEAUX (vêtements et tissus)	1	2
8568-178	COLLEUR DE DOUBLURE DE CHAPEAU (vêtements et tissus)	1	2
8568-182	MANOEUVRE DE FABRIQUE DE CHAUSSURES (chaussures)	1	2
8568-186	MANOEUVRE SUR MACHINE À ENDUIRE ET À GAUFFRER (linoléum)	1	2
8568-187	OUVRIER FOURREUR EN ATELIER (fourrures)	1	2
8568-190	LACEUR (cuir, sport et jouets)	1	2
8568-194	TEINDEUR (vêtements et tissus)	1	2
8568-198	COUPEUR-METREUR, À LA MAIN (toutes ind.)	1	2
8568-202	COUPEUR DE FILS DE LIAISON (bonn.)	1	2
8568-206	NETTOYEUR DE CHAUSSURES (chaussures)	1	2
8568-210	TREMPEUR DE PIÈCES DE CHAUSSURES (chaussures)	1	2
8568-214	POSEUR DE CRAMPONS (chaussures)	1	2
8568-218	BOURREUR D'ARTICLES DE SPORT (cuir, sports et jouets)	1	2
8568-219	ÉTUVEUR (vêtements et tissus)	1	2
8568-222	REMBOURREUR (fab. div., n.c.a.)	1	2
8568-226	COUPEUR DE FILS À LA MACHINE (toutes ind.)	1	2
8568-230	FINISSEUR À LA MAIN (toutes ind.)	1	2
8568-234	RETOURNEUR (toutes ind.)	1	2
8568-238	FORMEUR DE BANDEAUX INTÉRIEURS À CHAPEAU (vêtements et tissus)	1	1
8568-242	MANOEUVRE AU REMBOURRAGE (textiles)	1	1

8568-246	OUVREUR DE BALLES (textiles)	1	1
8568-250	ENFILEUR DE LACETS DE SERRAGE (bonn.)	1	1
8568-254	OUVREUSE DE COUTURES (vêtements et tissus)	1	1
8568-258	MONTEUR DE POIGNÉES ET DE BANDOULIÈRES DE SACS À MAIN (cuir et simil.)	1	1
8568-262	DOUBLEUR DE BOUTINES DE PATINAGE (chaussures)	1	1
8568-266	COUPEUR DE REMBOURRAGE (meubles)	1	1

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes											AP	CA	FG	PPS	Int.	IT
G	V	N	S	F	Q	K	F	M	F	C						
4	5	5	4	4	5	4	4	4	5	5	L4	1	1	2-1	31	23
	4	4	5					3	4							

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs groupés dans ce chapitre doivent avoir:
- la capacité de comprendre et de suivre des directives simples;
- la coordination visuelle manuelle et la dextérité manuelle pour atteindre et manipuler des outils, du matériel et des produits.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs groupés dans ce chapitre doivent normalement avoir:
- sans conditions minimales d'instruction;
- une formation en cours d'emploi qui peut aller d'une brève démonstration à un mois.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Ces emplois sont considérés comme des postes de débutants, et les travailleurs qui font preuve d'habileté, d'intérêt et d'initiative peuvent normalement être promus à des emplois plus spécialisés classés dans le sous-groupe 855/856, TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA CONFECTION, L'ASSEMBLAGE ET LA RÉPARATION D'ARTICLES EN TEXTILE, EN FOURRURE ET EN CUIR.

Mutation

Les travailleurs groupés dans ce chapitre peuvent être mutés dans d'autres emplois classés dans le même chapitre ou dans des postes de manœuvres et de travailleurs assimilés d'autres chapitres exigeant des aptitudes analogues, par exemple 8578, MANŒUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA FABRICATION, DE L'ASSEMBLAGE ET DE LA RÉPARATION D'ARTICLES DE CAOUTCHOUC, DE PLASTIQUE ET DE PRODUITS SIMILAIRES.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent occuper l'un des emplois classés dans ce chapitre doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer le travail routinier, concret et organisé;
- aimer travailler avec des choses et des objets.

Indices de tempérament

aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences;
aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel pour régler des questions.

8568-MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA CONFECTION, DE L'ASSEMBLAGE ET DE LA RÉPARATION D'ARTICLES EN TEXTILE, EN FOURRURE ET EN CUIR

Ce groupe de base comprend les manœuvres et travailleurs assimilés, décrits sous le terme générique, 02-190 MANOEUVRE (toutes nds) dont le travail concerne la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir. Leur travail consiste à ouvrir des balles de produits textiles, couper les matières à longueur, défaufrasser les vêtements des fils superflus, imprégner les chapeaux afin de leur donner du lustre, monter sur cadre les matières à broder à la machine, garnir des œillets, des œillades et des vêtements de sport matelassés, enlever les taches des chaussures finies et teinter les bords des ceintures de cuir.

8568-110 OUVRIER À L'ESSORAGE DES CÔNES À CHAPEAUX (vêtements et tissus) DPC 686

ouvrier à l'essoreuse centrifuge.

FG 1 PPS 2 CA 1 4 AP 1 4

Place les cônes à chapeaux en feutre qu'on a dressés à l'eau, dans une essoreuse centrifuge pour en enlever l'excédent d'eau.
Retire le chapeau de feutre du récipient d'eau froide, et le place sur le porte-chapeau de la machine ou dans le panier de celle-ci. Appuie sur le bouton ou sur la pédale qui enclenche le mécanisme d'essorage pour extraire l'excédent d'eau du chapeau. Appuie sur le bouton ou sur la pédale d'arrêt de la machine, et retire le chapeau, une fois l'opération terminée.
Peut palper le chapeau, durant l'essorage, pour s'assurer de son degré d'humidité. Peut placer le cône du chapeau essoré sur la courroie transporteuse qui l'emmènera dans l'étuve où il séchera complètement.

8568-114 RETOURNEUR ET FORMEUR DE GANTS À LA MACHINE (vêtements et tissus) DPC 686

FG 1 PPS 2 CA 1 AP 1 4

Place les gants sur la machine qui les retourne et les forme, et les en retire une fois l'opération terminée.
Met des formes à gants de tailles déterminées dans les fentes de la plaque tournante de la machine, et serre les vis pour assujettir les formes. Déclenche la machine en appuyant sur le bouton et place chaque gant sur la forme voulue, recouvre plusieurs formes durant un seul tour de la plaque. Retire les gants retournés et mis en forme du convoyeur à la sortie de la machine. Examine les gants pour s'assurer qu'ils n'ont pas de défauts. Apparie les gants et les empile pour l'emballage.
Peut couper les fils à l'aide de ciseaux. Peut replier le pouce du gant contre la paume. Peut retourner les gants ou les mouiller afin d'en exposer le côté fini et être désigné en conséquence.
Retoucheur de gants à la main

8568-118 APPRÊTEUR DE CHAPEAUX (vêtements et tissus) DPC 686

FG 1 PPS 2 CA 1 4 AP 1 4

Applique un apprêt liquide, tel que la gomme laque, le vernis et la peinture, sur des chapeaux ou des pièces de chapeaux de feutre ou de paille, pour leur donner plus de rigidité, les imperméabiliser ou les lustrer.
Verse la préparation liquide, dans un récipient, ou la dilue conformément aux instructions. Applique la préparation sur les chapeaux ou pièces, en se servant d'une brosse, d'une éponge, d'un vaporisateur, ou en les plongeant dans le liquide ou en faisant passer les articles entre les rouleaux de la machine à enduire. Place les articles dans une centrifugeuse pour enlever l'excès de liquide. Place les articles sur des claies pour les faire sécher, ou les charge sur un convoyeur qui les transporte dans la chambre de séchage.
Peut être désigné selon le genre de chapeaux ou de pièces de chapeaux apprêtés, par exemple:
Apprêteur de bords de chapeaux
Imperméabilisateur de chapeaux
Imprégneur de chapeaux de paille

8568-122 ÉTIQUETEUR À CHAUD (vêtements et tissus) DPC 686

FG 1 PPS 2 CA 1 AP 1 4

Alimente l'étiqueteuse à chaud qui colle la marque de fabrique gommée aux empiècements des chemises.
Choisit les étiquettes conformément aux indications. Place préalablement les étiquettes dans la trémie d'alimentation de l'étiqueteuse. Appuie sur le bouton de chauffe de la machine. Place l'empiècement sur le plateau de la machine et appuie sur la pédale de la commande du bras qui abaisse l'étiquette sur l'empiècement de la chemise. Range les empiècements étiquetés en vue de l'assemblage des chemises. Nettoie la machine, à l'aide d'un chiffon et d'un produit d'entretien.

8568-123 PERFORATEUR SUR MACHINE (vêtements et tissus) DPC 686

FG 1 PPS 2 CA 1 AP 1 4

Assure le fonctionnement d'une poinçonneuse qui pratique des perforations d'aération, de décoration ou d'assemblage dans les pièces de chapeaux.
Place la pièce de chapeau contre le poinçon ou dans le berceau de la machine sous la tête de perforeuse à une ou à plusieurs pointes, en suivant les marques indiquées. Appuie sur la pédale pour fixer la pièce au plateau de la machine. Manœuvre le levier pour abaisser la tête à poinçons et perforer la pièce.
Peut assurer le fonctionnement d'une poinçonneuse à alimentation simultanée. Peut être désigné d'après la pièce perforée, par exemple:
Entailleur de bords
Perforateur de bordure intérieure

8568-124 OUVRIER SUR MACHINE À DENTELER (chaussures, vêtements et tissus) DPC 686

FG 1 PPS 2 CA 1 AP 1 4

Assure le fonctionnement d'une machine qui dentelle les rabats de coutures des vêtements ou des enveloppes de chaussures pour empêcher le tissu de s'effilocher, ou pour l'empiover.
Place le rabat de la couture, de l'ourlet, ou la pièce entre les rouleaux de la machine qui maintiennent et dentellent le tissu. Appuie sur la pédale de mise en marche de la machine. Fait passer les rabats de couture entre les rouleaux et les guides pour denteler le tissu.
Peut assurer le fonctionnement d'une machine analogue au massicot, servant à découper des échantillons de tissu.

8568-126 SERVEUR DE MACHINE À REPASSER (bonneterie, vêtements et tissus) DPC 686

FG 1 PPS 2 CA 1 AP 1 4

Alimente une machine à repasser les articles textiles, tels que les vêtements, les tricots, ou les draps pliés, en vue de leur emballage.
Met la machine en marche, règle la pression de la vapeur et la tension du convoyeur en manœuvrant les commandes manuelles. Place le vêtement, le tricot ou les draps pliés sur le convoyeur.
Peut enlever les articles au fur et à mesure qu'ils sortent de la machine à repasser et les placer sur un chariot à bras ou sur un plateau.

8568-127 ASSOUPLISSEUR DE SEMELLES (chaussures) DPC 686

FG 1 PPS 1 CA 1 AP 1 4

Plie les semelles pour les assouplir.
Passe les semelles de cuir intérieures ou extérieures dans une machine munie d'une série de rouleaux mécaniques qui plient ces semelles pour les assouplir. Saisit les semelles qui sortent de la machine et les entasse sur une étagère ou sur un chariot en vue des opérations qui suivront.
Pousse le chariot ou l'étagère roulante au poste de travail suivant.

8568-130 **POSEUR DE MATIERE ANTIGLISSEMENT** (chaussures) DPC 687
colleur de renforts
FG 1 PPS 2 CA 1 AP 1 4

Applique un enduit liquide sur les éléments de chaussures ou colle des renforts amortisseurs entre ces éléments, afin de prévenir les glissements dus à la friction ou à l'usure, selon l'une des méthodes suivantes
1 Applique, avec un pinceau, une couche de cire ou de cirage liquide sur les éléments de chaussures, notamment sur les semelles extérieures, la pointe et la base des talons, afin de prévenir le glissement. 2 Applique, avec les doigts ou un pinceau, de la colle sur des pièces de toile, de cuir ou de caoutchouc mousse et introduit ces pièces entre les éléments de chaussures, tels que la première semelle, l'entresemelle et le renfort d'usure du bout dur. 3 Applique des bandes de ruban gommé sur les cambrions d'acier.

8568-134 **DOUBLEUR DE SACS** (fab. du papier) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 AP 1 4

Double les sacs de coton et de jute avec des doublures de coton ou de plastique
Décharge le chariot à main, et empile les sacs sur la table de doublage. Règle l'écartement entre les deux tiges qui débordent à l'horizontale de chaque côté de la table, suivant la dimension du sac, avec une clef. Fait glisser la doublure de plastique ou de coton sur les tiges horizontales, et coiffe le sac sur la doublure, à la main, de façon à obtenir un sac double ou triple. Retire les sacs de la table, les empile sur un diable et les transporte ainsi d'un poste de travail à l'autre.

8568-138 **FAÇONNEUR DE BOUCLES** (fab. des articles) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 AP 1 4

Gaine et façonne des boucles, en appliquant l'une des méthodes suivantes
1 Introduit un fil métallique de soutien dans un tube de tissu. Coupe le tissu en excès, pour l'ajuster à la longueur du fil métallique, à l'aide de ciseaux. Glisse le fil ainsi gainé dans l'appareil à courber et tire un levier pour façonner l'autre côté de la boucle. Répète l'opération pour façonner l'autre côté de la boucle. Place un pont de métal pour couvrir les extrémités de la boucle, puis met en place et fixe les œillons en se servant de pinces. 2 Coupe un morceau d'une bande ou d'une feuille de cuivre proportionnée à la taille des ébauches de boucles, en se servant de ciseaux. Place le cuivre sur l'ébauche de boucle en bois et le met en forme, puis presse sur le cuivre avec ses doigts pour le faire adhérer à l'ébauche. Repose le cuivre en excès avec un couteau, afin de laisser le centre de la boucle découvert. Replie et façonne les bords, les coins et le centre avec ses doigts pour donner à la boucle sa forme définitive. Soude les points de la boucle au chalumeau.

8568-142 **ASSEMBLEUR DE DISQUES EN TISSU POUR MEULE À POLIR** (prod. min. non mét., n.c.a.) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 AP 1 4

Assemble des disques de tissu utilisés pour confectionner des meules à polir
Insère une tige dans le trou central d'une pile de disques. Tourne les disques de façon à croiser la trame des disques successifs, pour prévenir l'effilochage. Comprime, en les tournant, le nombre de disques spécifiés pour confectionner une meule. Retire les disques de la tige et les empile dans un carton ou sur un plateau. Place une bande de papier entre les piles de disques nécessaires pour confectionner une meule.
Peut coudre ensemble, à la machine, les disques de tissu pour fabriquer des meules à polir.

8568-146 **OUVRIER EN CONFECTION DE TENTURES** (vêtements et tissus) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 AP 1 4

Exécute en équipe, toute combinaison des tâches suivantes ou des tâches semblables dans la confection de rideaux et tentures.
Etend le tissu et la doublure sur la table de coupe, en tenant compte des dimensions, de la continuité du dessin imprimé et du modèle à exécuter. Superpose la doublure au panneau de tenture. Suspend les deux tissus ainsi assemblés et disposés à un support, en attendant qu'ils soient cousus. Remet les tentures doublées à l'endroit et les suspend à un support, à la main, en attendant le plissage.
Peut plier et emballer les tentures dans des sacs. Peut inscrire les renseignements sur les étiquettes.

8568-150 **TEINTURIER DE BORDS DE CEINTURES** (art en cuir) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 AP 1 4

Teint les bords des ceintures en cuir à l'aide d'une éponge imprégnée de colorant.
Place les ceintures une à une entre les barres de retenue du cadre, et fixe ce dernier au bord de la table, à l'aide de cales de bois. Aligne, à l'aide d'un maillet de bois, les ceintures afin de constituer une surface unie. Applique la teinture ou le colorant liquide aux bords des ceintures, à l'aide d'une éponge. Essuie la teinture ou le colorant en excès avec un chiffon. Retire les ceintures du cadre et les retourne dans celui-ci pour teinter les bords opposés, ou les place dans une boîte en attendant la suite du traitement.

8568-154 **MONTEUR SUR METIER À BRODER** (beaux vêtements et tissus) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 AP 1 4

Exécute les tâches suivantes de broderie à la machine des tissus ou des pièces de vêtements.
Ajuste la pièce de vêtement au sommet du métier à broder. Tire et ajuste en épingle en dessous du cadre la toile qui dépasse, afin de la maintenir tendue. Ajuste le cadre sur la machine et aligne les aiguilles et les guides de navettes, à l'aide d'une clef. Epingle des bandes de tissu application sur la toile tendue. Coupe les fils et le surplus de tissu application de la pièce brodée avant de l'enlever du métier. Enfile les aiguilles, remplace les bobines vides, et coupe les fils entre les aiguilles et la toile brodée.

8568-158 **PREMIER RECEPTIONNAIRE EN CONFECTION** (vêtements et tissus) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 AP 1 4

Prépare les vêtements de confection pour la vérification définitive.
Ferme les fermetures éclair, attache les boutons et les pressions. Passe la ceinture dans les passants de ceinture et la boucle. Serre les nœuds. Coupe les bouts de fil qui dépassent des vêtements, à l'aide de ciseaux.
Peut effectuer un premier contrôle des manteaux, boutonnés sur cintres, pour s'assurer qu'ils tombent bien, montrant ainsi que les boutons sont bien placés, et pour trier les manteaux qui laissent à désirer.

8568-162 **PLIEUR D'ARTICLES TEXTILES** (vêtements et tissus) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 AP 1 4

Plie, à la main, des articles textiles avant leur expédition.
Vérifie les articles pour déceler les défauts, les marque en se servant de fil de couleur contrastante et d'une aiguille, et met de côté les articles défectueux. Etale l'article à plier sur une table. Place un carton sur l'article et le replie sur le carton. Fixe l'article en se servant d'épingles, puis enlève le carton de l'article plié.
Peut coudre des étiquettes sur les articles, à l'aide d'une machine à coudre. Peut placer les articles pliés dans des sacs de polyéthylène, fermer ces sacs en se servant d'un ruban ou d'un appareil à sceller à chaud, puis placer les sacs dans des cartons, pour l'expédition. Peut plier un genre particulier d'articles et être désigné en conséquence: Pleur de mouchoirs.

8568-166 DOUBLEUR DE GANTS (vêtements et tissus) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 AP L 4

Introduit les doublures en tissu dans les gants ou les moufles
Place la forme à gant ou à moufle de la pointure voulue et la fixe sur le support. Détache des paquets de doublures et de gants ou de moufles et les place auprès de la forme à gant. Enfile une doublure sur la forme et un gant ou une moufle par-dessus la doublure. Retire la moufle ou le gant doublé de la forme.
Peut empaqueter et lier des lots de gants finis et les emballer dans des cartons. Peut tailler le bord des doublures aux ciseaux. Peut inscrire sur l'étiquette d'empaquetage des indications, telles que la quantité, la pointure, le style et la couleur. Peut fermer et sceller les cartons, et y fixer les étiquettes, au moyen de papier kraft collant.

8568-170 APPARIEUR DE GANTS (vêtements et tissus) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 AP L 4

Apparie et assortit des gants ou des moufles avant l'emballage
Apparie des gants ou moufles, selon la pointure, le style, le numéro de code, et la couleur. Lie les gants ou les moufles par paire, à la main ou à la machine, ou plie et agrafe une étiquette sur les manchettes de chaque paire. Lie les gants ou les moufles par quantités indiquées.
Peut replier le pouce dans la paume de chaque gant ou manchette avant de les réunir par paire. Peut emballer les gants dans des boîtes ou dans des sacs.

8568-174 BROSSEUR DE CHAPEAUX (vêtements et tissus) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 AP L 4

Enlève la poussière, la charpie et les bouts de fibres restés sur les chapeaux de feutre après le premier ponçage final, en se servant d'une brosse à main et d'un jet d'air comprimé.
Met le chapeau sur la forme qui est sur la table tournante, et appuie sur une pédale pour mettre la table en mouvement. Tient une brosse contre la surface extérieure du chapeau, ou appuie sur la valve d'un tuyau d'air comprimé et dirige le jet d'air sur la surface du chapeau, pour enlever la poussière qui s'y trouve. Lâche la pédale, enlève le chapeau de la forme, et essuie l'intérieur du chapeau en le tenant avec la main. S'assure que le chapeau paraît propre et le met de côté pour un traitement ultérieur.
Peut assurer le fonctionnement d'une machine qui plie les bords du chapeau pour les assouplir et redresse les poils pour donner une meilleure apparence au chapeau. Peut préparer des étiquettes et étiqueter les chapeaux, et orner les chapeaux de plumes.

8568-178 COLLEUR DE DOUBLURE DE CHAPEAU (vêtements et tissus) DPC 687
doubleur de chapeau.
FG 1 PPS 2 CA 1 AP S 4

Colle des doublures dans les calottes de chapeaux
Retourne le cuir intérieur et applique de la colle, à la brosse, à l'intérieur de la calotte du chapeau et sous le cuir intérieur. Place la doublure dans la calotte et la presse avec les doigts, pour la lisser et la réunir à la calotte et à la bande du cuir intérieur. Remet le cuir intérieur en place dans le chapeau.

8568-182 MANOEUVRE DE FABRIQUE DE CHAUSSURES (chaussures) DPC 687
FG 4 PPS 2 CA 1 AP L 3 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes dans une fabrique de chaussures
Applique sur les formes de la cire, du talc ou de la graisse pour éviter que la doublure n'adhère à la hauteur du bout et du contrefort lors de la mise en forme. Enlève les pièces de cuir de la machine à couper et de la machine à galber. Empile et emmagasine les pièces de cuir selon leurs dimensions et leur forme. Ramasse, trie et retaille les déchets de cuir utilisables. Au cours de la fabrication, porte les chaussures aux divers postes de travail au fur et à mesure des opérations. Place une enveloppe en plastique sur les chaussures en cours de montage afin de protéger les tiges pendant la fabrication. Retire les formes après l'assemblage des chaussures et nettoie les formes de bois à la meule rotative pour les débarrasser de la colle séchée. Trie les formes, les patrons et les modèles selon les pointures et les range dans des casiers ou sur des étagères. Asperge les chaussures d'un produit désinfectant au moyen d'un vaporisateur. Passe les lacets dans les oeillets ou boucle les boucles des chaussures finies. Appaire les chaussures et les attache par paires pour qu'elles ne se séparent pas. Nettoie le plancher du poste de travail au balai et nettoie les tables de travail.
Peut être désigné selon la tâche particulière qu'il accomplit, par exemple
Appareur de chaussures
Trieur de déchets de cuir

8568-186 MANOEUVRE SUR MACHINE À ENDUIRE ET À GAUFRER (linoléum) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 AP L 3 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes dans la fabrication de nappes, de rembourrage, et de simple enduit.
Transporte, à l'aide d'un chariot à main, les rouleaux de matière à traiter, les cylindres gravés pour imprimer ou gaufrer, et les fûts de plastique liquide et de couleur. Place les bobines d'alimentation et de réception sur la machine, en se servant d'un palan. Remet les extrémités du tissu pour former des rouleaux continus, en se servant d'un appareil à coudre automatique. Surveille le produit sur la bobine de réception et signale les défauts de fabrication au conducteur. Arrête l'enroulement des bobines sur les mandrins, change les couteaux, et introduit une feuille de plastique vinylique dans la machine. Décape et nettoie le matériel, enlève les débris de tissu et balaie le poste de travail.
Peut mesurer la largeur des bobines de tissu et les marquer d'une étiquette de couleur codée. Peut peser les bobines de tissu avant et après l'enduisage. Peut alimenter et décharger la machine à enduire et à gaufrer.

8568-187 OUVRIER-FOURREUR EN ATELIER (fourrures) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 AP L 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes dans un atelier de fourreur:
Humecte le côté fleur des peaux, à l'aide d'une brosse mouillée d'eau et entre les peaux à la main en vue de la coupe. Porte les peaux sur les tables de travail selon les indications. Frotte des pièces de vêtements non finis avec une brosse humectée d'eau pour lisser la fourrure, enlever la poussière et les poils détachés. Entretient la propreté de l'aire de travail et recueille dans un récipient les déchets de fourrure.
Peut aider à l'emballage et à l'expédition des vêtements en fourrure et au chargement des camions de livraison.

8568-190 LACEUR (art. sport et jouets) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 AP L 4

Lace des articles de sport, comme les ballons de football, de volley-ball et les gants de hockey.
Passe l'extrémité du lacet de tissu, de matière plastique ou de cuir, dans les oeillets de l'article, à l'aide d'une aiguille ou d'un passe-lacet. Passe et tire le lacet à travers les oeillets successifs, puis le noue et en coupe les extrémités, à l'aide de ciseaux, lorsque l'article est correctement lacé. Rentre les bouts du lacet sous le lacage pour arrêter définitivement ce dernier.

8568-194 **ÉTENDEUR** (vêtements et tissus) DPC 687
étendeur de tissu
FG 1 PPS 2 CA 1 AP M 4

Étend des longueurs de tissu sur une table en vue du marquage et de la coupe de pièces d'articles comme les vêtements, les housses d'ameublement, les couvre-lits et les tissus pour patchs.
Monte le rouleau de tissu sur le tambour d'entraînement au bout de la table, ou sur le chariot. Passe l'extrémité de la pièce de tissu entre les rouleaux. Déroule le tissu en déplaçant le chariot pour étendre la première longueur de tissu sur la table. Tend le tissu et le place pour l'aligner sur les marques de la table ou au bout de celle-ci. Répète l'opération jusqu'à ce qu'il y ait le nombre voulu de couches de tissu sur la table. Fixe les extrémités de tissu au bout de la table, ou fixe ensemble les multiples épaisseurs, pour en faciliter la coupe ou la manipulation, à l'aide d'une aiguille et de fil. Tient registre des longueurs de tissu coupées.
Peut replacer les extrémités du tissu aux endroits marqués, et transporter le tissu plié à l'entreposage. Peut établir le patron sur le tissu en vue de la coupe. Peut étendre le tissu, à l'aide d'une machine.

8568-198 **COUPEUR-SUPÉRIEUR, À LA MAIN** (toutes ind.) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 AP M 4 ?

Coupe des épaisseurs simples ou multiples de tissu ou d'articles, tels que du drap, des textiles ou des tapis étroits, à des longueurs données en se servant de ciseaux, d'une coupeuse électrique ou d'une scie circulaire.
Monte une pièce de tissu sur un support, manuellement ou à l'aide d'un palan, ou place un chariot de drap, de tapis ou d'autre matière à l'extrémité d'une table de coupe. Déroule le tissu de la bobine, de la pièce ou du chariot et étale le tissu le long d'une règle graduée sur la table de coupe. Aplanit et aligne les bords du tissu. Coupe le tissu aux longueurs indiquées. Roule ou empile les coupes de tissu et les place sur un chariot.
Peut enrouler des bandes de tissu, tels que de l'élastique, du galon et du ruban sur une bobine ou des tourets sur la table de coupe, et couper le tissu aux endroits indiqués, avec des ciseaux ou un couteau. Peut tirer le tissu directement de la sortie d'une machine à la table, avant de le couper. Peut attacher des coupes de tissu en paquets. Peut être désigné en fonction du tissu ou du produit coupé, par exemple :
Coupeur de couvertures à la main (textiles)
Coupeur de drap à la main (textiles, vêtements et tissus)
Coupeur d'élastique à la main (textiles, vêtements et tissus)
Coupeur de ruban à la main (textiles, vêtements et tissus)
Coupeur de tapis à la main (textiles)

8568-202 **COUPEUR DE FILS DE LIAISON** (bonn.) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 AP L 4

Sépare les aiguilles de bonneterie tricotées en rond ou à plat, à la longueur des vêtements, avant de les assembler ou de les coudre.
Plie le tissu en séries régulières en plaçant les rangs de chaînons de liaison sur les plis. Coupe les bouts de fil avec des ciseaux. Tire le fil pour défaire les chaînons de liaison. Retourne le tas de tricot en boule et répète l'opération jusqu'à ce que toutes les pièces soient séparées.
Peut vérifier, tricoter, compter et mettre les pièces en paquets selon leur modèle, leur couleur ou leur taille. Peut utiliser un bobinoir pour enrouler les fils de liaison, en appuyant sur un bouton pour mettre en mouvement le bobinoir et en guidant le fil sur l'axe pour éviter qu'il s'emmêle. Peut couper plusieurs points avec des ciseaux et démailler les rangs de tricot excédentaires et être désigné en conséquence.
Démailleur

8568-206 **NETTOYEUR DE CHAUSSURES** (chaussures) DPC 687
cireur de chaussures, détacheur
FG 1 PPS 2 CA 1 à 2 ? AP L 4 ?

Nettoie et cire les chaussures, avant ou après leur finition, selon l'une des méthodes suivantes :
Tourne la chaussure en l'appuyant sur la brosse rotative afin d'enlever la poussière et les saletés qui s'y trouvent avant ou après la finition.
Nettoie les chaussures à la main avec une brosse et un pistolet pneumatique. Place les chaussures sur un support dans la cabine de vaporisation afin de les nettoyer par pulvérisation d'eau chaude. Enlève les empeignes après qu'elles se sont ramollies sur les chaussures finies à l'aide d'une pompe de dessoudage, d'un couteau et de liquides de nettoyage. Fait disparaître les taches des chaussures en appliquant des couleurs préparées, avec un linge, un vaporisateur ou un crayon. Applique une préparation spéciale afin de remplir les cavités et les égratignures de la chaussure. Vaporise du cirage sur les chaussures en cuir blanc, et les frotte avec un chiffon pour leur donner un fini brillant. Applique, avec une brosse ou un linge, de l'eau de chaux sur les semelles extérieures des chaussures en forme afin de les éclaircir. Teint, cire et polit les semelles extérieures et le talon des chaussures, à l'aide d'un pistolet vaporisateur, d'une brosse mécanique et d'une meule à polir.
Peut être désigné d'après les tâches accomplies, par exemple :
Brosseur
Cireur de chaussures blanches
Enleveur de taches

8568-210 **TREMPEUR DE PIÈCES DE CHAUSSURES** (chaussures) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 à 2 AP L 4

Trempe des pièces de chaussures dans diverses solutions pour durcir, ramollir ou raidir le cuir en fonction du traitement ultérieur.
Place des talons, des premières, des tiges et d'autres éléments de chaussure dans un panier en fil de fer, sur un râtelier ou des cadres de trempage. Descend les supports dans une cuve contenant la solution active, en se servant d'un palan mécanique. Relève les supports et laisse égoutter la solution des éléments de chaussures. Place les supports dans une chambre de séchage, ou enlève les éléments traités des supports et les place sur des séchoirs.
Peut abaisser en éléments de chaussures ou en tiges le convoyeur conduisant à l'humidificateur (machine à assouplir les cuirs). Peut appliquer une solution assouplissante sur les tiges, en se servant d'un chiffon ou d'une éponge. Peut être désigné selon les pièces traitées, par exemple :
Enduiseur de talons
Mouilleur de semelles
Trempeur de premières

8568-214 **POSEUR DE CRAMPONS** (chaussures) DPC 687
poseur de crampons de chaussures de golf
FG 1 PPS 2 CA 1 AP L 4

Fixe des crampons à la semelle et au talon des chaussures de golf par l'une des méthodes suivantes :
1. Insère des crampons dans les pièces de métal qui ont été moulées, dans la semelle et le talon de plastique de chaussures terminées. Tient la chaussure contre la tête pneumatique de l'établi, insère la tête du crampon dans la douille et presse la chaussure contre la tête tournante jusqu'à ce que chaque crampon de la semelle et du talon soit posé. 2. Place la chaussure sur une enclume recouverte d'un rembourrage, le dessous de la semelle étant présenté vers le haut. Insère un crampon dans une vrille, et fait tourner l'outil contre la semelle de la chaussure, jusqu'à ce que le crampon soit enfoncé comme il faut.

8568-218 **BOURREUR D'ARTICLES DE SPORT** (art sports et jouets) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 AP L 4

Bourre à la main des articles de sport, tels que des coussins de buts de base-ball, des mannequins de football et des medicine-balls avec des fibres, des copeaux ou d'autres produits de bourrage.
Emplit un sac, un ballon ou une enveloppe de cuir avec des petits copeaux, du coton, du feutre ou des poils. Place l'article rempli sur le sommet d'une presse, et tire sur un levier pour abaisser le piton qui comprime la bourre jusqu'à la consistance voulue. Passe des courroies de retenue dans des boucles cousues sur les coussins de base-ball et les mannequins de football.

8568-219 **ÉTUVEUR** (vêtements et tissus) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 3 4 AP L 4

Place les articles, pliés sur cylindres, dans l'étuve pour en fixer le pliage.
Place les articles pliés, sur cylindres, en position verticale dans l'étuve et les y laisse durant une période déterminée. Tourne les boutons pour régler la température et l'humidité de l'étuve, conformément aux instructions. Manœuvre la soupape d'admission de la vapeur. Retire les tissus traités à la vapeur, et les plie sur un support pour les laisser refroidir.

8568-222 **REMBOURREUR** (fab. div., nca) DPC 687
garnisseur.
FG 1 PPS 2 CA 1 2 AP L 4

Remplit des oreillers, des coussins, des couvre-pieds, des sacs de couchage, des accessoires de sport ou des vêtements isothermes de duvet de plume, ou d'une bourre synthétique, à l'aide d'une soufflerie.
Pèse, à la balance, la quantité voulue de matériau de rembourrage, et les répartit également dans des récipients. Insère le bec d'injection de la soufflerie dans l'article ou la partie de l'article à rembourrer, et place le bec d'aspiration dans le récipient de bourre. Appuie sur la pédale pour mettre la soufflerie en marche.
Peut rembourrer des oreillers ou des coussins à la main. Peut coudre, à la machine, l'enveloppe du coussin.

8568-226 **COUPEUR DE FILS À LA MACHINE** (toutes ind.) DPC 687
noueur de fils; remmailleur de fils
FG 1 PPS 2 CA 1 AP L 4

Coupe les fils qui dépassent des bords ou des coutures des articles, tels que les vêtements tricotés, les tentures, les tubes et les sacs à main, par l'une des méthodes suivantes.
1 Fait passer les bords ou les coutures au-dessus de la tête fraiseuse à aspiration qui sectionne les fils entre ses lames à mouvement alternatif. 2 Tend l'article sur une table, ou le place sur une forme, et guide une tondeuse électrique aspirante à main le long des bords ou des coutures de l'article pour en couper les fils. Passe les fils lâches sous plusieurs points de couture, à l'aide d'un crochet, ou noue les fils des coutures croisées des vêtements tricotés pour en arrêter les pelures.
Peut couper aux ciseaux, à la main, des fils trop courts ou trop épais pour la machine.

8568-230 **FINISSEUR À LA MAIN** (toutes ind.) DPC 687
tondeur.
FG 1 PPS 2 CA 1 AP S 4 7

Coupe les effilochures, les fils lâches ou le tissu qui dépasse des bords des articles, tels que les vêtements, la bonneterie, les pendants textiles, la broderie, les sacs à main, ou les pièces de cuir cousu.
Coupe ou coupe les fils et taille aux ciseaux, le tissu qui dépasse ou les fils lâches des vêtements finis ou des pièces de vêtements. Tire les faufilures ou les fils lâches à la fin des coutures à l'intérieur des vêtements tricotés et des chaussettes, à l'aide d'un crochet ou d'une aiguille à passer, noue les fils, et en coupe les bouts aux ciseaux.
Peut examiner les vêtements finis pour déceler les taches et les défauts de couture ou de tricotage évidents. Peut transporter les lots d'articles travaillés au séchoir voisin pour la suite des opérations. Peut être désigné selon le genre de travail effectué, par exemple:
Défaufileur (bonn., vêtements et tissus)
Finisseur de broderie
Rentreur de fils (bonn.)

8568-234 **RETOURNEUR** (toutes ind.) DPC 687
FG 1 PPS 2 CA 1 AP L 4

Retourne à l'endroit les vêtements et articles en tissu ou en cuir à l'aide d'instruments de retournage.
Enfile l'article à retourner sur la tige inférieure du dispositif de fixation, et replie l'extrémité inférieure de l'article. Appuie sur la pédale de blocage des machoires de fixation et retourne l'article à l'endroit. Relâche la pédale et dégage l'article de la tige. Emplit les articles retournés sur un chariot à bras ou sur une table pour la suite des opérations.
Peut retourner les articles à la main. Peut séparer aux ciseaux les articles cousus en chaîne. Peut être désigné en fonction du type d'articles retournés, par exemple:
Retourneur de chaussettes (bonn.)
Retourneur de sacs à main
Retourneur de vêtements (bonn.; vêtements et tissus)

8568-238 **FORMEUR DE BANDEAUX INTÉRIEURS À CHAPEAU** (vêtements et tissus) DPC 686
cintreur de bandeaux à chapeau; formeur de cuirs à chapeau
FG 1 PPS 1 CA 1 AP L 4

Place les bandeaux à chapeau dans la machine qui leur donne la forme du chapeau auquel elles sont destinées.
Appuie sur la pédale pour mettre la machine en marche. Fait avancer la bande entre les rouleaux et contre le guide de la cintreuse. Recommence l'opération jusqu'à ce que la bande ait pris la forme voulue.
Peut être désigné en fonction de la matière constituant la bande intérieure, par exemple:
Formeur de cuir

8568-242 **MANŒUVRE AU REMBOURRAGE** (textiles) DPC 686
FG 1 PPS 1 CA 2 AP M 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes pour le rembourrage:
Pèse ou transporte dans un chariot à bras des rouleaux de bourre de la gaze et des bobines de fil à la machine. Soulève les rouleaux de bourre et de gaze, et les place dans la machine. Replie la gaze sur la bourre en début d'opération. Appuie sur le bouton de commande des ciseaux de la machine pour sectionner le rembourrage terminé à la longueur voulue.
Peut effectuer d'autres travaux élémentaires durant le montage de la machine.

8568-246 **OUVREUR DE BALLES** (meubles) DPC 687
FG 1 PPS 1 CA 1 S 2 AP 1a 3 4

Ouvre des balles de textiles, tels que du coton ou du jute
Charge des balles sur un chariot à bras en se servant d'un crochet et les transporte au lieu de travail. Coupe les cordes d'acier avec des ciseaux, et enlève l'enveloppe de la balle. Coupe les cordes entourant chaque paire de tissu en se servant d'un couteau. Empile les pièces en un double et met les extrémités de chaque pièce ainsi préparée bout à bout pour assembler en bandes continues. Entasse les enveloppes des balles, les cordes d'acier et les cordes pour les transporter et pour tout le poste de travail propre.
Peut assembler l'étoffe en bande continue en se servant d'une machine à coudre.

8568-250 **ENFILEUR DE LACETS DE SERRAGE** (bonn.) DPC 687
effilochreur; enfileur de ruban ou de galon; tirandeur.
FG 1 PPS 1 CA 1 AP S 4

Enfile un ruban, un galon ou un élastique dans l'ouverture ou dans la taille de vêtements.
Dispose les vêtements de façon à ce que le remplissage soit facilement accessible. Mesure les longueurs voulues de ruban, de lacet ou d'élastique, et les coupe à l'aide de ciseaux. Enfile le ruban, le galon ou l'élastique dans le passe-lacet. Fait entrer le passe-lacet dans l'ouverture de la couture et le tire sur toute la longueur du vêtement.
Peut nouer le ruban enfilé dans la couture. Peut réparer, à la main ou à la machine à coudre, de petits défauts.

8568-254 **OUVREUSE DE COUTURES** (vêtements et tissus) DPC 687
FG 1 PPS 1 CA 1 S AP S 4

Découse les coutures des vêtements à modifier ou à réparer et enlève les fils lâches.
Défait les coutures indiquées à la craie dans les vêtements à modifier à la lame de rasoir, aux ciseaux ou à la pointe à découdre. Tire à la main les fils lâches.
Peut égaliser les fils, sur les vêtements terminés, à la main ou aux ciseaux. Peut découdre et enlever les parties défectueuses des vêtements neufs, épingler des pièces et être désignée en conséquence.
Poseuse de pièces sur vêtements.

8568-258 **MONTEUR DE POIGNETS ET DE BANDOULIÈRES DE SACS À MAIN** (art. de cuir) DPC 687
riveteur de poignées.
FG 1 PPS 1 CA 1 AP S 4

Pose, poignées ou bandoulières sur les sacs de dame selon l'une ou l'autre des deux méthodes suivantes.
1 Insère les anneaux ouverts dans la monture du sac. Enfile les extrémités de la poignée dans les anneaux et les retourne à l'aide de pinces. 2 Glisse, à la main, les anneaux ouverts dans les boucles du sac. Enfile la tige dans les anneaux, et la place sous le poinçon de la presse mécanique. Appuie sur la pédale pour actionner la presse et river l'extrémité de la tige.

8568-262 **DOUBLEUR DE BOTTINES DE PATINAGE** (chaussures) DPC 687
FG 1 PPS 1 CA 1 AP 1 4

Pose une doublure de cuir dans les bottines de patinage.
Étend au pinceau une couche de colle dans le soulier disposé sur un étau. Introduit la doublure dans le soulier et la presse uniformément contre ses parois pour assurer une prise adhésive.

8568-266 **COUPEUR DE REMBOURRAGE** (meubles) DPC 687
FG 1 PPS 1 CA 1 AP 1 4

Découpe ou taille le rembourrage aux dimensions voulues et à la forme requise, pour le capitonnage des meubles.
Déroule une balle de coton ou de toute autre matière de rembourrage, et en mesure au ruban la longueur nécessaire. Découpe ou taille le rembourrage, ou place une forme et coupe autour avec des ciseaux. Coupe la bordure à la longueur désirée.

8568-299 **AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA CONFECTION, DE L'ASSEMBLAGE ET DE LA RÉPARATION D'ARTICLES EN TEXTILE, EN FOURRURE ET EN CUIR**

Ce groupe comprend les manœuvres et travailleurs assimilés des produits textiles de la fourrure et du cuir, non classés ailleurs, par exemple, ceux qui courbent des cambrures de chaussures, retournent les poignets de chemise, forment des ferrets aux bouts des lacets de souliers, trient des ceintures selon la taille et le modèle, montent les

MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA FABRICATION, DE L'ASSEMBLAGE ET DE LA RÉPARATION D'ARTICLES DE CAOUTCHOUC, DE PLASTIQUE ET DE PRODUITS SIMILAIRES

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les manoeuvres et travailleurs assimilés qui participent à la fabrication, à l'assemblage et à la réparation d'un grand nombre d'articles en caoutchouc, en plastique, en fibre de verre et en produits similaires. Fonctions du travailleurs: alimenter les machines en pièces et en matières premières et enlever les produits finis; et manier des chiffons, des pistolets vaporisateurs, des outils à main et d'autres produits pour effectuer des travaux de routine. Activités professionnelles: placer des matières sur des mandrins, ou dans des moules ou des appareils; enlever des produits de plastique tels que des jouets ou des chaussures de leur moule ou de leur forme; couper, coller et laminer des matières ou des pièces; et nettoyer et cirer les moules.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS
8578-110	DÉGARNISSEUR DE MACHINE À MOULER (plastique)	1	2
8578-112	DÉMOULEUR DE BALLONS ET NETTOYEUR DE FORMES (caoutchouc)	1	2
8578-114	AIDE-CONDUCTEUR DE MACHINE À COUPER EN BIAIS (caoutchouc)	1	2
8578-118	SERVEUR DE PRESSE À MOULER LES CHAUSSURES DE CAOUTCHOUC (caoutchouc)	1	2
8578-122	CHARGEUR ET DÉMOULEUR DE TUYAU (caoutchouc)	1	2
8578-126	FINISSEUR DE PRODUITS MOULÉS (caoutchouc, plastique)	1	2
8578-130	MOULEUR (caoutchouc, plastique)	1	2
8578-138	PAREUR DE SEMELLES EN CAOUTCHOUC À LA MACHINE (caoutchouc)	1	2
8578-142	DÉMOULEUR (caoutchouc, plastique)	1	2
8578-146	NETTOYEUR ET PEINTRE DE PNEUS (caoutchouc)	1	2
8578-150	MONTEUR DE VALVES DE CHAMBRES À AIR (caoutchouc)	1	2
8578-154	MONTEUR DE MOULES (plastiques)	1	2
8578-158	GARNISSEUR DE MONTURES DE LUNETTES (instruments et appareils)	1	2
8578-162	MONTEUR D'ÉLÉMENTS DE CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC (caoutchouc)	1	2
8578-166	MONTEUR DE CEINTURES, À LA MAIN (caoutchouc, plastique)	1	2
8578-170	SOUDEUR D'APPUIS-NEZ DE LUNETTES (instruments et appareils)	1	2
8578-174	GARNISSEUR DE CARCASSES DE PNEUS (caoutchouc)	1	2
8578-178	COLLEUR DE COULISSES DE SACS (plastiques)	1	1
8578-182	EXTRACTEUR DE SACS D'AIR (caoutchouc)	1	1
8578-186	COLLEUR À LA MAIN (caoutchouc, plastique)	1	1
8578-190	SERVEUR DE LA MACHINE À DÉCOLLER (caoutchouc)	1	1
8578-194	SOUDEUR DE BANDES DE ROULEMENT À LA PRESSE (caoutchouc)	1	1

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes												AP	CA	DG	PPS	Int.	IT
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C							
4	5	5	4	4	5	4	4	4	5 4	5		L-M 4	17	1	2-1	13	23

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les manoeuvres et travailleurs assimilés classés dans ce chapitre doivent avoir:

- la capacité de comprendre et de suivre des directives et des méthodes simples d'assemblage, de fabrication et de réparation de produits;
- la coordination visuelle-manuelle et la dextérité manuelle pour manipuler des matières, des pièces, des éléments et des outils pour charger, décharger, placer, trier et nettoyer des matières;
- la capacité de travailler au milieu d'émanations de solvants, d'odeurs de caoutchouc ou de matières plastiques, et de la poussière des charbeuses et des sableuses.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent normalement avoir:

- sans conditions minimales d'instruction, huit années d'études générales sont souhaitables;

une formation en cours d'emploi pouvant varier d'une courte démonstration pour certains emplois à un mois pour d'autres.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Beaucoup de ces emplois sont considérés comme des postes de début, et il y a en général des possibilités d'avancement vers des emplois de niveau supérieur classés dans le sous-groupe 857, TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA FABRICATION, L'ASSEMBLAGE ET LA RÉPARATION D'ARTICLES DE CAOUTCHOUC, DE PLASTIQUE ET DE PRODUITS SIMILAIRES; par exemple 8578-162 MONTEUR D'ÉLÉMENTS DE CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC peut devenir 8571-130 ASSEMBLEUR DE CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC; 8578-110 DÉGARNISSEUR DE MACHINE À MOULER peut devenir 8573-178 OUVRIER À LA MACHINE À MOULER PAR COMPRESSION ou 8573-194 MOULEUR À LA PRESSE À INJECTION.

Mutation

Il peut y avoir des mutations vers des emplois exigeant des qualifications analogues, classés dans ce chapitre, ou vers des emplois de manoeuvres et de travailleurs assimilés classés dans d'autres chapitres.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent occuper un emploi classé dans ce chapitre doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer travailler avec des choses et des objets;
- aimer le travail routinier, concret et organisé.

Indices de tempérament

- aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences;
- aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel pour régler des questions.

8578-MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA FABRICATION, DE L'ASSEMBLAGE ET DE LA RÉPARATION D'ARTICLES DE CAOUTCHOUC, DE PLASTIQUE ET DE PRODUITS SIMILAIRES

Ce groupe de base comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés, décrits sous le titre générique, 02-190 MANOEUVRE (toutes ind.) dont le travail concerne la fabrication, l'assemblage et la réparation d'un grand nombre d'articles en caoutchouc, en plastique et de produits similaires.

8578-110 DÉGARNISSEUR DE MACHINE À MOULER *(plastique)* **DPC 686**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 3 5 AP: L 4

Enlève des produits moulés, tels que, cups de stylo, nouveautés et éléments d'appareils, des machines à mouler par compression ou par injection.
Enlève les produits moulés à leur sortie de la machine. Examine les pièces pour y déceler des défauts apparents comme les fissures et les rayures. Dépose les pièces acceptables dans une caisse. Ouvre la porte de la décharge de la machine à intervalles réguliers et enlève les rebuts de plastique. Jette les rebuts dans une broyeuse en vue de l'utilisation ultérieure du produit broyé.
Peut maintenir la machine à la température et à la pression voulues en tournant des boutons et des commutateurs.

8578-112 DÉMOULEUR DE BALLONS ET NETTOYEUR DE FORMES *(caoutchouc)* **DPC 686**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: M 4

Enlève des ballons de caoutchouc traités et trempés des formes et nettoie ces dernières en exécutant toute combinaison des tâches suivantes.
Sort les plateaux de moulage garnis de ballons du four de cuisson, en se servant d'une tige à bout recourbé. Place les plateaux sur un support et trempe l'ensemble dans une solution détersive, en se servant d'un palan, pour faciliter le démoulage des ballons et leur donner un fini lustré. Sort les plateaux de moulage de la solution et les place sur une monture de fixation. Gonfle les ballons et les dégage de la forme, à l'aide d'un jet d'air appliqué à l'orifice du ballon. Démoule les ballons et les dépose dans une boîte. Lisse les formes à ballons, à l'aide d'un abrasif, les lave à l'eau, et les assèche au jet d'air. Place la forme dans un étau, et redresse et serre ses éléments en se servant d'outils à main.

Peut immerger les formes dans une solution nettoyante, à intervalles donnés, pour en enlever le résidu qui s'y est accumulé.

8578-114 AIDE CONDUCTEUR DE MACHINE À COUPER EN BIAIS *(caoutchouc)* **DPC 686**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: 11 ou 3 4

Aide les conducteurs de machine à tailler le tissu caoutchouté destiné à confectionner les plis ou les autres éléments de la fabrication des pneus.
Transporte le tissu et les ensouples au poste des machines, en se servant du chariot à bras. Dispose les ensouples sur les crémaillères de déroulement et d'enroulement de la machine à tailler les biais, en se servant du palan. Enfile le tissu par dessus les rouleaux du guidage. Enlève les plis de la machine et les met sur la table pour les coller ensemble. Etiquette les rouleaux complets selon le genre de tissu et les transporte au magasin, en se servant du chariot à bras. Voir aussi la définition du terme générique, 02-044 AIDE (toutes ind.).
Peut coller les plis à la main.

8578-118 SERVEUR DE PRESSE À MOULER LES CHAUSSURES DE CAOUTCHOUC *(caoutchouc)* **DPC 686**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 3 6 AP: M 4

Alimente des presses qui servent à découper et à former des pièces de chaussures, comme des tiges et des coussinets plantaires, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes.
Plie les feuilles de caoutchouc, préparées d'avance, sur la longueur et les fait passer sous les matrices d'une presse à gemouillère pour découper les tiges de chaussure. Place les ébauches de coussinets plantaires en caoutchouc vert dans le creux des moules. Place les moules garnis sur le convoyeur, qui les transporte à la presse de vulcanisation. Retire les moules du convoyeur à la sortie de la presse. Secoue les moules pour démouler les coussinets vulcanisés et les fait tomber dans des caisses. Place des moules vides sur le convoyeur de retour.
Peut vaporiser, sur les moules, un agent qui facilite le démoulage des coussinets vulcanisés.

8578-122 CHARGEUR ET DÉMOULEUR DE TUYAU *(caoutchouc)* **DPC 686**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: Lo 4

Ajuste une ébauche tubulaire de caoutchouc sur un mandrin creux et enlève le tuyau façonné du mandrin une fois l'enroulement et le traitement terminés.
Soulève un mandrin d'acier creux en forme de tube, en se servant d'un palan, et le fixe sur la table avoisinant la courroie de friction. Glisse l'extrémité de l'ébauché tubulaire de caoutchouc sur le bout conique du mandrin. Met la courroie de friction en marche et approche le mandrin de la courroie pour faire passer l'ébauche tubulaire de caoutchouc sur le mandrin. Dilate le tube en y soufflant de l'air, à l'aide d'un pistolet adapté à l'extrémité du tube, pour faciliter le passage de se dernier sur le mandrin et obtenir ainsi un tuyau. Dépose le mandrin chargé de tuyau façonné sur la table de démoulage, en se servant d'un palan. Serre le bout du mandrin dans un étau. Adapte le pistolet à air comprimé à l'extrémité du mandrin creux. Appuie sur la gachette du pistolet pour gonfler le tuyau traité et l'enlever du mandrin.

8578-126 FINISSEUR DE PRODUITS MOULÉS *(caoutchouc, plastique)* **DPC 686**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L 4

Taille, forme et finit des produits moulés, comme des protège-nez d'escalier, des carreaux et des coussins de mousse, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes.
Place une pièce de matériel moulé sur la table de la cisaille. Coupe la pièce en carreaux ou en protège-nez d'escalier distincts et en taille les bords, en appuyant sur une pédale. Enlève les bavures et coupe le matériau qui dépasse des coussins moulés, à la cisaille mécanique. Fixe les protège-nez d'escalier dans un gabarit. Abaisse, pendant une durée déterminée, un levier pour appuyer le bord du protège-nez contre un tuyau chauffé pour former un rabat au bord du protège-nez. Fixe les articles finis et les dépose dans des boîtes ou sur un convoyeur.

8578-130 **MOULEUR** (caoutchouc, plastique) **DPC:686**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L 4

Remplit des moules de cuisson avec du latex ou du plastique liquide pour fabriquer des produits moulés, comme des chaussures ou des coussins de siège.
Glisse le bec du tuyau dans l'orifice des moules fermés pour les remplir, ou appuie sur la détente, ou abaisse la manette du bec du tuyau pour remplir les moules ouverts qui passent sur le convoyeur. Passe un grattoir sur le dessus du moule ouvert pour enlever l'excédent de latex ou de plastique et obtenir un produit à surface lisse, après la cuisson.
Peut agiter le liquide dans le moule, en se servant d'une spatule, pour en chasser les bulles d'air. Peut palper le composé pour en déterminer la consistance.

8578-138 **PAREUR DE SEMELLES EN CAOUTCHOUC À LA MACHINE** (caoutchouc) **DPC:686**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 7 AP: L 4

Alimente deux machines automatiques qui rugueut la lisse des semelles moulées pour poser le petit quartier et enlever les bavures.
Met les machines en marche et abaisse la pédale de la première pour écarter les roues dentées d'entraînement. Fixe la semelle entre les roues dentées et contre la meule verticale, qui pare l'excédent de matière du bord de la semelle, à mesure que les roues d'entraînement la font tourner automatiquement. Examine le bord de la semelle, après un tour complet, pour s'assurer qu'il n'y a plus de bavures. Enlève la semelle parée de la machine et la dépose dans une caisse. Charge la seconde machine pendant que la première fonctionne et passe de l'une à l'autre.

8578-142 **DÉMOULEUR** (caoutchouc, plastique) **DPC:686**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L 4

Enlève les produits de plastique ou de caoutchouc, comme des gants, des jouets ou des chaussures, de leur moule ou de leur forme, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:
Retire le moule du convoyeur du séchoir et le fixe dans un support. Enlève du moule le gant monté sur une forme, en frappant la forme pour en détacher le gant. Retire le gant de la forme et met cette dernière de côté pour réutilisation ultérieure. Monte les gants de coton sur des formes de bois afin de les enduire et lisse le gant ainsi monté pour éviter les plis. Enlève les jouets ou les pièces de plastique des moules. Trempe les articles dans un solvant pour les nettoyer. Nettoie les moules, en se servant de chiffons, et les retourne au service de moulage. Sasit les talons d'une paire de chaussures sur deux, sur le convoyeur, pour les dégager et permettre à l'ouvrier suivant à la chaîne de fabrication, de les enlever. Facultativement: Enlève les bottes et les chaussures moulées des formes qui se trouvent sur le convoyeur en tirant, simultanément, sur la partie supérieure de l'article, en se servant d'un tuyau recourbé à air comprimé, et en saisissant les talons de la main. Monte les chaussures sur forme sur le râtelier fixé au plancher et les enlève des formes, en appuyant une pédale pour chasser de l'air comprimé entre la chaussure et la forme.
Peut compter et inscrire le nombre d'articles manipulés. Peut examiner les articles pour déceler les défauts.

8578-146 **NETTOYEUR ET PEINTRE DE PNEUS** (caoutchouc) **DPC:686**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 7 AP: M 4

Nettoie, finit et fait passer les pneus dans la machine à peindre par vaporisation, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:
Observe le passage automatique des pneus dans la machine à finir. Dégage les pneus bloqués dans la machine ou sur le convoyeur d'alimentation. Nettoie la surface des pneus, en se servant d'une solution à la glycérine et d'une brosse, pour en enlever les marques faites à l'inspection, et les prépare à la peinture. Fait passer les pneus dans la machine à vaporiser qui dépose une couche protectrice et décorative sur les pneus finis.
Peut enlever les barbes de caoutchouc, finir les bandes blanches latérales ou faire disparaître les protubérances du pneu, en se servant d'une meule ou d'un tranchet. Peut remplir le réservoir de la machine à vaporiser.

8578-150 **MONTEUR DE VALVES DE CHAMBRES À AIR** (caoutchouc) **DPC:686**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L 4

Prépare des valves en vue de leur adaptation à des chambres à air de caoutchouc, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:
Charge des valves dans un appareil polisseur pour enlever les bavures du moulage et pour rendre la base de la valve rugueuse afin de faciliter le collage. Examine les valves pour s'assurer qu'elles sont suffisamment polies. Place les valves, tête en bas, dans un carrousel qui dépose la dissolution sur la base de la valve. Assemble les supports lamelles qui permettront de monter la valve sur la chambre à air, en collant successivement, en alternance, des pièces ovales de caoutchouc et de tissu caoutchouté. Presse le pied en acier de la valve dans l'orifice des grosses chambres à air pour camions et tracteurs. Place une rondelle et un écrou sur la tige filetée de la valve et serre l'écrou avec une clef anglaise. Verse des obus de valve dans la trémie de la machine. Chasse les corps étrangers de l'orifice de la tige de la valve, à l'aide d'un jet d'air. Tient l'extrémité de la tige de la valve contre l'embouchure de la machine et appuie sur la pédale pour visser l'obus dans la tige.
Peut étaler de la dissolution sur les bases des valves, en se servant d'un pinceau. Peut gonfler les chambres à air, à l'air comprimé, et les examiner pour s'assurer qu'elles ne fuient pas. Peut visser les obus de valve à la main, en se servant d'un outil spécial. Peut être désigné d'après le travail exécuté au cours du montage de la valve, par exemple:
Colleur de valve
Polisseur de valve
Peseur de valve
Viseur d'obus de valve

8578-154 **MONTEUR DE MOULES** (plastique) **DPC:687**
cireur de moules.
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 7 AP: M 3 4

Nettoie et cire les moules utilisés dans la fabrication d'articles de fibre de verre, tels qu'embarcations, carrosseries et bouées.
Nettoie le moule au solvant, pour ôter la vieille cire, en se servant d'un linge ou d'une éponge. Cire et polit la surface du moule au moyen d'un linge ou d'une brosse. Applique la substance isolante sur le moule, au pistolet ou au pinceau, pour faciliter l'enlèvement de l'article coulé. Applique un ruban de papier sur le bord du moule pour empêcher la résine d'adhérer au moule.
Peut ôter les produits du moule, en se servant du bec à air comprimé, ou de chevilles en bois et du maillet. Peut nettoyer et sabler les parties endommagées des moules et égaliser les parties rugueuses.

8578-158 **GARNISSEUR DE MONTURES DE LUNETTES** (toute sorte et mat. autre) DPC 886
FG 1 PPS 2 CA 1 AP S 4

Fixe les garnitures aux montures de lunettes en plastique.
Met la monture en plastique et les garnitures en matière plastique dans le support de montage pour tous les garnitures en place pendant le pressage et le montage. Tient le montage sur le plateau de la presse à colonne et abaisse le levier pour presser les garnitures et la monture. Enfonce les rivets dans les trous et met le montage sur le plateau de la presse à matricer. Abat les rivets pour fixer la garniture à la monture. Enlève la monture finie du support.

8578-162 **MONTEUR D'ÉLÉMENTS DE CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC** (caoutchouc) DPC 886
FG 1 PPS 2 CA 1 AP L 4

Monte, en les faisant alterner, des bandes de caoutchouc et de tissu caoutchouté préalablement enduites de colle, de façon à former des éléments riches en basses pour la fabrication des chaussures de caoutchouc, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes :
Place, en les faisant alterner, des bandes de caoutchouc et de tissu traité entre des bandes de toile tirées à des planches, pour empêcher que les couches ne collent entre elles, et pour former des basses. Place les basses sur le convoyeur qui les transporte à la calandre. Retire les couches assemblées des basses qui passent sur le convoyeur, à la sortie de la calandre. Suspend les planches aux crochets d'un chariot. Place, en les faisant alterner, des couches de caoutchouc et de tissu sur une feuille. Aligne les couches de manière à laisser une marge convenable en vue du collage ultérieur. Réarrange les éléments pour éviter qu'ils se plissent et les presse avec un rouleau à main. Enlève les éléments mal collés ou fortement plissés.
Peut appliquer de la colle aux bandes, en se servant d'un pinceau. Peut marquer les caractéristiques pertinentes sur les couvertures de bois de basses. Peut nettoyer les couvertures avec de l'eau et une éponge.

8578-166 **MONTEUR DE CEINTURES, À LA MAIN** (caoutchouc, plastique) DPC 887
FG 1 PPS 2 CA 1 7 AP 1 4

Étend de la colle sur des lanières de cuir et de plastique pour coutures avant d'y faire des piqûres décoratives.
Frotte de la cire sur une planche de contre-plaqué pour empêcher les lanières d'y coller. Place une série de lanières sur la planche. Appuie sur un bouton pour mettre en marche le pistolet électrique qui vaporise une colle au latex sur les lanières. Porte la planche de lanières enduites vers les supports de séchage. Remplit, au besoin, le pistolet de colle au latex.

8578-170 **SOUDEUR D'APPUIS-NEZ DE LUNETTES** (toute sorte et mat. autre) DPC 887
FG 1 PPS 2 CA 1 7 AP S 4

Soude des appuis-nez de plastique aux montures de lunettes.
Imbibe d'acétone une éponge montée dans un mandrin. Ajuste les montures de lunettes en plastique dans un gabarit de métal. Presse la partie appuie-nez de la monture contre l'éponge pour préparer la surface au montage des appuis-nez. Prend un appuie-nez avec des brucelles et le trempe dans la solution à l'acétone. Pose l'appuie-nez à l'endroit prévu sur la monture et l'y maintient jusqu'à ce qu'il y soit adhérent.

8578-174 **GARNISSEUR DE CARCASSES DE PNEUS** (caoutchouc) DPC 887
FG 1 PPS 2 CA 1 AP L 4

Garnit les carcasses des pneus multiples de bandes de toile anti-adhésive.
Place la carcasse du pneu entre deux bandes de toile. Suspend le [illegible] sur le bras du dispositif de garnissage. Tourne une manivelle pour envelopper la carcasse avec les bandes de toile. Place les carcasses garnies sur des plateaux, selon le cas, dans un four.
Peut fabriquer les carcasses des pneus multiples en se servant de toile à plis, de solvants et d'un dispositif à rouleaux tournant.

8578-178 **COLLEUR DE COULISSEAUX DE SACS** (plastique) DPC 686
FG 1 PPS 1 CA 1 AP L 4

Colle la coulisse ou glisse la boucle de fermeture des sacs de plastique destinés aux denrées alimentaires.
Met le sac sur le mandrin de la machine à coller pour la boucle sur le sac et en fixe les deux extrémités sous la pince d'attache. Abaisse la pédale afin de plier et de sceller la coulisse autour de la boucle de fermeture du sac. Enlève le sac du mandrin. Examine la coulisse pour s'assurer qu'elle est bien fermée.

8578-182 **EXTRACTEUR DE SACS D'AIR** (caoutchouc) DPC 886
FG 1 PPS 1 CA 1 7 AP L 4

Extrait les sacs d'air des pneus, après la vulcanisation.
Retire le pneu du convoyeur, en se servant d'un palan. Pose un cercle métallique protecteur par-dessus le talon de l'enveloppe du pneu. Place et assujettit le pneu dans les mâchoires d'un mandrin en abaissant un levier. Attache un crochet à chaîne autour du sac d'air qui se trouve à l'intérieur du pneu. Met la machine en marche, en appuyant sur un bouton-poussoir, pour extraire le sac d'air du pneu. Dépose le pneu débarrassé de son sac d'air sur un convoyeur.
Peut purger l'eau du sac d'air, en adaptant un tube à succion à l'orifice du sac d'air.

8578-186 **COLLEUR À LA MAIN** (caoutchouc, plastique) DPC 886
FG 1 PPS 1 CA 1 AP L 4

Applique une substance adhésive sur les bords et à la surface de pièces de chaussures en caoutchouc ou en matière plastique, en vue du collage de ces pièces.
Plonge l'applicateur dans la colle, et étend la colle sur les surfaces indiquées ou tout autour d'un patron qu'il a placé sur la pièce. Met les pièces sur la courroie transporteuse ou dans une caisse en les disposant de manière à ce que les bords encollés dépassent pour faciliter l'opération d'assemblage suivante.

8578-190 **SERVEUR DE LA MACHINE À DÉCOLLER** (caoutchouc) DPC 886
FG 1 PPS 1 CA 1 AP L 4

Alimente une machine qui décolle les lèvres des joints d'étanchéité en caoutchouc préliés, jointes au cours de la vulcanisation.
Met la machine en marche et fait passer l'extrémité du joint par la filière de la machine et sous les [illegible] qui écartent le joint dans le séparateur qui en disjoint les lèvres.
Peut faire passer le joint par un dispositif de la machine qui perce des trous d'aération dans la bande préliée.

8578-194 **SOUDEUR DE BANDES DE ROULEMENT À LA PRESSE** (caoutchouc) DPC 886
FG 1 PPS 1 CA 1 7 AP M 4

Alimente une presse hydraulique servant à souder la bande de roulement des pneus non vulcanisés.
Soulève le pneu et place le tronçon à souder de la bande de roulement sur le bras de la presse rotative qui abaisse automatiquement le bras à rouleau pour souder le pneu. Place le pneu soudé sur le convoyeur qui l'achemine vers le compartiment où il sera chauffé à l'aide légère, par vaporisation, en vue de la vulcanisation.

GRAND GROUPE 85

8578.299 AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA FABRICATION, DE L'ASSEMBLAGE ET DE LA RÉPARATION D'ARTICLES DE CAOUTCHOUC, DE PLASTIQUE ET DE PRODUITS SIMILAIRES

Ce groupe comprend les manœuvres et les travailleurs assimilés du caoutchouc et du plastique, non classés ailleurs, par exemple ceux qui saupoudrent et vaporisent des agents sur des articles en caoutchouc avant la vulcanisation; qui retirent les fils métalliques des talons de pneus en caoutchouc récupérés et moulus, à leur passage sur le convoyeur; qui enlèvent les matières étrangères de l'intérieur de réservoirs d'essence en caoutchouc; et qui chargent, enroulent, déchargent, et emballent des tubes de caoutchouc et de plastique en provenance de diverses machines. Voici quelques exemples de titres de ces métiers:

Aide-conducteur de machine à tuyaux (caoutchouc)
Dégarnisseur de talons de pneus (caoutchouc)
Enduiseur de tuyaux et de tubes (caoutchouc)
Pourvoyeur (caoutchouc)

CHAPITRE 8598

MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA FABRICATION, DU MONTAGE ET DE LA RÉPARATION, N.C.A.

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les manoeuvres et travailleurs assimilés, non classés ailleurs, dont le travail concerne la fabrication, le montage et la réparation de produits manufacturés, faits de diverses matières. Fonction principale du travailleur: utiliser des outils à main, des outils mécaniques, des grattoirs, des pinceaux et des pistolets; et manoeuvrer des chariots à bras ou actionner des commandes afin d'exécuter des travaux routiniers. Activités professionnelles: assembler et finir divers produits mécaniques, électriques ou autres par boulonnage, vissage, soudage ou collage, ou en les rivetant ou en les pressant; nettoyer les articles en métal au moyen de brosses, de papier de verre et d'outils de décapage; et tremper les divers articles dans des bains spéciaux ou les enduire au pinceau ou au pistolet, pour les protéger ou les décorer.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS
	Monteurs et finisseurs de produits divers		
8598-110	COLLEUR (toutes ind.)	2	2
8598-114	MANOEUVRE À LA CHAÎNE DE MONTAGE (toutes ind.)	2	2
8598-118	MONTEUR DE STYLOS À BILLE ET DE CRAYONS (fab. div., n.c.a.)	1	2
8598-122	MONTEUR DE COUTEAUX À MANCHE CREUX (bij. et orf.)	1	2
8598-126	MONTEUR DE BROSSES ET DE BALAIS (fab. div., n.c.a.)	1	2
8598-130	MONTEUR DE TRINGLES À RIDEAUX (fab. div., n.c.a.)	1	2
8598-134	MONTEUR DE FILTRES (fab. div., n.c.a.)	1	2
8598-138	PLIEUR-COLLEUR DE FERMETURES À GLISSIÈRE (fab. div., n.c.a.)	1	2
8598-142	MONTEUR DE BIJOUX (bij. et orf.)	1	2
8598-146	COLLEUR D'ABAT-JOUR (fab. div., n.c.a.)	1	2
8598-150	MONTEUR DE COLLIER (bij. et orf.)	1	2
8598-154	HABILLEUR DE ROULEAUX À PEINTURE (fab. div., n.c.a.)	1	2
8598-158	MONTEUR DE TIRANTS DE FERMETURES À GLISSIÈRE (fab. div., n.c.a.)	1	2
8598-162	MONTEUR DE BOUTEILLES THERMOS (verr.)	1	2
	Nettoyeurs, mélangeurs, trempeurs et enduiseurs de produits divers		
8598-182	ENDUISEUR DE TONNEAUX À LA MAIN (trav. du bois)	1	2
8598-186	NETTOYEUR D'ARTICLES EN METAL ÉMAILLÉ (toutes ind.)	1	2
8598-190	MANOEUVRE À LA FABRICATION DE BOUGIES (fab. div., n.c.a.)	1	2
8598-194	TREMPEUR D'ARTICLES DIVERS (toutes ind.)	1	2
8598-198	TREMPEUR-SÉCHEUR DE CORNETS EN PAPIER (prod. papier)	1	2
8598-202	DÉCAPEUR ET TREMPEUR (bij. et orf.)	1	2
8598-206	PEINTRE-HABILLEUR DE MIROIR (verr.)	1	2
8598-210	NETTOYEUR DE CABINE DE PULVÉRISATION (toutes ind.)	1	1
	Réparateurs, coupeurs et tailleurs de produits divers		
8598-230	COUPEUR DE CRAYONS DE CIRE (fab. div., n.c.a.)	1	2
8598-234	RÉPARATEUR DE FERMETURES À GLISSIÈRE (fab. div., n.c.a.)	1	2
8598-238	TAILLEUR DE BALAIS (fab. div., n.c.a.)	1	2
8598-242	PAREUR DE NAPPERONS EN PAPIER (prod. papier)	1	1
8598-246	PRÉPARATEUR DE PAPIER PEINT (prod. papier)	1	1
	Monteurs de produits divers		
8598-266	SERVEUR D'ENSACHEUSE (toutes ind.)	1	2
8598-270	AIDE-CONDUCTEUR DE CRÉPEUSE (prod. papier)	1	2
8598-274	COLLEUR DE BLOCS DE PAPIER, À LA MAIN (prod. papier)	1	2
8598-278	PRESSEUR D'ÉBAUCHES DE CRAYONS (fab. div., n.c.a.)	1	2

8598-282	APPRÉTEUR DE MATIÈRES POUR BALAIS DE PAILLE DE RIZ (fab. div., n.c.a.)	1	2
8598-286	RECOUVREUR DE MALLES (fab. div., n.c.a.)	1	2
8528-1141	MONTEUR DE COINS À LA MACHINE (fab. div., n.c.a.)	1	2
	Autres manoeuvres		
8598-306	SERVEUR DE MACHINE À APPROVISIONNER LES CHARGEURS (expl.)	1	2
8598-310	SERVEUR DE MACHINE À ARGENTER (verr.)	1	2
8598-314	REDRESSEUR-ESTAMPILLEUR DE CARTOUCHIÈRES (expl.)	1	2
8598-318	SÉLECTIONNEUR-COLLEUR DE DÉCALQUES (transp. ferr.)	1	2
8598-322	SERTISSEUR DE PIERRES (bij. et orf.)	1	2
8598-326	COLORISTE D'ESTAMPILLE (toutes ind.)	1	2
8528-1101	MANOEUVRE EN FERBLANTERIE (est., mair. et rev. des métaux)	1	2
8598-330	MANOEUVRE DE CHANTIER MARITIME (navires)	1	1
8598-334	COLLEUR DE PINCEAUX (fab. div., n.c.a.)	1	1
8598-338	GARNISSEUR-DÉGARNISSEUR DE SUPPORTS DE TREMPAGE (bij. et orf.)	1	1

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes											AP	CA	FG	PPS	Int.	IT
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C						
4	5 4	5	4	4	5	4	4	4 1	5 4	5	L-M 47	15	2-1	2-1	13	23

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs groupés dans ce chapitre doivent avoir :

- la capacité de comprendre et de suivre des instructions simples pour exécuter des tâches variées et non compliquées;
- la coordination visuelle-manuelle pour s'acquitter de tâches telles que mettre en place les pièces d'un produit manufacturé, dans l'ordre spécifié, avant l'assemblage;
- la dextérité manuelle et la capacité d'étendre les mains afin de palper ou de manier les pièces, les matières, les outils et autres objets;
- la capacité d'exécuter des travaux exerçant un effort physique léger ou moyen, comme soulever, transporter et manipuler des pièces, des outils, des matières ou des produits, pousser des chariots à bras et nettoyer le poste de travail, l'équipement ou les produits;
- l'acuité visuelle à courte distance pour exécuter des tâches comme mettre en position et aligner des pièces en vue de l'assemblage et examiner les défauts;
- la capacité de travailler à proximité de machines et d'appareils qui font un bruit continuel.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent avoir :

- des conditions minimales d'instruction;

une formation en cours d'emploi qui peut aller de la simple démonstration à une période d'un mois.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Ces emplois sont considérés comme des emplois de débutants et il y a normalement des possibilités d'avancement à des emplois de niveau supérieur classés dans le sous-groupe 859, AUTRES TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA FABRICATION, LE MONTAGE ET LA RÉPARATION, pour les travailleurs qui font preuve d'aptitude, d'intérêt et d'initiative.

Mutation

Il y a possibilité de mutation à d'autres emplois exigeant des aptitudes analogues et classés dans ce chapitre ou à des emplois de manoeuvres décrits dans d'autres chapitres.

8598-MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS DE LA FABRICATION, DU MONTAGE DE LA REPARATION, N.C.A.

Ce groupe de base comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés, non classés ailleurs, décrits sous le titre générique, 02-190 MANOEUVRE (toutes ind.) dont le travail concerne la fabrication, le montage et la réparation de produits manufacturés. Leur travail consiste à nettoyer, mélanger, immerger, enduire, réparer, couper, ébarber ainsi qu'à monter et finir divers articles.

Monteurs et finisseurs de produits divers
8598-110 à 8598-162

8598-118 MONTEUR DE STYLOS À BILLE ET DE CRAYONS (fab. div., n.c.a.) DPC:686
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L 4

Monte des stylos à bille et des porte-mines en suivant l'une ou l'autre des méthodes suivantes:
1. Place les éléments, tels que enveloppes, cartouches, capuchons et boutons de finition dans les trémies d'une machine automatique. Enlève les stylos à bille et porte-mines terminés de la broche de la machine, et en essaie le mécanisme afin de s'assurer que tous les éléments sont bien assujettis. Appuie sur le bouton d'arrêt de la machine en cas de mauvais fonctionnement. 2. Choisit les éléments des porte-mines et stylos à bille conformément aux spécifications. Place les éléments côte à côte en se basant sur les épaulements, les orifices et les encoches, puis fixe les petits accessoires, tels que les agrafes ou les pinces. Place les pièces dans un dispositif de retenue sous le mouton de la presse qu'il abaisse en appuyant sur la pédale, afin d'emboîter les différentes pièces; ou place les pièces dans le gabarit de retenue d'une machine qui pose les agrafes ou les pinces. Assemble les éléments qui s'emboîtent ou visse les pièces filetées, à la main.
Peut utiliser des pinces pneumatiques, des serre-joints ou une table rotative munie de chevilles verticales afin de maintenir les pièces au cours du montage. Peut glisser l'anneau dans l'encoche de l'enveloppe ou placer la pièce dans une pince à main ou un sertisseur afin de serrer l'anneau. Peut lustrer les éléments de stylo en métal ou en plastique, en les passant au polissoir.

8598-122 MONTEUR DE COUTEAUX À MANCHE CREUX (bij. et orf.) DPC:687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 3 AP: L 4

Monte des couteaux à manche creux, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:
Réunit les deux moitiés estampées d'un manche de couteau pour en faire un manche creux. Place les deux moitiés sur le plateau de la machine et appuie sur la pédale afin de les entourer de plusieurs tours de ficelle et de les attacher. Place les manches ainsi formés sur les crochets d'un râtelier et les plonge dans un récipient de fondant afin de les préparer à la soudure. Charge les manches sur un convoyeur de toile métallique qui les fait passer dans un four pour les souder et brûler la ficelle. Place les manches soudés sur le support de la fraiseuse afin d'en dresser l'ouverture. Emplit la cavité du manche d'une quantité déterminée de ciment, à l'aide d'un fusil à air comprimé. Introduit la soie de la lame dans le manche. Place le couteau sur un convoyeur qui le transporte jusqu'au four de séchage. Retire du four les couteaux terminés et les place sur des plateaux.

8598-158 MONTEUR DE TIRANTS DE FERMETURES À GLISSIÈRE (fab. div., n.c.a.) DPC 687
monteur de rubans à crémaillères.
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 AP: L 4 7

Réunit les deux rubans à crémaillères d'une fermeture à glissière en se servant d'un appareil coulissant automatique.
Aligne deux longueurs de ruban à crémaillères (dents ou griffes). Introduit les extrémités des rubans sous les rouleaux de la machine et dans l'appareil. Tire les extrémités des rubans pour engrener les maillons (dents ou griffes). Met en marche l'appareil à engrener qui réunit les rubans à crémaillère pour former la fermeture à glissière. Examine la fermeture pour déceler les défauts, coupe les parties défectueuses en se servant de ciseau et réunit les morceaux avec un ruban adhésif ou une agrafeuse à main.

8598-162 MONTEUR DE BOUTEILLES THERMOS (verr.) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L 4

Exécute une des tâches suivantes dans la chaîne de montage des bouteilles thermos:
Applique du silicone sur la partie filetée de l'enveloppe en renversant celle-ci sur un tampon applicateur, puis met l'enveloppe sur le convoyeur. Place un morceau de plastique de protection au fond de l'enveloppe, puis la bouteille de verre dans l'enveloppe. Enfile un joint de caoutchouc et des épaulements de plastique sur la bouteille. Place un bouchon de plastique ou de liège dans le goulot de la bouteille. Visse une timbale en plastique sur le goulot fileté de l'enveloppe. Emballe l'enveloppe d'un carton et la retire du convoyeur. Range la bouteille thermos dans une boîte de carton pour l'expédition.
Peut coller un revêtement isolant sur la bouteille intérieure avant de monter le thermos et être désigné en conséquence:
Calorifugeur

Nettoyeurs, mélangeurs, trempeurs et enduiseurs de produits divers
8598-182 à 8598-210

8598-182 ENDUISEUR DE TONNEAUX À LA MAIN (trav. du bois) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 AP: M 4

Enduit l'intérieur de tonneaux ou de tonnelets avec un produit agglutinant, tel que de la paraffine ou de la poix chaude pour éviter les fuites et le contact du liquide avec le tonneau de bois.
Soulève les tonneaux et les porte au lieu de travail. Branche le creuset électrique pour fondre le produit agglutinant. Applique, au pinceau, le produit fondu à l'intérieur et sur le fond du tonneau.
Peut aussi enduire l'intérieur d'un tonneau de paraffine ou de poix avec un pistolet vaporisateur.

8598-186 NETTOYEUR D'ARTICLES EN MÉTAL ÉMAILLÉ (toutes ind.) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 6 AP: M 4 7

Nettoie des articles de métal émaillé, à divers stades de la fabrication, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:
Brosse ou gratte l'émail séché pour dégager les trous ou les parties indiquées de l'article, avant de le mettre au four, en se servant de brosses à main ou rotatives et de grattoirs. Examine l'article émaillé pour en déceler les défauts. Sablie la pièce à traiter pour enlever la poussière, les cloques, les empâtements avant d'appliquer une couche de fondant ou une deuxième couche, en se servant d'une cale à poncer, de papier de verre ou de pierre ponce. Brosse l'émail dans les fentes pour corriger les petits défauts. Marque ou classe la pièce traitée pour l'envoyer à la réparation ou à un traitement ultérieur. Enlève à la main l'excès d'émail des endroits creux et chasse la poussière au jet d'air comprimé. Nettoie l'article avec un chiffon ou au jet d'eau pour enlever l'émail mal étalé avant la cuisson, et le suspend à un râtelier pour le sécher avant de le tremper ou de le vaporiser d'une nouvelle couche d'émail.
Peut marquer la pièce traitée d'un numéro de fabrication, d'un numéro d'ordre ou d'un autre code. Peut être désigné selon le genre de produit émaillé qu'il nettoie.

8598-190 MANOEUVRE À LA FABRICATION DE BOUGIES (fab. div., n.c.a.) DPC 687
mélangeur de cire.
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L o 3 4

Mélange de la cire d'abeille et de la paraffine pour fabriquer des bougies selon des formules et aide d'autres ouvriers à la manutention des produits:
Mesure des ingrédients, tels que de la cire d'abeille, de la paraffine et des additifs chimiques conformément à des formules, et remplit la cuve. Règle le thermostat pour chauffer la cuve. Agite les ingrédients pour les mélanger, avec une spatule en bois. Nettoie le réservoir de cire, les cuves et le matériel de fabrication en se servant d'eau de savon, et de détergents. Aide les autres ouvriers à charger et décharger les camions et le matériel. Transporte les matières, produits et matériel jusqu'aux ouvriers ou aux entrepôts, en les portant ou en se servant d'un diable.
Peut recharger en mèches les moules des machines de coulée en déroulant le cordonnet des bobines. Peut mélanger des lots de cire colorer et vérifier si la couleur satisfait aux normes. Peut noter le nombre de lots et les quantités mélangées.

8598-194 TREMPEUR D'ARTICLES DIVERS (toutes ind.) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L 4

Trempe des articles de toutes sortes, comme des embouts de tringles à rideaux, des cale-portes, des stylos à marquer, des crayons-gommes à effacer et autres articles, dans un bain de peinture pour protéger et décorer ces articles, par l'un des procédés suivants:
1. Fixe les articles sur la pointe des clous sortant d'une planche de montage, en frappant dessous avec un maillet de bois recouvert de cuir. Plonge, à la main, les articles dans le bain de peinture, en tenant la planche horizontalement. Place la planche sur l'égouttoir et porte l'égouttoir au transporteur qui achemine les articles à l'étuve. Enlève, à la main, les articles secs de la planche. 2. Place, à la main, les articles dans un panier et presse deux boutons en même temps pour actionner la presse pneumatique qui met les articles dans les fentes du panneau de trempage en caoutchouc. Tire une poignée pour immerger le panier dans la peinture. Retire les panneaux de trempage et les place sur un chariot. 3. Suspend des éléments de jouets aux crochets d'un transporteur aérien qui les amène à la section de peinture au pistolet ou au bain. Retire des crochets les articles peints. Change les crochets du transporteur aérien selon le genre de jouet à peindre.
Peut agiter la peinture dans la cuve, avec une palette, pour uniformiser la teinte.

8598-198 TREMPEUR-SÉCHEUR DE CORNETS EN PAPIER (prod. papier) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L 4

Traite des cornets et des tubes (chalumeaux) en papier par trempage dans une solution de cire et de térébenthine, et les fait sécher dans un séchoir.
Fait fondre la cire dans une cuve et ajoute la térébenthine. Met les cornets et les tubes en papier dans un panier et les immerge dans la solution. Retire le panier de la cuve après un temps déterminé. Égoutte les articles et met la solution recueillie de côté pour l'opération du séchage. Verse les cornets et les tubes en papier dans le séchoir et met le ventilateur en marche. Empaquette les cornets et les tubes secs dans des boîtes de carton.
Peut adoucir les bords des cornets et des pailles en se servant d'une meule à dresser.

8598-202 DÉCAPEUR ET TREMPEUR (bij. et orf.) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L 4

Passe des bijoux ou des pièces de bijouterie à la solution acide pour empêcher le métal de s'oxyder pendant le travail de soudure, et nettoie les articles soudés.
Place les bijoux ou les pièces de bijouterie, dans un tamis ou les suspend à un support. Trempe les articles dans une solution décapante en ébullition pendant un temps déterminé, pour protéger le métal contre l'oxydation pendant la soudure. Retire les bijoux ou les pièces de bijouterie du bain décapant en soulevant le tamis ou le support et les passe au four pour durcir l'enduit protecteur. Trempe les articles soudés dans des solutions chimiques et de l'eau pour en enlever l'enduit protecteur. Sèche les articles nettoyés en les mettant dans un four.
Peut rouler les petits articles, tels que boucles d'oreilles et broches, dans de la sciure chaude pour les faire sécher. Peut mettre les bijoux ou les articles plaqués dans un bain aux ultrasons pour les enduire ou les nettoyer.

8598-206 PEINTRE-HABILLEUR DE MIROIR (verr.) DPC 887
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 AP: L o 4

Applique au pistolet une substance protectrice, telle que du cuivre, de la gomme-laque ou de la peinture sur les miroirs.
Enlève le miroir de la table de séchage et le place dans la cabine de pulvérisation. Applique une couche protectrice sur la surface argentée, à l'aide d'un pistolet. Couvre le miroir avec du papier pour l'empêcher de coller et place les miroirs sur des supports en vue de leur expédition.

8598-210 NETTOYEUR DE CABINE DE PULVÉRISATION (toutes ind.) DPC 687
FG: 1 PPS: 1 CA: 1 6 7 AP: M 3 4

Racle ou brosse, à l'aide d'un grattoir à main, de brosses et de solvant, les surfaces intérieures des cabines et des chambres utilisées pour peindre au pistolet, afin d'enlever les dépôts de peinture.
Détache, à la main, la pellicule de peinture chimique qui s'est déposée à l'intérieur des cabines ou chambres de pulvérisation. Brosse avec du solvant ou gratte les murs et le plafond où la peinture adhère, afin de les nettoyer complètement. Enduit toutes les surfaces d'une couche protectrice, à l'aide d'un pistolet et d'une solution chimique. Couvre le fond de la cabine ou de la chambre d'une feuille protectrice.

Réparateurs, coupeurs et tailleurs de produits divers
8598-230 à 8598-246

8598-230 COUPEUR DE CRAYONS DE CIRE (fab. div., n.c.a.) DPC 656
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L 4

Coupe, à l'aide d'un coupoir, des bâtons de cire pour en faire des crayons.
Met les bâtons de cire dans la forme et serre la presse pour immobiliser la forme. Met en marche le coupoir circulaire et le fait passer dans les ouvertures de la forme pour couper les bâtons de cire à longueur. Ouvre la forme, place les bâtons de cire coupés dans des boîtes pour les entreposer. Jette l'excès de cire.

8598-234 RÉPARATEUR DE FERMETURES À GLISSIÈRE (fab. div., n.c.a.) DPC 687
réparateur de fermetures éclair.
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L 4

Répare et remet en état les fermetures à glissière défectueuses.
Examine les glissières rejetées pour savoir en quoi consiste le défaut et déterminer la nature de la réparation à faire. Dégrafe les mailles tordues ou prises en trop ou cassées et les curseurs endommagés, au moyen d'une pointe en métal. Écarte les griffes des mailles de rechange avec la pointe et fixe ces mailles au ruban, à l'aide d'une pince. Coupe la crémaillère à la longueur déterminée, à l'aide d'un outil coupant. Insère et fixe l'arrêt du bas aux extrémités des rubans à crémaillère, à l'aide de pinces, pour tenir les rubans ensemble et fixe un arrêt pour le curseur. Met le curseur en place sur la chaîne et sertit les côtés à l'aide d'une sertisseuse, pour emboîter les mailles et assurer le glissement régulier du curseur. Essaie la fermeture en faisant glisser le curseur sur toute la longueur de la crémaillère.

8598-238 TAILLEUR DE BALAIS (fab. div., n.c.a.) DPC 687
coupeur de balais.
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L 4

Coupe les balais à la longueur prescrite, à l'aide d'une coupeuse rotative, et égalise l'extrémité des fibres.
Règle l'indicateur à la longueur de balai prescrite. Place le balai sur la table tournante et pousse la table pour faire passer le bout du balai sur la coupeuse rotative. Examine les balais et enlève les fibres mal taillées. Coupe le bout de la corde qui a servi à coudre le balai.

8598-242 PAREUR DE NAPPERONS EN PAPIER (prod. papier) DPC 687
FG: 1 PPS: 1 CA: 1 AP: L 4

Détache à la main le papier superflu des bords et des centres des napperons en dentelle de papier.
Dépose les piles de feuilles contenant les napperons de papier sur la table, au bout du gaufroir. Frappe les bords du papier avec un maillet en bois pour faire tomber l'excédent de papier. Retire le papier superflu des bords des napperons, à la main. Dégage les trous des napperons, à l'aide d'un repoussoir à bout arrondi. Met en paquets les napperons parés et les place dans des boîtes de carton.

8598-246 PRÉPARATEUR DE PAPIER PEINT (prod. papier) DPC 687
FG: 1 PPS: 1 CA: 1 AP: M 4

Prépare les rouleaux de papier à imprimer.
Enlève le papier d'emballage des rouleaux de papier vierge. Retranche, avec un couteau, la partie déchirée, sale ou froissée des rouleaux. Transporte le rouleau vierge à l'imprimeuse sur un chariot à bras ou en le roulant sur le sol. Nettoie les lieux à la fin de sa période de travail.
Peut appliquer une couche de fond sur le papier, en le faisant passer dans la ponceuse.

Monteurs de produits divers
8598-266 à 8598-286

8598-266 SERVEUR D'ENSACHEUSE (prod. ...) DPC 656
serveur de machine à empaqueter et à piquer.
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 6 AP: M 4

Alimente de manchons de sacs une machine qui pique les extrémités des sacs ou leur attache du ruban gommé pour les fermer ou forme les rabats des sacs à fermeture automatique.
Transporte les manchons de la table d'alimentation et les place un à un sur le convoyeur en marche pour les amener à la machine qui pique les extrémités et coupe les ficelles et le ruban gommé. Remplit les sacs de produits à l'aide d'un matériel de remplissage comme des plateaux-compresseurs et un pilon. Porte les sacs pleins à la piqueuse pour en fermer l'extrémité supérieure.
Peut vérifier le poids des paquets, à l'aide d'une balance, et rejeter les sacs qui ne font pas le poids. Peut être désigné selon le nombre d'extrémités cousues, par exemple:
Piqueur de fond de sac.

8598-270 **AIDE-CONDUCTEUR DE CRÉPEUSE** *(prod. papier)* **DPC 687**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 S AP: Lo 4

Exécute des tâches manuelles de routine pour aider à conduire une crépeuse.
Transporte des rouleaux de papier de l'entrepôt à la crépeuse au moyen d'un chariot à bras. Aide le conducteur à monter le rouleau de papier sur la machine. Transporte des seaux de teinture vers la machine et remplit les réservoirs de teinture. Pèse les rouleaux finis. Nettoie le poste de travail avec un balai et des chiffons. Voir également la définition sous le titre générique, 02.044 AIDE (toutes ind.).

8598-274 **COLLEUR DE BLOCS DE PAPIER, À LA MAIN** *(prod. papier)* **DPC 687**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: M 4

Enduit de colle une pile de papier à l'une des extrémités, et coupe la pile en sections pour en faire des articles de papeterie, tels que calepins et blocs-notes.
Intercale des feuilles blanches entre des couvertures en haut et en bas de la pile. Enduit de colle une extrémité de la pile au moyen d'un pinceau. Recouvre l'extrémité d'une gaze, qu'il encolle aussi. Coupe la pile de papier en sections au moyen d'une coupeuse, et pose les sections sur des palettes.

8598-278 **PRESSEUR D'ÉBAUCHES DE CRAYONS** *(fab. div., n.c.a.)* **DPC 687**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 S AP: M 4

Exécute diverses tâches dans la fabrication des crayons en bois.
Place des brides ouvertes entre les mâchoires d'une presse et range des lamelles de demi-crayons encollés et graphités dans les brides, pour tenir les crayons de bois serrés pendant que la colle sèche. Tourne des écrous-papillons pour serrer les brides et tenir fermement les ébauches de crayons. Place des piles de brides sous la presse hydraulique et appuie sur la pédale pour fermer les mâchoires. Ouvre la presse en appuyant sur la pédale et ôte les brides métalliques. Range les ébauches de crayons dans la trémie d'une ponceuse qui débarrasse les ébauches de l'excès de colle et de graphite. Place les ébauches de crayons poncées dans la trémie d'alimentation d'un convoyeur qui les transporte vers une machine à arrondir. Remplace et ajuste les bandes de toile émeri, à l'aide d'outils à main.

8598-282 **APPRÊTEUR DE MATIÈRES POUR BALAIS DE PAILLE DE RIZ** *(fab. div., n.c.a.)* **DPC 687**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 J AP: L 4

Prépare les matières servant à la fabrication des balais de paille de riz en exécutant les tâches suivantes :
Frotte les extrémités des fibres contre les dents d'un cylindre rotatif pour faire tomber les graines et la paille hachée. Frappe le bout des tiges sur une table pour les aligner. Range et mesure les tiges sur la table, à l'aide d'un calibre, et abaisse une lame pour les couper à longueur. Peigne les fibres pour séparer les tiges longues des plus courtes. Rassemble les tiges longues et courtes en deux tas séparés et les passe au peigne, en commençant par le gros bout, pour les redresser. Lie les tiges en faisceaux et les empile dans des casiers pour le traitement suivant.
Peut exécuter une tâche particulière et être désigné en conséquence, par exemple :
Nettoyeur et coupeur de balais

8598-286 **RÉCUPÉRATEUR DE SEMELLES** *(fab. div., n.c.a.)* **DPC 687**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 S AP: L 4

Fixe des bandes de métal préparées aux moules et à leurs couvercles pour les renforcer.
Place le moule ou le couvercle sur une enclume. Pose les bandes de métal sur les côtés ou sur le couvercle du moule. Fixe ces bandes à la moule ou aux éléments de la moule, avec un pistolet pneumatique. Place les moules et couvercles garnis de métal sur un convoyeur pour traitement ultérieur.

Autres manœuvres
8598-306 à 8598-399

8598-306 **SERVEUR DE MACHINE À APPROVISIONNER LES CHARGEURS** *(explo.)* **DPC 686**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 S AP: Lo 4

Alimente une machine qui coupe des cartouches dans des chargeurs avant leur introduction dans les magasins des armes portatives.
Met des chargeurs et des cartouches chargées dans les trémies d'une machine qui fixe automatiquement les chargeurs sur les cartouches destinées aux magasins des armes portatives. Surveille le fonctionnement de la machine qu'il arrête en cas de blocage pour dégager les chargeurs ou les cartouches, à l'aide d'une barre métallique.

8598-310 **SERVEUR DE MACHINE À ARGENTER** *(verr.)* **DPC 686**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: Lo 4

Exécute une ou l'autre des tâches suivantes dans l'argenture des glaces : Lit les bons de travail indiquant les dimensions de la glace à argenter. Soulève, transporte et range les glaces, dans un chariot, en utilisant une ventouse pour transporter les glaces les plus lourdes. Conduit le chariot chargé puis de la machine à argenter. Met les glaces sur le convoyeur de la machine à argenter avec l'aide d'un autre ouvrier. Enlève les miroirs à l'autre extrémité du convoyeur et les range sur le chariot. Place des feuilles de papier entre les miroirs pour éviter tout frottement des surfaces argentées. Conduit le chariot plein vers le poste suivant et tire le chariot vide vers la machine à argenter.

8598-314 **REDRESSEUR/ESTAMPILLEUR DE CARTOUCHIÈRES** *(explo.)* **DPC 687**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: S 4

Prépare des cartouchières en tissu pour l'insertion de chargeurs de munitions d'armes portatives.
Ouvre les paquets de cartouchières avec un couteau, les déplie, les redresse et les range en lots de quantités désignées. Lit le bon de travail et estampille en code chaque cartouchière qu'il empile ensuite à d'autres cartouchières pour l'emballage. Note le nombre de cartouchières préparées en fin de poste de travail.

8598-318 **SÉLECTIONNEUR-COLLEUR DE DÉCALQUES** *(transp. ferr.)* **DPC 687**
marqueur de wagons pour identification automatique.
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: L 4

Choisit et applique des décalques codés sur les wagons de marchandises, pour l'identification automatique.
Consulte la carte-code pour les wagons et choisit les décalques correspondant aux wagons de marchandises terminés. Lave la surface qui doit recevoir le décalque, avec un chiffon et un solvant. Enlève le papier protecteur du décalque et le pose sur la surface propre, à l'aide d'un pinceau. Homme les bulles d'air avec un rouleau ou une lame. Applique du vernis sur les décalques avec un pinceau. Note certains renseignements tels que type et capacité des wagons de marchandises, et codes des décalques appliqués sur les wagons.

8598-322 SERTISSEUR DE PIERRES (bij. et orf.) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: S 4 ?

Sertit des pierres dans des articles de bijouterie en métal, selon l'une des méthodes suivantes:
1. Met de la colle dans les sertisseurs, à l'aide d'une pointe, et y place les pierres avec des brucelles. 2. Place les pierres dans les sertisseurs et rabat les griffes de celles-ci à l'aide d'un outil à main.
Peut être désigné selon la méthode de sertissage ou les pierres montées, par exemple:
Sertisseur sur griffe
Sertisseur de pierres du Rhin

8598-326 COLORISTE D'ESTAMPILLE (toutes ind.) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 ? AP: L 4 ?

Décore les lettres et colorie les creux des marques distinctives de couleur, de modèle ou de dessin appliquées sur des articles, à l'aide d'un pinceau, d'un rouleau ou d'une spatule.
Lit le bon de travail pour connaître les instructions de coloriage. Nettoie la surface à colorier, avec un linge imbibé de solvant. Remplit le lettrage ou les creux du dessin, de peinture, de laque ou d'encre d'une couleur donnée. Enlève l'excédent sur les surfaces avoisinantes en laissant les creux remplis de colorant.
Peut imprimer le renseignement approprié sur l'article, à l'aide d'une presse. Peut faire sécher les estampilles colorées dans un four à infrarouge.

8598-330 MANOEUVRE DE CHANTIER MARITIME (navires) DPC 687
FG: 1 PPS: 1 CA: E 5 6 AP: Lo 3 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes sur un chantier de construction navale:
Charge et décharge les véhicules en se servant d'un diable ou d'un chariot. Lave les camions et les autres véhicules. Nettoie les navires, les quais, les bassins de radoub et les autres zones de travail, au balai et au jet d'eau. Ouvre les caisses d'emballage, à l'aide d'un marteau et d'un pied-de-biche. Trie le bois, le métal et les rebuts. Recueille les déchets. Coule du ciment sur le plafond de ballast des navires et autour des joints sur les ponts en prévision de la pose de carreaux ou pour rendre les joints étanches. Enlève la peinture et la rouille des surfaces métalliques du navire, à l'aide de brosses métalliques à main ou mécaniques. Aide les compagnons en rassemblant les matériaux et en les amenant à pied d'œuvre.

8598-334 COLLEUR DE PINCEAUX (fab. div., n.c.a.) DPC 687
couleur de résines époxydes.
FG: 1 PPS: 1 CA: 1 AP: L 4

Colle des poils dans des viroles métalliques pour fabriquer des pinceaux, en utilisant un distributeur de solution de résines époxydes.
Tient plusieurs viroles parmies sous l'ajutage du réservoir. Appuie sur la pédale pour libérer la quantité de ciment mesurée automatiquement dans chacune des viroles. Pousse les viroles sous l'ajutage jusqu'à ce que la quantité de colle soit suffisante pour maintenir les poils du pinceau. Dépose les têtes de pinceaux cimentées dans des plateaux qu'il faut passer dans un séchoir.

8598-338 GARNISSEUR DE/GARNISSEUSE DE SUPPORTS DE TRAVAIL (bij. et orf.) DPC 687
FG: 1 PPS: 1 CA: 1 AP: L 4

Garnit les supports de trempage d'articles de bijouterie en vue du placage, du dégraissage et de l'émaillage.
Aligne les articles, les fixe aux supports, ou enfile les perles sur un mince fil de métal et suspend celui-ci au support d'immersion. Dénoue ensuite les perles et les dépose dans un plateau, ou fixe les articles de bijouterie, tels que boucles d'oreilles, chaînettes et bracelets, à l'aide d'agrafes ou de crochets aux supports qu'il transporte à l'atelier de placage.
Peut brosser les articles de bijouterie pour en enlever les particules étrangères, avant de les passer à l'atelier de peinture.

8598-399 AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA FABRICATION DU MONTAGE ET DE LA RÉPARATION

Ce groupe comprend divers manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation, non classés ailleurs, par exemple, ceux qui montent des tampons à tombées, des papes, des boutons-réclame, des compte-pointes et des plumes à pointe de feutre, ceux qui montent des verres de lunettes de soleil et ceux qui font des étiquettes en papier. Voici quelques exemples de titres de ces métiers:
Emboîteur de tampons à tombées (fab. div., n.c.a.)
Lieur d'étiquettes (prod. papier)
Monteur de boutons-réclame (fab. div., n.c.a.)
Monteur de compte-pointes (verr.)
Monteur de verres de lunettes (constr. sécurité et ind., n.c.a.)

8528-MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA FABRICATION ET DU MONTAGE DE PRODUITS MÉTALLIQUES, N.C.A.

Ce groupe de base comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés non classés ailleurs, décrits sous le titre générique, 02-190 MANOEUVRE (toutes ind.) dont le travail concerne la fabrication et le montage d'un grand nombre de produits métalliques.

8528-110 MANOEUVRE EN FERBLANTERIE (est., maît. et rév. des métaux) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 6 AP: M 3 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes que nécessite la fabrication des boîtes de fer-blanc.
Déballe les tôles de fer-blanc en coupant les fils d'attache. Examine les tôles de fer-blanc à la vue pour déceler les défauts superficiels. Débosselle les tôles au maillet. Trie les tôles selon la grandeur et l'épaisseur. Empile à la main les tôles imparfaites et les met sur la palette des rebuts. Emballe les boîtes dans des cartons ou sacs, à la main ou à la machine automatique. Double l'intérieur des wagons ou des camions avec du papier, afin d'empêcher que les boîtes de fer-blanc ne soient endommagées, en attachant le papier aux châssis et au plancher au moyen de crampons. Empile les boîtes dans les wagons ou les camions au moyen d'une fourche spéciale. Fixe des contreforts de bois ou de métal aux châssis du wagon pour tenir en place les boîtes expédiées en vrac. Recueille les tôles et boîtes abîmées et en dispose en les jetant, à la fourche, dans des bennes de rebuts. Pousse les bennes de rebuts aux coulisses et jette les rebuts dans les wagons découverts ou les camions qui les emporteront. Entretient la provision de matériel d'emballage en transportant ce matériel de l'entrepôt au moyen d'un chariot à main, d'un chariot élévateur électrique, d'un palan. Nettoie son poste de travail.
Peut tenir l'inventaire du matériel utilisé et empaqueté. Peut être désigné selon les tâches accomplies, par exemple:
Emballeur de boîtes
Empaqueteur-expéditeur
Empaqueteur-expéditeur de tôles
Expéditeur en vrac
Trieur de tôles

8528-114 MONTEUR DE COINS À LA MACHINE (Fab. div., n.c.a.) DPC 887
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 AP: L 4

Monte les fers d'outils tels que haches, cognées et marteaux sur leurs manches en bois.
Insère l'extrémité fendue du manche dans l'oeil du fer. Place la tête de l'outil montée sous le marteau pneumatique et appuie sur la pédale pour faire entrer le manche dans l'oeil de l'outil. Place le coin de bois ou de métal dans la fente du manche et appuie sur la pédale de la machine pour fixer solidement le coin.

8528-199 AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA FABRICATION ET DU MONTAGE DE PRODUITS MÉTALLIQUES

Ce groupe comprend les manoeuvres et ouvriers non spécialisés du façonnage et du montage d'articles métalliques, non classés ailleurs, par exemple ceux qui fixent les anses sur les seaux en métal. Voici un exemple de titre de métier de ce groupe:
Ouvrier à la pose d'anses de seaux en métal (est., maît. et rév. des métaux)

CHAPITRE 8718

MANOEUVRES EXCAVATEURS, NIVELEURS, PAVEURS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les manoeuvres et travailleurs assimilés qui participent aux travaux d'excavation, de nivellement de la terre, de pavage, de revêtement et à d'autres travaux connexes. Fonctions du travailleur: manipuler des matériaux, des outils et des instruments tels que des pelles, des râteaux, des balais, des dames et des marteaux pneumatiques pour exécuter les travaux manuels courants. Activités professionnelles: balayer la surface de la chaussée pour qu'elle soit prête à recevoir le revêtement d'asphalte; damer l'asphalte qui vient d'être posé dans les endroits que le rouleau compresseur ne peut atteindre, en se servant d'une dame à main; enlever les débris d'abattage et autres des lieux de travail; dégager les déblais et les pelleter sur les convoyeurs ou dans les camions; diriger la circulation sur l'emplacement des travaux; enlever, avec une pelle, la boue à l'orifice du tuyau de décharge de la drague; et aider d'autre travailleurs de la construction dans l'exécution de leurs tâches.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS
8718-110	MANOEUVRE AU BITUMAGE (const.)	1	2
8718-114	MANOEUVRE AU BÉTONNAGE DES ROUTES (const.)	1	2
8718-118	MANOEUVRE TERRASSIER (const.)	1	2
8718-122	AIDE-POSEUR DE PALPLANCHES (const.)	1	2
8718-126	OUVRIER CHARGÉ DE DIRIGER LA CIRCULATION (const.)	1	1
8718-130	MANOEUVRE À LA DÉCHARGE DE LA DRAGUE (const.)	1	1
8718-134	AIDE PLEINEUR (const.)	1	1

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes												AP	CA	FG	PPS	Int.	IT
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C							
4	4	5	4	4	5	4	4	4	4	5		Lo	23456	1	4567	1	2-1	31	23

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs groupés dans ce chapitre doivent avoir:

- la capacité de comprendre et de suivre les directives des contremaîtres et des conducteurs de machines d'excavation, de nivellement et de pavage;
- la dextérité manuelle pour remuer les mains et les bras avec aisance en se servant de pelles, de râteaux et de pattes afin d'étendre l'asphalte et le ciment;
- la coordination de la vue et des mouvements des mains et des pieds pour aider à placer et à conduire les marteaux pneumatiques afin de poser des palplanches autour des excavations;
- la capacité d'exécuter des travaux lourds comme soulever des objets pesant jusqu'à cent livres et soulever, déplacer ou transporter fréquemment des objets pesant jusqu'à cinquante livres;
- la capacité de monter ou de descendre des échelles, des échafaudages ou des rampes et de se tenir en équilibre pour éviter de tomber ou de glisser;
- la capacité de se pencher et d'être à genoux ou accroupi pour travailler dans des excavations, balayer la chaussée ou nettoyer les orifices des tuyaux de décharge de drague;
- une bonne ouïe pour bien entendre ce qu'on leur dit ou pour déceler les sons de sirènes de véhicules de secours;
- la capacité de travailler à l'extérieur sans protection véritable contre les intempéries;
- la capacité de travailler dans un bruit incessant ou intermittent qui peut endommager l'ouïe;
- la capacité de s'adapter à des conditions de travail dangereuses, par exemple les affaissements de terrain qui peuvent causer des blessures et même la mort;
- la capacité de travailler dans une atmosphère enfumée et chargée de poussière et d'odeurs désagréables.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs groupés dans ce chapitre doivent normalement avoir terminé six années d'études générales;

une formation en cours d'emploi qui peut aller de la courte démonstration à un mois.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Moyennant une formation supplémentaire, certains travailleurs groupés dans ce chapitre peuvent être promus à certains emplois classés dans le chapitre 8711, EXCAVATEURS, NIVELEURS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS.

Mutation

Les travailleurs groupés dans ce chapitre peuvent être mutés à d'autres emplois du même chapitre exigeant des aptitudes de base analogues ou à des postes de manoeuvre et travailleurs assimilés classés dans d'autres chapitres.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent occuper l'un des emplois classés dans ce chapitre doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

aimer le travail routinier, concret et organisé;
aimer travailler avec des choses et des objets.

Indices de tempérament

aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences;
aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel pour régler des questions.

8718 MANOEUVRES EXCAVATEURS, NIVELEURS, PAVEURS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

Ce groupe de base comprend les manoeuvres et autres travailleurs assimilés décrits sous le titre générique, 02.190 MANOEUVRE (toutes ind.) qui creusent le sol et nivellent la terre, posent des revêtements, défrichent les terrains à bâtir, montent des cloisons d'étançonnement et placent des entretoises dans les excavations, font des travaux de dragage et règlent la circulation aux abords des travaux de construction.

8718-110 MANOEUVRE AU BITUMAGE (const.) DPC 667
FG: 1 PPS: 2 CA: E 7 AP: Lo 4 5 6 7

Exécute toute combinaison des tâches suivantes au bitumage à chaud ou au bitumage à froid:
Balaie la surface de la chaussée pour qu'elle soit prête à recevoir le revêtement de bitume. Étend le goudron chaud au pulvérisateur ou au balai, ou le verse à l'aide d'un arrosoir, sur les surfaces à réparer pour lier le revêtement de bitume à la chaussée. Guide, de la voix et du geste, le conducteur du camion de bitume pour qu'il place son véhicule au point de déchargement, et ouvre par le levier la porte de déchargement du camion pour que le mélange chaud de bitume emplisse la trémie de la goudronneuse. Accroche, pour le bitumage à froid, un épandeur à l'arrière du camion qui contient le bitume. Gratte le bitume qui adhère au châssis du camion et étend le matériau en une couche uniforme dans tout l'épandeur, en se servant d'une pelle ou d'une fourche. Dame le bitume qui vient d'être posé dans les endroits que le rouleau ne peut atteindre, en se servant d'une dame à main ou d'une bourreuse portative. Installe les barrières qui interdisent l'accès et les enlève pour rétablir l'accès.

8718-114 MANOEUVRE AU BÉTONNAGE DES ROUTES (const.) DPC 667
FG: 1 PPS: 2 CA: E 5 AP: Lo 3 4

Met en place des matériaux de renforcement, enlève et nettoie les formes, et exécute d'autres tâches manuelles dans la construction de routes et de chaussées de rues en béton:
Transporte des tiges d'acier d'armature et des rouleaux de treillis métallique, puis place les tiges ou étend les treillis sur les sous-fondations et attache ces armatures avec du fil de fer, à l'aide de pinces, pour les maintenir en place. Trempe des chevilles dans du goudron fondu et les place dans les joints de dilatation. Guide, par des gestes, la manoeuvre du conducteur du camion de béton pour qu'il place son véhicule au point de déchargement, et ouvre la vanne de l'arrière du camion pour faire tomber le béton dans la trémie de l'épandeuse. Étend le béton en avant de la machine finisseuse avec une pelle pour assurer une répartition uniforme le long de l'appareil à étaler. Enlève les chevilles et le dispositif de blocage, et soulève à l'aide d'un levier les formes de la route, du trottoir et des caniveaux, pour les décoller du béton. Nettoie et huile les formes. Débarrasse du béton les joints de dilatation et les chevilles, en se servant d'un pic, d'un marteau et d'un ciseau. Remplit les joints de dilatation du revêtement de béton avec du goudron ou du bitume chaud. Charge et décharge le camion qui transporte les formes et autres matériaux et outils servant au revêtement.

8718-118 MANOEUVRE TERRASSIER (const.) DPC 667
FG: 1 PPS: 2 CA: E 4 6 AP: Lo 2 3 4

Exécute toute combinaison des tâches manuelles suivantes dans le déchargement, le creusage ou le nivelage des terrains de construction de bâtiments, de routes et de rues, ainsi que de canalisation pour adduction d'eau, égout ou écoulement d'eau:
Brûle les broussailles et enlève les branchages, les roches et autres corps étrangers, pour dégager le terrain. Enfonce des piquets avec une masse pour indiquer des points déterminés de l'endroit de la construction, conformément à des directives verbales. Creuse des trous pour poteaux, en se servant d'une bêche tarière ou d'une pelle à long manche. Étend et nivelle de la terre, du gravier et du sable sur les chemins et les entrées privées, dans le fond de tranchées et d'endroits semblables pour lesquels il n'est pas besoin de spécifications précises, en se servant d'un pic et d'une pelle. Égalise les côtes et équarrit les angles que l'excavatrice n'a pu atteindre, en se servant d'un pic, d'une pioche et d'une pelle. Jette, à la pelle, les matériaux de creusage sur un convoyeur, dans un chariot ou un camion, pour les enlever de l'endroit creusé. Dirige du geste le conducteur du camion dans sa manoeuvre, à l'endroit où la charge doit être versée, et nivelle à la pelle les matériaux versés. Roule, soulève ou dirige avec les mains des sections de ponceau pour les placer à l'endroit voulu. Boulonne des colliers de métal sur les extrémités des sections pour mettre en place et monter les ponceaux de tôle ondulée. Sature d'eau le remblai de terre meuble pour le fixer et le rendre compact.

8718-122 AIDE-POSEUR DE PALPLANCHES (const.) DPC 887
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 6 AP: Lo 2 4 5 6

Aide un autre ouvrier à enfoncer dans la terre des palplanches autour d'excavations pour prévenir les affaissements.
Soulève et place le marteau pneumatique sur le haut des palplanches. Appuie sur le marteau avec ses mains, ou de tout son poids en se tenant sur les étriers qui dépassent sur le côté du marteau, pendant que les palplanches sont enfoncées. Tire le tuyau d'air du compresseur pour l'amener jusqu'au marteau pneumatique, et l'y raccorde. Voir également la définition sous le titre générique, 02.044 AIDE (toutes ind.).

8718-126 OUVRIER CHARGÉ DE DIRIGER LA CIRCULATION (const.) DPC 867
FG: 1 PPS: 1 CA: 1 7 AP: 1 4 5 6

Dirige la circulation routière quand des travaux de construction la gênent.
Se tient bien en évidence et arrête la circulation par des signaux faits à l'aide d'un drapeau, d'un disque tenu à la main ou d'un fanal, quand la voie est obstruée ou rétrécie par des travaux ou par du matériel de construction. Laisse passer les véhicules quand il n'y a plus d'obstacle. Travaille conjointement avec un ouvrier qui remplit les mêmes fonctions à l'autre extrémité du chantier, afin que soit dirigée la circulation des véhicules dans les deux sens.

8718-130 MANOEUVRE À LA DÉCHARGE DE LA DRAGUE (const.) DPC 887
FG: 1 PPS: 1 CA: 1 4 AP: Lo 3 4

Enlève, avec une pelle, la boue à l'orifice du tuyau de décharge de la drague afin d'empêcher toute obstruction.
Amarre le tuyau de décharge de la drague, aide à déplacer à la main son extrémité, et étale la boue avec une pelle. Assemble des sections de tuyau à raccord instantané en exerçant une pression de la main sur le dispositif de blocage.
Peut tourner la poignée de la vanne afin de faire passer le flot de boue par un tuyau de dérivation.

8718-134 AIDE-PUISATIER (const.) DPC 887
FG: 1 PPS: 1 CA: 1 4 AP: Lo 3 4

Aide un puisatier à creuser des puits peu profonds.
Aide à installer [illegible]. Remonte les seaux de terre ou de [illegible] du puits en tournant la manivelle à bras, ou en tirant sur la corde ou la chaîne du treuil. Creuse le trou avec un pic et une pelle. Descend le coffrage tubulaire de béton dans le puits, utilisant le treuil et la manivelle à bras. Voir aussi la définition sous le titre générique 02.044 AIDE (toutes ind.).

8718-199 AUTRES MANOEUVRES EXCAVATEURS, NIVELEURS, PAVEURS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

Ce groupe comprend les manœuvres qui travaillent à l'excavation, au nivelage et au pavage, et les travailleurs assimilés non classés ailleurs, par exemple ceux qui exécutent des travaux manuels simples et courants comme creuser ou transporter de la terre avec une pelle et une brouette. Voici quelques exemples de titres de ces métiers :

Creuseur de fossés (const.)
Manœuvre à la voirie (const.)

8718-199 AUTRES MANOEUVRES EXCAVATEURS, NIVELEURS, PAVEURS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

Ce groupe comprend les manœuvres qui travaillent à l'excavation, au nivelage et au pavage, et les travailleurs assimilés non classés ailleurs, par exemple ceux qui exécutent des travaux manuels simples et courants comme creuser ou transporter de la terre avec une pelle et une brouette. Voici quelques exemples de titres de ces métiers :

Creuseur de fossés (const.)
Manœuvre à la voirie (const.)

CHAPITRE 8798

AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DU BÂTIMENT

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les manoeuvres et autres travailleurs assimilés qui participent à la construction, à la réparation ou à la démolition de bâtiments, de ponts, de barrages, de routes, de centrales électriques et d'autres ouvrages. Fonctions du travailleur: manipuler des outils, des appareils et des matériaux dans l'exécution de tâches courantes; et introduire les matériaux dans les machines utilisées pour les travaux de construction. Activités professionnelles: charger et décharger les camions utilisés pour la construction; assurer l'alimentation d'une machine à envelopper les tuyaux en la chargeant de rouleaux de soie de verre, de papier feutre ou d'une autre matière; transporter les matériaux entre les postes de travail; mélanger, verser et étendre du ciment; monter et démonter des échafaudages et des appareils de levage; trier, nettoyer et entasser les matériaux récupérés; se servir de machines simples comme des scies à chaîne ou des brise-béton pneumatiques dont on se sert en construction; ébrancher les arbres abattus; et débroussailler les passages.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS
8798-110	ENVELOPPEUR DE TUYAUX (const.)	1	2
8798-114	MANOEUVRE D'ENTREPRISE DE CONSTRUCTION (const.)	1	2
8738-1101	MANOEUVRE DE L'INDUSTRIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES COMMUNICATIONS PAR FIL (élect., télécom.)	1	2

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes											AP	CA	FG	PPS	Int.	II
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C						
4	4 5	3	4	4	3	4	4	4 1	4	3	Lo-HL 234	E-D 567	1	2	31	23

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs groupés dans ce chapitre doivent avoir:

- la capacité de comprendre et de suivre correctement des directives simples et d'exécuter des travaux de construction faciles;
- la coordination visuelle-manuelle et la dextérité manuelle pour charger et décharger des matériaux de construction, trier, nettoyer et entasser les matériaux récupérés, clôturer l'emplacement des travaux de construction, monter des échafaudages et des appareils de levage, ébrancher les arbres abattus et entasser et brûler les broussailles;
  la coordination de la vue et des mouvements des pieds et des mains pour grimper sur des échelles, des échafaudages et des rampes en transportant des outils et des matériaux;
- la capacité d'exécuter des travaux lourds ou très lourds comme soulever des objets pesant plus de cent livres et soulever et transporter fréquemment des objets pesant plus de cinquante livres;
  la capacité de se pencher, se s'agenouiller, de s'accroupir ou de ramper en travaillant au chantier de construction, en chargeant les camions et en transportant des matériaux à l'emplacement des travaux;
  la capacité d'étendre les bras et les mains dans toutes les directions pour prendre, tenir, saisir et tourner des outils tels que des pelles, des scies à chaîne et des brise-béton pneumatiques;
- la capacité de travailler à l'intérieur en milieu climatisé et à l'extérieur sans protection véritable contre les intempéries;
  la capacité de travailler dans le bruit constant ou intermittent qui peut causer des distractions et, par suite, des blessures;
  la capacité de s'adapter à des conditions de travail comportant des risques de blessures pour soi et pour autrui;
- la capacité de travailler dans une atmosphère où les fumées, les odeurs désagréables, la poussière et la mauvaise ventilation peuvent causer des malaises ou même des blessures.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs groupés dans ce chapitre doivent normalement avoir:

- terminé six à huit années d'études générales;
- une formation en cours d'emploi qui peut aller de la courte démonstration à un mois.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Ces emplois sont considérés comme des postes de débutants, et les travailleurs qui démontrent leur compétence, leur intérêt et leur esprit d'initiative peuvent normalement être promus à des emplois plus spécialisés du sous-groupe 878 / 879, AUTRES TRAVAILLEURS DU BÂTIMENT. Les travailleurs expérimentés peuvent aussi être promus 8780-134 CONTREMAÎTRE D'AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DU BÂTIMENT. Voir aussi le chapitre 990, CONTREMAÎTRES pour le profil de qualifications.

Mutation

Les travailleurs groupés dans ce chapitre peuvent être mutés dans d'autres emplois du même chapitre ou dans des postes de manoeuvres et travailleurs assimilés d'autres chapitres.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent occuper l'un des emplois classés dans ce chapitre doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer le travail routinier, concret et organisé;
- aimer travailler avec des choses et des objets.

Indices de tempérament

aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences,
aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel pour régler des questions.

8798-AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DU BÂTIMENT

Ce groupe de base comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés décrits sous le titre générique, 0,2 1981 MANOEUVRE (toutes ind.) qui construisent, entretiennent ou démolissent des bâtiments, des ponts, des barrages, des routes et d'autres ouvrages.

8798-110 ENVELOPPEUR DE TUYAUX (const.) **DPC 886**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 6 7 AP: 1 o 3 4

Assure l'alimentation d'une machine à envelopper les tuyaux en la chargeant de rouleaux de soie de verre, de papier feutre ou d'une autre matière.
Soulève les rouleaux de matière à envelopper les tuyaux, et les place sur les bras de la machine. Assujettit les rouleaux en manoeuvrant la clef à rainure. Déroule la matière sur une longueur de plusieurs pieds et maintient le bord de cette bande contre le tuyau pendant que la machine exécute la révolution initiale. Exerce une pression sur les bourrouflures afin d'éliminer l'air et de faire adhérer la matière enveloppante au tuyau réchauffé et enduit d'une substance d'enrobage.
Peut enrouler manuellement des bandes de matière enveloppante autour de tuyaux inaccessibles à la machine.

8798-114 MANOEUVRE D'ENTREPRISE DE CONSTRUCTION (const.) **DPC 887**
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 6 7 AP: 1 o 2 3 4

Exécute toute combinaison des tâches suivantes sur les chantiers de construction, de réparation ou de démolition d'ouvrages ou d'installations, telles que bâtiments, routes, tunnels, barrages et réseaux d'eau et d'égouts.
Charge et décharge le matériel de construction. Transporte les matériaux d'un lieu de travail à un autre, à l'intention des autres ouvriers. Mélange, coule et étale des matériaux comme du béton. Pellette et nivelle la terre. Pose des étais pour retenir les parois des excavations. Dresse et démonte des échafaudages. Installe des barrières et des lumières pour délimiter le chantier et pour protéger les ouvriers contre la circulation routière. Aide à démolir les bâtiments, en se servant d'un levier et de marteaux pour faire tomber murs et cheminées. Fait, nettoie et entasse les matériaux récupérés. Enlève les moellons et les détritus accumulés pour dégager le chantier. Nettoie et range les outils et le matériel. Assure le fonctionnement d'outils simples comme des scies à chaîne ou des brise-béton pneumatiques dont on se sert en construction.
Peut être désigné en fonction de l'endroit où il travaille ou de la tâche qu'il exécute, par exemple:
Déblayeur.
Démonteur de coffrages.
Manoeuvre au nivellement des tranchées.
Manoeuvre à la démolition des bâtiments et à la récupération des matériaux.

8738-MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DU MONTAGE, DE L'INSTALLATION ET DE LA RÉPARATION DU MATÉRIEL ÉLECTRIQUE, D'ÉCLAIRAGE ET DE COMMUNICATIONS PAR FIL

Ce groupe de base comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés décrits sous le titre générique, 02-190 MANOEUVRE (toutes ind.) qui montent, installent et réparent du matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil.

8738-110 MANOEUVRE DE L'INDUSTRIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES COMMUNICATIONS PAR FIL (électr., télécomm.) **DPC 887**
FG 1 PPS 2 CA D 6 AP 1o 2 3 4

Aide à monter, installer et réparer du matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil en exécutant toute combinaison des tâches non qualifiées ou autres travaux simples suivants:
Place des barrières autour des trappes ouvertes, et des hommes d'équipes travaillant en l'air, pour éviter que les ouvriers ou le public ne soient blessés. Charge et décharge les camions de matériaux, d'outils et d'équipement. Dresse des échafaudages et des treuils, pour faire des plates-formes de travail et pour soulever des matériaux. Creuse des tranchées, place des étançonnements et descend des outils et des matériaux aux ouvriers travaillant dans des excavations ou des chambres souterraines. Place des jalons pour délimiter une servitude, d'après des instructions orales. Démolit du béton, à l'aide du marteau-piqueur, pour faciliter l'installation et la remise en état du matériel. Coupe les branches maîtresses des arbres abattus et coupe les broussailles, à l'aide d'une hache, pour dégager une servitude. Entasse et brûle les broussailles.
Peut traiter la partie enterrée des poteaux de transport d'énergie avec une solution chimique protectrice après leur mise en place.

GROUPE 9159

PERSONNEL DE LA NAVIGATION ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS, N.C.A.

Ce groupe comprend le personnel, non classé ailleurs, dont le travail concerne le transport par eau; par exemple, ceux qui assurent la gestion du navire et le confort des passagers, ceux qui assurent le fonctionnement des appareils de communication du navire, des phares et du matériel de signalisation, ceux qui règlent le trafic maritime intérieur, et ceux qui conduisent des bateaux à moteur et des bacs guidés par des câbles.

	TITRES DE PROFESSIONS	PROFIL DE QUALIFICATIONS POUR CHAQUE PROFESSION Aptitudes											AP	CA	FG	PPS	Int.	IT
		G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C						
9159-110	COMMISSAIRE (transp. par eau)	1	1	1	3	3	2	4	4	4	5	5	S 56	J	4	7	214	59Y1
9159-112	CAPITAINE D'ARMEMENT (transp. par eau)	1	1	1	3	4	1	4	4	4	5	5	S 456	D	4	7	21	9Y145
9159-114	RADIOTÉLÉGRAPHISTE (transp. par eau)	1	1	3	1	1	1	2	2	1	4	5	L 4567	I	4	6	91	Y01
9159-118	MAÎTRE ÉCLUSIER (transp. par eau)	1	1	3	1	3	1	4	4	4	4	4	L 567	D 6	4	6	12	4501Y
9159-122	GARDIEN DE PHARE (serv. pour.)	1	3	4	1	1	3	1	4	1	4	4	L 24567	I	3	6	91	60Y
9159-126	CONTRÔLEUR DU MOUVEMENT DES BATEAUX (transp. par eau)	1	1	3	3	3	1	4	4	4	5	4	S 4567	I	3	5	91	0Y
9159-130	PONTIER (transp. par eau)	3	3	4	1	3	3	4	4	4	4	4	L 467	I	3	4	913	2Y
9159-134	PATRON DE BATEAU À MOTEUR (transp. par eau)	3	4	4	1	4	5	1	4	1	4	5	M 247	E 45	3	4	913	2Y
9159-138	CONDUCTEUR DE BAC À CÂBLE (transp. par eau)	4	4	4	1	4	5	4	4	1	4	5	L 456	D 5	2	4	913	2Y
9159-142	CONDUCTEUR DE PONT ROULANT (transp. par eau)	4	4	5	1	4	5	4	4	1	4	5	L 47	I 3	2	3	913	2Y
9159-146	CONDUCTEUR DE BAC À CÂBLE À TRACTION MANUELLE (transp. par eau)	4	4	4	4	4	4	4	4	1	4	5	M 3456	E	2	3	913	2Y
9159-150	ÉCLUSIER (transp. par eau)	4	4	5	4	4	4	4	4	4	4	5	L 456	D 6	2	3	139	23Y
9159-154	OUVRIER AU DÉBARCADÈRE DE TRAVERSIERS (transp. par eau)	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	M 34	D	2	3	31	23Y
9159-158	HOMME DE PONT DE BAC À CÂBLE (transp. par eau)	4	4	5	4	4	5	4	4	4	4	5	M 34	E	1	2	31	23

9159-158 HOMME DE PONT DE BAC À CÂBLE (transp par eau) DPC 867
FG 1 PPS 2 CA 1 AP M 1 4

Aide à conduire un bac à câble qui utilise le courant de la rivière comme moyen de propulsion, en exécutant les tâches suivantes: Indique aux conducteurs de véhicules de monter à bord du traversier, par des signaux ou de vive voix. Pose des cales sous les roues des véhicules. Charge ou décharge les marchandises à l'aide d'un diable. Ouvre ou ferme les barrières du traversier à la main. Largue les amarres. Lubrifie les poulies. Le tient à perpé du câble et tout autre matériel, avec une burette et un pistolet graisseur.

MANOEUVRES MANUTENTIONNAIRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS, N.C.A.

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les manoeuvres et travailleurs assimilés, non classés ailleurs, qui s'occupent de charger, déplacer et emballer des matières premières et des produits finis. Principales fonctions du travailleur: manutentionner une grande variété de matières ou d'objets directement à la main ou en utilisant des appareils spéciaux et des machines de manutention. Activités professionnelles: charger et décharger des camions, des palettes, des casiers et des convoyeurs; distribuer les matières aux postes de travail; ouvrir des conteneurs et trier puis ranger des articles sur des rayons; charger des wagons de marchandises en vrac, du blé ou du charbon, par exemple; empiler du bois de construction; vider les camions citernes, assembler les cartons et les conteneurs; emballer des produits à la main; et nettoyer et balayer les postes de travail.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS
9318-110	MANUTENTIONNAIRE, EN GÉNÉRAL (toutes ind.)	1	2
9318-114	MANUTENTIONNAIRE DE MATÉRIEL LOURD (toutes ind.)	2	2
9318-118	MANUTENTIONNAIRE DE MATÉRIEL LÉGER (toutes ind.)	1	2
9318-122	EMBALLEUR À LA MAIN (toutes ind.)	1	2

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes											AP	CA	FG	PPS	Int.	II
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	D	C						
4	4	4	4	4	4	1	4	3	4	5	L-Lo 34	I-D	1	2	13	23
		5		3	5				5	4						

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent avoir:

- la capacité de comprendre et de suivre des directives simples au sujet de la manutention et de l'emballage de matières;
- la perception des formes pour trier des articles selon la qualité, la taille, la forme et la couleur;
- la coordination visuelle-manuelle pour faire des mouvements rapides et précis pour manutentionner de petits objets ou pour clouer, coller, souder ou fermer des caisses;
- la dextérité digitale pour remplir des conteneurs avec de petits objets, ficeler des paquets ou y apposer des étiquettes;
- la dextérité manuelle pour empiler des matières, ouvrir et fermer des robinets et trier des matières.

La capacité d'effectuer des travaux légers ou lourds exigeant de soulever fréquemment des objets pesant jusqu'à cinquante livres et parfois des objets pesant plus de cent livres.

La capacité de se pencher, de s'accroupir et s'accroupir pour soulever ou transporter des matériaux sur des étagères, dans des coffres ou sur des convoyeurs.

La capacité de travailler à l'intérieur ou à la fois à l'intérieur et à l'extérieur dans des endroits tels que des chambres froides, des chaufferies ou des lieux de travail encombrés.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent normalement avoir:

terminé six à huit années d'études générales;
jusqu'à trente jours de formation en cours d'emploi.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Ces emplois sont considérés comme des emplois de débutants et les travailleurs qui manifestent de la compétence, de l'intérêt et de l'initiative peuvent être promus à des emplois supérieurs dans le sous-groupe 931, MANUTENTIONNAIRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS, N.C.A. Ceux qui ont des aptitudes pour la surveillance peuvent devenir 9310-114 CONTREMAÎTRE DE MANOEUVRES ET D'OUVRIERS NON SPÉCIALISÉS À LA MANUTENTION. Voir également le *profil de qualifications* du chapitre 990, CONTREMAÎTRES.

Mutation

Les travailleurs classés dans ce chapitre peuvent être mutés à d'autres emplois exigeant des qualifications et des aptitudes physiques analogues, classés dans le même chapitre ou à des emplois de manoeuvres et travailleurs assimilés classés dans d'autres chapitres.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent occuper un de ces emplois doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer travailler avec des choses et des objets;
- aimer le travail routinier, concret et organisé.

Indices de tempérament

aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences.
aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel pour régler des questions.

9318-MANOEUVRES MANUTENTIONNAIRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILES, N.C.A.

Ce groupe de base comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés classés sous le titre générique, 02-190 MANOEUVRE (toutes ind.) qui s'occupent de charger, déplacer et emballer des matières premières et des produits finis, font les signaux convenus aux conducteurs d'appareils de levage et guident les charges. Leur travail consiste à mettre les matières premières en place, les transporter, les pelleter, les emballer, les ensacher ou les déverser; à nettoyer et balayer le lieu de travail.

9318-110 MANUTENTIONNAIRE, EN GÉNÉRAL (toutes ind.) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: D AP: M 3 4

Charge, décharge, transporte, stocke et distribue le matériel dans une usine, un entrepôt, un magasin ou tout autre endroit, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:
Place du matériel dans des camions, sur des plates-formes, des supports, des étagères, des transporteurs à courroie, dans des fours et des machines et les en enlève, à la main ou à l'aide de matériel de manutention, comme des transporteurs de palettes et des chariots élévateurs à fourche. Se sert de coupoirs à acier, de marteaux à panne fendue ou autres outils à main pour ouvrir les emballages. Transporte les articles d'un endroit à l'autre, à la main ou à l'aide de matériel de manutention. Fixe le dispositif de levage au matériel, puis fait signe au grutier ou au conducteur de l'appareil de levage de transporter le matériel à l'endroit voulu. Protège le matériel ou les appareils, pour éviter qu'ils glissent ou soient endommagés durant le trajet en plaçant, à l'aide d'outils à main, des courroies, des supports ou des coussinets. Empile le matériel ou réunit les marchandises en tas qu'il lie à l'aide d'une machine à cercler et de crampons. Prélève des échantillons de matériel, les étiquette et les marque. Dénombre et pèse les articles et les emballages ou fait le total des marchandises transportées pendant la journée, puis inscrit les données sur une formule et marque les marchandises. Attache des étiquettes ou des vignettes distinctives sur les caisses, les balles ou tout autre emballage. Nettoie le poste de travail, les machines ou le matériel dont il s'est servi, à l'aide d'un jet d'air ou d'eau, de balais, de chiffons et de produits de nettoyage. Se sert de dispositifs mécaniques tels que transporteurs et gerbeuses, ou conduit des camions pour acheminer les marchandises.
Peut participer au programme qualité d'entretien du matériel.

9318-118 MANUTENTIONNAIRE DE MATÉRIEL LÉGER (toutes ind.) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: D AP: L 3 4

Charge, décharge, transporte, stocke et distribue matériel et objets légers dans les magasins, entrepôts, usines ou tout autre endroit, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre 9318-110 MANUTENTIONNAIRE, EN GÉNÉRAL (toutes ind.).
Se spécialise dans l'enroulement de la ficelle autour de sacs ou de tout autre matériel chargé sur des palettes. Ouvre des boîtes et en répartit le contenu sur les rayons voulus. Trie les produits finis et les place dans des boîtes selon la grandeur inscrite sur la vignette ou l'étiquette. Place des pièces séparées telles que feuillets et circulaires en surplus parmi les articles non reliés ou dans les piles de journaux, avant de les lier. Assujettit les articles aux palettes avec des courroies, à l'aide d'une machine portative spéciale. Répartit le matériel dans les diverses machines de façon à ne pas ralentir la production. Se sert d'une fourche ou d'une pelle pour jeter les déchets de fils dans le presse-balles. Prend sur les supports les articles secs ou traités et les empile, à la main.
Peut être désigné en fonction du métier qu'il exerce ou du produit qu'il transporte, par exemple:
Aide-coloriste d'affiches (toutes ind.)
Conducteur de remplisseuse (cons., n.c.a.)
Couvreur en canevas de rouleaux de tissu (textiles)
Monteuse (vêtements et tissus).
Pieur de patrons en papier (prod. papier)
Remplisseur de boîtes (prod. pharm. et prod. toil.)
Transporteur de balines (textiles)
Vérificateur de balles de fibre (textiles)

9318-122 EMBALLEUR À LA MAIN (toutes ind.) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: M 4

Emballe du matériel et des produits à la main, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:
Reçoit les articles à emballer et monte les cartons ou les caisses d'emballage. Place de la bourre ou de la garniture dans ces emballages ou capitonne les caisses. Emballe le produit dans un tissu de protection. Place l'article dans la caisse, verse le produit dans le récipient ou emballe de toute autre façon, en comptant les articles, en les pesant, en mesurant la contenance du récipient pour déterminer la quantité à emballer. Ferme les caisses en les clouant et les cartons en les collant ou en les soudant. Appose des étiquettes imprimées à l'avance sur l'article ou l'emballage, en les collant, les estampant ou en les passant au pochoir. Trie les articles emballés en fonction de leur poids ou de leur nature. Emballe des ensembles de produits ou certains genres de produits seulement. Examine le matériel, les produits et leurs emballages à chaque étape de la mise en boîte. Inscrit des renseignements comme le poids, la date et l'heure de l'emballage.
Peut nettoyer boîtes ou caisses. Peut faire démarrer ou arrêter le convoyeur ou encore régler son fonctionnement de manière à prendre les articles à emballer ou à les envoyer au poste d'expédition. Peut se réapprovisionner en fournitures telles que boîtes, cartons, récipients, caisses, papier d'emballage, ficelles et agrafes. Peut être désigné en fonction du type d'emballage ou du genre de produit emballé, par exemple:
Cercleur de boîtes (toutes ind.)
Échantillonneuse (toutes ind.)
Emballeur de bandoulières) cartouches (esp.)
Emballeur de viande (abattoirs et cond. viande)
Empaqueteur de chaussures (chaussures)
Empaqueteur de chocolat (conf.)
Ensacheur à la main (textiles)
Ensacheur de vêtements (vêtements et tissus)
Lieur à la main (scieries)
Poseur de papier (verr.)

9318-199 DIVERS MANOEUVRES MANUTENTIONNAIRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

Ce groupe comprend les manoeuvres, emballeurs, manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs, par exemple, ceux qui aident à monter les appareils de levage; ceux qui traînent les déchets que leur envoient les divers services de production; ceux qui enlèvent les produits qui sont restés dans les réservoirs ou les cales; ceux qui font les signaux convenus aux conducteurs des appareils de levage, et ceux qui emballent les aliments dans les épiceries. Voici quelques exemples de titres de ces métiers:
Aide-monteur (fonte et acier)
Emballeur (comm. détail)
Nettoyeur d'ecouvillons (toutes ind.)
Ouvrier à la signalisation (const.)
Trieur de déchets (toutes ind.)

MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE L'IMPRIMERIE ET DES SECTEURS CONNEXES

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les divers manoeuvres et travailleurs assimilés qui travaillent dans l'imprimerie et la reliure. Fonctions du travailleur: manipuler les cylindres d'impression, les outils à main et l'outillage; et alimenter de feuilles et d'autre matériel imprimé différentes machines de reliure. Activités professionnelles: aider à la préparation des cylindres d'impression doublés de cuivre; égaliser les feuilles ou les cahiers pour aligner les bords; feuilleter les pages pour s'assurer qu'elles sont dans l'ordre indiqué; empiler du papier dans des machines qui le plient, le coupent, l'assemblent, l'agrafent ou le collent pour en faire des livres, des brochures, des blocs ou autres articles analogues; rogner et arrondir les cahiers cousus; et coller les couvertures pour former des livres.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS
9518-110	SERVEUR DE MACHINES À RELIER (imp. et édit.)	1	2
9518-114	AIDE-ACIDOGRAVEUR (imp. et édit.)	1	2
9518-118	RELIEUR AU CORPS D'OUVRAGE (imp. et édit.)	1	2

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes											AP	CA	FG	PPS	Int.	II
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C						
4	4 5	5	4	4	5	4	4 3	3	5 4	5 4	L-M 47	1567	1	2	31	23

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent avoir:

- la capacité de comprendre et d'exécuter des directives simples;
- la coordination visuelle-manuelle et la dextérité manuelle pour manipuler le matériel, les outils et les commandes des machines;
- la dextérité digitale pour feuilleter des paquets de feuilles ou des cahiers pour s'assurer qu'ils sont dans l'ordre indiqué;
- la capacité de fournir un effort physique léger ou considérable pour soulever du matériel, des outils ou des cylindres d'impression et pousser des diables.

De plus, pour le 9518-110 SERVEUR DE MACHINES À RELIER, la capacité de supporter le bruit des machines; pour le 9518-114 AIDE-ACIDOGRAVEUR, une bonne vue pour nettoyer les cylindres d'impression et la capacité de supporter les risques de blessures corporelles comme les brûlures, ou de malaises physiques causés par les émanations et les vapeurs des bains d'acide.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs de ce chapitre doivent normalement avoir:

- terminé six à huit années d'études générales;

une formation pratique pouvant aller de la simple démonstration à une période d'un mois.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Ces emplois sont considérés comme un travail de débutants et l'avancement, pour les travailleurs qui manifestent habileté, intérêt et initiative, se fait normalement vers des postes exigeant une plus grande compétence, dans le sous-groupe 951, IMPRIMEURS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS.

Mutation

Les travailleurs peuvent être mutés à d'autres emplois de ce chapitre demandant des aptitudes analogues ou à certains emplois de manoeuvres décrits dans d'autres chapitres.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes désireuses d'occuper un de ces emplois doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières:

Intérêts

- aimer le travail routinier, concret et organisé;
- aimer travailler avec des choses et des objets.

Indices de tempérament

- aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences;
- aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel pour régler des questions.

9518 MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE L'IMPRIMERIE ET DES SECTEURS CONNEXES

Ce groupe de base comprend les divers manoeuvres et travailleurs assimilés décrits sous le titre générique, 02-190 MANOEUVRE (toutes ind.) qui travaillent dans l'imprimerie et la reliure.

9518-110 SERVEUR DE MACHINES À RELIER (imp. et édit.) DPC 686
relieur à la chaîne.
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 5 AP: 3, 4

Alimente en feuilles imprimées, cahiers ou couvertures de livres, différentes machines de reliure qui plient, coupent, assemblent, agrafent ou collent, pour relier des livres ou d'autres produits du même genre, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:
Place les feuilles imprimées entre les guides de pliage de la machine qui les plie et les coupe automatiquement pour les relier en livres, formules commerciales, dépliants, cartes de géographie ou autres articles similaires. Égalise les paquets de feuilles ou de cahiers pour aligner les bords, et les feuillette pour s'assurer qu'ils sont dans l'ordre indiqué par l'échantillon. Place le matériel imprimé dans des machines qui l'assemblent, le perforent ou l'agrafent. Alimente les machines suivant le besoin. Place les couvertures et les cahiers assemblés dans des machines qui accomplissent automatiquement, dans l'ordre, l'arrondissure, l'endossure, la doublure, l'emboîtage et le pressage, pour transformer les cahiers assemblés en livres ou périodiques.
Peut être désigné suivant le type de machine qu'il sert, par exemple:
Serveur d'assembleuse
Serveur de plieuse
Serveur de relieuse sans couture

9518-114 AIDE-ACIDOGRAVEUR (imp. et édit.) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 6 7 AP: M 4 7

Aide l'acidograveur à préparer les cylindres d'impression doublés de cuivre, en exécutant toute combinaison des tâches suivantes:
Transporte, sur un chariot, les cylindres d'impression du magasin à l'atelier de gravure. Insère le mandrin dans le cylindre et visse le collier sur le mandrin pour maintenir le cylindre en place. Aide l'acidograveur à placer le cylindre sur les supports de la machine et à transporter les cylindres entre les cuves, à la main, ou à l'aide d'un palan. Insère la manivelle dans le mandrin et fait tourner le cylindre dans les cuves de rinçage et les bains acides. Retire le mandrin des cylindres gravés et transporte, sur un chariot, le cylindre au banc de finissage. Vérifie l'acidité de la solution avec un réactif alcalin, et vide les cuves des solutions acides usées. Retire le vernis protecteur du cylindre gravé, soit en mettant celui-ci dans un bain de solvant et en l'essuyant avec un chiffon, soit en le frottant avec un abrasif doux et un chiffon, et en le rinçant à l'eau. Voir aussi la définition du titre générique, 02-044 AIDE (toutes ind.).

9518-118 RELIEUR AU CORPS D'OUVRAGE (imp. et édit.) DPC 687
FG: 1 PPS: 2 CA: 1 AP: 1 4

Rogne et arrondit les cahiers cousus et colle les couvertures pour donner au livre sa forme.
Rogne les tranches des cahiers cousus, à l'aide d'un massicot. Arrondit le dos en repoussant avec les doigts les cahiers extérieurs auxquels il redonne la courbure désirée en les frappant avec un marteau. Colle les gardes sur la couverture, puis colle la couverture sur les cahiers cousus pour donner au livre sa forme définitive.
Peut être spécialisé dans le finissage d'un genre de livre particulier et être désigné en conséquence, par exemple:
Relieur au corps d'ouvrage de registres de comptabilité

9518-199 AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE L'IMPRIMERIE ET DES SECTEURS CONNEXES

Ce groupe comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés de l'imprimerie, non classés ailleurs, par exemple, ceux qui convoient le matériel d'imprimerie entre les postes de travail, empilent les quantités de papier nécessaires à l'impression ou à la reliure, récupèrent le plomb pour le refondre, mettent les feuilles de papier ou de carton imprimées sur les étagères de séchage, placent les tissus sur la table de la machine de sérigraphie, et nettoient les encriers, les plateaux et les rouleaux encreurs utilisés dans les presses d'imprimerie et les fabriques d'encre. Voici quelques exemples de titres de ces métiers:
Compteur de feuilles (imp. et édit.)
Empileur de papier (imp. et édit.)
Garçon de courses (imp. et édit.)
Nettoyeur (imp. et édit.)
Nettoyeur d'encriers (imp. et édit.)
Ouvrier à la sérigraphie (imp. et édit.; textiles)
Rangeur d'écrans de sérigraphie (toutes ind.)

9918-MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS, N.C.A.

Ce groupe de base comprend les manœuvres et travailleurs assimilés, non classés ailleurs, décrits sous le titre générique, 02-190 MANOEUVRE (toutes ind.) dont le travail ne peut être classé dans aucun autre grand groupe, ou se rattache à plusieurs groupes.

9918-199 DIVERS MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

Ce groupe comprend les manœuvres dont le travail ne peut être classé dans aucun des grands groupes précédents, ou qui est relié à plus d'un grand groupe, par exemple, ceux qui alimentent ou déchargent des machines utilisées à des fins diverses; ou ceux qui apportent de l'eau potable à d'autres travailleurs. Voici quelques exemples de titres de ces métiers :

Graisseur (toutes ind.)
Huileur (toutes ind.)
Manœuvre à la récupération (toutes ind.)
Porteur d'eau (toutes ind.)
Serveur de machines (toutes ind.)

9919-AUTRES TRAVAILLEURS, N.C.A.

Ce groupe de base comprend les travailleurs, non classés ailleurs, dont le travail ne peut être classé dans aucun grand groupe de base à l'intérieur de ce grand groupe, ou se rattache à divers groupes.

9919-199 DIVERS TRAVAILLEURS NON CLASSÉS AILLEURS

Ce groupe comprend les personnes dont le travail ne peut être classé dans aucun des grands groupes précédents, ni dans aucun des autres groupes de base du présent grand groupe, ou dont les tâches sont reliées à plus d'un grand groupe, par exemple, ceux qui fixent et détachent les amarres des navires, qui nettoient les machines ou les meubles qui décontaminent les postes de travail et le matériel en enlevant les matières radioactives, qui découpent des feuilles de plastique selon des dimensions déterminées, et ceux qui lavent des objets, ou montent des échantillons de matières sur des cartes pour des présentations publicitaires, ou pour les vendeurs et les clients. Voici quelques exemples de titres de ces métiers :

Laveur (toutes ind.)
Manœuvre des amarres (transp. par eau)
Marbreur (prod. chimiques, n.c.a.)
Monteur d'échantillons (toutes ind.)
Nettoyeur de machines (toutes ind.)
Ouvrier à la décontamination (toutes ind.)

MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DES MINES, DES CARRIÈRES ET DES CHAMPS DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL

NATURE DU TRAVAIL

Ce chapitre groupe les manoeuvres et travailleurs assimilés des mines et des carrières. Fonctions principales du travailleur: s'occuper de déplacer ou de transporter les outils et le matériel, ramasser le minerai répandu et les stériles en utilisant des outils tels que pics, leviers et autres pour effectuer un travail purement manuel. Activités professionnelles: ramasser à la pelle le minerai et les roches pour le charger dans les berlines et les camions; installer le racloir; aider à monter la charpente de soutènement des mines; dégager les obstructions causées par le minerai dans le crible; vaporiser de la poussière de roche sur les parois, le plafond et le sol de la mine; retirer les stériles des convoyeurs; enlever les résidus des wagons et des berlines; et tailler et recueillir la tourbe.

LISTE DE TITRES DE PROFESSIONS

		FG	PPS
7718-110	MANOEUVRE DE MINE (mines et carrières)	2	3
7718-114	MANOEUVRE DE CARRIÈRE, EN GÉNÉRAL (mines et carrières)	2	2
7717-170T	SCHEIDEUR (mines et carrières)	2	2
7718-118	AIDE AU RACLOIR (mines et carrières)	1	2
7718-122	RÉPANDEUR DE POUSSIÈRE DE ROCHE (mines et carrières)	1	2
7718-126	NETTOYEUR SUR CONVOYEUR (mines et carrières)	1	2
7718-130	AIDE AU BOISAGE OU AU BLINDAGE (mines et carrières)	1	2
7718-134	EXTRACTEUR DE TOURBE AU JET D'EAU (mines et carrières)	1	2
7718-138	NETTOYEUR DE BERLINES (mines et carrières)	1	1
7718-142	OUVRIER AU CRIBLE (mines et carrières)	1	1
7718-146	OUVRIER TOURBIER AU TOUCHET (mines et carrières)	1	1

PROFIL DE QUALIFICATIONS

Aptitudes											AP	CA	FG	PPS	Int.	II
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C						
4	5 4	5	4	4	5	4	4	3 4	4	5	M-Lo 2547	D 4567	2-1	2-1	31	231 23

APTITUDES ET COMPÉTENCE

Les travailleurs de ce chapitre doivent avoir:

- la capacité de comprendre des directives faciles et de les appliquer correctement pour exécuter une variété de tâches simples;
- la coordination visuelle-manuelle et la dextérité manuelle pour se servir d'outils en installant le matériel de travail et les étançons ou encore en retirant les objets des convoyeurs en mouvement;
- la coordination de la vue et des mouvements des mains et des pieds pour exécuter correctement des tâches comme attacher les câbles et les courroies, atteler et déplacer les berlines et mettre en place le matériel d'extraction;
- la capacité de fournir un effort physique moyen ou même considérable, comme creuser des tranchées, se servir de pics, de marteaux, de leviers, et soulever et porter fréquemment des objets pesant jusqu'à cent livres.

La capacité de travailler dans une position courbée pendant de longues périodes pour ramasser à la pelle le minerai et les roches, enlever les stériles, pousser les wagons de minerai et aider à l'installation des charpentes soutenantes.

La capacité de travailler sous terre et dans une atmosphère contenant souvent suffisamment d'humidité.

- la capacité de travailler dans le bruit et la poussière ou à proximité des machines des mines et des carrières qui présentent des risques de blessures corporelles.

FORMATION ET TITRES NÉCESSAIRES

Les travailleurs classés dans ce chapitre doivent normalement avoir

- aucun niveau minimum d'instruction;
- une formation en cours d'emploi pouvant aller de la simple démonstration à une période d'un mois.

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE MUTATION

Avancement

Nombre de ces emplois sont considérés comme des postes de débutants et ces travailleurs peuvent normalement accéder à des fonctions exigeant plus de compétence dans le travail des mines et des carrières. Ceux qui ont acquis une formation complémentaire peuvent atteindre le niveau de conducteur de machines dans les mines et les carrières. Les travailleurs ayant des aptitudes pour la surveillance peuvent accéder au poste de 7710-118 CONTREMAÎTRE DE MANOEUVRES ET DE TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DES MINES, DES CARRIÈRES ET DES CHAMPS DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL. Consulter également le chapitre 990, CONTREMAÎTRES pour le profil de qualifications.

Mutation

Les mutations peuvent se faire vers des emplois de travailleurs exigeant des qualifications analogues. Sous réserve d'une courte formation complémentaire les travailleurs de ce chapitre peuvent être mutés à d'autres emplois de manoeuvres comme 8718, MANOEUVRES EXCAVATEURS, NIVELEURS, PAVEURS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS et 8798-114 MANOEUVRE D'ENTREPRISE DE CONSTRUCTION.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent occuper un emploi de ce chapitre doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières.

Intérêts

- aimer travailler avec des choses et des objets, comme les outils pour extraire les roches et le minerai;
- aimer le travail routinier, concret et organisé.

Indices de tempérament

- aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences;
- aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel pour régler des questions.

Les travailleurs qui occupent les emplois de 7718-110 MANOEUVRE DE MINE et 7718-114 MANOEUVRE DE CARRIÈRE, EN GÉNÉRAL sont appelés à effectuer un travail diversifié, souvent caractérisé par de fréquents changements.

INDICES DE COMPATIBILITÉ DU TRAVAILLEUR ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui désirent exercer un de ces métiers doivent avoir certains intérêts précis et des dispositions particulières.

Intérêts

- aimer travailler avec des choses et des objets;
- aimer le travail routinier, concret et organisé.

Indices de tempérament

- aimer les tâches répétitives ou de courte durée exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences;
- aimer effectuer un travail selon des directives particulières laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel.

AUTRES INDICES

- aimer travailler à l'extérieur.

7518-MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

Ce groupe de base comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés décrits sous le titre générique, 02 190 MANOEUVRE (toutes ind.) qui s'occupent de la conservation des forêts et des terrains boisés, du chargement et de l'empilage des billes et s'acquittent d'autres travaux dans l'exploitation forestière.

7513-126 DÉBROUSSAILLEUR (for. et abatt.) **DPC:687**
FG: 2 PPS: 2 CA: E 5 AP: M 3 4

Débarrasse les zones forestières des broussailles et autres obstacles afin de faciliter les opérations d'abattage:
Coupe les broussailles et dégage le terrain d'autres obstacles préalablement à l'aménagement des chemins d'abattage, des pistes de débardage, du chantier ou des aires de déchargement, en se servant d'une scie mécanique, d'une hache, d'une serpe et d'autres outils à main.
Peut empiler et brûler les débris d'abattage, creuser un fossé autour du bûcher pour circonscrire le feu, et creuser une tranchée autour des souches pour en faciliter l'arrachage au moyen d'un tracteur. Peut fixer des élingues aux billes en vue des opérations de débardage.

7518-110 CHARGEUR DE GRUMES (for. et abatt.) **DPC:687**
FG: 1 PPS: 2 CA: E 6 AP: 1Lo 2 4

Charge les grumes sur les véhicules, à l'aide de barres de glissement et d'un croc ou d'une gaffe:
Pose les barres de glissement, une extrémité à terre et l'autre contre le véhicule, pour obtenir un plan incliné. Fait rouler la grume sur ce plan jusqu'à la plate-forme du véhicule, à l'aide d'un croc ou d'une gaffe. Charge le véhicule en répartissant uniformément les grumes pour prévenir le capotage. Attache la chaîne ou le câble d'acier autour de la charge pour la maintenir en place.

7518-114 CUEILLEUR DE CÔNES (for. et abatt.) **DPC:687**
FG: 1 PPS: 2 CA: E AP: M 2 4

Cueille les cônes d'arbres à feuilles persistantes pour le reboisement:
Grimpe sur les arbres à l'aide d'une ceinture et de brodequins d'escalade, ou se sert d'un grappin à crochet pour abaisser les branches porteuses de cônes à portée de la main. Choisit les cônes qui semblent être sains et de forme régulière. Les met dans le sac qu'il porte en bandoulière. Les enlève du sac pour les déposer dans de grands sacs en vue de leur entreposage dans des hangars de séchage.

7518-118 PULVÉRISATEUR (for. et abatt.) **DPC 687**
FG: 1 PPS: 2 CA: E 7 AP: 1Lo 3 4

Pulvérise des insecticides sur les boisés, en se servant d'un pulvérisateur à moteur et en travaillant en équipe:
Transporte le pulvérisateur et les insecticides à l'aire de travail. Introduit la pompe du pulvérisateur dans le bidon d'insecticide déjà préparé. Pompe le pulvérisateur pendant qu'un autre ouvrier tient l'ajutage relié à l'appareil par un tuyau flexible, et dirige l'insecticide pulvérisé sur les arbres et sur les arbustes pour tuer les insectes et les plantes nuisibles.

7518-122 PLANTEUR D'ARBRES (for. et abatt.) **DPC 687**
FG: 1 PPS: 2 CA: E AP: 1Lo 3 4

Repique des plants dans des zones de reboisement désignées à l'avance:
Transporte les plants enveloppés de tourbe humide jusqu'à la zone de reboisement désignée. Creuse des trous selon les dimensions indiquées, à l'aide d'un hoyau à long manche ou d'un plantoir. Met le plant dans le trou et dame la terre autour du plant en se servant de ses pieds ou de la pioche. Marche la distance voulue et répète l'opération de repiquage.
Peut travailler sur des pentes et en terrain accidenté.

7518-126 EMPILEUR DE BOIS À PÂTE (for. et abatt.) **DPC 887**
FG: 1 PPS: 1 CA: E 6 AP: 1Lo 3 4

Empile des grumes à pâte près de la route forestière ou sur la rive d'un cours d'eau:
Pose les grumes, à la main, sur la pile ou les guide à l'aide d'un croc ou d'une gaffe, à mesure qu'elles sont soulevées mécaniquement.

7518-199 AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

Ce groupe comprend les manoeuvres et autres travailleurs assimilés de l'industrie forestière et de l'abattage, non classés ailleurs, par exemple ceux qui remettent les grumes échouées à flot. Voici un exemple de titre de métier de ce groupe:
Récupérateur de grumes (for. et abatt.)

REFERENCES

Assemblée Nationale du Québec (trente-et-unième législature - 3e session).

Projet de loi no 9, loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées. Editeur officiel du Québec, 1978, 43 pages.

Association du Québec pour les enfants ayant des troubles d'apprentissage.

"Discours spécial prononcé par le Ministère de l'Education, le 23 mars 1979", (?), document inédit, 18 pages.

Commission scolaire régionale Lignery.

Plan de développement des ressources aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Document de travail, juin 1980, 27 pages.

Commission scolaire régionale Lignery.

Ateliers multidisciplinaires, cours professionnel allégé. Document inédit, 140 pages.

Commission scolaire régionale Maisonneuve. Service de l'orthopédagogie.

Définition opératoire et descriptive des types d'inadaptation rencontrés en milieu scolaire et pris en charge par les services d'enseignement aux inadaptés (par Normand Giroux). Document de travail, 9 pages.

Comité catholique du Conseil de l'instruction publique.

Programme d'études des classes d'enfants déficients. Gouvernement du Québec, 23 septembre 1959, 386 pages.

Congrès du Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle.
De l'inadaptation au développement intégral de l'enfant. Conférence du ministre de l'Education, Québec, 3 novembre 1978, document inédit, 23 pages.

Conseil du Québec de l'Enfance exceptionnelle.
L'enfant exceptionnel. (10e congrès), Montréal, 10-11-12 novembre 1972, 32 pages.

Cruickshank, William W., Johnson, G., Education of exceptional children and youth. Prentice Hall Inc., Englewood Cliffs, N.J., Eight printing, 1964, pages 19 à 30 et 40 à 50.

Encyclopedia of Educational Research.
A project of the American Educational Association,
Mentally Retarded Children. Pages 828 à 895.
Social and Emotional Development. Pages 1221 à 1263.
Robert L. Ebel, Editor, Victor M. Noel, associate Edition, Robert M. Bauer, Editorial assistant, 4th Edition, London, Mac Millan, 1969.

Gouvernement du Canada.
Classification canadienne - description des professions. Ministère de la Mian d'Oeuvre et de l'Immigration, tomes I et II, Ottawa, 1971.

Gouvernement du Québec. Conseil supérieur de l'Education.
Un cheminement nouveau pour les élèves du professionnel court. Québec, 1980, 18 pages.

Gouvernement du Québec. Ministère de l'Education.
Document d'information: Répertoire des projets-pilotes autorisés pour l'année 1980-81. Action du chapitre 5 de l'Ecole québécoise. Direction générale du développement pédagogique, Editeur officiel du Québec, septembre 1980, 150 pages.

Gouvernement du Québec. Ministère de l'Education.
Document de sensibilisation - Comment je vois et j'apprends? Direction des programmes, service de l'Adaptation scolaire, Québec, novembre 1980, 46 pages.

Gouvernement du Québec. Ministère de l'Education.
Document de sensibilisation: La mésadaptation socio-affective; une recherche d'adaptation? Direction des programmes, service de l'Adaptation scolaire, éditeur officiel du Québec, novembre 1980, 57 pages.

Gouvernement du Québec. Ministère de l'Education.
La formation professionnelle des jeunes au Québec. Document de travail préliminaire destiné au colloque de l'automne 1980, Québec, 25 septembre 1980, 78 pages.

Gouvernement du Québec. Ministère de l'Education.
L'Ecole québécoise. Enoncé de politique et plan d'action. Editeur officiel du Québec, 1979, 163 pages.

Gouvernement du Québec. Ministère de l'Education.
L'Ecole québécoise - Enoncé de politique et plan d'action. L'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Québec 1978, 39 pages.

Gouvernement du Québec. Ministère de l'Education.
L'Ecole s'adapte à son milieu - Enoncé de politique sur l'école en milieu économique faible. Québec, 1980, 133 pages.

Gouvernement du Québec. Ministère de l'Education.
L'enfant handicapé auditif à l'école. Document de sensibilisation. Direction des programmes, service de l'Adaptation scolaire, Québec, février 1980, 17 pages.

Gouvernement du Québec. Ministère de l'Education.
L'enfant physiquement handicapé a-t-il sa place à l'école? Document de sensibilisation. Direction des programmes, service de l'Adaptation scolaire, éditeur officiel du Québec, 37 pages.

Gouvernement du Québec. Ministère de l'Education.
Pour une réussite de l'enfant et de l'école. Document de sensibilisation. Les troubles d'apprentissage. Québec, mai 1980, 23 pages.

Gouvernement du Québec. Minsitère de l'Education.
Réflexion sur les préalables aux apprentissages scolaires: document d'information. Direction des programmes, service de l'Adaptation scolaire, éditeur officiel du Québec, mars 1980, 26 pages.

Gouvernement du Québec. Ministère de l'Education.
Service de l'adaptation scolaire: bilan 1979-80. Québec, septembre 1980, 63 pages.

Gouvernement du Québec. Ministère des Affaires sociales. Rapport du comité d'étude sur la réadaptation des enfants et adolescents placés en centre d'accueil. M.A.S., Québec, janvier 1976, 174 pages.

Houde, G., Lavigne, R., Formation du débile léger. Projet présenté au comité provincial de planification pour l'organisation générale des enseignements aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Commission régionale du Golfe et Commission régionale Côte-Nord, document inédit, 2 avril 1973, 34 pages.

Jordan, Thomas E., The mentally retarded, Charles E. Merril Books Inc., Columbus, Ohio, 1966, 370 pages.

Ministère de l'Education du Québec. "Accès des handicapés aux études collégiales". Informeq, no 52, décembre 1980, pages 1 et 2.

Ministère de l'Education du Québec. "Pour l'élève en difficulté, une éducation de qualité adaptée à ses besoins". Informeq, no 32, décembre 1978, pages 1, 12, 13.

Ministère de l'Education du Québec. "Projets pilotes: solution aux problèmes de l'adaptation scolaire". Informeq, no 51, novembre 1980, pages 5 à 8.

Schoning, F., Diagnostic et évaluation des troubles d'apprentissate. "Troubles d'apprentissage". Association québécoise pour les enfants ayant des troubles d'apprentissage. Montréal, 1978, 11 pages.

The Quebec Association for children with learning disabilities. Learning disabilities handbook and directory of resources 1975 for parents and professionals. Joan Dougherty, Montréal, 1975, 151 pages.

BUDGET

A. Coût autorisé par le ministère

$10,000.00	Suppléances
$ 2,000.00	Honoraires et contrats, consultants de l'université
$ 8,000.00	Chercheur
$20,000.00	Total du budget autorisé

B. Coût réel avec détail des dépenses

1) Dépenses encourues par la commission scolaire.

Les dépenses encourues par la commission scolaire comportent le salaire des différents intervenants (enseignants, professionnels et directions) pour le temps consacré à la réalisation du projet, le coût du matériel requis pour les diverses activités rééducatives ainsi que les frais de secrétariat.

2) Dépenses effectuées en vertu des sommes autorisées par le ministère de l'Education

$10,171.00	Suppléances
$ 6,000.00	Salaire du chercheur
$ 2,210.00	Honoraires et contrats
$ 581.00	Bénéfices marginaux
$ 498.00	Frais de voyage
$19,460.00	Total des dépenses effectuées

IDENTIFICATION

Nom du responsable du projet:

François Corriveau

Nom du chercheur engagé par la Commission scolaire et rédacteur de ce rapport:

Raymond Baillargeon

Signature du directeur général:

Date: 81-01-06